TRENTE-QUATRIÈME ANNÉE — N° 9935

28 PAGES

— JEUDI 6 JANVIER 1977

Fin de la grève de la Caisse d'épargne

Le personnel n'a rien obtenu

LIRE PAGE 25



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

1,40 F

Algérie, 1,20 DA; Maroc, 1,30 dir.; Tunisie, 120 m.; Allemagne, 1 DM; Autriche, 11 sch.; Belgique, 12 fr.; Canada, $ 0,65; Danemark, 3 kr.; Espagne, 28 pes.; Grande-Bretagne, 20 p.; Grèce, 20 dr.; Iran, 45 ris; Italie, 350 l.; Liban, 125 p.; Luxembourg, 12 fr.; Norvège, 2,75 kr.; Pays-Bas, 1 fl.; Portugal, 14 esc.; Suède, 2,25 kr.; Suisse, 1 fr.; U.S.A., 65 cts; Yougoslavie, 10 n. din.

Tarif des abonnements page 6

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 Paris
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

RÈGLEMENT EN RHODÉSIE

...nte de faire admettre ...r la nomination ...ritannique à Salisbury

correspondante

TENSIONS ET MUTATIONS EN AFRIQUE ORIENTALE

Une instabilité dangereuse

La situation se tend en Afrique orientale au seuil de cette année 1977. En dépit des nouvelles institutions dont elle vient de se doter, l'Ethiopie est au bord de la guerre civile. Les combats s'intensifient en Erythrée, et l'armée éthiopienne doit pratiquement se contenter du contrôle d'Asmara et de quelques centres urbains.

L'Ouganda, livré aux extravagances du maréchal Idi Amin Dada, est le cadre d'une répression féroce. Toute opposition est systématiquement écrasée par un régime qui ne se contente pas d'emprisonner les contestataires, mais a de plus en plus tendance à les exécuter sans autre forme de procès.

Au Soudan, où le président Nemeiry a échappé à plusieurs tentatives de coup d'Etat, l'unité nationale risque à tout moment d'être remise en cause au cas où le mouvement séparatiste, qui persista pendant plus de dix années dans la partie méridionale du pays, viendrait à se réveiller.

Le gouvernement de Khartoum accuse à ce propos les dirigeants d'Addis-Abeba d'encourager la constitution sur leur territoire de groupes de guérilleros hostiles au régime soudanais. La tension ne cesse de monter entre les deux capitales comme en témoignent trois faits récents : le rappel à Khartoum de l'ambassadeur soudanais à Addis-Abeba ; la mise en garde lancée à l'Ethiopie par le président Nemeiry lui-même à l'occasion des fêtes du vingt et unième anniversaire de l'indépendance soudanaise ; un discours du général Bachir Mohammed Ali, ministre soudanais de la défense, proclamant, le 2 janvier, à l'intention des Ethiopiens : « Les forces armées soudanaises sont constamment prêtes à repousser quiconque nourrit des desseins d'agression contre le territoire national. » Quant à la junte éthiopienne, elle accuse les Soudanais d'armer contre elle une partie des cent mille réfugiés érythréens installés au Soudan et de laisser les militants de l'Etiopian Democratic Union (EDU), également basés en territoire soudanais, opérer en liaison avec les maquisards du Godjam.

Les perspectives de décolonisation du Territoire français des Afars et des Issas amènent Ethiopiens et Somaliens à se suspecter mutuellement. La visite à Mogadiscio du haut-commissaire, M. Camille d'Ornano, et de M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, prouve du moins que Paris cherche à rassurer les voisins immédiats du Territoire.

Plus au Sud, le ton monte entre Ougandais et Kenyans. Brouillés en 1975, réconciliés en août 1976, après la conclusion d'un accord, les deux Etats se sont engagés dans une course aux armements qui ne permet guère l'optimisme. Le maréchal Idi Amin Dada, qui a acheté des Mig-21 en Union soviétique, vient d'annoncer la reconstitution de son aviation militaire, anéantie en juillet dernier par le commando israélien venu libérer les otages d'Entebbe. De leur côté, les Kenyans attendent la livraison d'une escadrille de douze chasseurs-bombardiers F-5 F commandés aux Etats-Unis.

Il faut encore ajouter le lent démantèlement de la Communauté économique est-africaine, dont la Grande-Bretagne s'était attachée à préserver les structures, avant d'accorder l'indépendance au Kenya, à l'Ouganda et au Tanganyika. Les uns après les autres, les derniers services communs aux trois anciennes colonies britanniques disparaissent, soit par suppression pure et simple, soit parce qu'ils tombent en désuétude. La montée des périls dans toute l'Afrique orientale est d'autant plus préoccupante d'ailleurs que demain à la Corne orientale du continent, comme hier en Angola, les grandes puissances peuvent céder à la tentation de l'intervention.

« Il faut trouver une solution pacifique au problème de Djibouti »

nous déclare le président de la Somalie avant de recevoir M. Taittinger

Au début de cette année 1977, qui doit voir — en juillet au plus tard — l'indépendance de Djibouti, les contacts diplomatiques se multiplient en Afrique de l'Est en prévision de cette échéance. M. Pierre-Christian Taittinger, secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, était attendu, ce mercredi 5 janvier, à Mogadiscio, dans le cadre d'une série de missions dans les pays voisins du Territoire. Le haut-commissaire de la République dans le T.F.A.I., M. Camille d'Ornano, doit le rejoindre et s'associer à ses conversations avec les dirigeants somaliens, comme il l'avait fait en fin décembre, lors de la visite de M. Taittinger en Ethiopie.

A la veille du voyage du secrétaire d'Etat aux affaires étrangères, le général Syad Barre, chef de l'Etat somalien, a confirmé à André Fontaine son souhait de voir « trouver une solution pacifique au problème de Djibouti ».

De notre envoyé spécial

Magadiscio. — « Dormez cet après-midi, le président vous verra dans la nuit. » *L'ambassadeur de Somalie en France, le dynamique Mohamed Samantar, nous a prévenu : c'est l'habitude du chef de l'Etat somalien, qui a un peu tendance à considérer le sommeil comme une perte de temps, de recevoir ses visiteurs aux alentours de minuit, sinon plus tard encore. Le général Syad Barré a l'air pourtant parfaitement reposé lorsque, démocratiquement vêtu d'une chemisette à carreaux et d'un pantalon de toile, il nous reçoit dans une vaste pièce sans apparat, timidement rafraîchie par un gros ventilateur.*

A cinquante-huit ans, le chef de l'Etat somalien reste svelte. Mais dans un pays qu'on a décrit comme celui de la « beauté frêle », sa silhouette paraît presque massive. Tout en lui respire la force tranquille, et c'est sur le ton le plus détendu qu'il nous expose ses vues sur les relations avec la France, l'avenir de l'Afrique australe et le socialisme somalien.

« Monsieur le président, vous recevez ce mercredi la visite de M. Pierre-Christian Taittinger Quels résultats en attendez-vous ?

— Je ne peux guère faire de prédictions. Le gouvernement français a voulu envoyer quelqu'un de nouveau. La visite de M. Jean François-Poncet il y a quelques mois n'a pas donné de bons résultats. Nous espérions que la France suivrait une politique plus raisonnable. Peut-être M. Taittinger nous apportera-t-il du nouveau à cet égard. Nous avons toujours cru dans la possibilité d'être bons amis avec la France, et nous sommes partisans d'un effort de compréhension mutuelle. Nous avons un commun intérêt à aborder les problèmes de manière réaliste. La France a de grandes responsabilités vis-à-vis de la paix dans le monde et dans cette région, et nous espérons que M. Taittinger est porteur de bonnes nouvelles.

Propos recueillis par ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 3.)

Le P.C. espagnol ne participera pas à la négociation directe avec le gouvernement de M. Suarez

La commission des « neuf », qui représente tous les groupes de l'opposition de gauche et du centre, a désigné, mardi 4 janvier, à Madrid, une délégation de quatre membres chargée d'engager la première phase de la négociation directe avec le gouvernement.

Aucun communiste ne fait partie de cette délégation, mais M. Carrillo, secrétaire général du P.C.E., a participé pour la première fois, mardi, aux travaux de la commission des Neuf.

De notre correspondant

Madrid. — Deux membres de la commission des « neuf » MM. Enrique Tierno Galvan, président du parti socialiste populaire, et Jordi Pujol, secrétaire général de la Convergence démocratique catalane, avaient été reçus le 23 décembre par M. Suarez au lendemain de l'arrestation de M. Carrillo et de sept autres dirigeants communistes (dont M. Simon Sanchez Montero, remplaçant de M. Carrillo dans la commission des «neuf»). Ils avaient fait savoir que l'opposition ne pouvait poursuivre les contacts avec le pouvoir tant que les dirigeants communistes seraient détenus.

A l'issue de sa réunion mardi, la commission des « neuf » a pris un certain nombre de décisions. Quatre de ses membres, MM. Anton Canellas démocrate-chrétien catalan, Felipe Gonzalez, secrétaire général du parti socialiste ouvrier espagnol, Joaquin Satrustegui, leader libéral, et Julio de Jauregui, du parti nationaliste basque, seront chargés dans l'immédiat de poser le problème de l'amnistie et de la reconnaissance de tous les partis politiques au chef du gouvernement, M. Suarez. Ces deux points sont considérés comme essentiels par l'opposition avant d'entrer dans le fonds de la négociation.

Une autre commission spéciale doit d'autre part faire la synthèse au plus tôt des points de vue des différents groupes politiques membres de la commission en ce qui concerne le processus électoral. Des propositions seront ensuite faites au gouvernement pour qu'une négociation s'engage en tenant compte de la plate-forme mise au point par l'opposition le 4 novembre 1976. Enfin, la commission des « neuf » a exprimé sa satisfaction unanime après la suppression des tribunaux de l'ordre public.

L'opposition démocratique a ainsi franchi un grand pas vers la clarification de la négociation avec le gouvernement. En désignant une commission restreinte de quatre membres, elle a esquivé le problème du P.C. M. Suarez ayant fait savoir qu'il ne voulait pas avoir de contacts « directs » avec ce parti. Pour sa part, le parti communiste a démontré son pragmatisme en n'imposant pas la présence de M. Carrillo dans le groupe des quatre. Il est donc possible que la négociation avec le gouvernement se réalise, comme l'avait laissé entendre M. Gonzalez lors du vingt-cinquième congrès du parti socialiste ouvrier espagnol, à travers des interlocuteurs. Cette formule évite la présence physique de M. Carrillo ou d'un autre dirigeant communiste dans les négociations avec la présidence du gouvernement.

En marge de ces négociations, l'opposition, aussi bien de gauche que de droite, se prépare pour les élections générales de 1977. A partir du 6 janvier sont annoncés des congrès et des réunions des partis politiques afin de nouer d'éventuelles alliances, nécessaires pour les élections sénatoriales qui se feront à un seul tour et au scrutin majoritaire.

JOSÉ-ANTONIO NOVAIS.

(Lire nos informations page 4.)

Les activités financières de M. de Broglie au centre de l'enquête

Tandis que l'enquête sur l'assassinat de Jean de Broglie reste l'objet de vives controverses entre la police et la défense des inculpés, un éclairage nouveau est porté sur les activités financières du député de l'Eure après la publication par le Canard enchaîné *du 5 janvier du fac-similé d'un rapport rédigé, en 1970, à la demande des Cortès sur l'affaire Matesa.*

Selon ce document, la société Sodetex, que présidait M. de Broglie, aurait été établie au Luxembourg pour favoriser les menées politico-financières de la société espagnole.

Où l'on retrouve l'affaire Matesa

La société holding de droit luxembourgeois Sodetex S.A., dont M. Jean de Broglie avait été désigné président le jour même de sa création, le 14 mai 1968, était une émanation de la Matesa (Maquinarias textiles del Norte de España), qui fut au centre, à partir d'août 1969, du plus grand scandale politico-financier qu'ait connu l'Espagne franquiste.

Le rapport, en partie secret, élaboré par une commission *ad hoc* des Cortès et divulgué un an après la découverte de cette énorme escroquerie, mentionne la Sodetex S.A. comme l'une des soixante-quinze sociétés dispersées dans le monde entier qui dépendaient de la MATESA (*le Monde* du 22 juillet 1970).

MICHEL KAJMAN.

(Lire la suite page 8.)

Au Tchad

M. OUADDEY AFFIRME ÊTRE « SEUL EN MESURE » DE DISCUTER DE LA LIBÉRATION DE Mme CLAUSTRE

LES SOCIALISTES ET LE PARLEMENT EUROPÉEN

par GÉRARD JAQUET (*)

Le projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel est donc conforme à la Constitution. Le feu vert est donné au débat de ratification, et c'est avec satisfaction que nous prenons acte de cet arrêt du Conseil constitutionnel.

Les socialistes n'ont, en effet, jamais fait mystère de leur sentiment à cet égard, et leur adhésion au principe de l'élection directe de l'Assemblée de la C.E.E. ne s'est jamais démentie. Quelles seront les conséquences de cette élection sur la vie et le fonctionnement de la Communauté des Neuf ? Nous l'avons souvent dit. Il n'est cependant pas inutile d'exposer une fois encore nos raisons.

Le problème de l'élection du Parlement est, dans notre esprit, entièrement lié à celui de la démocratisation des institutions européennes. Sur ce point également notre action a été d'une grande constance. Il ne s'agit, nullement, de mettre en cause les hommes qui siègent au sein de la Commission de Bruxelles. Leur compétence est indiscutable. Ce sont de grands techniciens. Mais tout technicien, si prestigieux soit-il, doit accepter de se plier à un contrôle réel. Les dirigeants de la C.E.E. en sont, d'ailleurs, pleinement persuadés, et ils partagent avec nous cette préoccupation. De même que nous sommes bien décidés à ne pas nous incliner devant l'Europe des grands monopoles, nous serions aussi vigoureusement hostiles à une Europe de la technocratie.

* * *

Prenons un exemple précis, parmi les plus significatifs. Le budget de la Communauté atteint aujourd'hui une ampleur considérable (plusieurs dizaines de milliards de nouveaux francs). Il est désormais constitué par des ressources d'un caractère purement européen : prélèvements agricoles, droits de douane, et bientôt prélèvement de 0,45 % sur la T.V.A. *dans chacun des Etats membres.* Ce budget est élaboré conjointement par la Commission et le conseil des ministres de la Communauté. Nous ne pouvons qu'approuver. Il s'agit là, en effet, d'une procédure tout à fait normale, car elle est pleinement du ressort de l'exécutif européen.

Mais le fonctionnement d'une communauté démocratique suppose également un contrôle rigoureux des dépenses et des recettes. Le vote du budget est pour tout Parlement une tâche essentielle. C'est vrai pour un Parlement national. C'est vrai, tout autant, pour le Parlement européen, précisément dans la mesure où les éléments qui constituent le budget de la Communauté ne relèvent plus de la compétence et du contrôle des divers Etats membres.

Le programme commun de la gauche a pris à ce sujet une position dénuée de toute ambiguïté. *« L'Assemblée européenne appelée à voter annuellement le budget doit pouvoir en contrôler l'exécution. »* Cette formule est suffisamment catégorique pour éliminer toute possibilité d'exégèse. C'est pour répondre à cette préoccupation que les parlementaires socialistes ont récemment apporté leurs suffrages à la proposition du *« Conseil des Communautés »* qui donnait, très modestement d'ailleurs, des prérogatives budgétaires nouvelles au Parlement de la C.E.E.

Mais il ne suffit pas d'accroître les pouvoirs de l'Assemblée. Il est également souhaitable de donner aux parlementaires qui la composent les moyens de les exercer. L'élection au suffrage universel répond à cette exigence.

Elle donne au Parlement européen une autorité plus grande et lui permet, par cela même, de se faire mieux entendre par les différentes composantes de l'exécutif. C'est déjà là un résultat qui n'est pas mince. Mais l'élection directe comporte d'autres avantages.

Pour l'instant, les membres de l'Assemblée de la Communauté sont tous des députés nationaux, choisis par les Parlements de leurs pays. Ils sont donc contraints de cumuler une fonction nationale souvent écrasante et une fonction européenne, dont l'importance se développe à un rythme rapide. Malgré leur bonne volonté, qui est indéniable, comment pourraient-ils exercer avec une efficacité suffisante un double mandat aussi astreignant ? Elu au suffrage universel, le Parlement de la C.E.E. sera constitué, dans sa plus grande partie sinon dans sa totalité, par des hommes qui pourront se consacrer pleinement à leur mission européenne. L'efficacité du contrôle s'en trouvera singulièrement renforcée.

(Lire la suite page 7.)

(*) Ancien ministre, membre du bureau exécutif du P.S.

AU JOUR LE JOUR

POUCE !

Il est toujours plus difficile de créer une dynamique de la baisse qu'une dynamique de la hausse pour la simple raison que tous les symbolismes humains placent les victoires en haut et les défaites en bas.

C'est ce que je me suis dit en découvrant, après un bref séjour à l'étranger, la flèche pointée vers le sol qui annonce la baisse de la T.V.A. Sans aller jusqu'à la pointer vers un paradis improbable, les graphistes officiels auraient pu lui donner une légère inclination descendante plus conforme à la vérité, au lieu de lui donner un mouvement qui fait songer aux pouces inversés par lesquels les gladiateurs vaincus étaient voués au trépas.

ROBERT ESCARPIT.

LE DÉBAT SUR « SECTION SPÉCIALE »

Au service du pouvoir

Pour quelques millions de téléspectateurs, l'événement de ces premiers jours de l'année, c'est moins le discours de M. Giscard d'Estaing ou l'allocution de M. Barre que la soirée des « Dossiers de l'écran », mardi, sur l'affaire de la « Section spéciale ». Un débat comme celui qui a suivi la projection du film de Costa-Gavras pose plus de questions qu'il n'apporte de réponses.

Deux sur trois des téléspectateurs de mardi n'ont pas connu la période de l'occupation. Ils se demandent donc pourquoi Vichy est allé ainsi au-devant, et parfois au-delà, des exigences allemandes ; comment certains magistrats ont pu s'y prêter, comme l'ont fait les juges des sections spéciales, et d'autres aussi ; ce qu'il en est, dans de telles circonstances et en d'autres occasions également dramatiques et plus récentes, de l'indépendance de la magistrature.

Il est vrai que Vichy a accepté, de plus en plus aisément au fil des quatre années d'occupation, même s'il a parfois — pas toujours — tenté de les freiner, de faire exécuter par sa police et par sa justice, les volontés allemandes. L'indiscutable consensus national qu'avait rencontré le maréchal Pétain en 1940, au lendemain de la défaite et de la débâcle, s'est, certes, effiloché, mais il en est resté jusqu'au bout quelque chose. Or la plupart des hommes au pouvoir à Vichy ne faisaient pas que croire, par aveuglement peut-être, à la fatalité de la victoire allemande : ils la souhaitaient, comme l'a dit d'ailleurs dans un discours demeuré célèbre leur chef, Pierre Laval, (« *Je souhaite la victoire de l'Allemagne, car, sans elle, le communisme s'installera partout en Europe...* »). Ils la souhaitaient par crainte du communisme, par horreur du Front populaire, que la plupart d'entre eux avaient combattu avec acharnement et que quelques autres avaient trahi. « *Plutôt Hitler que le Front populaire* ».

La « peste rouge »

Rares sont ceux qui, comme Pierre Pucheu (1) avaient compris, dès 1943, que la partie était perdue pour Hitler et avaient alors changé de camp. Auparavant, Pierre Pucheu n'en avait pas moins été le ministre de l'intérieur des sections spéciales, avec le concours du garde des sceaux, Joseph Barthélemy, l'un des juristes les plus intransigeants de l'avant-guerre, qui fut pourtant le signataire du décret instituant rétroactivement ces pseudo-tribunaux. Dès lors, entre des « terroristes » gaullistes ou communistes aisément confondus, bien peu nombreux, mais acharnés à se battre contre le nazisme, et l'ordre hitlérien, garant de la civilisation occidentale contre la « peste rouge », le choix était fait. La police, la justice, étaient mises de gré ou de force au service de l'occupant.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

(Lire la suite page 9.)

(1) Ministre de la production industrielle, puis de l'intérieur (d'avril 1941 à avril 1942), dans les gouvernements de Vichy, Pierre Pucheu, réfugié en Espagne, se rendait en février 1943 au Maroc, avec l'accord du général Giraud, alors à la tête du gouvernement d'Alger, pour reprendre sa place au combat. Arrêté, jugé, condamné à mort, il était exécuté, le général de Gaulle, devenu entre-temps président du gouvernement provisoire, ayant refusé sa grâce.

PROCHE-ORIENT

L'O.L.P. déploiera tous ses efforts en faveur de la paix sur les bases d'un accord mutuel

déclare le document sur les contacts israélo-palestiniens

L'A.F.P. a reçu mardi 4 janvier, de l'antenne parisienne du Conseil israélien pour une paix israélo-palestinienne, le document relatif à la rencontre entre un membre dirigeant de l'O.L.P. et M. Peled, qui a eu lieu à Paris le 31 décembre 1976 et le 1er janvier 1977 (*le Monde* du 4 janvier).

« L'O.L.P. considère que les principes de paix énumérés dans le Manifeste du Conseil israélien pour une paix israélo-palestinienne constituent une base convenable pour la solution du conflit israélo-palestinien, affirme notamment ce texte. *Le leader palestinien a réaffirmé que l'O.L.P. n'était pas opposée à la conférence de Genève pour la paix et qu'elle y participerait lorsqu'elle serait invitée. Jusqu'à ce que cela soit possible, l'O.L.P. déploiera tous ses efforts en faveur de la paix sur les bases d'un accord mutuel En tant que premier pas vers la réalisation de cet objectif, l'O.L.P maintient des relations étroites avec le Conseil israélien pour une paix israélo-palestinienne et avec les autres forces de paix à l'intérieur d'Israël, dont les activités sont hautement appréciées...*

» M. Peled, président du comité exécutif du Conseil israélien pour une paix israélo-palestinienne, a exposé en détail l'évolution de l'opinion publique israélienne au sujet du peuple palestinien et de l'O.L.P. M. Peled a souligné la signification du débat à la Knesset sur les contacts du Conseil israélien avec l'O.L.P., et des récents votes montrant la volonté croissante, en Israël, de traiter directement avec l'O.L.P. Il a également souligné que M. K. Arieh Eliav a récemment eu l'occasion d'informer le président Katzir du détail de ces rencontres.

» Tant le leader de l'O.L.P. que M. Peled sont d'avis que les relations qui se sont nouées entre l'O.L.P. et le Conseil israélien pour une paix israélo-palestinienne marquent un jalon d'espoir dans les relations entre leurs peuples. Ils s'attendent que leur coopération dans la lutte pour la paix contribuera à l'établissement de relations cordiales, amicales et respectueuses entre l'O.L.P. et le peuple d'Israël.

» Des rencontres régulières entre le leader de l'O.L.P. et les membres du Conseil israélien pour une paix israélo-palestinienne sont prévues pour l'avenir. »

Une mise au point de M. Peled

Le général de réserve israélien Peled, qui a rencontré récemment à Paris un dirigeant de l'O.L.P., nous a adressé la mise au point suivante :

« Après la conférence de presse du 2 janvier 1977 du conseil israélien pour la paix Israël-Palestine, une agence de presse a indiqué que j'ai apporté de Paris un document signé par un membre de la direction de l'O.L.P. et que dans ce document figurait une reconnaissance de l'Etat d'Israël sioniste dont la capitale est Jérusalem.

» Cette information a été démentie par le porte-parole de l'O.L.P. à Beyrouth, et je me joins à ce démenti.

» J'ai rapporté de Paris une déclaration qui était destinée à être publiée en Israël sur ma rencontre avec un membre de la direction de l'O.L.P., rencontre qui s'est tenue à Paris le 31 décembre 1976 et le 1er janvier 1977. Cette déclaration a été distribuée aux journalistes au cours de la conférence de presse dans sa version originale en anglais et dans sa traduction hébraïque. Dans cette déclaration s'exprime le point de vue de l'O.L.P. sur les principes de la paix entre Israël et les Palestiniens. Il y est notamment mentionné, au sujet des principes du manifeste du conseil israélien pour la paix Israël-Palestine, que l'O.L.P. voit dans les principes de paix contenus dans ce manifeste une base adéquate pour la solution du conflit israélo-palestinien.

» Le texte de ce document a été vérifié à deux reprises avec mon interlocuteur et confirmé de nouveau. »

[Il ressort de cette mise au point que l'interlocuteur parisien de M. Peled n'a pas approuvé — ainsi que l'avaient indiqué certains journaux israéliens — l'ensemble du manifeste du conseil israélien, qui préconise, entre autres, le choix de Jérusalem « comme capitale éternelle du peuple juif » et réaffirme « la vocation inaliénable de l'Etat d'Israël envers le sionisme et le monde juif ». L'approbation de l'O. L. P. porterait donc uniquement — comme en témoigne le document rendu public par l'antenne parisienne du conseil israélien — sur les « principes de paix » de ce manifeste, considérés comme « une base convenable pour la solution du conflit israélo-palestinien ». Selon les organisateurs des entretiens de Paris, ces « principes de paix » prévoient la création d'un Etat palestinien en Cisjordanie et à Gaza, le retour aux frontières de 1967, en échange d'une reconnaissance « de facto » de l'Etat d'Israël par les Palestiniens.]

Israël

LE SUICIDE DU MINISTRE DU LOGEMENT A FAIT NAITRE DANS L'OPINION UN SENTIMENT DE CULPABILITÉ

(De notre correspondant.)

Jérusalem. — Des obsèques nationales sont faites, ce mercredi 5 janvier, à M. Abraham Ofer, ministre du logement, qui s'est donné la mort lundi. (*Le Monde* du 5 janvier.) Les dispositions prises pour la cérémonie, qui se déroulera à Tel-Aviv où résidait le défunt, indiquent que l'on s'attend à une affluence considérable. Pour leur part, les autorités n'ont rien négligé pour que ces obsèques soient une sorte d'hommage posthume à un homme envers lequel beaucoup semblent déjà éprouver un sentiment de culpabilité.

La presse, à laquelle est attribuée une grande part de responsabilités dans la fin tragique d'un homme qu'elle est accusée d'avoir condamné avant que la justice se soit prononcée, est pleine de récits bouleversants sur les derniers instants de M. Ofer. Celui qu'elle avait décrit sous les traits d'un prévaricateur cynique apparaît, après sa mort tragique, dans les colonnes de cette même presse, comme une bête traquée par la meute, trahi par ses amis les plus proches, livré au *« lynchage moral du pays par le silence de ceux qui ont refusé au moins de lui dire ce qui lui était reproché »*. Ainsi, la presse reporte sur le gouvernement et la police les accusations dont elle est l'objet.

Le cercueil du ministre devait être exposé sur l'esplanade de la municipalité de Tel-Aviv, afin de permettre au public de lui rendre un ultime hommage, et l'aumônerie militaire devait assurer le service religieux. C'est sur l'intervention du grand rabbin Goren qu'a pu être surmonté l'obstacle de principe que posait, d'un point de vue religieux, le fait que le ministre se soit donné la mort. — A. Sc.

Egypte

LE SÉJOUR DE M. BOURGES AU CAIRE

Herculès contre Transall ?

L'armée de l'air égyptienne pourrait remplacer sa flotte de vingt-cinq avions de transport soviétiques Antonov-12, anciens, par vingt avions de transport américains Herculès, selon des informations données de source américaine le jour même où le ministre français de la défense, M. Yvon Bourges, atterrissait au Caire pour une visite officielle de cinq jours. L'armée de l'air égyptienne a reçu, à la fin de l'année dernière, les deux premiers exemplaires d'une série de six avions de transport Herculès déjà commandés à Lockheed. Elle pourrait en acheter quatorze autres en supplément.

Ce sont quatre avions de ce même modèle — des quadriturbopropulseurs — qui ont permis à l'armée israélienne de réaliser son expédition-surprise en Ouganda et de récupérer, en juillet 1976, les passagers de l'Airbus d'Air France retenus en otages à Entebbe.

Sans conteste le coup de main israélien a servi de bonne publicité à l'avion de Lockheed. Mais le contrat avec l'Egypte a ceci de particulier qu'il pourrait briser les espoirs de la France de vendre au Caire, comme ses industriels s'y préparaient, un avion de transport militaire concurrent, le biturbopropulseur Transall, conçu par la Société nationale industrielle aérospatiale (SNIAS).

Au total, cent soixante-dix-huit exemplaires du Transall ont déjà été vendus à la France, à la République fédérale d'Allemagne, à la Turquie et à la République Sud-Africaine. La chaîne de fabrication est arrêtée depuis quatre ans environ. Or l'armée de l'air française estime avoir besoin de vingt-cinq Transall supplémentaires dans les années prochaines. Les industriels sont prêts à relancer la chaîne de fabrication, mais ils évaluent à soixante-quinze exemplaires le nombre de Transall qu'il faudrait construire, au total, pour être assurés que l'opération de relance ne sera pas trop déficitaire.

D'où une recherche active de nouveaux marchés complémentaires de celui de l'armée de l'air française, et les espoirs placés dans une clientèle étrangère, comme la Libye, l'Egypte ou la Turquie.

Le séjour actuel de M. Bourges au Caire devrait être l'occasion d'apprécier si, comme tout le donne à penser, les Etats-Unis deviendront le principal fournisseur de l'Egypte en avions de transport susceptibles de remplacer des appareils soviétiques, ou si la France peut prétendre emporter une part du marché. Dans la première des hypothèses, un échec du Transall pourrait inciter l'armée de l'air française à racheter de ces avions d'occasion ou à commander des Herculès.

J. I.

Liban

UN NOUVEL INCIDENT FAIT CINQ MORTS DANS UN QUARTIER CHRÉTIEN DE BEYROUTH

Un nouvel incident a eu lieu, mardi 4 janvier, dans un quartier chrétien de la capitale libanaise. Selon la version fournie par la radio phalangiste, quatre personnes circulant en voiture dans le quartier de Dora, dans la banlieue est, auraient ouvert le feu sur les passants, tuant trois d'entre eux et en blessant plusieurs autres. Les miliciens phalangistes auraient pris la voiture en chasse et abattu deux des occupants. Les deux autres auraient été faits prisonniers.

Cet incident, survenant le lendemain de l'explosion de la voiture piégée, lundi, dans le quartier chrétien d'Achrafieh, a accru encore la tension dans la partie orientale de Beyrouth. L'attentat de lundi aurait fait finalement, selon le parti national libéral de M. Camille Chamoun, cinquante-sept morts et cent quatre-vingt-cinq blessés. Les rues des quartiers chrétiens sont toujours désertes, et l'on ne circule plus du tout d'un secteur de Beyrouth à l'autre.

M. Pierre Gémayel, chef des Phalanges, a estimé dans une déclaration diffusée par la radio « la voix du Liban », contrôlée par son parti, que *« les responsables de cet incident criminel sont des experts en matière de terrorisme »* et *« qu'ils voulaient faire échec à la mise en œuvre du plan de paix au Liban »*. Quant à l'incident de Dora, il est attribué par les phalangistes à une *« organisation d'action communiste »*.

Les modalités d'application du décret sur la censure devaient être précisées ce mercredi aux journalistes étrangers. En attendant, ceux-ci ont été invités à observer une grande prudence lorsqu'ils traitent de sujets *« délicats »*. *(A.F.P., A.P., Reuter, U.P.I.)*

DEUX MISSIONS FRANÇAISES D'AIDE SE RENDENT DANS LA CAPITALE

M. Pierre Consigny, directeur des bâtiments, des travaux publics et de la conjoncture au ministère de l'équipement, se rendra à Beyrouth le 6 janvier, à la tête d'une mission d'experts, en vue de contribuer à la reconstruction de la ville. M. Consigny s'est déjà rendu au Liban le 15 décembre, et s'est entretenu avec le chef du gouvernement et avec le ministre des travaux publics.

La mission sera composée d'un juriste, M. Fougère, conseiller d'Etat ; d'un spécialiste des transports urbains, M. Crosnier, directeur général de la SOFRETA (filiale de la R.A.T.P.) et, pour les questoins portuaires, de M. Boissereing, directeur général du port de Marseille.

Pendant leur séjour, des techniciens de l'Institut géographique national prendront un relevé photographique de Beyrouth.

Le 10 janvier, une seconde mission se rendra au Liban, composée d'urbanistes : MM Ligen, directeur général de l'Atelier parisien d'urbanisme (APU) ; Delfante, urbaniste-architecte de la ville de Lyon ; Labourdette, urbaniste-architecte de Marseille, et Henri Bernard, urbaniste-architecte de Paris et Grenoble.

AFRIQUE

LA CRISE DU SAHARA OCCIDENTAL

De violents accrochages ont opposé l'armée mauritanienne au Polisario

Un communiqué du ministère de la défense de la République arabe sahraouie démocratique (R.A.S.D.), publié par *El Moudjahid* à Alger, le mardi 4 janvier, a annoncé la destruction, le 29 décembre, au nord de Bir-Moghrein, d'un des deux avions Defender dont disposait la Mauritanie. Le quotidien a publié la photo du pilote d'un Fouga-Magister marocain abattu, selon le Front Polisario, le 17 décembre à 30 km d'El Aioun, à la suite d'un important accrochage dans la région de Hagounia. Le pilote, l'adjudant Mohamed Bettich, aurait reconnu que l'aviation marocaine avait perdu récemment six appareils : deux chasseurs-bombardiers F 5, trois chasseurs T 6 et un Fouga-Magister.

A Nouakchott, la perte d'un avion Defender qui effectuait une mission de reconnaissance a été confirmée de source autorisée. Les deux pilotes et le mécanicien ont été tués. On reconnait que de violents combats se sont déroulés à la fin de la dernière semaine de décembre dans le nord-est du pays ainsi que dans la région d'Amgala, en zone marocaine. Ils se seraient soldés par la mort d'une centaine de maquisards du Front Polisario, tandis que l'armée mauritarienne aurait eu trois tués et quinze blessés. Le Front Polisario affirme avoir tué quatre-vingt-deux soldats mauritaniens, et en avoir blessé cinquante. Des informations ont été données à Nouakchott sur un accrochage qui s'est déroulé dans l'est du pays. Un commando du Front Polisario a attaqué au mortier la ville de Ouadame. Le cadi (juge), imam de la mosquée de la localité, a été tué. Le commando a été intercepté par les forces mauritaniennes au moment où il s'apprêtait à franchir la frontière pour rentrer au Mali. Deux des guérilleros ont été tués et trois autres blessés.

La poursuite des accrochages explique que la priorité ait été donnée aux dépenses militaires dans le budget de l'Etat mauritanien, qui vient d'être adopté par l'Assemblée : 60 % des crédits nouveaux de la loi de finances pour 1977, qui est en augmentation de près de 1.5 milliard d'ouguiyas (150 millions de francs français), sont alloués à la défense nationale. La seconde ligne de force du budget est constituée par *« la formation des hommes »*. Les crédits affectés à ce secteur progressent de 180 millions d'ouguiyas, et seront principalement destinés à l'augmentation du nombre et du taux des bourses, à l'équipement des classes et à l'extension des établissements scolaires. — *(A.F.P.)*

Maroc

Les « frontistes » jugés à Casablanca se prononcent pour l'autodétermination des Sahraouis

Un porte-parole du parti de l'Istiqlal a annoncé, mardi 4 janvier, que la cour d'appel d'Oujda avait acquitté vingt-deux de ses adhérents, condamnés à des peines de prison pour avoir pris part, le 24 novembre 1976, à « une manifestation non autorisée » (« le Monde » du 27 novembre 1976). Ce rassemblement avait été dispersé par les forces de sécurité, qui avaient ouvert le feu, tuant quatre personnes et en blessant douze autres. La cour d'appel a confirmé douze des condamnations qui avaient été prononcées et qui allaient de un à six mois de prison.

A Rabat, quatre lycéens accusés d'avoir troublé l'ordre public lors des manifestations organisées à la fin de 1976, pour protester notamment contre une réforme du système des examens, ont été condamnés, lundi, à des peines de prison avec sursis. Dix autres étudiants et lycéens, membres de la Jeunesse unioniste, organisation affiliée à l'Union socialiste des forces populaires (U.S.F.P.), sont jugés depuis lundi par le tribunal de première instance de Casablanca pour leur participation à des manifestations du même type. C'est également à Casablanca que se poursuit, devant la chambre criminelle de la cour d'appel, le procès de cent soixante-dix-huit militants « frontistes ».

De notre correspondant

Rabat. — Quatre des accusés dans le procès des militants marxistes-léninistes ont été interrogés le 4 janvier par le président Afazaz : MM. Mohammed Kerfaty, professeur d'anglais; Brahim Mestari, ouvrier ; Mustafha Wahab, lycéen ; Rachid Fekkak, étudiant en droit.

M. Kerfaty, qui appartient au Groupe du 23 mars (1), a reconnu sa participation et celle de plusieurs de ses co-accusés à une réunion où il fut question de fomenter un complot contre le régime. Il s'est agi d'un échange de vues, a-t-il dit en substance, beaucoup plus que de questions concrètes, des divergences opposant les participants à la réunion. Il a reconnu également faire partie du bureau politique du « Groupe du 23 mars ».

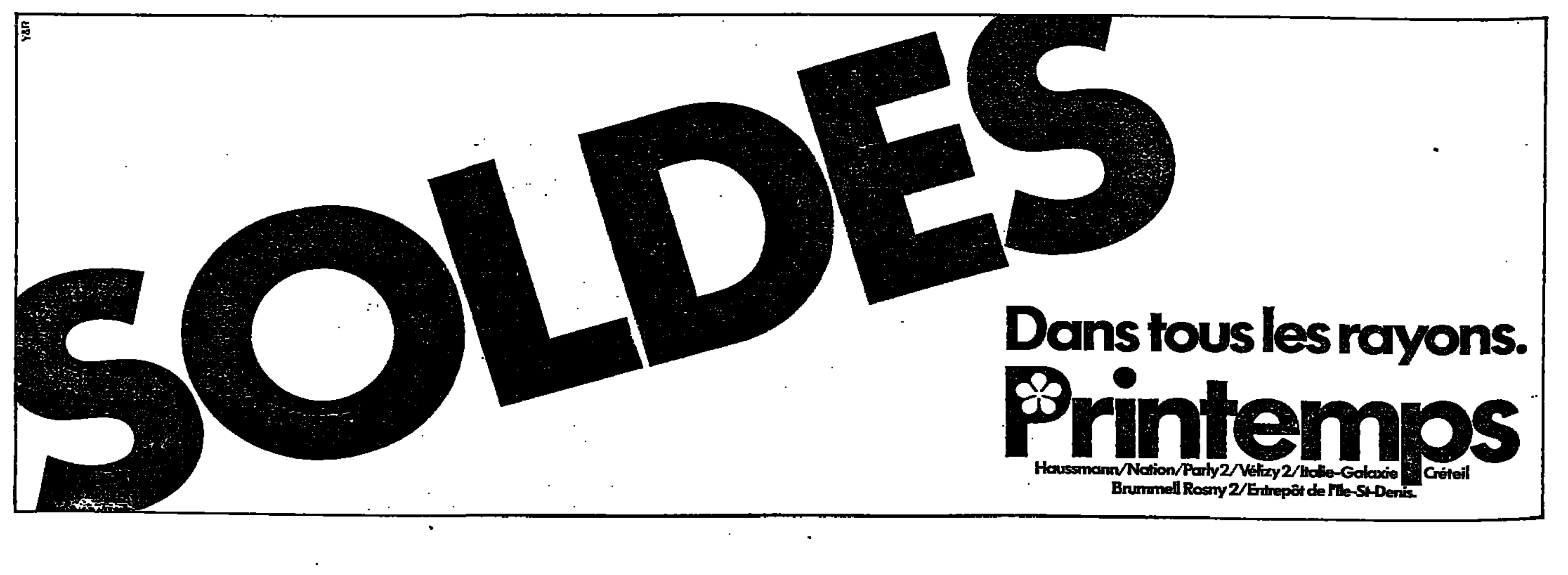
Les trois autres accusés, membres soit de ce groupe, soit de l'organisation Illal Aman, ont repoussé certaines des accusations portées contre eux, tout en proclamant leur adhésion au marxisme-léninisme.

M. Rachid Fekkak a reconnu être l'auteur d'articles publiés dans des bulletins ronéotypés, rassemblés parmi les pièces à conviction. La clandestinité de son action résulte, selon lui, des entraves mises à l'exercice des libertés publiques. M. Fekkak a prétendu également que la mise en cause du régime (point essentiel de l'accusation) ne s'appliquait pas nécessairement à la monarchie, mais que le terme s'entendait comme étant le régime économique du Maroc, lequel justifie à son avis bien des réserves. Le substitut Yacini, qui occupe le siège du ministère public, a rétorqué que l'on comprenait mal, dans ces conditions, la mention, parmi les écrits saisis lors de l'enquête, du recours à un entraînement militaire.

Une vive altercation a opposé la défense et le président quand ce dernier a interrompu, dès le début, le récit d'un accusé sur les sévices dont celui-ci a affirmé avoir été l'objet avant d'être présenté au juge d'instruction. Le substitut a interrogé les inculpés sur la position de leurs organisations concernant le Sahara occidental. Ils ont confirmé leur adhésion au principe de l'autodétermination des Sahraouis.

LOUIS GRAVIER.

(1) Cette date a été choisie par référence au jour où une émeute éclata à Casablanca, en 1965.



Les déclarations

Algérie

budget pour 1977 met l'accent sur les dépenses d'équipement

AFRIQUE

Somalie

Les déclarations du chef de l'État

(Suite de la première page.)

— *Vous avez souvent déclaré que la Somalie respecterait la volonté du peuple de Djibouti. Mais que feriez-vous si l'Ethiopie envahissait le T.F.A.I. après le départ des troupes françaises ?*

— Je ne vois pas pourquoi un pays libre serait envahi. Ce genre de choses ne se fait plus aujourd'hui. Ou alors il faudrait que les dirigeants éthiopiens soient devenus fous. S'ils envahissaient Djibouti, ils commettraient un crime.

— *Quel serait dans ce cas votre réaction ? La Somalie agirait-elle seule ou bien s'adresserait-elle aux Nations unies ?*

— Nous porterions l'affaire devant l'Organisation de l'unité africaine. A quoi servirait l'O.U.A. si elle ne pouvait empêcher une nation africaine de faire une folie ?

— *Estimez-vous que l'Ethiopie pourrait être encouragée à intervenir par d'autres puissances ?*

— Peut-être certains Américains cherchent-ils à brouiller les cartes. Mais l'Ethiopie est dirigée par des gens responsables et qui ne vont pas prendre leurs consignes à l'extérieur. De toute façon, je n'arrive pas à comprendre pourquoi elle se lancerait dans une action armée alors qu'elle peut obtenir sans difficulté tout ce qu'elle demande. Lorsque Haïlé Selassié est venu ici à deux reprises je lui ai dit que nous étions déterminés à coopérer avec l'Ethiopie et que nous pourrions même lui céder 300 kilomètres de côtes dans le cadre d'un effort pour régler les problèmes pendants.

« J'ai offert à l'Ethiopie de créer une confédération »

— *Y compris celui de l'Ogaden ?*

— Bien entendu. J'ai offert à l'Ethiopie de créer avec elle une confédération. J'étais même prêt à ce qu'elle en exerce le leadership. Les Ethiopiens m'ont promis une réponse dans un délai de quinze jours, et rien n'est venu. A mon avis, l'Ethiopie a un problème psychologique que nous n'avons pas en ce qui nous concerne et qui est un manque de confiance. Depuis des années, nous essayons en vain de l'amener à s'attaquer aux problèmes réels et de les résoudre d'une manière moderne.

— *Sentez-vous également un manque de confiance de la part de la France ?*

— Je crois sincèrement que nous avons fait tout ce que nous avons pu. Au début de la révolution, j'ai envoyé une mission de bonne volonté en France pour faire comprendre que nous étions déterminés à ouvrir une nouvelle phase dans nos relations. J'ai invité le président Pompidou à venir ici, et il a accepté. Mais il n'est pas venu.

— *Entre-temps, il était tombé malade...*

— C'est vrai. Mais j'ai invité de nombreuses personnalités simplement pour leur permettre de voir ce qui se passe ici. Nous avons tout essayé. Nous avons contribué à résoudre les difficultés d'approvisionnement résultant pour les troupes françaises de Djibouti de la fermeture du canal de Suez. Nous avons tout fait pour convaincre la population de Djibouti de mener sa lutte pour l'indépendance par des voies pacifiques. Nous avons refusé de soutenir les mouvements antifrançais. Nous avons introduit la langue française dans nos institutions culturelles. Nous avons autorisé des bateaux de guerre français à mouiller dans nos ports. Nous avons offert à Elf-Erap de créer une raffinerie de pétrole. Dans les discussions entre pays africains anglophones et francophones, à propos des relations avec la C.E.E., nous avons agi en médiateurs en leur disant de ne pas être stupides. L'Afrique a besoin de l'aide et de la technologie de l'Europe. Celle-ci a besoin des produits de base de l'Afrique. Je ne vois pas pourquoi nous ne pourrions pas coopérer. Nous voyons bien, d'autre part, que c'est la France qui est le leader de l'Europe, et c'est là un point dont il faut que nous tenions compte. Pendant la crise du pétrole, j'ai écrit à tous les chefs d'Etats arabes — c'était avant qu'ils aient trouvé le chemin de Paris — pour les persuader de la justesse de la politique tendant à créer des liens avec l'Europe. Je n'ai pas beaucoup de moyens à ma disposition, mais c'était mon idée.

— *Quel est à votre avis le principal problème qui se pose à Djibouti ?*

— Ce dont il s'agit, c'est de trouver une solution pacifique. Il faut que Djibouti devienne indépendante au moyen d'un processus démocratique, et nous voulons être sûrs de la coopération de la France. Or la loi électorale qui a été approuvée par la France est exactement la même qu'auparavant. Comprenez que cela nous étonne.

— *Une garantie internationale de l'indépendance de Djibouti ne serait-elle pas de nature à faciliter un règlement ?*

— Si Djibouti devient indépendante et entre aux Nations unies, elle bénéficiera des mêmes garanties que les autres membres de l'ONU. Quant à nous, nous avons déclaré solennellement que nous étions déterminés à respecter l'indépendance et l'intégrité territoriale de Djibouti. Je ne vois pas bien la différence entre les garanties dont vous parlez et cette déclaration. Mais ce à quoi on voudrait nous amener, c'est à admettre publiquement que les habitants de Djibouti n'appartiennent pas au peuple somalien. Or c'est impossible, puisque cela reviendrait à nier un fait historique indiscutable (1). Réellement, plus j'examine cette affaire, plus j'ai de peine à comprendre les raisons des hésitations, pour ne pas dire plus, de la France. La dernière chose à quoi songe la Somalie, soyez-en bien sûr, c'est à un conflit armé. Nous sommes un pays qui essaye de se développer, et ce serait une folie de notre part que de nous lancer dans une aventure qui remettrait en cause les résultats que nous avons obtenus.

— *Comment voyez-vous l'avenir de l'Afrique australe ?*

— Pour le moment, il me paraît assez sombre. Nous devons absolument surmonter le problème de la couleur de la peau. Pour nous, tout homme, Blanc ou Noir, qui veut vivre pacifiquement avec les autres est notre ami. Nous devons trouver des solutions faisant disparaître toute espèce de xénophobie. Nous avons besoin des Européens comme ils ont besoin de nous, et cela est valable aussi pour l'Afrique du Sud. Le peuple de ce pays ne peut se développer sans une aide extérieure. Pourquoi ne pas utiliser celle des gens qui sont déjà là, à condition, bien entendu, qu'ils acceptent la règle selon laquelle tous les suffrages sont égaux : *one mane, one vote ?* Il faut être réaliste. C'est ce que j'ai dit aux dirigeants arabes en ce qui concerne Israël. Cet Etat est une réalité, quoi qu'on pense des conditions dans lesquelles il a été créé. Il faut accepter ce fait. Mais de son côté Israël doit renoncer à vouloir imposer ses volontés aux Arabes : il doit savoir que ceux-ci ne seront pas toujours désunis et qu'ils disposeront tôt ou tard d'une énorme supériorité numérique.

« L'application du socialisme doit varier en fonction des particularités nationales »

— *La Somalie a choisi la voie socialiste. Que signifient ces termes alors que subsiste un important secteur d'économie privée ?*

— Le socialisme est un système politique appuyé sur une idéologie. Son essence est, partout, de lutter pour la justice et l'égalité entre les hommes. Mais l'application diffère d'un pays à l'autre en fonction des particularités nationales. Ici, par exemple, la population est composée à 65 % de nomades. D'autre part, il est impensable de créer un capitalisme d'Etat puisqu'il n'existe pas de capital et par conséquent pas de prolétariat. La lutte contre le tribalisme a été aussi une de nos préoccupationsprincipales, et nous l'avons menée à bien avec succès. Nous avons à prendre tous ces éléments en considération, et nous ne voyons pas pourquoi nous devrions tout nationaliser. Je pourrais encore vous citer un autre exemple. Il y a ici de jeunes extrémistes qui auraient voulu réaliser une réforme agraire. Je leur ai dit : « *Mais qu'est-ce que vous voulez réformer ? Parlons de développement agricole, pas de réforme agraire.* »

— *Dans un discours récent, vous avez vigoureusement dénoncé ceux qui font du marché noir. Est-ce un grave problème pour ce pays ?*

— Non. Ce qu'il y a, c'est à l'occasion un manque de discipline, et il est nécessaire d'exercer de temps à autre des pressions pour la restaurer. Il existe des gens qui dissimulent des marchandises dans un but de spéculation et l'administration a hérité de trop mauvaises habitudes de complaisance pour qu'elles disparaissent du jour au lendemain.

— *Quelle est, à votre avis, la principale difficulté à laquelle vous devez faire face ?*

— C'est certainement l'acquisition de la technologie et des techniques de direction. Ces choses-là ne peuvent se faire que lentement. Ce n'est que peu à peu que s'affirmera le sens de la responsabilité. Nous avons de grandes possibilités, mais nous ne savons pas bien comment les mettre à profit. Nous manquons de capitaux et de pratique. Notre peuple est pauvre, mais il n'a pas de raisons de le rester. Nous comptons beaucoup pour ce faire sur l'éducation. Nous avons maintenant six cent mille élèves et étudiants avec vingt mille professeurs et onze facultés à l'université. Et nous avons les « *crash-programs* » qui mobilisent les jeunes pour des réalisations très rapides.

— *Quel est le pays qui vous aide le plus ?*

— Sans doute l'Union soviétique, mais la Chine nous aide aussi.

— *De laquelle vous sentez-vous le plus proche ?*

— Nous ne voulons pas prendre parti dans leur querelle, et d'ailleurs elles ont la sagesse de ne pas nous le demander. Il nous est arrivé, aux Nations unies, de voter différemment de l'une ou de l'autre. La Communauté européenne nous a également beaucoup aidés, et nous lui en sommes très reconnaissants.

— *Et qu'en est-il des facilités dont disposerait la flotte soviétique à Berbera ?*

— Ce n'est pas sérieux. Les Français aussi ont pu bénéficier de facilités dans nos ports. Quant aux Américains, j'ai dit au président Ford : « *Si vous voulez venir, venez en ami, mais non pas comme quelqu'un qui cherche à commander.* » La vérité, c'est que nous sommes résolument hostiles à l'installation, où que ce soit, de bases étrangères, parce que nous croyons que chaque fois que l'on en crée une on pousse à la création d'une autre, et que, de ce fait, on met en danger la paix.

» Si je concédais une base à un pays étranger, je lui abandonnerais une partie du territoire national. Comment pourrais-je défendre une telle décision vis-à-vis de mon peuple, qui me fait confiance pour défendre l'indépendance et l'intégrité territoriale du pays ? »

Propos recueillis par
ANDRÉ FONTAINE.

(1) L'étoile blanche à cinq branches, qui figure au centre du drapeau bleu de la Somalie, symbolise l'union des cinq parties de la Somalie traditionnelle qui ont été séparées par le partage colonial : l'ex-Somalie italienne et l'ex-Somaliland britannique, de la fusion desquels est née l'actuelle République de Somalie, l'Ogaden éthiopien, le territoire du nord-est du Kenya et la Côte française des Somalis, devenue en 1966 le Territoire français des Afars et des Issas.

Algérie

Le budget pour 1977 met l'accent sur les dépenses d'équipement

De notre correspondant

Alger. — Renforcement de la rigueur dans la gestion, accroissement de la production et de la productivité : tels sont, comme l'an dernier, les deux principaux objectifs de la loi de finances de 1977, année qui termine le deuxième plan quadriennal et prépare le troisième (1978-1981). Elle se caractérise par une certaine austérité pour le budget de fonctionnement et par un fort accroissement du budget d'équipement. Elle comporte quarante-cinq mesures fiscales visant à « adapter le régime fiscal à l'évolution de la situation économique et sociale du pays ».

Le ministre des finances, M. Temmam, a annoncé pour 1976 un excédent de 3 380 millions de dinars (1 dinar = 1,20 F environ), au lieu des 920 millions prévus (905 millions, si l'on se réfère au *Journal officiel* du 31 décembre 1975). Il a précisé que les dépenses atteindraient 27,75 milliards (23,285 milliards l'an dernier), et les recettes 28 milliards. Les crédits de fonctionnement n'augmentent que de 8,3 %, passant de 14,60 à 15,86 milliards, alors que le taux d'inflation admis par M. Temmam est de 12 %. Le budget d'équipement passe de 8,7 milliards en 1976 à 11,9 milliards (+ 37 %), et les crédits accordés aux investissements planifiés des entreprises socialistes sont fixés à 25 milliards (20 milliards en 1976, au lieu des 17,3 prévus). Le montant total des investissements atteindra donc 36,9 milliards, soit 57,84 % du produit intérieur brut, estimé à 63,8 milliards à la fin de l'année écoulée.

Avec la médecine gratuite, les dépenses de caractère éducatif et social représentent près de 60 % du budget de fonctionnement. Le ministère des enseignements primaire et secondaire d r a i n e n t à eux seuls ment supérieur et de la recherche scientifique drainent à eux seuls 3 491 millions, l'ensemble des crédits pour la formation représentant 27,4 % du budget, contre 25,30 % l'an dernier. Les sommes allouées au soutien des prix des produits de consommation courante (pain, sucre, semoule, café, thé, etc.) tombent de 2 188 à 1 311 millions, grâce à la baisse des cours mondiaux et à une récolte exceptionnelle, notamment de céréales : avec 29 millions de quintaux, le record de 1907 a été battu. La dotation du ministère de la défense augmente de 24,2 %, et atteint 1 800 millions ; les crédits d'équipement dans ce secteur ne sont plus publiés depuis plus d'un lustre. Un effort particulier dans le budget d'équipement est consenti en faveur de l'habitat, des travaux publics, du génie civil et des équipements collectifs.

La part de la fiscalité pétrolière dans les recettes de l'Etat revient de 62 % à 59 %, alors que la production est remontée de 45,8 millions de tonnes en 1975 à 50,1 millions de tonnes (y compris le condensat) en 1976 (+ 9 4 %). Celle-ci reste cependant éloignée de l'objectif de 65 millions de tonnes fixé par le IIe Plan pour la fin de 1977. M. Temmam a estimé le service de la dette par rapport aux exportations à 16,5 %, contre 15 % et 8 % les années précédentes. Cela représenterait un remboursement de l'ordre de 3,5 milliards de dinars.

La plus importante des mesures fiscales annoncées vise à soumettre les sociétés nationales à un impôt unique. Cette « *nouvelle philosophie fiscale* », selon l'expression du ministre, sera appliquée progressivement, en commençant par dix sociétés nationales et une entreprise de willaya. Plusieurs mesures d'exonération fiscale ont été prises en faveur des matériels destinés à l'agriculture, à la fabrication des engrais, au « *barrage vert* » (1) et à la route transsaharienne. De même, les émigrés rentrant définitivement de France pourront ramener une voiture et leur matériel professionnel sans payer de droits. En revanche, les taxes sur les boissons alcoolisées (augmentées d'une façon très substantielle) sont, dans certains cas, plus que doublées.

PAUL BALTA.

(1) Opération de reboisement dans le Sud algérien, aux confins sahariens.

AMÉRIQUES

Etats-Unis

Les groupes du Congrès ont désigné leurs leaders

Tandis que le président Ford conserve la plénitude de ses pouvoirs jusqu'à l'expiration officielle de son mandat, fixée par un amendement constitutionnel au 20 janvier à midi, les membres du Congrès, élus le même jour que son successeur, c'est-à-dire le 2 novembre dernier, assument leurs responsabilités dès le 3 janvier, date officielle de la « rentrée » du législatif. C'est ainsi que la Chambre des représentants, avant même de se réunir, s'est déjà dotée d'un « speaker » (président) en la personne d'un vétéran des travées démocrates, M. Thomas O'Neill, député de Boston. Il remplace M. Carl Albert, qui a choisi de se retirer de la vie politique. Elle a également porté M. James Claude Wright, député du Texas, à la présidence du groupe parlementaire démocrate.

Le 4 janvier, c'était au tour du Sénat de renouveler le « leadership » des deux partis (à la Chambre haute, c'est le vice-président des Etats-Unis qui préside *ex officio* aux débats). Deux concurrents étaient en lice pour la direction du groupe démocrate — tous deux réélus à une majorité très confortable en novembre dernier : M. Hubert Humphrey, sénateur du Minnesota, et M. Robert Byrd, sénateur de Virginie occidentale. Au dernier moment, M. Humphrey s'est désisté et M. Byrd a été élu par acclamation.

L'effacement de M. Humphrey peut s'expliquer par des raisons de santé. Bien qu'il se déclare à nouveau « en pleine forme », il n'en a pas moins subi en septembre l'ablation de la vessie, attaquée par le cancer. Son rétablissement, même s'il est plus qu'une rémission, ne lui a pas rendu toutes ses forces.

La personnalité de son heureux rival, M. Byrd, ne manque pas de relief. Cet homme d'apparence distinguée, aux traits fins, n'a appris à fond qu'un seul métier, celui de boucher. Il est vrai qu'il répondait parallèlement à une vocation qui n'a jamais nui aux aspirations d'un homme public dans ces Appalaches longtemps déshéritées et « enclavées » géographiquement à l'écart de l'évolution américaine : c'est un « prédicateur » (preacher) qui s'adresse encore fréquemment le dimanche aux petites communautés sans affiliation religieuse bien définissable, mais d'autant plus avides du message biblique qu'elles sont isolées et complètement dépassées par les grandes sociétés qui exploitent sans scrupule d'humanité ou d'écologie les ressources minérales de l'Etat.

M. Byrd, qui s'est montré au Sénat, où il a été élu pour la première fois en 1958, un politicien plus adroit et affable que dynamique, entend d'ailleurs faire régner dans ce sanctuaire de la démocratie américaine « la moralité chrétienne ». M. Alan Cranston succède à M. Byrd au poste de « whip » (assistant du leader du groupe).

Chez les républicains, l'élection du « leader » a causé une certaine surprise. C'est par une seule voix que le sénateur Baker (Tennessee) l'a emporté sur le favori, le sénateur du Michigan Robert Griffin. M. Baker (gendre d'un défunt « ténor » du groupe républicain, le sénateur de l'Illinois, Everett Dirksen) s'est fait une réputation nationale devant la retransmission télévisée des débats de la commission d'enquête sur le Watergate. M. Griffin siège au Sénat depuis dix ans. Sa défaite imprévue ne révèlera pas ses ressorts secrets avant que soit dessinée la stratégie de la minorité républicaine au Sénat.

A. C.

[La Chambre des représentants élue le 2 novembre 1976 comporte deux cent quatre-vingt-dix démocrates et cent quarante-trois républicains. Il y a quarante-sept nouveaux arrivants parmi les démocrates et vingt chez les républicains. Contrairement à ce qui s'était passé pour le Sénat, les résultats définitifs des élections à la Chambre n'avaient pas été établis aussitôt après le scrutin.]

M. FORD : le premier problème américain est celui de la sécurité nationale.

« *Notre premier problème est un problème de sécurité nationale* », a déclaré le président des Etats-Unis, M. Ford, au magazine américain *Time* (daté du 10 janvier). « *Pendant la dernière décennie, l'Union soviétique a eu un programme constant de renforcement progressif et de modernisation de son potentiel militaire. En même temps, les Etats-Unis ont fait moins attention à leurs forces militaires et ont laissé leur marge sur l'U.R.S.S. se réduire. Au cours des deux dernières années, nous avons pu amorcer un redressement et nous sommes maintenant dans le bon chemin. Cependant, si nous nous remettions dans la même position qu'avant 1974, alors que nous consacrions une part plus faible de notre produit national et de notre budget à la défense, nous nous retrouverions d'ici dix ou cinq ans dans une situation militaire grave.* »

M. Ford se dit aussi inquiet de la prolifération nucléaire et du terrorisme. En réponse à une question, il estime que les « *deux ou trois choses* » qu'il aurait voulu réaliser en politique étrangère avant de quitter la présidence sont l'accord avec l'U.R.S.S. sur la limitation des armes nucléaires (SALT II), la solution des problèmes du Proche-Orient et de la « *controverse* » en Afrique australe.

ASIE

Chine

PÉKIN ET DACCA ONT SIGNÉ LEUR PREMIER ACCORD DE COOPÉRATION

De notre correspondant

Pékin. — Le général Ziaur Rahman, principal dirigeant du Bangladesh, quitte ce mercredi 5 janvier la capitale chinoise pour le sud du pays, après trois jours d'entretiens qui ont abouti à la signature du premier accord de coopération économique et technique entre Pékin et Dacca. Un accord sur le commerce et les paiements a également été conclu.

Le contenu de ces accords n'a pas été révélé, mais on pense que l'aide chinoise sera surtout affectée au développement de l'agriculture bengali. La participation aux conversations, ainsi qu'à la cérémonie de signature, de représentants de l'état-major général de l'A.P.L. conduit d'autre part à s'interroger sur l'instauration éventuelle d'une coopération dans le domaine militaire.

On note toutefois que toutes les précautions ont été prises pour que cette première visite officielle en Chine d'un haut dirigeant du Bangladesh ne puisse fournir à quiconque un motif d'irritation. L'ambassadeur d'U.R.S.S. a pu entendre les discours officiels sans quitter la salle de banquet, et le général Ziaur Rahman a évoqué la tension aux frontières de son pays et « *les privations causées par le détournement des eaux du Gange* » sans que le représentant de l'Inde en prenne ombrage.

Le vice-premier ministre chinois, M. Li Hsien-nien, a salué « *le patriotisme ardent et le courage intrépide* » du gouvernement et du peuple bengalis dans la défense de l'indépendance et de la souveraineté nationale, mais il s'est abstenu de toute allusion à l'affaire des eaux du Gange, qui avait pourtant été expressément mentionnée le 5 octobre devant l'Assemblée générale des Nations unies par l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Chiao Kuan-hua.

La visite du général Ziaur Rahman consacre le rapprochement entre la Chine et le Bangladesh amorcé dès le lendemain de la chute du régime de Mujibur Rahman en 1975, et marqué au printemps 1976 par l'échange d'ambassadeurs entre les deux pays. Il paraît clair néanmoins que Pékin ne veut pas que ce rapprochement s'opère d'une manière qui puisse nuire à la normalisation de ses relations avec les autres pays du sous-continent, et particulièrement avec l'Inde, où l'ambassadeur de Chine a lui aussi repris son poste il y a quatre mois.

ALAIN JACOB.

Philippines

LE PRÉSIDENT MARCOS ANNONCE UN RÉFÉRENDUM SUR L'AUTONOMIE DES PROVINCES DU SUD

Manille (A.P., Reuter). — Le président Marcos a annoncé, le mardi 4 janvier, qu'un référendum aura lieu dans treize provinces du sud des Philippines pour leur permettre de décider si elles veulent faire partie de la région musulmane autonome, dont la création est étudiée depuis l'accord de cessez-le-feu signé le 24 décembre à Tripoli entre un représentant du gouvernement de Manille et les dirigeants du Front de libération Moro (« le Monde » des 25 et 28 décembre).

Cette consultation n'aura lieu qu'après la seconde phase des négociations, qui doivent reprendre à Tripoli le 5 février. Le colonel Kadhafi, qui, tout en offrant asile à certains dirigeants de la rébellion, favorise un arrangement, se rendra en visite à Manille le 7 avril. Un accord définitif pourrait être annoncé à cette occasion.

EUROPE

Union soviétique

M. Corvalan souhaite une action conjointe de la gauche et de la démocratie chrétienne au Chili

Moscou. — M. Corvalan, le secrétaire général du P.C. chilien qui avait été « échangé » le mois dernier contre le contestataire soviétique Vladimir Boukovski, a lancé, mardi 4 janvier à Moscou, un appel pour le renversement de la dictature militaire chilienne et la formation d'un régime « authentiquement représentatif » dans un système de pluralisme politique.

M. Corvalan, qui était accompagné de sa femme, paraissait en très bonne santé. Il a pris la parole au cours d'un meeting organisé en son honneur par les autorités soviétiques dans la salle de gala de l'hôtel Rossia. Les correspondants occidentaux en poste à Moscou avaient été invités à cette manifestation, retransmise en direct par la télévision. Plusieurs membres du bureau politique, dont M. Kirilenko, ont assisté au meeting.

Le secrétaire général du P.C. chilien a évité, dans son discours, d'évoquer les conditions de sa libération, et jamais, bien sûr, le nom de Vladimir Boukovski n'a été prononcé. La discrétion de M. Corvalan tranchait quelque peu avec les propos de M. Kirilenko et ceux d'autres orateurs, qui ont réaffirmé, à maintes reprises, la thèse officielle soviétique selon laquelle Luis Corvalan a été *« arraché de prison grâce au mouvement de solidarité internationale et à l'internationalisme prolétarien »*.

M. Corvalan n'a pas pour autant, dans son discours, répudié l'internationalisme prolétarien (*« Auquel*, a-t-il dit, *nous resterons toujours fidèle »*). Mais il a donné à cette notion un sens beaucoup plus large qu'on ne lui prête en général à Moscou, englobant dans le mouvement de solidarité avec le Chili aussi bien l'U.R.S.S. que les autres pays socialistes, les partis communistes

De notre correspondant

aussi bien que les partis socialistes, sociaux-chrétiens, démocrates-chrétiens, républicains et libéraux, les Eglises et les trois organisations syndicales internationales, aussi bien que certains pays capitalistes.

Les droits de l'opposition

Il a, d'autre part, révélé que *« le parti communiste chilien et l'Unité populaire se prononcent pour l'action conjointe avec le parti démocrate-chrétien et les autres forces démocratiques contre la dictature ». (...) « Nous avons au Chili*, a-t-il ajouté, *des communistes, des socialistes, des radicaux, des démocrates-chrétiens et d'autres courants qui existeront aussi après la dictature de Pinochet. (...) La patrie a besoin de la contribution de toutes ses forces politiques, de tous ses courants spirituels et moraux qui peuvent et doivent aboutir à un jugement unanime sur la nécessité d'éliminer la Junte et de mettre en place un régime largement représentatif et démocratique. (...) La démocratie n'est pas pour nous une question seulement tactique. (...) Nous recherchons et nous rechercherons toujours à chaque étape du processus historique l'entente mutuelle la plus large, l'instauration dans tout l'Etat d'un Etat fondé sur le respect des droits de l'homme. »*

M. Corvalan a précisé que les droits des opposants, à l'exception des fascistes, devraient être garantis. Ce que les fascistes *« ont fait dans notre pays*, a-t-il dit, *commande de les éliminer à jamais de la vie nationale. Nous ne voulons ni vengeance ni chaos, mais nous estimons que les crimes du fascisme ne peuvent rester impunis. Les tueurs et les bourreaux de la DINA (la police), Pinochet et son groupe doivent être châtiés comme ils le méritent. Selon nous, ils doivent être jugés par des tribunaux compétents, garants de l'équité du verdict ».*

M. Corvalan, qui a reçu depuis sa libération plus de trois cent mille lettres et télégrammes de félicitations, mais qui n'avait toujours pas tenu de conférence de presse, cherchait manifestement à rassurer ses hôtes lorsqu'il a affirmé d'une manière qui pourrait paraître gratuite si l'on n'avait en mémoire les critiques de M. Georges Marchais contre son échange avec M. Boukovski : *« Nous ne faisons et nous ne ferons pas de concessions à l'antisoviétisme. »* Le secrétaire général du P.C. chilien a également prononcé un plaidoyer paradoxal en faveur de la dictature du prolétariat, passablement en contradiction avec son évocation d'un futur régime chilien *« largement représentatif et démocratique ». « La dictature du prolétariat*, a-t-il notamment affirmé, *est plus démocratique que n'importe quelle forme de gouvernement bourgeois. (...) La question de son instauration au Chili ne se pose pas actuellement, mais elle se posera nécessairement à un certain moment de son histoire. »*

A propos des Chiliens emprisonnés, ou disparus, M. Corvalan a dit : *« C'est là le chapitre le plus dramatique de la tragédie chilienne. On ne sait rien du sort des disparus ; il est possible que certains d'entre eux soient déjà morts. (...)*

JACQUES AMALRIC.

● *M. Vladimir Boukovski* est arrivé à Londres mardi 4 janvier. Il compte rester une dizaine de jours en Grande-Bretagne où il est l'invité de l'acteur David Markam. Il a rendu hommage à un pays qui est *« gardien des traditions de liberté »*. *(Corresp.)*

La police a perquisitionné au domicile de plusieurs contestataires

Moscou *(A.F.P.)*. — Sur ordre du procureur de Moscou, des perquisitions ont été opérées, mardi 4 janvier, au domicile de trois membres du *« groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki »* : MM. Youri Orlov, président du groupe, Alexandre Guinzbourg et Mme Ludmilla Alexeeva.

Le groupe de surveillance de l'application des accords d'Helsinki a été créé le 12 mai 1976 à l'initiative notamment de M. Orlov. Il s'est fixé comme objectif de *« veiller au respect des articles humanitaires de l'acte final de la conférence d'Helsinki »* en informant l'opinion publique mondiale des *« cas flagrants de violation de ces articles en U.R.S.S. »*.

Plusieurs « dissidents » soviétiques connus font partie de ce *« groupe »* : Mme Elena Bonnaire, femme de l'académicien André Sakharov ; le général Grigorenko, défenseur des Tatares de Crimée, qui avait été interné en 1969 dans un hôpital psychiatrique, et Mme Malva Landa, militante active du « Mouvement pour la défense des droits de l'homme en U.R.S.S. », dont l'appartement avait été détruit par un incendie le 18 décembre, le jour de la libération de M. Boukovski.

L'agence Tass, qui a confirmé rapidement ces perquisitions, affirme que ces dissidents étaient en possession de devises étrangères, ce qui est illégal, et que du *« matériel »* trouvé sur les lieux prouve le *« lien direct »* de ces trois personnes avec *« l'organisation antisoviétique N.T.S., dirigée par les services secrets de certains pays occidentaux »*. Cette organisation est également accusée par Tass d'être composée d'émigrés russes et d'avoir essayé de recruter des agents en U.R.S.S., selon elle, *« des renégats, parasites et autres canailles, sans emploi »*. L'agence ajoute que MM. Orlov et Guinzbourg sont précisément *« des gens sans emploi, vivant de revenus ne provenant pas de leur travail et menant une activité contraire aux lois soviétiques »*.

M. Youri Orlov, âgé d'une quarantaine d'années, physicien, avait perdu son emploi en 1973 après qu'il eut soutenu l'académicien Andrei Sakharov. En décembre, les domiciles de cinq membres ukrainiens du groupe avaient été perquisitionnés. M. Sakharov avait alors affirmé que les auteurs de la perquisition avaient intentionnellement apporté des armes et des devises étrangères aux domiciles de ces cinq personnes.

Mme Ludmila Alexeeva a démenti mardi soir par téléphone que les enquêteurs aient trouvé à son domicile, comme l'a annoncé l'agence Tass, des devises étrangères et des documents prouvant des liens directs avec l'organisation N.T.S. Elle a indiqué que, contrairement à ce qu'écrit Tass, la police a opéré cinq perquisitions et non trois. Elle a précisé, en effet, que les domiciles de Mme Ludmila Guinzbourg, mère d'Alexandre, et de Mme Lidia Voronina ont également été perquisitionnés. Elle a indiqué que les perquisitions avaient duré plus de dix heures et que Tass avait annoncé leur résultat avant même qu'elles ne soient terminées.

(1) Il s'agit du mouvement Soyouz Narodny Troudovoï — Union populaire du travail, — qui a son siège à Francfort (R.F.A.).

Le gouvernement modifie les prix de certains articles et services

De notre correspondant

Moscou. — Le comité d'Etat des prix a annoncé, mardi soir 4 janvier, une modification des prix de certains articles et services en Union soviétique. Il y a aussi bien des augmentations que des baisses. Dans la mesure où l'information publiée est extrêmement détaillée en ce qui concerne les baisses, mais extrêmement sommaire en ce qui concerne les augmentations, il est impossible d'évaluer avec précision la portée de ces changements. Il est fort peu probable toutefois qu'ils soient bénéfiques aux consommateurs.

La liste des produits dont les prix doivent baisser à partir de ce 5 janvier comprend certains vêtements tricotés (12 %), le linge de corps en acétate (10 %), certains bas (25 %), certaines bottes pour femmes (10 %), les réfrigérateurs d'une capacité jusqu'à 120 litres (12 %), les aspirateurs (15 %), les magnétophones de certaines marques (20 %), les bandes magnétiques (23 %), certains rasoirs électriques (20 %), certains postes de télévision en noir et blanc (17 %), certains électrophones et certains postes de radio (5 %), les stylos à bille et à plume (5 %), les accordéons (5 %), les médicaments (5 %).

Cette liste, qui est exhaustive, ne comprend, dans la plupart des cas que certains modèles précis, dont, selon une interview du président du comité d'Etat des prix, *« des stocks suffisants ont été constitués »*. Vu le rapport de l'offre et de la demande en U.R.S.S. cette remarque paraît indiquer que la plupart des produits qui font l'objet d'une baisse ne sont pas très recherchés par les consommateurs soit en raison de leur qualité médiocre, soit parce qu'ils ont été remplacés par des produits meilleurs mais bien plus chers.

Les produits qui font l'objet d'une augmentation ne sont pas énumérés avec beaucoup de précision et aucun pourcentage n'est donné. Sont mentionnés : les tapis, les soieries, les articles en cristal, les livres (à l'exception des livres d'enfants, des manuels scolaires et des ouvrages de propagande politique). On annonce, à partir du 1er avril, une augmentation des tarifs des taxis, des transports maritime et aérien (l'avion ne constitue pas dans un pays aussi grand que l'Union soviétique un moyen de transport luxueux). Dans son interview, le président du comité d'Etat des prix fait allusion à l'augmentation de certains autres services, mais ne parle que des tarifs des ateliers de couture.

Il semble bien en tout cas que la liste des articles et des services qui sont ou seront à brève échéance augmentés ne soit pas complète. Cette liste ne mentionne pas en effet les voitures, dont pourtant, affirme-t-on de source officieuse, l'augmentation de prix serait acquise, ni de l'essence. Certains prix de produits importés soit d'Occident, soit des pays socialistes, seraient d'autre part augmentés. Le président du comité d'Etat des prix confirme indirectement cette rumeur en citant parmi les produits dont les prix ne changent pas *« les chaussures de production soviétique »*. — J. A.

Espagne

LES RÉSULTATS OFFICIELS DU RÉFÉRENDUM DU 15 DÉCEMBRE 1976

Voici les résultats définitifs et officiels du référendum du 15 décembre sur le projet de réforme politique, publiés à Madrid le mardi 4 janvier :

Inscrits	22 644 290
Votants	17 599 562
Oui	16 573 180
Non	450 102
Blancs	523 457
Nuls	52 823

● *Dans un communiqué publié à Alger, le M.P.A.I.A.C.* (Mouvement populaire pour l'autodétermination et l'indépendance de l'archipel canarien) annonce qu'une bombe à retardement a explosé lundi soir 3 janvier dans les locaux de la South African Airways à Las Palmas, dans l'île de Grande-Canarie. Selon le mouvement, cet attentat marque la fin de la trêve observée à l'occasion des fêtes de fin d'année. Il a été commis en témoignage de solidarité avec les mouvements de libération en lutte contre le régime de Pretoria. Le M.P.A.I.A.C. estime qu'en permettant aux avions sud-africains de faire escale aux Canaries, le gouvernement espagnol fait échec au boycott préconisé par l'O.U.A. à l'égard de l'Afrique du Sud. — *(Corresp.)*

DIPLOMATIE

M. DE GUIRINGAUD IRA A BERLIN-OUEST LE 20 JANVIER

M. de Guiringaud se rendra en visite officielle à Berlin-Ouest le 20 janvier.

C'est la première fois qu'un ministre français des affaires étrangères ira en visite officielle dans l'ancienne capitale allemande, toujours officiellement sous régime d'occupation.

Cependant, deux ministres des affaires étrangères français sont déjà allés à Berlin pour des réunions internationales : M. Bidault, pour la conférence des Quatre, en 1954, et M. Maurice Schumann, pour la signature de l'accord quadripartite le 3 juin 1972.

Aucun ministre des affaires étrangères français n'est allé non plus dans la partie est de la ville, capitale de la R.D.A., mais c'est une éventualité qui ne peut plus être exclue, M. Fischer, ministre des affaires étrangères de la République démocratique allemande ayant été reçu à Paris en janvier 1976 par son collègue français, alors M. Sauvagnargues, qui avait accepté de lui rendre sa visite.

A TRAVERS LE MONDE

Pologne

● UN GROUPE DE VINGT-HUIT PROFESSEURS DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, en Pologne, demande la création d'une commission parlementaire pour faire la lumière sur les évènements du 25 juin — manifestations ouvrières après la hausse des prix — et la répression qui suivit. Le groupe s'inquiète de l'*« absence d'informations honnêtes »* à ce propos, rend hommage à l'Eglise catholique et demande que la conclusion de l'enquête soit portée à la connaissance du public. D'autre part, le « comité de défense des ouvriers victimes de la répression » indique que *« la terreur et l'illégalité règnent toujours à Radom et risquent de faire tache d'huile dans tout le pays, si tous les actes de violation de la légalité ne sont pas punis »*. — *A.F.P.)*

Portugal

● LA DEMISSION PRESENTEE le lundi 3 janvier par M. Walter Rosa, ministre portugais de l'industrie, et acceptée par le premier ministre, M. Mario Soares, fait suite à l'arrestation de son fils, M. Joao Silva Rosa, vingt-sept ans, commerçant, accusé d'avoir commis deux agressions à main armée contre des banques des environs de Lisbonne les 16 et 23 décembre, rapportent les quotidiens *O Seculo* et *O Dia*. Le fils du ministre avait été arrêté le 1er janvier. Le communiqué annonçant la démission de M. Walter Rosa souligne *« le haut degré de dignité »* dont le ministre a fait preuve en présentant sa démission. M. Antonio Sousa Gomes, ministre du plan et de la coordination économique, assumera temporairement les fonctions de ministre de l'industrie. — *(A.F.P.)*

République Sud-Africaine

● SIX PERSONNES ONT TROUVE LA MORT le 3 janvier au cours d'affrontements tribaux qui, au Natal, ont fait quatre-vingt-huit victimes depuis Noël, annonce la police de Durban. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● L'AGENCE C.T.K. CONFIRME officiellement, mardi après-midi, l'arrestation de M. Joseph Grohman, rédacteur en chef de la maison d'édition de la littérature technique (S.N.T.L.) à Prague, soupçonné *« d'intelligence au profit de services d'espionnage occidentaux »* (*le Monde* du 4 janvier). Elle précise que M. Grohman — ancien vice-ministre de la culture et président de la commission tchécoslovaque pour la coopération avec l'Unesco, — âgé de cinquante-six ans, a été arrêté à son retour de Paris le 21 octobre. — *(A.F.P.)*

Uruguay

● UN APPEL en faveur de quatorze réfugiés uruguayens enlevés en Argentine l'été dernier, et dont la presse de Montevideo a, le 29 octobre, annoncé l'arrestation en Uruguay, vient d'être adressé au président Aparicio Mendez par une trentaine de personnalités françaises, parmi lesquelles MM. Jean-Louis Barrault, Alfred Kastler et Claude Bourdet, et Mme Madeleine Renaud. Elles demandent que les quatorze détenus soient remis au haut commissariat aux Nations unies pour les réfugiés, et que soient présentés à la presse cinquante autres Uruguayens dont les autorités ont annoncé l'arrestation.

ENQUÊTE

Armes en tous genres

III. — Des négociants très spéciaux

par MAURICE DENUZIÈRE

Dans le commerce des armes, la seule monnaie d'échange est le dollar ; les négociants ou les trafiquants s'assurent toujours de la solvabilité de leurs clients avant de signer un contrat. Ce commerce très lucratif ne va pas sans aléas et sans dangers (« le Monde » des 4 et 5 janvier 1977).

Au printemps 1973, un certain El Gemayel — il ne s'agit pas du leader des Phalanges ni d'un de ses fils — rendit visite à un marchand d'armes auvergnat, dont le bureau parisien se cache dans une arrière-cour, près de la rue *La Boétie*. Le Libanais disposait de fonds appréciables et désirait acquérir pour les phalangistes des roquettes, des fusils, des mortiers, des bazookas, des mitrailleuses et quelques canons. Le négociant, qui venait de perdre sa licence (n° 24.932), par la faute d'un associé, titré mais imprudent, engagé dans une affaire de fourniture d'uranium qui avait mal tourné, éconduisit le Libanais, qui s'en fut à d'autres adresses chercher son arsenal.

Cette prise de contact démontre en tout cas qu'on se préparait déjà, il y a trois ans, au Liban, à la guerre civile qui a presque anéanti ce malheureux pays.

Au dire des marchands d'armes, le conflit qui s'y est déroulé n'a pas été pour eux une affaire vraiment juteuse. Les Palestiniens, ce n'est un secret pour personne, sont approvisionnés par les Tchèques, les Bulgares et les Hongrois, avec la bénédiction soviétique. Ils payent en dollars — comme tout le monde — les armes qu'ils achètent avec l'argent offert par M. Khadafi, quelques émirs du pétrole qui croient ainsi pouvoir contracter une assurance sur l'avenir, et par des frères arabes plus affectueux que les Syriens. Naturellement, ceux qui jouent les intermédiaires entre consommateurs et fournisseurs prélèvent au passage leur « petite commission », mais les trafiquants français sont absents du circuit.

En effet, à cause des agissements de quelques-uns d'entre eux pendant la guerre d'Algérie, les Palestiniens ne leur font plus grande confiance. A cette époque, quelques marchands « patriotes » qui vendaient des armes au F.L.N. ne manquaient pas, la cargaison embarquée et l'argent empoché, de prévenir le groupe « Action » du SDECE, qui faisait sauter bateau et arsenal. « *Ainsi*, m'a fait observer un de ces commerçants, *nous concourions à affaiblir la rébellion, en lui prenant de l'argent, sans lui donner d'armes...* »

Les transports d'armes destinées aux Palestiniens s'effectuaient par bateaux, via Chypre, dit-on. Les traversées n'étaient pas sans aléas, la marine israélienne se montrant d'une curiosité agressive et d'une partialité sans équivoque. C'est ainsi que des cargaisons attendues par les Palestiniens ont échoué parfois chez les phalangistes... Ces derniers n'ont manqué cependant ni de matériel ni de munitions. Israël les tient en sympathie suffisante pour que les armes américaines, aimablement offertes par la diaspora libanaise, transitent aisément à travers une frontière d'une perméabilité organisée.

Les groupes chrétiens ont néanmoins acquis au Maroc, entre octobre 1975 et février 1976, des armes allemandes et américaines un peu démodées, mitraillettes, mitrailleuses, mortiers, roquettes, etc. Ils se sont adressés, pour les obtenir, à un trafiquant allemand connu, Gunther Leinhauser, dont la femme, Marlène, tient un commerce de librairie dans la banlieue de Sarrebruck. Ce trafiquant avait bien besoin de conclure une bonne affaire depuis que son bateau, *le Claudia*, qui transportait depuis la Libye une cargaison de 95 tonnes d'armes pour l'IRA, avait été intercepté, en mars 1973, par la marine irlandaise, prévenue par l'Intelligence Service, qui, depuis Gibraltar, faisait suivre le cargo par un sous-marin nucléaire de la Royal Navy.

Ce fut une bonne prise, puisque les Irlandais trouvèrent à bord du *Claudia*, en plus des armes, un des chefs de l'IRA, Joe Cahill, qui fut arrêté. Les gens de l'IRA soupçonnèrent Leinhauser d'avoir lui-même livré son bateau aux services britanniques, ce qui mit le trafiquant en grand danger

La fourniture d'armes aux phalangistes ne connut pas les mêmes aléas. Contacté par deux Libanais vivant à Paris et amis des Syriens, qui travaillent habituellement avec OMNIPOL, l'organisme de vente d'armes tchèque, Leinhauser sut que l'armée marocaine vendait des armes réformées. Il trouva à Hambourg, un cargo, le *Seagull*, que l'on fit immatriculer à Famagouste (Chypre), et dont le capitaine, M. Herbert Bissa toucha une forte honnête rémunération, accepta de transporter, de Kenitra à Beyrouth, les matériels achetés pour les phalangistes. Officiellement les armes étaient destinées à la Somalie, ce qui donnait bonne conscience aux autorités marocaines, dont la naïveté ne manque pas d'étonner.

En novembre 1975, le *Seagull*, chargé par des militaires marocains de 1 150 tonnes d'armes, effectua une première traversée, puis une seconde en janvier 1976 avec 1 000 tonnes d'armes et une troisième en février avec 950 tonnes d'armes. Cette dernière se termina moins bien que les précédentes : le port de Beyrouth étant devenu inabordable, le bateau dut être déchargé dans un petit port d'accès difficile et subit des avaries. Il a dû être réparé à Famagouste.

Des circuits compliqués

Ces opérations illustrent les premières règles du trafic : le morcellement des responsabilités et la complication des circuits. Les Libanais acheteurs habitent Paris, l'organisateur est allemand, le bateau est immatriculé à Chypre, les armes chargées au Maroc sont allemandes ou américaines, leur destination officielle est la Somalie, et tous les paiements s'effectuent à Genève, par l'intermédiaire des banques suisses !

De telles constructions supposent, de la part des marchands, une bonne connaissance des stocks d'armes disponibles, des introductions chez les fabricants, quand leurs clients exigent du matériel neuf, et des relations. C'est pourquoi ceux qui se livrent à ce métier ne sont pas des aventuriers ordinaires. Il leur faut au moins autant de subtilité psychologique et de connaissances politiques que de compétence en matière d'armements. Ils se recrutent parmi les anciens militaires, certes, comme le célèbre major Robert Turp ou le group-captain Jeffrey Edwards, deux Anglais qui ont fourni des armes aussi bien aux rebelles africains qu'aux Arabes, mais aussi parmi les anciens des services secrets ou de la police.

Un des négociants français les plus actifs fut "un des « James Bond » du SDECE, à l'époque où le service « Action » était redouté du K.G.B. et autres réseaux d'espionnage, et l'on compte au nombre des retraités l'ex-commissaire Paul Favier, qui, aujourd'hui, nous a-t-il affirmé lui-même, « *ne travaille plus qu'avec les directeurs de musées amateurs d'armes anciennes* ». On trouve aussi, dans cette profession, des hommes d'affaires comme Georges Starkman, retiré au Portugal depuis l'affaire des faux Strartron (voir *le Monde* du 25 décembre 1976), des anciens de l'O.A.S., un ancien barman, un ancien chef de service de Michelin, Auvergnat futé, qui se fit, dit-il, un devoir, pendant toute sa carrière, de ne pas vendre en même temps aux parties opposées et, « *en tout cas, jamais aux ennemis de la France* ».

La plupart de ces hommes affirment que leur profession est sans danger, si l'on se conduit honnêtement avec client et fournisseur. « *Dans notre métier*, m'a dit l'un d'eux, *il faut être correct en affaires, payer quand on doit payer, ne pas mélanger « renseignement » et « commerce », connaître suffisamment les armes pour ne pas se faire refiler des rossignols. Il faut aussi être au courant des combines : par exemple qu'une fabrique française peut produire sous chaque numéro d'immatriculation deux pistolets, ce qui permet de disposer des « bis » pour des ventes non officielles. Il faut savoir quels sont les territoires réservés à des gens puissants, à un ancien homme de confiance du général de Gaulle, par exemple, qui a des intérêts en Afrique... et qui sait les défendre ; apprécier les commissions qu'il convient de proposer aux uns et aux autres, savoir aussi, à l'occasion, servir son gouvernement quand il veut faire parvenir par des circuits officieux des armes à ceux qu'il entend soutenir dans un conflit... J'ai ainsi personnellement organisé les livraisons d'armes au Biafra à la demande des autorités françaises...* »

Peut-être faut-il avoir aussi quelques ouvertures à l'Est, où l'on ne se montre pas plus regardant, quant aux procédés, que dans le monde capitaliste. Si les Hongrois fabriquent de faux pistolets belges, ce qui est bien commode quand on veut aider des groupes révolutionnaires sans se dévoiler, les Tchèques, avec OMNIPOL, se montrent d'excellents fabricants d'armes et de redoutables commerçants. Quant à la société bulgare Sintex, elle a fourni au gouvernement de M. Pinochet, en chars russes T 54 et T 55, pour 674 750 dollars (contrat 1199 K/S/S du 11 janvier 1975).

De l'avis de tous ceux qui travaillent avec eux, ils n'ont pas l'outrecuidance de mettre en doute la sincérité des « *end-use* » qu'on leur présente, même si les services de renseignements soviétiques savent que les fusils Kalachnikov A 47, qu'on achète à Prague, pour tel pays ami, s'en iront en Afrique du Sud ou en Rhodésie où ils serviront, aux mains de commandos anticommunistes expérimentés, à tirer sur des maquisards opposants, ceux-ci disposant d'ailleurs des mêmes armes !

OMNIPOL a su parfaitement adapter ses productions aux besoins du marché. « *Ainsi*, m'a expliqué un trafiquant, *il ne faut pas confier aux Africains des fusils automatiques trop sophistiqués. Ces armes sont chères et les Noirs les utilisent mal, tirant au jugé des séries de vingt coups. On préfère leur fournir de vieux Mauser allemands, robustes, et qu'il faut réarmer après chaque tir. OMNIPOL s'est donc mis à fabriquer des Mauser démodés et j'ai vu, de mes propres yeux, de braves armuriers tchèques graver sur les culasses de vieux Mauser tout neufs des croix gammées afin qu'ils passent pour surplus de la dernière guerre !* »

De la même façon que les Bulgares ont livré, en 1975, des tanks à la junte chilienne et des bazookas aux phalangistes libanais, OMNIPOL vend à qui payer et présenter un « *end-use* » satisfaisant. Il arrive que les mêmes armes soient vendues par l'entreprise tchèque à deux partis opposés engagés dans un sanglant conflit.

Ancien colonel de la R.A.F., héros polonais de la bataille d'Angleterre, M. Johnny Zumbach, qui, pendant la guerre du Biafra, allait chercher à Prague les armes destinées aux Biafrais, nous a raconté que, dans le même temps où des militaires tchèques chargeaient son DC 4 d'armes et de munitions, d'autres militaires tchèques embarquaient, à bord d'un Super-Constellation envoyé par le gouvernement de Lagos, les mêmes armes et les mêmes munitions ! Les adversaires s'entretuaient ainsi avec des fusils identiques et, un stock de munitions abandonné par les uns, pouvait toujours servir aux autres...

M. Zumbach, qui a fort bien conté ses souvenirs de pilote-contrebandier dans *Mister Brown*, un livre paru en 1973 chez Robert Laffont, appartient à cette race d'aviateurs intrépides, à l'affût de raids hasardeux, hors de la routine des lignes commerciales. Les marchands d'armes fournissent à de tels hommes l'occasion de prestations rentables : « *Un DC-8 cargo*, dit M. Zumbach, *peut emporter 25 tonnes de matériel de guerre : un mortier de 80 millimètres pèse 80 kilos, un mortier lourd de 120 millimètres pèse 200 kilos, une caisse de mille cartouches 28 kilos. C'est dire qu'avec un avion dont le plancher a été renforcé on peut faire du bon travail. J'ai moi-même transporté au Biafra un canon de 88 pesant 3 tonnes. Hélas ! il n'y avait que quinze obus...* »

Quant à ses rotations entre Prague et l'Afrique, Johnny (qui se consacre maintenant à des activités moins dangereuses) peut les évoquer librement. « *A Prague, les avions venant chercher des armes doivent se présenter de nuit car ils ont à utiliser l'aérodrome civil international. Ils doivent aussi repartir avant le jour car leurs immatriculations risqueraient parfois d'étonner les voyageurs des lignes commerciales. Les autorités militaires tchèques indiquent aux appareils venant chercher des armes des couloirs aériens réservés et des codes spéciaux pour les liaisons radio. Les chargements sont effectués par des militaires, et les caisses portent des inscriptions anodines du genre « machines agricoles », ou « pièces détachées de tracteurs »... C'est au choix du client ! On ne pose pas de questions sur la véritable destination des armes. Les Tchèques ont un « end-use » et les dollars, ça leur suffit. Si, par hasard, l'avion était retrouvé en un lieu inattendu par rapport à sa destination officielle, ils crieraient qu'ils ont été trompés... et peut-être trouveraient-ils des gens pour les croire !* »

Des aventuriers et des princes

Il est intéressant de constater comment circulent, dans le petit monde des trafiquants d'armes, les informations... professionnelles. Ainsi, il y a quelques jours, à Londres, on disait que l'attente était de plusieurs mois pour l'excellent fusil automatique léger (FAL) que fabriquent les Belges, tandis qu'on pouvait, en revanche, avoir des Lee-Enfield à 10 dollars et des fusils de chasse hongrois tirant de la chevrotine — et bons pour les maquisards inexpérimentés — pour moins de 250 francs.

Un autre trafiquant, rentrant de Tripoli, affirmait que les cargos chargés d'armes « *faisaient la queue devant le port libyen en attendant d'être déchargés* », et il ajoutait : « *Je me demande ce que Kadhafi va faire de tout ça. J'ai compté qu'il y avait déjà dans son pays cinq fusils au moins par habitant... y compris les femmes et les enfants !* »... Tout dernièrement, courait le bruit dans le milieu des marchands que le colonel Kadhafi cherchait encore soixante mille fusils M-16 américains...

Il arrive aussi que l'on rencontre du beau monde dans le milieu des marchands d'armes. C'est ainsi que la profession peut s'enorgueillir de compter dans ses rangs deux princes de Bourbon, qui sont d'ailleurs en procès. L'un, Michel de Bourbon-Parme, contestant à l'autre, Michel de Bourbon de Ipanema-Moreira, le droit de porter un titre qu'il ne détiendrait qu'après son adoption par le frère du comte de Barcelone. Ce prince contesté, titulaire d'une licence de vendeur d'armes depuis 1960, est un ancien parachutiste. Il vend des tanks, des hélicoptères et des automitrailleuses construites en France et a, ces derniers mois, livré 80 tonnes d'armes aux Libanais (1).

L'autre prince, Michel de Bourbon-Parme, dont l'authenticité du titre n'est pas mise en cause par son « cousin », fut l'associé d'un trafiquant d'armes auquel il apporta quelques bonnes affaires du fait des relations qu'entretient une de ses amies, qui n'est autre que la princesse Maria-Pia d'Italie, avec les souverains iraniens. En 1969, le prince faillit réussir une belle opération : la vente à Israël d'un lot de plusieurs tonnes d'uranium U 238 naturel. Par l'intermédiaire d'une compagnie de gestion et de promotion dont le siège est à Genève, les Canadiens devaient fournir à l'Italie 280 tonnes d'uranium nécessaires au fonctionnement de centrales nucléaires. Une partie de cet uranium aurait été discrètement reéxporté vers Israël.

Il fallait évidemment qu'au plus haut niveau, en Italie, des gens fassent preuve de compréhension. Tout avait été organisé afin qu'il en soit ainsi, mais l'affaire échoua pour des raisons peu claires. Au terme de cet échec, les Egyptiens apprirent par une indiscrétion ce qui avait failli se passer. Ils en déduisirent qu'Israël détenait bel et bien la bombe atomique et du coup, dit-on, commencèrent à se montrer plus circonspects...

Ce milieu compte aussi ses escrocs. Ceux-ci finissent souvent de manière tragique. Ce fut le cas, paraît-il, du trafiquant libanais Antoine Camoun, qui disparut à Paris sans laisser de traces parce qu'il avait négligé de reverser une commission à un partenaire. D'autre, plus chanceux, survivent, comme M. G. S., dont on dit depuis dix ans que « *s'il continue il ne finira pas ses jours dans son lit !* ».

Bien qu'il ait eu des ennuis avec le fisc et la douane, il n'en continue pas moins, depuis un pays ensoleillé auquel il fournit autrefois des hélicoptères américains pour mener une guerre coloniale, à « monter des coups » fort rentables.

Ayant été contacté par un client qui tenait à acquérir une dizaine d'engins Skot (automitrailleuse tchèque aux performances étonnantes), il affirma pouvoir les obtenir au prix de 300 000 dollars l'unité. M. G. S. demanda, comme c'est la règle, le dépôt dans une banque d'un crédit de 1 million de dollars, annonçant les premières livraisons dans un délai de quatre mois. En fait, les Tchèques ne vendent pas leurs Skot comme ils vendent leurs pistolets modèle 61, calibre 7,65, ou leur fusil-mitrailleur modèle 58 P, calibre 7,62. M. G. S. ne put donc décrocher la commande, mais, par contre, avec la complicité de son banquier, il fit « travailler », pendant quatre mois, le million de dollars déposé par l'acheteur... Au bout du compte, celui-ci récupéra sa mise... mais pas les intérêts empochés par le marchand d'armes !

Ainsi que nous le confiait un professionnel qui préfère maintenant à l'ambiance des palaces internationaux la quiétude de la campagne auvergnate et, aux bars à musique douce, l'air vivifiant d'une cime... d'où l'on peut voir arriver les visiteurs de tous côtés : « Croyez-moi, le secret du métier, c'est de savoir se retirer au bon moment... avant qu'un changement de régime politique nous contraigne à dépenser beaucoup d'argent pour nous faire de nouvelles relations... »

(1) *Paris-Match*, n° 1428, 9 octobre 1976.

Prochain article :

MÉCOMPTES A NUMÉROS

PRESSE

L'ACCIDENT MORTEL DE CHANTILLY

Le froid, ennemi du pur-sang

Au regard du cavalier que les coups de semonce du destin ont ébranlé et rendu prudent, la chûte mortelle dont a été victime M. Amaury, dimanche 2 janvier, en forêt de Chantilly sur le hongre de neuf ans Chouan d'Ive, *paraît avoir pour origine — comment l'en critiquer — une imprudence.*

Si instruit et expérimenté soit-on, et tel était le cavalier Emilien Amaury, disciple du colonel Jousseaume, son dieu, on ne s'aventure pas seul en extérieur à cheval, surtout en cette saison où, au sortir de la bonne chaleur du box, l'animal réagit au froid comme à une piqûre hypodermique bien corsée. Sauf pour les vieux routiers, que leur cuir met à l'abri de tous les frissons, le froid, en particulier chez le pur-sang si frileux, peut être source de graves désagréments. Non pas qu'il nuise à la bonne santé du cheval. Mais il le tourmente, il le pince au plus sensible de son être, l'arrière-main, siège de toutes les défenses et aussi de toutes les accélérations. Une ligne droite se présente ? Feu des quatre fers, adieu...

Ceci, bien entendu, au pire cas. Mais précisément, en forêt de Chantilly, dimanche, sur la piste des Lions où les bolides de l'hippodrome se livrent à des sprints fulgurants, le pire s'est produit.

La veille pourtant, samedi, M. Amaury avait monté Chouan d'Ive *apparemment sans incident. Mais le lendemain, à l'heure où les étoiles s'éteignent, le cheval en croquant son avoine multiplia les signes de nervosité. Son lad attitré, dont la conscience professionnelle ici est à louer, décida alors de le détendre en forêt avant de le confier à son cavalier-propriétaire. Ce canter lui ouvrit les poumons sans calmer la soif d'espace inextinguible de ce grand buveur d'air. Une question se pose. M. Amaury, selon certains témoins, avait été, avant de se fracasser la tête au pied d'un arbre, une première fois désarçonné, autrement dit gratifié de secousses fort incivilès.*

Une prise de sang et des prélèvements biologiques ont été effectués sur l'animal. Mais, en réalité, il faudrait savoir, et on ne le saura jamais sans doute, ce qui a pu se passer dans sa caboche. L'instabilité psychique de la plus belle conquête de l'homme restera pour longtemps encore une énigme.

ROLAND MERLIN.

Le Livre demande le rapatriement des travaux réalisés à l'étranger

Quelque trois cents délégués du Syndicat du Livre C.G.T. (section labeur) étaient réunis, le mardi 4 janvier, à la Bourse du travail, à la suite de l'évacuation par la police de l'imprimerie Hélio-Cachan.

M. Roger Bureau, secrétaire général du comité intersyndical du Livre, puis M. Henri Krasucki, secrétaire de la C.G.T., ont longuement expliqué la position de la Fédération des travailleurs du Livre par rapport à cette affaire. Ils ont souligné que la mort d'Emilien Amaury constituait un élément nouveau.

Une grève de vingt-quatre heures, empêchant la parution des quotidiens, n'aurait pas, selon M. Krasucki, été comprise de l'opinion publique, d'autant que les problèmes des ouvriers de la presse ne sont pas exactement les mêmes que ceux de l'imprimerie de labeur.

Au terme de la réunion, le communiqué du comité intersyndical déclare notamment : « *Ce n'est pas la violence policière qui résoudra le problème de l'emploi. Hélio-Cachan doit vivre et fournir du travail à son personnel. Des nouvelles et nombreuses menaces sur l'emploi pèsent dans la plupart des entreprises de l'imprimerie. Soixante pour cent des travaux d'expression française sont confectionnés à l'étranger, tandis que les grandes imprimeries de labeur dont la France a besoin sont en difficulté, et que de nombreuses imprimeries petites et moyennes disparaissent.*

» *Cette situation est aberrante. Elle ne doit pas durer. Le gouvernement et les grandes sociétés d'édition ont les moyens de rapatrier les travaux et ainsi de maintenir l'emploi et le potentiel de l'imprimerie française. C'est pour alerter l'opinion que les travailleurs du Livre, avec leur intersyndicale C.G.T., déploient les initiatives, les manifestations et les actions. Le premier ministre a dû reconnaître la réalité de ces problèmes d'intérêt national. Il faut maintenant qu'il en tire les conclusions pratiques.* »

La sixième réunion entre une délégation du Syndicat du Livre C.G.T. et M. Jean Mottin, désigné comme médiateur par le gouvernement dans le conflit du *Parisien libéré*, aura lieu comme prévu le jeudi 6 janvier au Conseil d'Etat, indique-t-on au Syndicat du Livre.

M. Mottin a confirmé mardi en fin d'après-midi à des responsables du Syndicat son intention de poursuivre les discussions engagées avant le décès de M. Amaury.

● *Le non-lieu pour les écoutes du « Canard enchaîné ».* — Plusieurs syndicats de journalistes ont fait part de leur « *étonnement* » après le non-lieu prononcé par M. Hubert Pinsseau dans l'affaire dite des « *écoutes du* Canard enchaîné » (*le Monde* des 5 et 6 janvier). Le Syndicat national des journalistes (S.N.J.) indique que « *le refus jurisprudentiel d'appliquer aux journalistes les textes sur la vie privée et les lacunes législatives sur la protection des sources d'information* » font « *du journaliste une victime ou un auxiliaire involontaire de la répression* ».

De son côté, la Fédération des travailleurs de l'information, de l'audiovisuel et de l'action culturelle (F.T.I.A.A.C.- C.F.D.T.) et le Syndicat des journalistes français (S.J.F.-C.F.D.T.) observent que les attendus de M. Pinsseau relatifs à la vie privée des journalistes représentent une « *étrange conception de la protection due aux citoyens* ».

M. JEAN-CHARLES LIGNEL ACQUIERT 40 % DU CAPITAL DU GROUPE « EXPANSION »

Le conseil d'administration du groupe Expansion (éditeur de *l'Expansion, la Lettre de l'Expansion, Lire*), réuni le 4 janvier, a nommé M. Jean-Charles Lignel vice-président délégué.

M. Jean-Louis Servan-Schreiber, P.-D.G. du groupe, vient en effet de céder à M. Lignel 40 % du capital de la société, ce qui donne la nouvelle répartition suivante : M. Jean-Louis Servan-Schreiber, président-directeur général, 52 % ; M. Jean-Charles Lignel, vice-président délégué, 40 % ; M. Jean Boissonnat, vice-président, rédacteur en chef de *l'Expansion*, 5 % ; et M. Hubert Ziesenis, directeur général, 3 %.

M. Jean-Charles Lignel, qui est le gendre de M. Edgard Pisani, ancien ministre, était devenu en 1968 membre du comité de direction du *Progrès* de Lyon, en 1970, administrateur de l'Agence Aigles, puis, en 1971, président-directeur général et administrateur de Lignel Investissements S.A., société possédant 48,8 % des actions de la société Delaroche, éditrice du *Progrès* de Lyon.

POLITIQUE

DEVANT LES ASSOCIATIONS DE PRESSE

M. Brejnev viendra en France en juin ou juillet

annonce le président de la République

Le président de la République a reçu mardi 4 janvier les vœux des associations de presse. Contrairement à l'usage, aucune allocution n'a été prononcée. Le chef de l'Etat, entraînant ses invités auprès d'un buffet, s'est simplement entretenu avec eux.

Au cours de la conversation, il a notamment précisé que M. Brejnev viendrait en visite en France à la fin du premier semestre 1977, « sans doute en juin ou juillet », *a-t-il dit.* « Le calendrier précis de cette visite est en préparation. »

M. Giscard d'Estaing a indiqué qu'il n'avait pas l'intention de faire d'autres visites officielles à l'étranger que celles qui sont jusqu'ici prévues, en Arabie Saoudite et au Mali.

« *C'est tout ce que je prévois,* a-t-il dit. *Aussi longtemps que le redressement de l'économie ne sera pas constaté.* » Cependant, le président de la République fera des visites de travail. Il a indiqué que le « *sommet* » des pays industrialisés, dont il a proposé la réunion, se réunirait sans doute en avril et « *peut-être en Grande-Bretagne* ». Mais rien n'est encore précisé. M. Giscard d'Estaing pense aussi que se tiendra à Rome une célébration du vingtième anniversaire de la signature du traité du Marché commun.

En réponse à une question, M. Giscard d'Estaing a d'autre part indiqué qu'il prendrait un contact personnel avec M. Carter « *le moment venu* », mais ce ne sera peut-être pas avant le « sommet » économique occidental.

Le chef de l'Etat a évoqué ensuite le projet d'élection du Parlement européen au suffrage universel pour dire sa conviction que celui-ci serait voté « *à une forte majorité* » par l'Assemblée nationale au printemps.

« M. Barre est le Joffre du redressement économique »

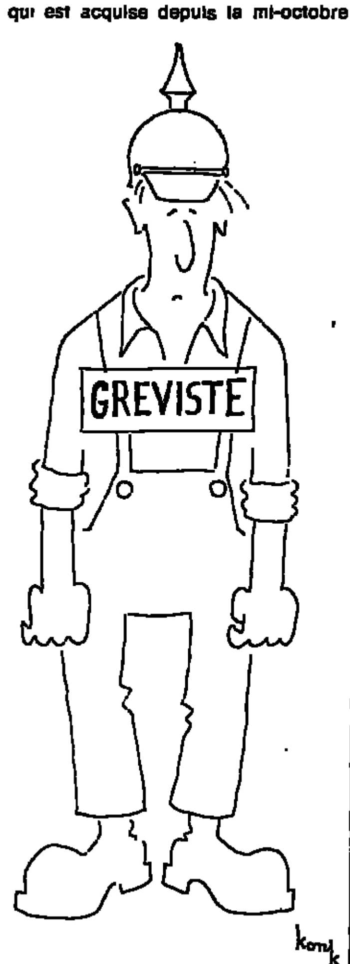
Le président de la République a longuement parlé de la situation économique, disant notamment : « *M. Barre est le Joffre du redressement économique, car il doit tenir comme l'a fait le maréchal de la première guerre* (1). » Le chef de l'Etat a souligné que « *tout était lié au succès du redressement de la situation économique* » et que les Français cesseraient d'être défaitistes lorsque ce succès serait plus perceptible. Il a noté que l'opinion était lente à se rendre compte des réalisations, citant par exemple la stabilité du franc qui est acquise depuis la mi-octobre et qui n'est perçue réellement que maintenant.

Une fois le rétablissement économique réalisé, M. Giscard d'Estaing pense que l'exploitation de ce succès sera alors faite sur le plan politique. Il a rappelé qu'au cours de sa conférence de presse du 17 janvier il traiterait de la « *clarification* » de la situation politique, estimant que dans l'opinion et les commentaires de presse une confusion s'établissait « *entre le président de la République, Jacques Chirac et M. Mitterrand* », alors que ces trois personnalités se placent à des niveaux différents.

Le chef de l'Etat a réaffirmé que la législature irait à son terme. Il a cité à ce propos l'allocution de vœux du général de Gaulle en décembre 1966, dans laquelle le fondateur de la V[e] République se félicitait de ce que la législature de 1962 doive également aller jusqu'à son terme. Le président de la République a rappelé que sa conception de l'Etat, exposée dans ses vœux aux corps constitués, était plus proche de celle qu'en avait le général de Gaulle, mais il s'est élevé contre l'étatisme tel que, selon lui, le propose l'opposition.

Au passage le président de la République a souhaité que soit étudiée une « *déontologie des sondages* ». Il a indiqué par ailleurs que la sidérurgie ne serait pas nationalisée, mais il a refusé de répondre aux questions relatives à d'autres éventuelles nationalisations. Enfin, M. Giscard d'Estaing a révélé qu'il se rendrait en Bretagne au début de février.

(1) Le maréchal Joffre (1852-1931) gagna en 1914 la bataille de la Marne, après les revers subis par les troupes françaises, notamment à Charleroi. Si M. Barre est le « Joffre du redressement économique », qui donc a perdu la bataille de Charleroi, sinon MM. Chirac et Fourcade ?



(Dessin de KONK.)

● *Les animateurs de l'association Démocratie française,* MM. Jean-Claude Colli, vice-président du parti radical ; Charles Debbasch, président de l'université Aix-Marseille-III ; Paul Granet, secrétaire général adjoint de la défense nationale ; Hubert Haenel, secrétaire général du Conseil supérieur de la magistrature ; Bernard Stasi, vice-président du C.D.S., ont été reçus à déjeuner mardi 4 janvier par M. Valéry Giscard d'Estaing. « *Nous allons lancer dans le pays le grand débat sur* Démocratie française *auquel le président de la République a convié les Français* », a déclaré M. Stasi, qui a ajouté : « *Le chef de l'Etat est très soucieux de dialoguer avec les Français. Par les débats que nous provoquerons nous pourrons contribuer à ce dialogue.* »

« La nation renforcera son unité en reconnaissant sa diversité locale »

écrit M. Giscard d'Estaing à tous les maires de France

M. Valéry Giscard d'Estaing a adressé le 30 décembre la lettre suivante aux quelque trente-six mille cinq cents maires de France :

« Vos communes sont la racine de la démocratie française. Elles sont les mieux placées pour améliorer la vie quotidienne. Elles sont proches des citoyens. Elles sont un lieu privilégié pour l'exercice concret de la démocratie, en permettant une authentique administration des Français par eux-mêmes.

» Pourtant, vous disposez de moyens financiers, techniques ou en personnel souvent insuffisants. L'exercice de vos responsabilités est limité par l'intervention compliquée et lourde de l'administration de l'Etat. Vos possibilités d'action, pour répondre aux besoins exprimés par vos administrés, sont réduites.

» Dans la France d'aujourd'hui, un effort vigoureux de décentralisation en faveur des collectivités locales est indispensable. Notre nation renforcera son unité en reconnaissant sa diversité locale.

» Il est de mon devoir de proposer au pays ce changement profond qui correspond à l'intérêt supérieur de la France. C'est pourquoi nous sommes décidés à engager, avec vous, une réforme des collectivités locales qui vous permette d'assumer et de développer pleinement les responsabilités qui sont les vôtres.

» L'Etat doit céder aux collectivités une large partie des compétences qu'il détient.

» Ce transfert de pouvoirs de l'Etat aux collectiviéts locales doit être accompagné d'un transfert global de ressources. Et les collectivités locales doivent disposer d'une fiscalité moderne qu'elles puissent faire évoluer librement, sous leur seule responsabilité.

» Le rôle des communes actuelles doit donc être accru pour qu'elles puissent mieux régler les affaires de la vie courante des habitants.

» Vous savez que pour certaines activités et services publics, qui concernent un vaste territoire, une organisation adaptée est nécessaire, comme le prouvent les nombreux syndicats intercommunaux que vous avez créés volontairement. Certaines des compétences nouvelles que les collectivités locales recevront de l'Etat devront donc pouvoir être gérées grâce à la coopération des communes, avec des moyens et dans un cadre approprié. Le soin de définir ces formes de coopération et de solidarité devra revenir aux élus locaux et nationaux.

» Il s'agit de préserver et de renforcer le lien précieux qui, dans les communes de France, unit citoyens et responsables.

» Une réforme de cette importance doit être soigneusement préparée. C'est pourquoi j'ai fait établir un rapport approfondi par une commission présidée par M. Olivier Guichard. Ce rapport, sur lequel le gouvernement ne s'est pas encore prononcé, est le fruit d'une libre réflexion collective. Il constitue un instrument très utile de documentation et de réflexion. Je vous invite à prendre connaissance de ses principales propositions et, le cas échéant, à en débattre dans vos assemblées.

» Le gouvernement organisera auprès de vous une large consultation à partir du mois d'avril prochain. Il recueillera l'ensemble de vos propositions et de vos suggestions.

» Compte tenu des résultats de cette consultation, un projet de loi fondamentale sera élaboré, puis soumis au Parlement.

» En vous adressant dès maintenant cette lettre personnelle, j'ai souhaité vous exposer directement les grandes lignes de l'action qu'il nous faut envisager pour nos communes et pour la France. Ayant exercé moi-même les responsabilités de maire, je sais que vous comprendrez l'importance de l'enjeu : vous donner les moyens d'animer, au service de vos concitoyens, la démocratie locale française. »

M. ALAIN POHER : une opération séduction avant les municipales.

La lettre adressée par M. Valéry Giscard d'Estaing aux maires de France est une lettre de « séduction », a déclaré, mardi 4 janvier, M. Alain Poher, président du Sénat et président de l'Association des maires de France, qui a cependant ajouté : « *C'est la première fois que nos revendications sont honorées, par écrit, d'une réponse positive.* »

Dans l'émission de France-Inter « Question de confiance », M. Poher, tout en pensant que cette lettre a été écrite en prévision des élections municipales, estime que l'essentiel est de réaliser ce qu'écrit M. Giscard d'Estaing. Interrogé sur le succès de la réforme des collectivités locales, M. Poher a précisé qu'il restera aux maires à se battre pour « *mettre le président de la République devant les responsabilités qu'il a prises lui-même en nous écrivant cette lettre* ».

La commune contre la région ?

Les communes étant dans l'esprit du président de la République « *la racine de la démocratie française* », il était logique qu'au seuil de l'année où vont se dérouler les élections municipales, M. Giscard d'Estaing manifeste aux maires sa sollicitude. En soulignant que l'unité nationale n'a rien à craindre d'un renforcement institutionnel de la diversité locale, le chef de l'Etat ne craint pas de prendre une attitude franchement réformiste qui, à l'évidence, parmi les grands corps de l'Etat et au sein des partis, à droite comme à gauche, ne rencontrera pas nécessairement un accueil favorable.

Le projet politique du chef de l'Etat, qu'il assimile à un « *devoir* » personnel, « *dans l'intérêt supérieur de la France* », est réaliste et hardi, tant il est vrai que les récentes tentatives gouvernementales pour déconcentrer et décentraliser (on a souvent confondu les deux termes) les responsabilités se sont, pour la plupart, soldés par des échecs. Car les transferts de compétence politiques restent inopérants s'ils ne sont pas complétés par des transferts financiers. Les délégations aux préfets et aux préfets de région conduisent à une tutelle plus pesante de l'Etat si les conseils généraux et les assemblées régionales n'élargissent pas leurs pouvoirs de contrôle et de proposition. La décentralisation administrative reste un leurre si la puissance économique, financière et bancaire se concentre davantage à Paris ou dans les bureaux des managers des firmes multinationales.

Voilà ce qui fait la difficulté essentielle, et peut-être dirimante, de l'entreprise de M. Giscard d'Estaing : et il n'est pas du tout sûr qu'une réforme qui ne concernerait que les communes puisse briser l'influence de la technocratie, renforcer l'unité de la nation et rapprocher la démocratie des citoyens.

Bien que les faveurs présidentielles aillent en priorité aux communes, en cette période de vœux et de bonnes résolutions, il est évident que le sort des institutions régionales, qui prennent goût à la vie après une naissance pénible, ne pourra être passé sous silence. La loi permet désormais de relever jusqu'à 35 F par habitant leurs ressources fiscales. Des compétences nouvelles leur ont été accordées pour l'enseignement ou les routes. D'autres pourraient l'être, à propos de l'emploi.

Le vieil individualisme français

Mais c'est l'évolution politique des assemblées régionales qui nécessairement doit préoccuper le gouvernement et le ministre d'Etat ministre de l'intérieur, qui en est le tuteur. Les conseils régionaux sont, en effet, des assemblées en « remaniement permanent ». Le moindre *glissement politique* se répercute sur leur composition, donc sur leur attitude, puisque aux termes de la loi de 1972 ces Parlements sont constitués de... parlementaires, d'élus des conseils généraux et de représentants des communes. Après les municipales de mars, il faudra donc « ajuster » la composition des assemblées régionales et faire de même après les sénatoriales partielles de l'automne. Déjà dans certaines régions, on se demande si la majorité présidentielle ne sera pas, de justesse, renversée. Au cours de la session actuelle de janvier-février, les élections des présidents, le vote des budgets, les débats sur les crédits régionalisés du VII[e] Plan seront autant d'occasions pour les conseils régionaux de démontrer qu'ils sont des assemblées politiques à part entière.

Le chef de l'Etat ferait un mauvais calcul en pensant qu'il peut « jouer les maires contre les régions ». Les communes et les conseils généraux, pour leur part, auraient tort d'entretenir une rivalité larvée avec les régions dont ils redoutent parfois les prétentions économiques et l'influence politique. De tout temps, le petit village a préféré — ce vieil individualisme français ! — traiter ses problèmes directement avec Paris, qui, pense-t-il, le protégera mieux au moment des arbitrages.

F. GROSRICHARD

A la demande du chef de l'Etat

M. NORA VA RÉFLÉCHIR SUR L' « INFORMATISATION DE LA SOCIÉTÉ »

M. Simon Nora vient de se voir confier par le président de la République une mission de réflexion sur « *l'informatisation de la société française* ».

M. Giscard d'Estaing est particulièrement attentif depuis deux ans aux problèmes sociologiques, voire philosophiques que pose la pénétration de l'informatique, tant dans les administrations ou les entreprises que chez les particuliers. On avait songé, il y a dix-huit mois, à créer une commission qui aurait proposé au gouvernement des grandes orientations sur ce sujet. Mais les choses ont traîné en longueur, et il a finalement été décidé de confier une « pré-étude » à M. Nora.

Celui-ci va notamment réfléchir sur l'utilisation actuelle du matériel informatique (est-ce qu'on en tire le meilleur parti ?), et sur les modifications sociales et économiques qui découleront de l'introduction de l'ordinateur dans la vie quotidienne des Français. Il s'interrogera également sur l'utilité de mettre en place des structures permanentes chargées de suivre ces problèmes. M. Nora devrait remettre ses « *réflexions* » au président de la République vers la fin du premier semestre.

[Né le 21 février 1921, M. Simon Nora est inspecteur général des finances. Il a été, de juin 1969 à avril 1971, chargé de mission auprès de M. Chaban-Delmas, alors premier ministre, directeur général de la Librairie Hachette d'août 1971 à octobre 1974. M. Nora avait été chargé en 1975 par le gouvernement d'établir un rapport sur l'amélioration de l'habitat ancien.]

M. FRANÇOIS ARCHAMBAULT ENTRE AU SERVICE DE PRESSE DE L'ÉLYSÉE

M. François Archambault, directeur général-rédacteur en chef de la Nouvelle agence de presse, va être nommé au service de presse de l'Elysée. Avec MM. Michel Bassi et André Arnaud il sera l'un des trois adjoints de M. Jean-Philippe Lecat, porte-parole de l'Elysée. Il sera chargé des relations avec la presse de province.

[Né le 10 septembre 1933 à Tours, M. François Archambault est docteur ès sciences économiques, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris et de l'Institut français de presse. Successivement attaché de presse de M. Georges Gorse, ministre de la coopération, en 1962, chargé de mission à la Société nationale des entreprises de presse en 1963, rédacteur au service d'information des armées en 1964, il est, de 1965 à 1973, secrétaire général de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*. Il est ensuite directeur du développement de la Société générale de presse. Depuis 1974, il était directeur général-rédacteur en chef de la Nouvelle Agence de presse, agence spécialisée dans les affaires du tiers-monde et plus particulièrement dans les affaires africaines.

M. Archambault est président du Mouvement libéral de Touraine. Il est le fils de M. Pierre Archambault, vice-président du directoire et ancien directeur général de *la Nouvelle République du Centre-Ouest*.]

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	98 F	175 F	252 F	330 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	188 F	355 F	523 F	690 F
ETRANGER (par messageries) I. — BELGIQUE - LUXEMBOURG PAYS-BAS - SUISSE	125 F	230 F	335 F	440 F
II. — TUNISIE	163 F	305 F	448 F	590 F

Par voie aérienne Tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



tout le monde devrait avoir le ce petit livre gratuit

هكذا من الأصل

La préparation des élections municipales

Vers des listes homogènes du P.S. à Lyon et à Villeurbanne ?

De notre correspondant régional

Lyon. — Les interprétations différentes que font le parti socialiste et le parti communiste des termes de l'« accord » signé le 28 juin entre les deux organisations ont quelque peu figé les discussions sur la constitution de listes d'union à Lyon et à Villeurbanne.

Dans cette dernière ville, des contacts ont eu lieu entre les militants des sections locales du P.S. et du P.C. Au cours de la dernière rencontre, le 17 décembre, à laquelle participait M. Charles Hernu, désigné depuis le 10 novembre par le bureau exécutif national du P.S. pour conduire une éventuelle liste d'union de la gauche, aucune perspective de déblocage de la situation n'est apparue. Les deux sections sont certes convenues de se revoir en janvier, mais on peut se demander quelles possibilités de rapprochement existent encore. En effet, la commission exécutive de la fédération du Rhône du P.S. — et non la section de Villeurbanne, comme nous l'avons écrit dans *le Monde* du 25 décembre — s'est officiellement prononcée le 21 décembre pour *« la constitution d'une liste homogène »*. A ce propos, le secrétaire de la section socialiste de Villeurbanne nous a fait parvenir une lettre dans laquelle il rappelle que, dès le 14 septembre, *« la commission exécutive de la fédération du Rhône du parti socialiste avait dessaisi la section de Villeurbanne de tout pouvoir de décision en ce qui concerne les prochaines élections, puisque, d'après la motion votée, toutes négociations et décisions* (en ce qui concerne cette ville) *ne pouvaient être menées et prises que par la fédération et sous réserve de l'accord de la direction nationale »*. Le bureau de section, précise le secrétaire, a demandé, le 16 décembre, à la fédération *« de poursuivre les négociations en janvier afin d'obtenir la réalisation d'une liste d'union (...) puisque c'est la volonté quasi unanime des adhérents de la section (95 % d'entre eux) »*.

M. Hernu a fait récemment allusion aux difficultés actuelles en ces termes : *« L'union de la gauche a pour but essentiel de battre la droite et non de privilégier le pré-carré de tel ou tel parti. C'est pourquoi les socialistes demandent simplement que l'on tienne compte de la poussée socialiste en France et dans le Rhône (...). Pour moi, pour nous, la polémique du P.C.F. à notre encontre est secondaire par rapport à notre volonté de changer la vie, de changer la ville, à Villeurbanne. »*

A Lyon, la situation paraît un peu moins complexe à gauche, le scrutin par arrondissement donnant *a priori* plus de souplesse aux discussions. Néanmoins, des divergences demeurent. Au cours d'une conférence de presse réunie le 22 décembre, M. René Chevailler parlant au nom du comité de ville du P.C. a indiqué qu'en tenant compte des résultats des législatives de 1973 et des cantonales qui ont suivi, résultats qui attribuent au P.C. globalement 45 % des voix de la gauche sur la ville de Lyon, son parti était en droit de réclamer vingt-sept sièges de conseillers sur soixante et un et quatre têtes de liste sur neuf.

Selon les communistes, le fait de laisser au P.S. la tête de liste dans les troisième, septième et neuvième arrondissements — trois des quatre arrondissements considérés généralement comme les plus favorables à la gauche, — traduit bien *« une volonté du P.C. d'aboutir à un accord loyal »*. Ces propositions sont toutefois assez éloignées de celles que fait le P.S. à son principal partenaire. S'il lui accorde vingt-deux sièges sur soixante et un, il ne lui laisse qu'une tête de liste, celle du huitième arrondissement. Si l'on ajoute que le P.C. fait grief au P.S. d'avoir, pour Lyon comme pour Villeurbanne, désigné déjà la *« tête de liste des têtes de liste »*, en l'occurrence M. Claude Bernardin, avocat, alors même que les négociations sur la constitution de listes d'union étaient à peine ébauchées, on mesure les obstacles que les délégations devront encore franchir pour parvenir à un accord éventuel.

BERNARD ELIE.

● *A Chambéry* (Savoie), dont le maire sortant est M. Pierre Dumas, ancien ministre, ancien député U.D.R., la section du parti socialiste a désigné son candidat à la mairie. Ce sera M. Francis Ampe qui, âgé de trente-deux ans, diplômé de l'Ecole centrale, est directeur de la Maison de la promotion sociale et milite au sein d'une association de réflexion — sur l'urbanisme notamment — « Vivre à Chambéry ». Cette désignation infirme le choix fait précédemment (*le Monde* du 24 novembre) par la section du P.S. qui s'était prononcée en faveur de M. Jacques Lapeyre. — *(Corresp.)*

A Chambly (Oise)

UN SOCIALISTE SUCCÈDE COMME MAIRE A RENÉ QUENTIER (U.D.R.)

Le conseil municipal de Chambly (Oise) a désigné un nouveau maire en remplacement de René Quentier, qui occupait ces fonctions depuis 1959 et qui, député U.D.R. de l'Oise, est mort le 18 novembre dernier. C'est M. Charles Lahille (P.S.) qui a été élu par treize voix sur vingt et un votants, huit suffrages s'étant portés sur le nom de M. Gilbert Petit (mod. fav. à la maj.).

Des élections partielles avaient été organisées les dimanches 12 et 19 décembre pour compléter le conseil municipal, où deux sièges, dont celui de René Quentier, étaient vacants. Au premier tour, la liste d'union de la gauche avait devancé trois autres listes. Au second tour, M. Liève (P.S.) et Mme Dovay (P.C.) avaient été élus avec respectivement 1 338 et 1 314 voix sur 2 415 suffrages exprimés, 2 460 votants et 3 753 inscrits. La liste d'entente pour les intérêts communaux (centriste) avait obtenu 582 voix en moyenne et la liste d'action sociale et d'expansion communale (soutenue par le R.P.R.) 483 voix.

En 1961, René Quentier avait recueilli 913 suffrages sur une liste d'action sociale, qui avait enlevé douze sièges, contre 11 remportés par une liste comprenant, outre des candidats d'opposition, des candidats favorables à la majorité. Le conseil municipal, qui était composé de 1 P.C., 7 P.S., 1 rad., 1 div. g., 2 Centre dém., 6 U.D.R. et 5 mod., comprend désormais 2 P.C., 8 P.S., 1 rad., 2 div. g., 2 cent., 5 R.P.R., 3 mod.

● *Un comité de soutien à M. Christian de La Malène* (R.P.R.), candidat à la mairie de Paris, vient d'être constitué dans le quatorzième arrondissement, dans la perspective de l'élection du maire de Paris. Le siège social de ce comité est situé au 15, rue du Départ, à Paris (14e).

LES SOCIALISTES ET LE PARLEMENT EUROPÉEN

(Suite de la première page.)

Comment, par ailleurs, ne pas reconnaître tout l'intérêt et toute l'importance d'une campagne électorale s'ouvrant en même temps dans tous les Etats de la Communauté, et essentiellement centrée sur les problèmes d'intérêt commun. Jusqu'à présent, les populations ne se sont guère senties concernées par l'entreprise européenne. Plus ou moins instinctivement elles estiment que l'union est souhaitable, mais dans la plupart des cas elles seraient bien incapables de formuler d'une manière précise les raisons de leur choix. Pourrait-il d'ailleurs en être autrement ? A quel moment en effet a-t-on songé à les informer et à les consulter ?

Il est évident que la conception européenne des socialistes est bien différente de celle de M. Giscard d'Estaing, de M. Jacques Chirac ou de M. Michel Debré. L'opinion en a-t-elle réellement conscience ? Oui sans doute ! mais d'une manière plus ou moins diffuse, car elle perçoit que l'Europe des peuples n'est pas l'Europe des marchands et des multinationales. Elle ressent la nécessité d'une réelle indépendance de la Communauté, qui permettra d'assurer l'indépendance de la France. Mais le débat mérite d'être approfondi. L'élection au suffrage universel du Parlement européen, en rendant possible une large confrontation, permettra à chacun de mieux mesurer l'importance de l'enjeu. Elle associera plus directement les peuples à l'entreprise commune. Elle redonnera ainsi à celle-ci un élan et une vigueur qui lui font aujourd'hui tragiquement défaut.

A l'approche des échéances décisives, les adversaires du projet renforcent la virulence de leurs critiques. « *L'élection directe du Parlement européen, c'est*, disent-ils, *un complot contre l'indépendance nationale, et c'est la fin de la souveraineté française.* » Cette argumentation ne nous touche guère, car elle manque de sérieux. Il ne s'agit pas de promouvoir une Assemblée constituante qui, dès son entrée en fonction, s'arrogerait tous les droits, et créerait une souveraineté nouvelle sur les ruines de nos nations. Il s'agit tout simplement de faire élire directement par les citoyens d'Europe, comme le recommande l'article 138 du traité, un Parlement qui existe depuis la naissance de la Communauté, mais qui, pour l'instant, est constitué par des délégués des Parlements nationaux. Un point c'est tout.

Il est certes souhaitable que les parlementaires européens utilisent pleinement toutes les prérogatives qui leur sont normalement attribuées, mais ils ne peuvent les exercer que dans le cadre des compétences actuelles de la Communauté. Les socialistes seront sur ce point aussi vigilants que d'autres. Or ces compétences sont clairement délimitées. Si les chefs de gouvernement réunis en « *Conseil européen* » estimaient, dans un avenir plus ou moins proche, qu'elles sont insuffisantes, ils devraient alors faire jouer la procédure d'extension prévue par l'article 236 du traité de Rome. L'application de celui-ci suppose un accord unanime des neuf gouvernements, l'élaboration d'un nouveau traité et la ratification de celui-ci par les neuf Parlements. De telles dispositions ne donnent-elles pas toutes les garanties aux défenseurs les plus sourcilleux de la souveraineté française ?

L'élection du Parlement européen par le suffrage universel est donc souhaitable. Le comportement du gouvernement français permettra-t-il aux socialistes d'apporter leur soutien à la convention qui en fixe les modalités ? Nous l'espérons, sans en être toutefois pleinement persuadés.

M. Giscard d'Estaing a certes évité l'erreur de son prédécesseur, qui à l'occasion de l'entrée de la Grande-Bretagne dans le Marché commun, et croyant sans doute se faire plébisciter, avait organisé un référendum. Cette fois, c'est donc le Parlement français qui sera saisi. C'est bien ! Mais encore faut-il que le vote de ratification ne se transforme pas en vote de confiance en faveur du gouvernement.

Nous serons aussi très attentifs à la loi électorale qui nous sera proposée. Si celle-ci n'avait d'autre objet que de faire obstacle aux candidats de la gauche, nous ne serions évidemment pas complices d'une opération, qui prendrait alors l'allure d'un défi aux règles de la démocratie. La représentation proportionnelle est le mode de scrutin le plus juste, dans la mesure où il donne à chacun la part qui lui revient. On nous permettra d'exprimer le souhait que ce soit bien là également la préoccupation du chef de l'Etat.

Telles sont les raisons de l'approbation que nous donnons au principe de l'élection directe du Parlement européen, et telles sont nos préoccupations à l'approche du débat de ratification.

GÉRARD JAQUET.

M. J.-P. FOURCADE ESPÈRE AVOIR DES « DÉBATS UTILES » AVEC M. CHABAN-DELMAS

M. Jean-Pierre Fourcade, ministre de l'équipement, président de la fédération nationale des clubs Perspectives et réalités (giscardiens), a déclaré à la station télévisée FR3 de Bordeaux, le 4 janvier : « *Il est un domaine particulier pour la réflexion des clubs : c'est le débat de société. Et je crois que je pourrais avoir avec M. Chaban-Delmas, qui a lancé il y a quelques années l'idée de la « nouvelle société », des débats utiles, car entre la société pluraliste et démocratique proposée par le président de la République, et la « nouvelle société » de Jacques Chaban-Delmas, il y a quelques points de désaccord, mais il est plus important de mettre en valeur les points communs que d'accentuer les divergences.* »

USTICE

L'ASSASSINAT DE JEAN DE BROGLIE

Les actions de la Reine Pédauque servaient de gage à deux opérations financières totalement différentes

La découverte et la saisie, mardi 4 janvier, des actions de la société la Reine Pédauque dans les coffres de la banque Jean Demachy rendent encore plus obscurs les aspects financiers, déjà très complexes, de l'affaire de Broglie. En effet, ces titres qui, pensait-on, avaient été remis au député de l'Eure en garantie du prêt qu'il avait accordé à M. de Ribemont ont été retrouvés — et mis sous scellés par M. Guy Floch, juge d'instruction — au siège de la banque d'affaires du groupe Wendel où ils servaient de garantie... pour un découvert que cet établissement avait lui-même consenti à la Reine Pédauque.

Il apparaît ainsi que le même « gage » cautionnait deux opérations *totalement différentes. Les avocats et les proches parents de MM. de Varga et de Ribemont promettent de fournir des éclaircissements dans les jours qui viennent.*

L'instruction, elle, n'avance que très lentement, car M. Floch, occupé par d'autres dossiers, ne semble pas préparer de nouvelles auditions des exécutants et des « instigateurs » de l'assassinat.

Mlle Pascale de Varga, fille de l'homme d'affaires, s'est vu refuser, mardi 4 janvier, le permis de visite à son père qu'elle était venue solliciter du juge d'instruction. M. Floch avait récemment opposé le même refus à l'épouse de M. de Ribemont, toujours détenu sous l'inculpation d'infraction à la législation sur les armes.

Deux autres inculpés ont choisi leurs avocats. Serge Tessèdre, qui, le jour de l'attentat, assurait la protection du tueur, sera défendu par M Bros. Guy Simoné, le policier dévoyé du commissariat de la Défense, a, de son côté, choisi Mᵉ Emile Pollak.

Les informations divulguées à propos de Guy Simoné et de ses éventuelles « protections » ont amené la direction générale de la police nationale à publier un communiqué selon lequel aucune trace d'intervention politique ou administrative ne figure dans le dossier de M. Simoné. Le communiqué précise, d'autre part, que, l'inspecteur « *ayant blessé accidentellement une amie en 1969 (...) et bien que le parquet ait classé l'affaire (...), la direction générale de la police lui avait infligé un blâme* ». Le policier avait alors été muté, ajoute-t-on, et « *son comportement et ses fréquentations avaient fait l'objet d'* « *investigations discrètes* » *de la police judiciaire* ».

On a appris, d'autre part, que les enquêteurs de la brigade criminelle avaient découvert que M. Simoné était en liaison permanente avec M. Pierre de Varga au moyen d'un radio-téléphone de type Eurosignal. L'une des cinq touches de cet appareil découvert chez M. de Varga était réservée aux communications avec l'inspecteur.

Entendu sur ce point lors de sa garde à vue, quai des Orfèvres, M. de Varga aurait expliqué : « *C'est M. Simoné qui m'avait proposé, l'été dernier, de nous mettre en relation grâce à cet appareil parce qu'il avait contracté un prêt à mon cabinet et que je pouvais avoir besoin de le joindre d'urgence à son bureau ou ailleurs...* » Quant à l'inspecteur Guy Simoné, il se serait contenté de dire : « *J'avais besoin quelquefois de contacter d'urgence M. de Varga, et c'est pourquoi nous étions reliés par Euro-signal.* »

Où l'on retrouve l'affaire Matesa

(Suite de la première page.)

Après la révélation, le 12 août 1969, de l'insolvabilité de cette société textile de Pampelune, qui avait obtenu et détourné, par des exportations fictives, 10 milliards de pesetas (environ 800 millions de francs à l'époque) de crédits à l'Etat espagnol et devait 700 millions de pesetas (environ 54 millions de francs) à une dizaine d'entreprises privées, le scandale avait d'emblée pris un tour politique, en raison du rôle joué par des membres influents de l'Opus Dei.

Parfois interprété à l'époque comme un règlement de comptes entre la Phalange et l'Opus Dei, cet aspect du scandale de la Matesa n'en donna pas moins lieu à des révélations étonnantes sur l'utilisation des capitaux exportés en fraude : une partie des sommes détournées aurait notamment servi au financement de la campagne électorale du président Nixon. Dix-huit personnes, dont trois anciens ministres espagnols, furent, à partir du mois de mai 1970, poursuivis pour avoir participé à des titres divers aux activités frauduleuses de la Matesa.

Les circonstances précises de la création de la Sodetex S.A. (*le Monde* des 4 et 5 janvier) demeurent couvertes par le secret bancaire et ne pourraient être connues qu'au terme d'investigations judiciaires. Mais la chronologie éclaire au moins les dénonciations par la Banque internationale à Luxembourg du siège de la société, domiciliée à la banque même depuis sa création.

C'est le 3 août 1970, avec effet au 31 juillet précédent, que « *le siège de la société, jusqu'alors établie au 2, boulevard Royal, Luxembourg, est dénoncé* », et que « *M. Théo Schartz, commissaire de la société, s'est démis de ses fonctions avec effet immédiat* ». C'est au début du mois de juillet 1970 qu'une séance secrète des Cortès fut consacrée à l'audition du rapport sur l'affaire Matesa. La substance du rapport fut connue peu de temps après. Le jour même de cette séance des Cortès, à laquelle assistaient la quasi-totalité des ministres espagnols, M. Lopès Bravo, alors ministre des affaires étrangères et ministre de l'industrie au moment où éclata l'affaire Matesa, se trouvait à Luxembourg.

La Sodetex S.A. était donc bien une société très « spéciale ». Se peut-il que l'un ou l'autre de ses administrateurs en ait ignoré — initialement ou longtemps — la- particularité ? Quelle était la part de la politique et celle des seules « affaires » dans un mélange aussi insolite ?

MICHEL KAJMAN.

● *M. Guy Ducoloné*, député des Hauts-de-Seine (P.C.), demande au ministère de l'intérieur, dans une question écrite, des précisions sur « *les conditions dans lesquelles l'inspecteur mêlé à l'affaire a pu être autorisé à passer un concours interne qui lui a permis de devenir inspecteur principal, alors qu'il avait été l'objet d'un déplacement précédemment à titre de sanction administrative* ».

● *Une mise au point de M. Charles Bignon.* — Cité comme administrateur d'une société luxembourgeoise dont M. de Broglie était le président, M. Charles Bignon, député de la Somme (R.P.R.), a publié, le 4 janvier, le communiqué suivant :

« *A propos du meurtre de M. de Broglie, des organes de presse ont indiqué que mon nom avait figuré sur l'acte constitutif d'une certaine société luxembourgeoise dénommée Sodetex. Cette société aurait été créée en juillet 1968 et aurait compté M. de Broglie parmi ses dirigeants. Je tiens de nouveau à démentir formellement toute participation dans le capital et toute activité dans cette entreprise. Au cas où mon nom aurait fait l'objet d'une utilisation, je me réserve d'y mettre fin par tous moyens appropriés.* »

Faits et jugements

Deux condamnations pour tentative de chantage envers M. Dassault

La treizième chambre correctionnelle du tribunal de Paris a condamné mardi 4 janvier, à trois mois de prison ferme et 2 000 F d'amende (peine amnistiable), un ancien prêtre, l'abbé Ernest Braeckmann, et son complice, André Baranès, à quatre mois de prison avec sursis et 1 500 F d'amende (peine amnistiable) pour tentative de chantage à l'encontre de M. Marcel Dassault (*le Monde* du 2 décembre). Les deux hommes avaient essayé d'extorquer 50 000 F au député de l'Oise en menaçant de publier une affiche susceptible de compromettre sa candidature aux élections législatives de mars 1973. M. André Baranès, mis en cause dans l' « affaire des fuites » intéressant la divulgation de secrets de la défense nationale, avait été acquitté le 20 mai 1956 par le tribunal permanent des forces armées de Paris.

Deux médecins condamnés pour escroquerie et abus de confiance

Le professeur René Moricard, âgé de soixante-douze ans, et sa femme, également médecin, âgée de soixante-six ans, qui avaient comparu le 23 novembre dernier à la treizième chambre correctionnelle du tribunal sous l'inculpation d'escroquerie, abus de confiance et rédaction de faux, ont été condamnés, mardi 4 janvier, respectivement à un an de prison avec sursis et 1 000 francs d'amende, et à huit mois de prison avec sursis et 6 000 francs d'amende (peines amnistiables).

Les époux Moricard avaient présenté à la Sécurité sociale des feuilles concernant des analyses prétendument effectuées dans leur laboratoire, alors qu'elles l'avaient été au laboratoire de l'hôpital Broca par le personnel de cet établissement (*le Monde* du 25 novembre 1976). La Sécurité sociale, partie civile, obtient 6 000 francs à titre de dommages et intérêts.

Un mort au cours d'un hold-up dans la Loire

Un client de la Caisse d'épargne de l'Horme (Loire) a été mortellement blessé, mardi matin 4 janvier, par deux malfaiteurs qui venaient de se faire remettre 30 000 F par le caissier. La victime, M. Jean Séon, soixante-deux ans, a été atteinte d'une balle à la tête au moment où les deux hommes ouvraient le feu en prenant la fuite.

Prières pour un hold-up

Une jeune femme, âgée de trente-deux ans, veuve, mère de sept enfants, et l'aînée de ses filles, onze ans, ont commis, lundi 3 janvier à Andrezieux (Loire), le plus extravagant des hold-up. A 17 h. 45, cette femme, perruque rousse et loup noir, et sa fille, masque de carnaval sur le visage, pénètrent dans les locaux de l'agence du Crédit lyonnais, rue de la Poste. Toutes deux sont « armées » d'un pistolet d'enfant en matière plastique. La mère dit simplement : « Haut le mains, la caisse ! »

Le caissier de l'établissement, seul présent avec deux clients, remet effectivement le contenu de la caisse : 6 810 francs. La jeune femme entasse précipitamment les coupures dans les poches du blouson de sa fille. Puis elles prennent la fuite, à pieds, par un chemin, dit le chemin de la Madone, en direction du centre d'habitations de la Chapelle.

C'est là que les gendarmes, prévenus par le signal d'alarme, les intercepteront quelques instants plus tard. Dans le blouson de la fillette, ils ne retrouveront que 5 700 francs. Le reste, petit poucet du breque, elle l'a semé en route.

La mère, qui vit actuellement avec un chauffeur-routier, a indiqué aux policiers qu'avant de passer réellement aux actes, elle avait projeté trois hold-up : deux, le vendredi 24 décembre, contre le bureau de poste d'Andrezieux-Bouthéon et contre un magasin à grande surface. Le troisième, lundi 3 janvier, où après s'être fait conduire en auto-stop avec sa fille à Saint-Etienne, elle n'avait qu'au dernier moment renoncé à attaquer la Caisse d'épergne, place Massenet. Elle a précisé aussi qu'avant de passer aux actes, elles étaient allées faire une « prière à l'église pour que cela réussisse ». « J'avais trop besoin d'argent. » *La fillette, elle aussi, a* « *avoué* » *:* « J'ai voulu aider maman. »

L'une a été écrouée à la prison de la Talaudière, l'autre confiée à la cité de l'enfance.

P. G.

● *Les trois auteurs présumés d'un hold-up* commis le 6 août 1974 dans le centre de tri postal de Nîmes (*le Monde* du 7 août 1974) ont été arrêtés il y a quelques jours par le service régional de police judiciaire de Montpellier. Le butin s'élevait à 4 millions de francs en billets de banque et 800 000 francs en bons du Trésor. Jean Pellegrin, trente-huit ans, Christian Requet, trente-trois ans, et Michel Hébrard, trente-six ans, ont été écroués, lundi 3 janvier, mais deux complices supposés sont toujours en fuite.

● *L'affaire des documents militaires.* — Outre M. Norbert Cixous, dragon à Morhange (Moselle), un autre soldat du contingent, inculpé depuis le 4 novembre pour la reproduction et la divulgation de renseignements tenus secrets dans l'intérêt de la défense nationale, M. Didier Le Tumelin, vingt ans employé des P.T.T., a été libéré, mercredi 4 janvier, sur arrêt de la chambre de contrôle de la Cour de sûreté de l'Etat et placé, comme lui, sous contrôle judiciaire (*le Monde* du 5 janvier).

● *Le bureau de la Compagnie nationale des experts judiciaires* en comptabilité (section autonome de la cour de Paris) est composé, pour l'année 1977, de : Mme Bouchon, président ; MM. F. Thorin, vice-président ; Michel Fournier, secrétaire ; H. Girard, trésorier.

FAITS DIVERS

BROUILLARD : une trentaine de blessés, en Haute-Normandie, dans des collisions d'autocars.

Une quarantaine d'ouvriers des usines Renault de Sandouville et de Cléon (Seine-Maritime) ont été blessés après que plusieurs autocars assurant leur transport, trompés par le brouillard, furent entrés en collision avec d'autres véhicules, le mardi 4 janvier.

L'accident le plus grave a eu lieu à proximité de Notre-Dame-de-Gravenchon, en début d'après-midi. Deux autocars transportant le personnel de l'usine de Sandouville ont percuté contre un camion. Douze passagers ont été blessés, dont trois grièvement.

D'autre part, un poids lourd se dirigeant vers Le Havre a heurté un autocar qui traversait la nationale 13 aux environs de Bolbec, et dans lequel trois ouvriers de l'usine de Sandouville ont été blessés.

Enfin, trois autocars se sont heurtés alors qu'ils sortaient de l'usine de Cléon. En raison de la faible vitesse des véhicules, le choc n'a pas été violent. Douze passagers ont néanmoins été blessés.

هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

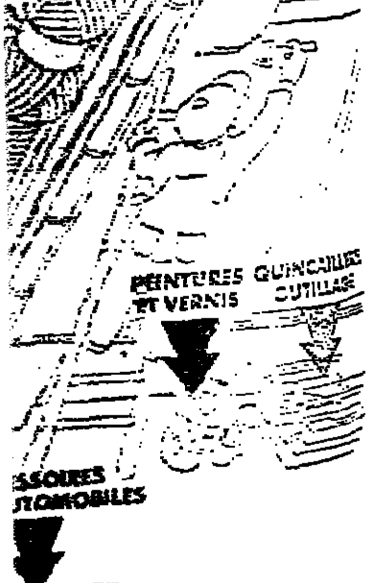
our un hold-up

FAITS DIVERS

BROUILLARD : une trentaine de blessés, en Haute-Normandie dans des collisions d'autocar







isse,

rvices

s.

LA JUSTICE FRANÇAISE SOUS L'OCCUPATION AUX « DOSSIERS DE L'ÉCRAN »

Ce sont les ordres

Voici les faits : le 21 août 1941, attentat sur le quai du métro Barbès-Rochechouart. Un officier allemand est tué par un jeune homme, connu plus tard sous le nom de colonel Fabien, qui réussit à s'enfuir sans avoir été identifié. A Vichy, le gouvernement du maréchal Pétain réagit immédiatement, devance les exigeances allemandes et met la dernière main, il n'y manquait qu'une clause rétroactive, à une loi d'exception en préparation depuis plus de dix jours, à la demande du ministre de l'intérieur, Pierre Pucheu.

Elle prévoit, cette loi, la création de sections spéciales appelées à juger sans instruction préalable, sans circonstances atténuantes, sans recours et sans pourvoi, toute infraction pénale commise « *dans l'intention d'activités communistes ou anarchistes* ». C'était une très nette aggravation du décret Daladier de septembre 1939 interdisant le P.C. à la suite du pacte germano-soviétique. Le texte — on l'a daté du 14 août — paraîtra au *Journal officiel* du 24 août.

Reste à constituer le tribunal, à trouver un président qui accepte de se prêter à ce simulacre de justice. Le garde des sceaux, Joseph Barthélemy, n'aura pas grand mal. Si Cornet refuse, Benon accepte et recrute, sans trop de difficultés, ses assesseurs. La machine est en place qui permettra de faire tomber dans la cour de la Santé, le 28 août, jour des funérailles de l'officier assassiné, trois des six têtes exigées par l'occupant en guise de représailles, celles de prévenus ou communistes, ou juifs, ou les deux, déjà condamnés à des peines légères allant de quinze mois à cinq ans de prison. Il manquait trois exécutions pour faire le compte. Elles eurent lieu moins d'un mois plus tard. A noter que les Français avaient proposé de dresser la guillotine place de la Concorde ; les Allemands s'y étaient opposés, ils n'en demandaient pas tant.

Les faits, les voilà donc, tels que les a rapportés Hervé Villeré dans un livre intitulé *Section spéciale*, tels que les a illustrés ensuite Costa-Gavras dans le film présenté mardi aux « Dossiers de l'écran ». Pourquoi ces magistrats se sont-ils associés à un pareil défi au droit ? Comment ont-ils pu jouer le rôle que leur destinaient précisément les nazis et se discréditer en se livrant ainsi à de véritables assassinats ? C'est ce dont devaient débattre les invités de Joseph Pasteur. La réponse est évidente, immédiate : c'est parce qu'ils en avaient reçu l'ordre. Parce que la séparation absolue des pouvoirs, si chère à Montesquieu, n'a pratiquement jamais été qu'une vue de l'esprit.

Ce problème fondamental, le problème des institutions, Jean-Pierre Michel, un jeune magistrat tout à fait remarquable, l'a posé avec franchise et lucidité. Il a rappelé la création pendant la guerre d'Algérie d'un haut tribunal militaire, dissous par le général de Gaulle pour n'avoir pas condamné à mort le général Salan, puis d'une cour militaire de justice.

Il a signalé aussi l'existence (elle est toujours là) de la Cour de sûreté de l'Etat. Et il s'est inquiété de voir le ministre de l'intérieur prendre le pas sur le ministre de la justice, pas plus tard que le mois dernier, en déclarant *terminée* une affaire, l'affaire de Broglie, qui ne faisait que commencer pour les tribunaux.

A S.V.P. on s'inquiétait justement ; on évoquait l'affaire du *Canard* ; on voulait savoir si de nos jours de pareilles pressions pouvaient encore s'exercer. Hélas ! oui, nous a-t-on dit. Il ne s'agit pas évidemment pour les pouvoirs publics de corrompre — Mme Simone Rozès, président du tribunal de grande instance de Paris, a été formelle sur ce point. — d'acheter des magistrats du parquet ou du siège. C'est sur le chapitre de l'avancement, que peut s'exercer la démarche la plus habituelle, plus dangereuse et plus subtile, une sorte de pression à rebours. Certains magistrats seraient, en effet, tentés de deviner, de devancer ce qu'ils croient être les désirs du ministre.

Les anciens défenseurs de Laval et de Pucheu n'ont pas manqué d'évoquer la menace des autorités allemandes de fusiller cinquante, cent, voire cent-cinquante otages, au cas où elles ne seraient pas obéies. Reste à savoir si la justice devait servir de caution à cet odieux marchandage Fallait-il accepter de faire la besogne de la Gestapo, et pouvait-on vraiment penser que cela permettrait d'éviter les nombreuses exécutions qui n'ont pas manqué de suivre et qui ont condamné sans recours cette épouvantable mascarade ?

CLAUDE SARRAUTE.

AU SERVICE DU POUVOIR

(Suite de la première page.)

Des juridictions d'exception il y en a eu d'autres, et avant 1941 comme après 1944, pendant la guerre d'Algérie comme aujourd'hui encore, avec la Cour de sûreté de l'Etat, qui n'a pas d'équivalence en Europe. Le juriste qui sommeille au cœur de chaque Français s'accommode pourtant de ces lois et de ces pratiques de circonstance, *pourvu* qu'elles aillent dans le sens de ces entraînements du moment. Cependant, entre les sections spéciales et telle cour de justice, tel tribunal militaire des trente dernières années, il n'y a pas une différence de degré, mais de nature. Les magistrats, les policiers, étaient au service du gouvernement, hier comme aujourd'hui, mais le gouvernement d'alors était au service de l'occupant — même s'il essayait parfois sans grand succès de limiter ses exactions — et c'est cela qui change tout.

C'est le grand débat, qui n'aura pas de fin, et que des controverses en trompe-l'œil, en faux équilibre, comme celui de mardi soir, obscurcissent encore au lieu de l'éclairer : si la France — comme la Pologne ou les Pays-Bas — avait été gouvernée par un gauleiter allemand et non par Vichy, par des hommes qui préféraient la victoire allemande au Front populaire, et le disaient, le montraient chaque jour, les conséquences humaines et matérielles de l'occupation auraient-elles été plus lourdes ? Et, à tout le moins, ses conséquences *psychologiques* et morales moins dramatiques ?

L'affaire comporte une autre leçon. Il y a longtemps que Montesquieu est mort et nous vivons toujours sur la fiction de la séparation et de l'indépendance des *pouvoirs*, de l'indépendance de la justice. La justice, comme la police, est un instrument du pouvoir politique en même temps que l'expression d'une certaine société. Quand les convictions de cette société concordent avec la volonté du pouvoir, on trouve des magistrats qui se plient à ses injonctions. Sinon, et surtout s'ils peuvent craindre un retournement de situation, les juges renâclent. On l'a vu en 1941-1944, mais aussi en 1945-1947 avec l'épuration, puis pendant la guerre d'Algérie. Et on verra à coup sûr demain, si les circonstances y conduisent, les mêmes causes produire une fois encore les mêmes effets. Mais faut-il s'y résigner ?

Qu'en temps de paix au moins, la séparation des pouvoirs soit mieux observée, que le ministère de l'intérieur n'empiète pas sur celui de la justice, que les juridictions d'exception soient supprimées, que le président de la République soit vraiment, comme l'exige la Constitution, « le garant de l'indépendance de l'autorité judiciaire », bref, que le pays qui passe ou passait pour être celui « des droits de l'homme » devienne ou redevienne à jamais celui du droit.

PIERRE VIANSSON-PONTÉ.

DES JURIDICTIONS D'EXCEPTION

Les procès ne sont pas tous examinés par des juridictions de droit commun, et, en dehors de ces dernières, on divise toutes les autres, de manière un peu arbitraire, en juridictions spécialisées et en juridictions d'exception. Les juridictions spécialisées sont notamment les conseils de prud'hommes ou les commissions de première instance de la Sécurité sociale, etc. Les juridictions d'exception comportent notamment les tribunaux permanents des forces armées et la Cour de sûreté de l'État.

Celle-ci fut créée par une loi du 15 janvier 1963 pour mettre fin aux errements juridiques qu'avaient représentés d'une part le Haut Tribunal militaire, d'autre part la Cour de justice militaire, consécutifs tous deux aux accords d'Evian de 1962. Le Haut Tribunal militaire avait été créé par une décision prise en application de l'article 16 de la Constitution pour juger les responsables du putsch d'Alger commis une semaine auparavant. Il fut supprimé par une ordonnance du 26 mai 1962.

Peu de jours après, était créée, le 1er juin, une cour militaire de justice, qui avait pour mission de connaître des actes de l'O.A.S. Cette cour fut jugée illégale le 19 octobre 1962 par un arrêt du Conseil d'Etat dit Canal, Robin et Godot, et qui, à l'époque, eut un très grand retentissement.

Dans le conflit avec les artistes-interprètes

M. Barre rappelle les recommandations de l'Élysée en faveur de la création

*M. Raymond Barre, premier ministre, a reçu, mardi 4 janvier, M. Jean-Charles Edeline, le P.-D.G. de la S.F.P., qui a joué un rôle de « médiateur » dans le conflit qui oppose depuis le 18 novembre les syndicats des artistes-interprètes de la radio et de la télévision aux responsables des sociétés de production et des chaînes nationales. M. Jean-Charles Edeline devait faire part au premier ministre de l'état des négociations, interrompues une nouvelle fois le 31 décembre (*le Monde *du 1er janvier). A l'issue de cette rencontre, M. Raymond Barre a déclaré qu'il souhaitait* « que soient trouvées des solutions conciliant les intérêts légitimes des artistes-interprètes et les impératifs financiers des sociétés de télévision » *(ceci après la récente augmentation de la redevance). Le premier ministre a rappelé les recommandations données par le président de la République en matière de création. Il a confirmé la volonté du gouvernement de voir les sociétés de programmes consacrer dans un délai de trois ans un minimum de 60 % de leurs programmes de fiction à des émissions de fabrication française,* « l'objectif étant, *selon M. Raymond Barre,* de donner à la création française un rayonnement international accru ».

Propos optimistes alors que la grève des artistes-interprètes vient d'être reconduite jusqu'au 15 janvier et que les personnels des ateliers de post-synchronisation ont décidé de rejoindre le mouvement dès le jeudi 6. De leur côté, les syndicats des réalisateurs de télévision (C.G.T., C.F.D.T., F.O. et C.G.C.) envisagent de proposer à leurs adhérents des arrêts de travail et se déclarent totalement solidaires de la grève « exemplaire » menée par les artistes-interprètes.

Les responsables du Syndicat français des artistes (C.G.T.) et ceux de l'Union syndicale des artistes (autonome) ont demandé à M. Jean-Charles Edeline une nouvelle entrevue. Ainsi, ce mercredi 5 janvier à 18 heures, pour la troisième fois, les discussions reprendront. Vont-elles aboutir ? Les déclarations du premier ministre pourraient inciter à le croire. — M. L. B.

Les réalisateurs envisagent de se joindre au mouvement

Les présidents des chaînes ont affirmé au micro de France-Inter que la grève des artistes-interprètes ne perturberait pas les programmes dans les deux mois à venir. Cependant, à TF 1, dix émissions de variétés ont été annulées, six dramatiques sont arrêtées. A Antenne 2, le premier dimanche après-midi de Jacques Martin, qui a déjà dû être repoussé au 16 janvier, pourrait être encore reculé.

M. Marcel Jullian a dit : « Nous avons en réserve des films pour trois ans. » Est-ce bien la solution ? Les personnels de la post-synchronisation cessent de doubler les feuilletons et les séries étrangères ; les artistes-interprètes désirent que ne soient pas rediffusées de « grandes émissions » du passé ; les artistes de variétés refusent de chanter en direct... La télévision serait, si la grève se poursuivait plus avant, réduite à sa plus simple expression : un meuble diffusant des films de cinéma.

C'est à propos de la fonction propre d'une télévision nationale, de service public, que se sont interrogés les réalisateurs, rejoignant les artistes-interprètes dans la revendication d'un volume minimum de création originale française. Ils souhaitent que soit fixé un statut de la création garantissant les libertés des créateurs, leurs conditions de travail, leur droit à une existence matérielle.

En 1973, l'ex-O.R.T.F. payait 90 000 journées de travail à trois cent cinquante réalisateurs qui vivaient de leur métier ; en 1976, les sociétés en ont commandé 50 000 à un nombre accru. En 1976 toujours, selon les syndicats, la création originale a été ramenée à deux cent quarante-cinq heures sur les deux chaînes, soit 19,3 % de l'ensemble des œuvres de fiction diffusées.

Les cent trente heures annuelles de « production fraîche » proposées par TF 1 et A 2 aux syndicats des artistes-interprètes représentent un volume de créations inférieur de 25 % à celui fabriqué en 1973 par l'O.R.T.F. Et pourtant les ressources globales des six sociétés de télévision issues de l'Office ont augmenté en valeur absolue. Alors les réalisateurs s'interrogent sur le gaspillage des moyens, des talents. Ils protestent contre le nombre grandissant de films diffusés à des heures de grande écoute (cinq cent vingt-quatre en 1976, dont la moitié étaient américains). Ils réclament eux aussi des négociations globales avec les responsables des diverses sociétés de production et de diffusion. « La négociation avec l'ensemble des instances patronales est plus difficile, plus compliquée, disait récemment M. Edeline, mais les syndicats des artistes-interprètes ont eu raison de vouloir que tout le monde soit présent. » M. Edeline sait de quoi il parle. Il s'occupe de télévision et de cinéma.

● *Le Syndicat français des artistes interprètes* organise un gala de soutien à la grève des artistes le lundi 10 janvier 1977, au Châtelet, deux séances auront lieu : l'une à 18 heures, l'autre à 21 heures, avec la participation de Guy Bedos, Juliette Greco, Mouloudji, Guy Béart, les Frères Jacques, Francis Lemarque, Avron et Evrard, Jacques Fabbri, François Périer, Francis Perrin, Serge Reggiani, Yves Simon, Pia Colombo, Daniel Gélin, etc. Rens. : 526-82-40.

MERCREDI 5 JANVIER

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Téléfilm : « les Anneaux de Bicêtre », d'après G Simenon, adapt et réal L Grospierre, avec M. Bouquet Cl. Jade. B. Dhéran et R. Dubillard

Atteint par une attaque d'hémiplégie, un quinquagénaire fait, mentalement, le bilan de son existence.

22 h., Documentaire : Le ver dans le fruit, de R. Mallet et H Knapp. réal J.-Cl Bergeret.

Un débat sur le progrès peut être une bonne émission de télévision, une enquête sur la vie d'une région de France.

22 h. 50. Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30. Série policière : Switch, avec R. Wagner 21 h. 30. Magazine d'actualité : C'est à dire, prés. J.-M Cavada (voir Tribunes et débats) 23 h.. Journal

CHAINE III : FR 3

20 h. 30, Cinema 16 : « le Premier Voyage », de J Krier. avec Rufus. P. Viguier. G Vaur. S. Herbert.

A la mort de sa mère, un berger de quarante ans quitte son village pour la première fois sans savoir encore qu'à Toulouse des hommes vivent autrement.

22 h., Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.). La musique et les hommes : Haendel et l'opéra, par G. Mannoni (1) ; 22 h. 30, Entretiens avec Claude Olievenstein, par S. Marion ; 23 h., Musique. 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, En direct du Théâtre des Champs-Elysées... Orchestre national, dir S Baudo, avec S. Bishop Kovacevich : « Jérôme Bosch Symphonie » (S Niggi) « Concert n° 3 pour piano et orchestre en ut mineur opus 37 » (Beethoven), « Petrouchka » version originale (Stravinski) ; 23 h., Musique de l'Inde du Nord Pranor Nath ; 0 h. 5, Musique électrique française Les synthétiseurs ; 1 h., Acoustique.

JEUDI 6 JANVIER

M. Raymond Barre, premier ministre, ministre de l'économie et des finances, répond aux questions de MM. André Delattre, président du Crédit national ; Ambroise Roux, vice-président du Conseil national du patronat français ; Georges Taylor, président du directoire des automobiles Citroën ; Jean Boissonnat (« l'Expansion ») et Emmanuel de La Taille (TF 1) sur TF 1, à 21 h. 20.

CHAINE I : TF 1

20 h. 30, Feuilleton : La famille Cigale, scénario G. Sire. réal. J. Pignol. avec J. Martinelli.

Vivre avec les saltimbanques du vingtième siècle : les Damien-Lacour, soit quatre générations de comédiens sous le même toit.

21 h. 20, Magazine d'actualité : Edition spéciale (voir ci-dessus).

22 h. 20, Emission musicale : Pablo Casals, par P. Wozlinski : 22 h. 55, Journal.

CHAINE II : A 2

20 h. 30, Film : « Cris et Chuchotements », d'I. Bergman (1973), avec H. Andersson. K. Sylwan, I. Thulin. L. Ullmann.

A la fin du dix-neuvième siècle, dans un château suédois, une femme se meurt d'un cancer, entourée de ses deux sœurs, à qui son agonie fait peur, et d'une servante qui, elle, sait l'assister. Quatre femmes face à la mort dans un film bouleversant et esthétiquement splendide.

22 h. 30, Portrait : Des parts de lumière (Rene-Francis Delissalde, prêtre) : 22 h. 30, Journal.

CHAINE III : FR 3

20 h. 30 (R.), Cycle les grandes vedettes féminines du cinéma français... « la Sirène du Mississippi », de F Truffaut (1969), avec C. Deneuve, J.-P. Belmondo, M. Bouquet, N. Borgeaud.

Victime d'une escroquerie au mariage, un industriel de la Réunion part à la recherche de l'aventurière qui l'a dupé et volé et pour laquelle il éprouve une passion insensée. D'après William Irish.

22 h. 35, Journal.

FRANCE-CULTURE

20 h. (S.), « Mesure pour mesure », de W. Shakespeare, avec A. Dout, J. Faubert, J. Topart, réalisation C. Roland-Manuel ; 22 h. 30, Entretiens avec Claude Olievenstein, par S. Marion ; 23 h., Musique ; 23 h. 50, Poésie.

FRANCE-MUSIQUE

20 h. 30, Concert par l'orchestre philharmonique de Lille, dir. J.-C. Casadesus, avec N Denize « Le Vaisseau fantôme », extrait ; « Cinq Wesendonk lieder », « Siegfried Idyll » « Prélude et mort d'Isolde » (Wagner) ; 22 h. 30, Cordes pincées : Musique vietnamienne , 0 h. 5, Musique électrique française . « l'Appel des musiques exotiques » ; 1 h., D'une voix l'autre (G. Grisey, Monteverdi, Nono, Ligeti, Xenakis).

DANS LA PRESSE QUOTIDIENNE

LE FIGARO : la vieille droite avait détruit la morale.

Le film de Costa Gavras a le mérite de poser le problème en termes simples, mais il émane du sujet lui-même une fumée d'infamie et de mensonges si épaisse que le débats des « Dossiers de l'écran » en a été un instant obscurci. Puis la fumée s'étant quelque peu dissipée, on a vu les Français fixés. Je veux dire fixés dans les mêmes attitudes qu'il y a trente ans et dont ils ne changeront pas jusqu'au Jugement dernier. (...) Les avocats de Vichy se sont employés, une fois de plus, à faire excuser l'intolérable sans bien se rendre compte qu'à forcer sa propre justice à l'ignominie la vieille droite avait tout simplement détruit la morale. Je ne sais pas si la jeune gauche de la magistrature parviendra à la restaurer en faisant de tout une affaire de système ou d'institutions. On peut en douter.

(ANDRÉ FROSSARD.)

L'HUMANITE : question de structures.

Antenne 2 a posé le problème des rapports entre la magistrature et le pouvoir politique. La discussion qui a suivi devait en expliciter les termes en même temps qu'elle a éclairé le rôle anti-national de Vichy. Question de structures, de mécanismes, qui dépasse les personnes, par-delà les circonstances historiques. Comme l'a souligné à juste titre le jeune magistrat Jean-Pierre Michel.

(PIERRE DURAND.)

L'AURORE : est-ce un statut qui fait les hommes libres ?

Un magistrat peut-il être indépendant ? Grave question que le film traitait entre autres en évoquant l'une des périodes les plus noires de l'histoire de la magistrature. (...) Est-ce un statut qui fait les hommes libres ?

(JEAN LABORDE.)

TRIBUNES ET DEBATS

MERCREDI 5 JANVIER

— *La Fédération nationale Léo-Lagrange* dispose de la tribune libre de FR 3, à 19 h. 40.

— *M. Robert Fabre*, président du Mouvement des radicaux de gauche, est le « grand témoin » du magazine *C'est à dire*, qui reçoit également le *général Buis*, président de la Fondation pour les études de défense nationale, à propos de « la puissance militaire soviétique », et le *docteur Claude Olievenstein*, directeur du Centre médical Marmottan, sur Antenne 2, à 21 h. 30.

JEUDI 6 JANVIER

— *MM. Jacques Monier*, président de la Confédération des syndicats médicaux français, et *M. Derlin*, président de la caisse nationale d'assurance-maladie des salariés, sont les invités de « R.M.C. Choc » à 8 h. 30.

— *Mme Jacqueline Baudrier*, P.-D.G. de Radio-France, répond aux questions de Jean-Pierre Elkabbach au cours du « 13-14 » sur France-Inter.

— *M. Michel d'Ornano*, ministre de l'industrie et de la recherche, est l'invité de Pierre Lescure, sur Europe 1, à 18 heures.

— L'association Pro Patria dispose de la tribune libre sur FR 3 à 18 h. 40.

,ARNET

Naissances

— Jean et Monique Boissonnas, Rémi et Sophie, sont heureux d'annoncer la naissance de

Charlotte.

Bruxelles, 20 décembre 1976.

—

— Yann Novello et Danièle Floc'hlay sont heureux de faire part de la naissance de leur fille

Maï,

à Rennes, le 31 décembre 1976.

—

— M. et Mme Alain Zivie sont heureux d'annoncer la naissance de

David, Raphaël,

le 31 décembre 1976.

7, rue Gager-Gabillot, 75015 Paris.

Mariages

— Nicole Lasalle et Marc Sabbagh sont heureux de faire part de leur mariage, célébré dans l'intimité le vendredi 31 décembre 1976.

26, rue Saint-James, 92200 Neuilly.

Décès

— M. Lucien Aguettand-Blanc,
M. et Mme Yadwiga Juzviak,
Mlle Suzanne Aguettand-Blanc,
Mme Marthe Larmee,
MM. et Mme Maille,
Mme Germaine Escane,
Les familles Martin, Alexandroff, Cristofol, Fellion, Rey, Swistounoff, leur époux, sœur, beau-frère, belle-sœur, cousins et amis, ont la douleur de faire part du décès de

Mme Sonia AGUETTAND-BLANC,
née Bassalik,

survenu à Paris le 3 janvier 1977.

Les obsèques auront lieu en la cathédrale orthodoxe, 12, rue Daru, le jeudi 6 janvier, à 13 h. 45.

Inhumation dans le caveau de famille au cimetière de Brunoy (91800).

Cet avis tient lieu de faire-part.

—

— Jacques ALBERT,
dit Jeanmarie,

né le 13 septembre 1912, mort le 29 décembre 1976, enlevé à notre affection après une longue et douloureuse maladie.

Ayla Albert, née Bock,
Marguerite Urban, née Albert,
Elisabeth Hiebel, née Albert,
Paul Albert et Mme, née Krämer,
Brigitte Bock.
Brahmstrasse 37, 5308 Rheinbach (R.F.A.).
Saint-Ouen.
Forbach-Marienau.
Forbach-Kappelsberg.

Incinération. L'urne sera enterrée au cimetière de Forbach (Moselle).

—

— Mme Antoine M. Besson,
Mme Jacqueline Besson-Gilet,
M. et Mme Etienne Puisoye,
M. Antoine B. Besson,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Antoine BESSON,
officier de la Légion d'honneur,

décédé, muni des sacrements de l'Eglise, dans sa soixante-dix-septième année, à Neuilly-sur-Seine, le 8 décembre 1976.

Une messe sera célébrée ultérieurement à une date qui sera annoncée.

17, rue Parmentier,
92200 Neuilly-sur-Seine.

—

— Mme Henri Bizouard, son épouse,
M. Pierre Bizouard,
M. et Mme Claude Bizouard,
M. et Mme Jean-Paul Bizouard,
M. et Mme Jacques Bizouard,
M. et Mme Yves Bizouard, ses enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Henri BIZOUARD,

survenu le 3 janvier 1977 dans sa soixante-quinzième année.

eLs obsèques auront lieu le 6 janvier 1977, à 13 h. 45, en l'église Saint-Dominique, à Paris (20, rue de la Tombe-Issoire, Paris-14e).

8, rue de la Tombe-Issoire,
75014 Paris.

—

— Robert Chevenot,
Ses enfants, gendre, petits-enfants,
Mme C. Sarrabezolles, sa mère,
Ses frère, sœur, beaux-frères, belles-sœurs, tantes, cousins,
Les familles Chevenot, Sarrabezolles, Appert, Carrière, Bogaers, Gallois, Soubies, Bonnans, Bonnal, Goix,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Robert CHEVENOT,
née Madeleine Sarrabezolles,

survenu le 23 décembre, après une douloureuse maladie.

Selon sa volonté, les obsèques ont été célébrées dans l'intimité le 29 décembre à Saint-Germain-des-Prés, sa paroisse.

L'inhumation a eu lieu dans le caveau de famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

—

— On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Michel COLLET,
professeur à la faculté de médecine de Nantes,
neuro-chirurgien des hôpitaux,
chevalier du Mérite national,
croix de la valeur militaire.

Les obsèques ont eu lieu à Nantes le 3 janvier 1977, en l'église Saint-Similien.

58, rue de la Bastille, 44000 Nantes.

—

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu à Mons (Belgique), le 28 décembre 1976, dans sa soixante-dix-septième année, de

M. Georges DEMERBE,
ingénieur civil,
volontaire de guerre 1914-1918,
président-administrateur-gérant de la S.A. Forges et Laminoires de Jemappes.

De la part de :
M. et Mme Michel Demerbe,
M. Jean-Marie Demerbe,
Mme Lise Demerbe-Lévy, ses enfants,
Et toute sa famille.

Cet avis tient lieu de faire-part.

—

— Mme Etienne Giros-Ferry, son épouse,
Mlle Brigitte Giros,
M. Marc Giros,
M. et Mme David Beudd, ses enfants,
Mme Paul Giros, sa mère,
Mme Maurice Ferry, sa belle-mère,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne GIROS,

survenu à Bar-le-Duc, le 1er janvier 1977, dans sa soixante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean de Bar-le-Duc, le mardi 4 janvier.

L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Rupt, près Joinville.

—

— La direction et le personnel de la Société E. Giros et Cie,
ont la douleur de faire part du décès de son gérant,

M. Etienne GIROS,

survenu à Bar-le-Duc, le 1er janvier 1977.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean à Bar-le-Duc, le 4 janvier.

—

— Le conseil d'administration, la direction et le personnel de la Société meusienne de constructions mécaniques,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Etienne GIROS,

survenu à Bar-le-Duc, le 1er janvier 1977.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean de Bar-le-Duc, le 4 janvier.

—

— Le conseil d'administration,
La direction et le personnel de la Société des élévateurs latéraux,
ont la douleur de faire part du décès de son administrateur et ancien directeur général,

M. Etienne GIROS,

survenu à Bar-le-Duc le 1er janvier 1977.

Les obsèques ont eu lieu en l'église Saint-Jean de Bar-le-Duc le 4 janvier.

—

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. Cyriaque-Alfred HANNAPPE,
ancien instituteur,

survenu le 2 janvier 1977.

De la part de Mme C. Hannappe, son épouse,
Du docteur Claude Hannappe, son fils,
Et de toute la famille.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

20, rue Le Dantec, 75013 Paris.
8, rue Albert-Bayet, 75013 Paris.

—

— Mme Yvonne Hazemann, son épouse,
Mme Germaine Hazemann, sa belle-mère,
Yvonne Hazemann,
M. et Mme Robert Hazemann,
M. et Mme Henri Hazemann,
M. et Mme Pierre Hazemann,
Le docteur Paule Hazemann,
Ses enfants,
Anne, Yves, Laurence, Sophie, Florence, Nathalie et Joëlle,
Ses petits-enfants,
Le docteur et Mme Jean-Jacques Hazemann,
Le docteur et Mme Michel Guilloux,
Ses frère, sœur, beau-frère et belle-sœur,
Jean-Noël, Jean-Michel, Sylvie et Etienne,
Ses neveux,
Et toute la famille,
ont le regret de faire part du décès du

docteur Robert-Henri HAZEMANN,
inspecteur général honoraire de la santé,

survenu le 19 décembre 1976, dans sa quatre-vingtième année.

Selon sa volonté, l'incinération a eu lieu le 29 décembre, dans la plus stricte intimité, au cimetière du Père-Lachaise.

21, allée du Cloître, 91210 Draveil.

—

— Mme Harold Hill, née Catherine Oudin, Benjamin et Charlotte,
Caroline et Frédérick Hill-Pilleul,
Mme François Oudin,
Mme Maurice Regnier,
ont la douleur de faire part de la mort accidentelle de

M. Harold HILL,

le 31 décembre 1976.

L'inhumation aura lieu le jeudi 6 janvier, à 15 heures, au cimetière de Verrières-le-Buisson (Essonne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

17, rue de Paron,
91370 Verrières-le-Buisson.

—

— M. et Mme Moïse Saada et leur fille Martine,
M. et Mme André Besnainou et leurs enfants,
Les familles Saada, Ichai, Smadja, Moatti et Hayat,
ont la douleur de faire part du décès de leur très cher et regretté

Georges SAADA,

leur fils, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, survenu subitement à l'âge de vingt-neuf ans.

Les obsèques auront lieu vendredi 7 janvier. R.D.V., à 8 h. 45, entrée principale du cimetière parisien de Pantin.

12, rue Manuel, 75009 Paris.

—

— Mme Paul Saintpierre, son épouse,
M. et Mme Michel Chevallier, ses enfants,
M. et Mme Xavier Guillaume,
M. Philippe Vic,
Mlle Nathalie Chevallier,
Ses petits-enfants,
Les familles Saintpierre et Clavaldini,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Paul SAINT-PIERRE,

ravi à leur affection à Tours, le 3 janvier 1977, dans sa soixante-neuvième année.

Les obsèques auront lieu en l'église de Neuillé-le-Lierre (Indre-et-Loire), le jeudi 6 janvier 1977, à 14 h. 30.

3, rue Victor-Hugo, 37 Tours.

—

— Maison des agriculteurs français d'Algérie.

M. Robert Saliba, vice-président de la Maison des agriculteurs français d'Algérie, et les membres du conseil d'administration.

M. Gilbert Causse, directeur, et ses collaborateurs,
ont la profonde douleur de faire part du décès de

M. Paul SAINTPIERRE,
ancien président du Groupement oranais des ingénieurs de l'agriculture,
président de la Maison des agriculteurs français d'Algérie à Paris,

survenu à Tours, le 3 janvier 1977.

Les obsèques auront lieu à Neuillé-le-Lierre (Indre-et-Loire), le jeudi 6 janvier 1977, à 14 h. 30.

—

— On nous prie d'annoncer le décès, survenu le 30 décembre 1976, du

comte Constantin
UNRUH-NEPOKOITCHITSKY,
en peinture
CONSTANTIN NEPO.

De la part de
Sa fidèle compagne et de ses enfants.

Les obsèques seront célébrées le jeudi 6 janvier 1977, à 15 h. 45, en la cathédrale Alexandre-Newsky, 10, rue Daru, à Paris.

Ce présent avis tient lieu de faire-part.

[Peintre portraitiste, décorateur de théâtre et acteur, Constantin Nepo était né à Moscou en 1915. Ses parents émigrent à Paris lorsqu'il a huit ans, en 1922. Il fréquente les ateliers de Derain, Othon Friesz, puis de Paul Colin, en 1931.

Devenu décorateur de ballet, Constantin Nepo fut le chorégraphe, jusqu'en 1959, des ballets de Monte-Carlo, repris ensuite par le marquis de Cuevas. A partir de ces années, il est en Italie, à Milan, où il a son atelier de portraitiste, et reçoit le prix de la Biennale de Venise, à la Mostra de 1965.

En tant qu'acteur, Constantin Nepo a joué notamment dans plusieurs films et pièces de Sacha Guitry.]

—

— M. et Mme Jacques Verber, ses parents,
Mme Michel Verber, son épouse,
ont la douleur de faire part du décès subit de

M. Michel VERBER,

survenu le 30 décembre 1976.

L'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

4, rue Girodet, 75016 Paris.

Remerciements

— Mme Raoul Bonnet, dans l'impossibilité de répondre à toutes les marques d'affection et de sympathie qui lui ont été témoignées lors du décès de son époux,

M. Raoul BONNET,

remercie de tout cœur ceux qui se sont associés à sa peine.

12, rue Galilée, 75116 Paris.

—

— Mme François Mirodatos et ses enfants, profondément émus par les innombrables témoignages de sympathie reçus lors du décès de

M. François MIRODATOS,

prient tous ceux qui se sont associés à leur peine de trouver ici l'expression de leur gratitude.

Anniversaires

— A ceux qui ont connu et aimé

Mme Louis CHANROUX,
née Marie Béchade,

une prière ou une pensée est demandée, le 5 janvier 1977, quatorzième anniversaire de sa mort.

—

— Mme Robert GENOT demande à tous ceux qui ont connu son cher époux de se souvenir, en ce dixième anniversaire, de sa brutale disparition.

—

— En ce dixième anniversaire du rappel à Dieu de

Jean LUC,

son épouse et ses enfants demandent une pieuse pensée à tous ceux qui gardent son souvenir et l'ont aimé.

Messes

— Pour le premier anniversaire du retour à Dieu de

M. Jean-Louis FENOGLIO,
du groupe « les Trois Ménestrels »,

une pieuse pensée est demandée à ceux qui ont conservé son souvenir, en union avec la messe qui sera célébrée le samedi 8 janvier 1977, à 10 h. 30, en l'église Saint-Ferdinand des Ternes, 27, rue d'Armaillé, Paris (17e).

Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ETAT

— Samedi 8 janvier, à 14 heures, université de Paris-Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Jean-Pierre Martin : « Philosophie politique et théologie chez Roger Williams (1606-1683) ».

Communications diverses

— Exposition Joseph Vernet. Clôture définitive dimanche 9 janvier. Musée de la marine, Palais de Chaillot. Ouvert de 10 h. à 17 h. (dimanche 18 h.).

—

— Une journée d'étude et de recherche sur le thème « La France devient-elle protestante ? » aura lieu le dimanche 9 janvier, à partir de 9 h. 30, à l'Oratoire, 145, rue Saint-Honoré, à Paris. Sous la présidence de M. Friedel, des exposés seront faits par MM. Château, Mehl, Poulat et Esposito-Farèse.

A 12 h. 30, au Foyer de l'Ame, 7 bis, rue du Pasteur-Wagner, Paris, repas-buffet.

Commémorations

— L'Association Rhin et Danube fera célébrer le dimanche 9 janvier, à 11 h. 30, pour le vingt-cinquième anniversaire de la mort du

maréchal Jean de LATTRE
de TASSIGNY,

une messe en l'église Saint-Louis des Invalides, à sa mémoire et à celle de ses soldats morts pour la France ou disparus. Le mardi 11 janvier, à 18 h. 30, l'Association Rhin et Danube ranimera la flamme à l'occasion de cet anniversaire.

Visites et conférences

JEUDI 6 JANVIER

VISITES GUIDÉES ET PROMENADES. — Caisse nationale des monuments historiques, 10 h. 30, musée de l'Orangerie, place de la Concorde, Mme Oswald : « La peinture romantique allemande ». — 15 h., métro Saint-Paul, Mme Bouquet des Chaux : « Saint-Paul, Saint-Louis et Saint-Denis du Saint-Sacrement ». — 15 h., 1, rue de Sully, Mme Garnier-Ahlberg : « L'Arsenal ». — 15 h., 11, quai Conti, Mme Hulot : « Hôtel des Monnaies, exposition Paul Belmondo ». — 15 h., palais de Chaillot, Mme Oswald : « Fresques de Saint-Savin au Musée des monuments français ». — 15 h., métro Pont-Marie, Mme Vermeersch : « Promenade dans l'île Saint-Louis ». 15 h., hall Musée de la marine : « Exposition Vernet et la marine » (AFA). — 14 h. 30, 27, avenue Matignon : « Exposition de l'artiste peintre Souverbie » (l'Art pour tous). — 15 h., 20, rue Pierre-Lescot : « Les Halles » (A travers Paris). — 15 h., 107, rue de Rivoli : « Exposition du cinquantenaire des années folles » (Mme Hager).

CONFÉRENCES. — 20 h., 10, rue du Mail, M. Yonten Gyatso : « Enseignement du bouddhisme tibétain ». — 15 h., Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, M. Jacques Foucart : « Ingres et le classicisme ». — 15 h., Institut catholique de Paris, 21, rue d'Assas : « Cours de littérature, cours d'histoire » (Université du milieu de la vie et du troisième âge). — 18 h., Sorbonne, salle Louis-Liard, M. Jean Fourastié : « Les intellectuels et le réel ».

AUJOURD'HUI

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 1654

HORIZONTALEMENT

I. Se mangent par la racine ; Point d'aujourd'hui. — II. Groupe de militaires ; Séduisit. — III. Précise une possession ; Toujours empruntée avec intérêt. — IV. Département ; Terme musical. — V. Gagneraient à être mieux éclairés. — VI. Apatride ; Privé de toute fraîcheur. — VII. Prouvent donc qu'ils ont le sens des nuances. — VIII. Pronom ; Ile étrangère. — IX. Parlent parfois à tort et à travers ; Mis le paquet. — X. Article ; En l'honneur chez les Laudiniens. — XI. Point final.

VERTICALEMENT

1. Mangent entre les repas. — 2. Méchants quand ils sont rouges ; Mouvement de foule. — 3. Régime sévère ; Laisse quelque espoir quand il est mou. — 4. Naguère proféré par certains ministres (épelé) ; Prend de l'importance en courant ; Possessif. — 5. Calme plat sur l'ensemble du front ; Coule en France. — 6. Mettent des joueurs en valeur. — 7. S'apparentent donc au lièvre. — 8. Tables sacrées ; N'était pas à un accident près ! — 9. Devant Blandine ; Combat la fadeur ou l'insipidité ; A ses ingénieurs.

Solution du problème n° 1653

Horizontalement

I. Merci ! ; Cal. — II. Odeur ; Ere. — III. Ur ; Livres. — IV. Têt ; Suite. — V. Odile ; Ses. — VI. Nom ; Sois ! — VII. Snob ; De. — VIII. Noteral. — IX. Bassesses. — X. Al ; Sas ; Ro. — XI. Crue ; Aven.

Verticalement

1. Moutons ; Bac. — 2. Edredon ; Air. — 3. Ré ; Timons. — 4. Cul ; Bosse. — 5. Irisés ; Tea. — 6. Vu ; Odessa. — 7. Cerisiers. — 8. Arêtes ; Aère ! — 9. Lésés ; Tison.

GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 05.01.77A 0 h G.M.T.

PRÉVISIONS POUR LE 6-1-77 DÉBUT DE MATINÉE

Brouillard — Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le mercredi 5 janvier à 0 heure et le jeudi 6 janvier à 24 heures :

Une crête anticyclonique persistera sur notre pays. Le courant perturbé océanique qui circule au nord de cette crête touchera faiblement nos régions septentrionales, tandis que les basses pressions de la Méditerranée maintiendront leur influence sur le Midi.

Jeudi 6 janvier, de la Bretagne à la frontière belge, le froid s'atténuera un peu, mais le temps demeurera très nuageux et brumeux avec de faibles chutes de neige ou de pluie, souvent accompagnées de verglas dans l'intérieur. Les vents, faibles ou modérés, souffleront du sud ou du sud-ouest.

Sur les régions méridionales, le temps sera variable avec des pluies passagères ou des averses près de la Méditerranée, quelques chutes de pluie, ou de neige dans l'intérieur. Le vent soufflera du secteur nord-est.

Sur le reste du pays, les gelées matinales seront encore assez fortes, et de nombreux brouillards givrants persisteront souvent l'après-midi. Les vents seront faibles.

Mercredi 5 janvier, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 035,3 millibars, soit 776,5 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 4 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 4 au 5) : Ajaccio, 10 et 2 degrés ; Biarritz, 6 et 0 ; Bordeaux, 5 et 0 ; Brest, 5 et 3 ; Caen, 6 et —4 ; Cherbourg, 5 et 1 ; Clermont-Ferrand, 2 et 0 ; Dijon, 3 et 3 ; Grenoble, 2 et —1 ; Lille, 0 et —2 ; Lyon, 4 et 0 ; Marseille, 5 et 4 ; Nancy, 4 et —2 ; Nantes, 5 et —2 ; Nice, 9 et 6 ; Paris-Le Bourget, 0 et 0 ; Pau, 2 et 0 ; Perpignan, 8 et 3 ; Rennes, 4 et —3 ; Strasbourg, 2 et —1 ; Tours, 0 et —1 ; Toulouse, 3 et 1 ; Pointe-à-Pitre, 29 et 20.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 12 et 10 degrés ; Amsterdam, 6 et —2 ; Athènes, 9 et 6 ; Berlin, 1 et 0 ; Bonn, 5 et —4 ; Bruxelles, 3 et 0 ; îles Canaries, 19 et 15 ; Copenhague, 0 et —1 ; Genève, 3 et 2 ; Lisbonne, 12 et 5 ; Londres, 5 et 3 ; Madrid, 8 et —3 ; Moscou, —11 et —14 ; New-York, 2 et —3 ; Palma-de-Majorque, 11 et —1 ; Rome, 15 et 12 ; Stockholm, 0 et —1.

Journal officiel

Sont publiés au *Journal officiel* du 5 janvier 1977 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret n° 69-469 du 27 mai 1969 fixant le classement hiérarchique des magistrats de l'ordre judiciaire ;

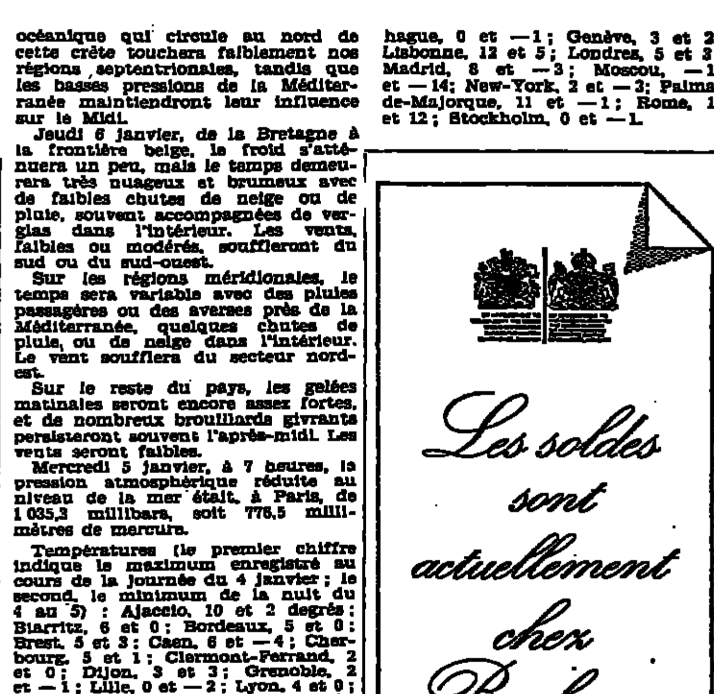
● Modifiant le décret n° 54-346 du 27 mars 1954 fixant les conditions d'attribution des logements des organismes d'habitations à loyer modéré.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.

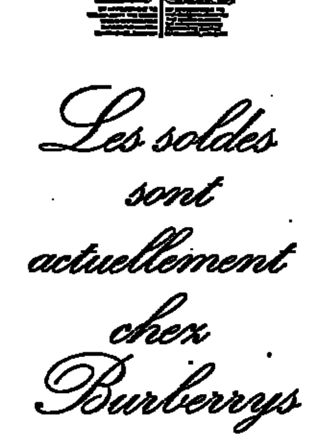
Imprimerie du « Monde »
5, r. des Italiens
PARIS-IXe

OJD 1975

Commission paritaire des journaux et publications : n° 57437.







Le Monde DES ARTS ET DES SPECTACLES

L'APPRENTISSAGE DE LA DANSE CLASSIQUE

Deux semaines avec les « rats » de l'Opéra

« VENEZ donc un matin assister à nos classes de l'Opéra, *m'avait dit Claude Bessy*. Nous avons de futures gymnastes olympiques dans la cinquième division, ça vous intéressera. Vous en profiterez, si ça vous chante, pour voir les autres cours. »

Avec son profil volontaire et sa petite tête au chignon relevé, la blonde étoile, très belle, n'est pas femme à prodiguer ses invitations ni à accepter qu'on les décline. Nommée directrice de l'école de danse il y a trois ans, elle bénéficie déjà d'une autorité qui l'apparente, en plus moderne, plus sociable et plus sociale, à la grande Carlotta Zambelli, dont la discipline de fer régna plus d'un demi-siècle et dont elle fut elle-même l'élève au lendemain de la guerre.

Je me suis donc exécuté de la manière la plus plaisante du monde. J'ai vu les petites gymnastes : très intéressantes en effet, surtout l'une, si douée sur pointes que dans son esprit Chauviré commence à l'emporter sur Comaneci. Et j'ai passé finalement deux semaines de décembre aux leçons matinales où se pressent dans les combles, sous les plombs du palais Garnier, ces fameux « rats » dont on parle toujours — et jusque dans les feuilletons télévisés — mais dont l'entraînement spartiate est absolument méconnu du grand public.

Chaque ballétomane devrait au moins une fois dans sa vie s'efforcer d'assister à un cours de danse classique. C'est une exhibition mille fois plus captivante que le plus beau des ballets. Le spectacle est encore plus émouvant quand on se trouve confronté au mystère de la formation et de la croissance : morphologiquement, en présence de tailles, de musculatures et même de visages en pleine mutation ; moralement, devant les tempéraments où se distingue la future étoile ; affectivement, quand les sentiments naissants de la fraternité enfantine débouchent sur ces peines du cœur que Paul Morand a si bien décrites dans la Mort du cygne.

Fondée en 1713 auprès de l'Académie royale de musique, ayant pris une renommée universelle quand le célèbre Noverre fut mis à sa tête par Marie-*Antoinette, nommée Conservatoire un siècle plus tard, l'école de danse, comprise dans le cahier des charges depuis 1915, est régie par le règlement intérieur du 27 juin 1943.*

Chaque année, en octobre, quelque trois cents enfants de huit ans au moins et de douze ans au plus sollicitent leur admission à l'Opéra, où l'enseignement de la danse classique proprement dite est gratuitement assuré par neuf professeurs, tous anciens danseurs et danseuses de la Maison (1). Un premier tri sélectionne soixante enfants à la suite d'une visite médicale. Un deuxième tri désigne, après un examen plus complet, une trentaine de stagiaires qui se répartissent dans les cinquième et quatrième divisions, la hiérarchie des divisions croissant jusqu'à la première division (et comprenant un total actuel de cent douze élèves, garçons et filles). Chaque année, en juin, un examen par classe permet au stagiaire de monter dans la division supérieure, à moins que le jury ne le condamne à redoubler ou qu'il ne soit purement et simplement « remercié ». On imagine que l'examen le plus difficile concerne les élèves de la première division, car celle-ci débouche sur l'engagement dans le corps de ballet : mais pour des raisons salariales et les aléas de la défense syndicale rendant inamovibles jusqu'aux ballerines sans espoir des quadrilles, n'est pas engagé n'importe qui de nos jours !


(Photo ERICH LESSING.)

Vingt-cinq minutes pour chauffer, assouplir, puis disloquer savamment les musculatures : plié-tendu, battements, allongement des jambes et des pieds sur la main-courante dans la même stricte tenue académique — tunique azur, chignon à ruban et résille pour les filles, « tee-shirt » blanc et collant noir pour les garçons, — les visages marmoréens, sans un sourire, sans un murmure, les élèves s'appuient d'une main à la barre, étendent comme une aile un bras, placent leurs chaussons, l'un tourné vers l'est, l'autre vers l'ouest, pour exécuter des girations fluides qui confondraient d'admiration le profane, et devant lesquelles le maître, ici, se contente de faire la moue sans aucune indulgence. Docilement, feignant d'ignorer leur éreintement et leurs pieds en sang, ils lancent leurs longues jambes en avant et en arrière, se courbent en avant, tracent des cercles sur le sol, dessinant dans l'espace d'amples salutations, empoignent une jambe et la dressent droit en l'air, enfin, lâchant la barre, se dressent « en attitude » sur une pointe, les bras arrondis comme s'ils portaient un très grand bouquet. C'est l'heure des exercices au milieu, avec leur vocabulaire hermétique, sauts de chat, sissones, cabrioles, brisés-volés, par trois, par quatre ; c'est le temps pour les nymphettes de se tirer le maillot sur les fesses avant de retourner pigeonner sur les pointes, pour les garçons de se ronger les ongles ; c'est le temps aussi des mercuriales, dont voici un florilège :

« Retombez sans bruit, mesdemoiselles, on dirait la relève de la garde.

» Pas de bouche ouverte, ou alors faites-vous opérer des végétations — et ne pincez pas les lèvres.

» Les yeux droits, pas à terre ni méprisants comme ceux d'un chameau... Un peu de charme, que diable !... Et pas trop le menton en l'air, qui vous donne l'air ridiculement bravache...

» On n'abandonne jamais au milieu d'une variation, je préfère que vous vous cassiez la figure et que vous continuiez — ça n'existe pas de laisser tomber.

» Vous courez comme Zavatta, il vous manque le nez rouge.

» Et moi, il y a plus de trente ans que j'ai mal aux pieds. Danser, c'est souffrir... »

Ainsi chaque professeur, entre deux ponctuations de sa badine sur le plancher, distribue les admonestations plus ou moins sévères sous le regard muet de l'accompagnateur ou de l'accompagnatrice martelant sans relâche les mêmes airs d'Auber et d'Adam qui ont inspiré des générations de danseuses. Libérés après la révérence et le salut à travers l'enfilade de couloirs d'où la vue domine le panorama des toits de Paris, voilà maintenant les « rats » qui rallient le « patinage » (2).

Des studios aux murs nus et au plancher en pente qu'éclairent des verrières pour ateliers de photographes sont, en effet, répartis là pour les cours de complément qu'a instaurés Claude Bessy : classe de danse ancienne par Mme Lancelot, classe de variations par Serge Peretti et Jacqueline Moreau, classe d'adage par Max Bozzoni, classe de danse moderne par Joseph Russillo. Premières ébauches de danse par couples, premières grâces des filles-fleurs soutenues par leurs jeunes partenaires mâles : mais de premiers émois point — trop d'efforts pour faire bonne figure !

Sans vouloir porter un jugement prématuré sur l'ensemble de l'enseignement qui prend son essor, je constate que Max Bozzoni est le seul de ses collègues à détendre aimablement l'atmosphère et à faire rire les couples de garçons et filles tout en leur apprenant les ficelles du métier — car la séance chez les autres, parfois, équivaut à matines chez les trappistes.

La matinée ainsi enrichie par des leçons supplémentaires et entièrement consacrée à l'enseignement de la danse, les « rats » troquant leurs chaussons contre leurs cartables se consacrent à leurs études scolaires l'après-midi. Leur école, naguère rue de la Ville-l'Evêque, puis transférée à l'Opéra même, se tient à présent rue de Surène, en face du théâtre de la Madeleine. Ne sera, en effet, engagé dans le corps de ballet que l'élève qui aura décroché son B.E.P.C.

Et c'est ici que la nouvelle direction s'oriente vers une scolarité moderne débouchant sur le secondaire. Grâce à des accords passés avec le rectorat de l'académie de Paris, les élèves des divisions supérieures peuvent poursuivre à mi-temps leurs études au lycée Racine et se présenter à un « baccalauréat danse ». Ainsi les moins doués techniquement, ceux que l'on garde par charité ou sur l'insistance des mères (aussi abusives, souvent, que les « mamans Cardinal ») ont licence de changer de vocation. On cite des étudiants en droit, des dentistes ou des diététiciennes qui se trouvent fort bien de ne plus jouer les traîne-chaussons et se moquent de pousser en gaine ou d'observer le régime jockey. Salutaire délivrance pour les uns et pour les autres !

Claude Bessy a fait mieux. Avec l'adhésion de Rolf Liebermann et d'Hugues Gall, elle a créé un foyer pour les enfants dont les familles habitent la périphérie ou la province. Ils sont une trentaine, cette année, qui sont hébergés, pour une pension complète de 500 francs par mois, dans deux grands appartements de la rue Jules-Lefebvre — au-dessus de la place de la Trinité — dont j'ai pu apprécier les excellentes conditions de logement. L'atmosphère de camaraderie qui règne au foyer est du meilleur aloi grâce aux deux diligentes surveillantes qui en ont la responsabilité.

Cet esprit de corps et l'admiration que tous, grands et petits, vouent à Claude Bessy devaient se manifester lors de l'aubade de Noël offerte à leur directrice avec imitations au petit pied des numéros du Gala de l'Union, un divertissement improvisé à la diable salle Bailleau, réplique sous la coupole de la scène où tout ce petit bataillon de danseurs fera un jour ses premières pointes face au public.

A la différence de la troupe lyrique, l'école de danse de l'Opéra ne saurait être ébranlée par les bruits de fermeture du palais Garnier qui courent périodiquement. Forte de sa constitution séculaire et de son armature régénérée, elle n'aurait, je le gage aucun mal à être transplantée en un autre lieu. Et pourquoi pas, avec le ballet devenu autonome, à la Défense, la bien nommée ?

OLIVIER MERLIN.

(1) Mlles Vaussard, Moreau, Devanel, Gérodez, Garry, MM. Renault, Meyer, Dutholt, Franck.

(2) Le « patinage » tire son nom d'une piste de danse où l'on enseignait aux ballerines à se tenir sur des patins à roulettes. Au siècle dernier, le ballet du *Prophète*, à la scène du lac gelé, entraînait les danseuses dans des rondes échevelées (redowa, quadrille et galop) qu'elles venaient répéter dans ces combles.

A propos de « l'Esprit de la ruche »

LES COMBATS D'UN PRODUCTEUR ESPAGNOL

SEPTEMBRE 1974... Franco n'était pas encore vraiment malade. A Madrid comme à Barcelone, la semaine avait été tragique : cinq militants de l'ETA venaient d'être exécutés. Etre là, poser des questions sur le cinéma avait alors quelque chose d'un peu dérisoire, d'indiscret presque. Pourtant, patiemment, des professionnels expliquaient l'histoire, les modalités de la censure, ses conséquences sur la vie intellectuelle et artistique en Espagne. Des cinéastes définissaient, tour à tour, avec plus ou moins de violence, cette impossibilité d'appeler les choses par leur nom, la stérilisation imposée au nom de l'« intérêt national ». Pour eux tous, dire « *la crise du cinéma espagnol* », c'était se réfugier derrière un lieu commun, abstrait et commode. Il fallait dire « *le cinéma espagnol n'existe pas* », il est « *le cinéma de nos péchés* ». Victor Erice ajoutait : « *Le cinéma ne peut pas ne pas être contaminé par la négation première, par ce virus qui infecte non seulement la vie sociale, mais aussi l'intérieur même de la personne, ses pensées, ses émotions, jusqu'à ses rêves.* »

Sur les écrans de Madrid, on passait *Furtivos* de José-Luis Boraü, *Pim Pam Pum Fuego* de Pedro Olea, derniers succès du Festival de Saint-Sébastien, et puis des films étrangers plus ou moins honnêtement doublés, quelques films scrupuleusement pornographiques, au nom de l'« ouverture ».

Elias Querejeta, producteur indépendant, avait boycotté le Festival de Saint-Sébastien. Il n'avait guère envie de parler beaucoup : lui, basque, était inquiet. « *Le sous-développement expressif ne peut être guéri sans changement fondamental des structures qui soutiennent la censure* », disait-il. Las, il ajoutait : « *Il faut nier tout cela, lutter contre toute forme de subordination.* » Il ne voulait pas dire plus. Il avait invité Carlos Saura, Jaime Chavarri, ses amis, pour parler. Saura mettait la dernière main au montage de *Cria Cuervos*, déjà il écrivait les premiers projets pour son prochain film *Elise, ma vie*. Jaime Chavarri, un jeune réalisateur de télévision, entré dans l'équipe de Querejeta en 1968 comme décorateur, évoquait sa récente expérience du cinéma vérité, le portrait d'une famille franquiste. « *Pour comprendre notre travail, il faut voir deux films* », avait décidé alors Elias Querejeta. C'étaient *la Chasse*, de Carlos Saura, et *l'Esprit de la ruche*, de Victor Erice.

Pour Carlos Saura, *la Chasse*, le premier film fait avec Elias Querejeta, voilà douze ans, a été un tournant : « *Depuis ce moment, j'ai travaillé uniquement sur des choses que je connaissais. Les films que j'ai tournés à partir de* la Chasse *sont beaucoup plus miens que les précédents.* » Ce film de violence, de cruauté, est aussi totalement onirique, il commence par des voix entendues à la radio. Ce contrepoint entre le rêve et la réalité, cette utilisation des objets devenus signes, pour définir les gens qui les utilisent... on les retrouve, distincts, autres, mais bien là, dans *l'Esprit de la ruche* réalisé il y a déjà quatre ans, par Victor Erice, alors jeune critique de la revue *Nuestro Cine*. Dans les deux cas une réalité, la réalité espagnole, reflétée, reconstruite.

La petite Ana est là

La musique du film *Cria Cuervos*, primé à Cannes, est encore chantonnée par d'innombrables Français. Alors Elias Querejeta vient de trouver, en France, un distributeur pour *l'Esprit de la ruche*. Puisque la petite Ana Torrent est là... plus pure encore... celle d'avant, celle que Saura avait vue dans le film d'un réalisateur plus jeune que lui, inconnu à l'étranger. Elias Querejeta était à Paris récemment (le jour du référendum en Espagne). Plus loquace, plus optimiste. Du temps avait passé. Bavard, presque : « *La production est une spéculation économique, en Espagne plus qu'ailleurs encore. Si deux firmes américaines importantes sont présentes sur le marché du cinéma espagnol... c'est bien parce qu'il existe dans notre pays une fréquentation du public : cent films par an sont produits chez nous. Mais le niveau technique du cinéma espagnol est bas, très bas, affligeant.*

» *Face à la désolation, j'ai toujours voulu mettre au point une plate-forme de production strictement indépendante, où l'économique et le commercial, soient le plus possible, dépassés — ils ne peuvent disparaître. Il y a eu depuis dix ans une évolution, malgré les crises politiques. On y voit plus clair maintenant. On se rapproche du spontané, de la liberté d'expression. Le cinéma peut permettre de réhabiliter une culture détruite par la guerre civile. Il n'est pas seulement un véhicule politique, mais le moyen d'un témoignage, au sens général : le témoignage d'une génération. Le cinéma peut conduire chez nous à une nouvelle forme de réflexion. Afin de proposer un travail différent, j'ai cherché depuis longtemps à constituer une équipe, une sorte de base pour une autre production, cohérente.*

» *Si je suis en France, c'est que j'aimerais, au-delà de* Cria Cuervos, *au-delà de la récompense des festivals, présenter au jugement du public étranger un ensemble logique composé de films différents. Nous avons travaillé avec des réalisateurs comme Ricardo Franco, Emilio Martinez Lazaro, Jaime Chavarri, Victor Erice... J'ai suivi, de très près, le tournage de leurs derniers films : ceux-ci pourraient constituer une sorte d'entité « espagnole », prouver qu'il n'y a pas une manière unique de faire du cinéma. A côté de l'œuvre de Carlos Saura déjà reconnue ici, il serait bien qu'ils soient présentés au public français, à la critique aussi. Il serait bien qu'ils soient regardés comme un tout. « Pas-* » cual Duarte, *de Ricardo Franco, est* » *un film trop violent pour la France,* » *bon pour l'Amérique du Sud », a-t-on dit dans les festivals. Pourquoi ? Un film est un être vivant, il faut lui trouver les moyens d'être compris, c'est-à-dire comparé.* »

Propos recueillis par
MATHILDE LA BARDONNIE.

★ *L'Esprit de la ruche* sort aux cinémas Elysées-Lincoln, 14-Juillet-Bastille, 14-Juillet-Parnasse, Hautefeuille (v.o.).

La donation Germaine Henry et Robert Thomas

Histoire heureuse d'un collectionneur

MADEMOISELLE GERMAINE HENRY éprouve à présent un sentiment de soulagement : la collection de tableaux qu'elle a mis près d'un demi-siècle à amasser se trouve au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, avec celle du professeur Robert Thomas (1), dont elle fut la conseillère.

Cela fait cent quarante-cinq œuvres collectionnées, par elle ou par lui, mais généralement, ont d'abord été trouvées par elle. Deux peintures de Braque, une de Juan Gris, trois de Robert Delaunay, cinq de Derain, de Dufy, de Picabia, dix de Herbin et diverses autres qui vont des « fauves » aux abtraits contemporains avec Matisse, Staël, Fautrier, Messagier, Manessier, Pignon, Wols...

Tout n'est certes pas de première qualité, mais les quelques pièces qui le sont suffisent à justifier ces deux grandes salles, plus une petite, du Musée de la Ville de Paris qui honorent son flair pour la peinture.

Qui est Mlle Germaine Henry ?

Une collectionneuse anonyme, discrète pour ne pas dire obscure, sans fortune en tout cas, qui, après avoir patiemment butiné des tableaux, les apporte au musée. Collectionner fut pour elle une passion, dès son enfance. Elle dit : « *C'est mon travers.* » Collectionner de tout, des images, des bibelots. Et puis, un beau jour, elle « *découvre* » la « peinture moderne ». C'était au cours d'une visite au musée du Luxembourg, du temps où il était ouvert, avant-guerre.

Cette rencontre fut un choc. « *Je ne devais pas tarder à m'apercevoir que je pouvais collectionner aussi de la peinture* », dit-elle. On en trouvait sur le marché, à bon compte. Les galeries pour chercher, les musées pour apprendre, les économies pour acheter... Elle a à peine plus de vingt printemps — elle ne se souvient pas très bien — lorsqu'elle fait sa première acquisition, une aquarelle de Dufy. Mlle Henry pouvait disposer de ses économies : elle vivait chez ses parents. Elle y vivra d'ailleurs jusqu'en 1962, année où ils furent expropriés de leur maison et de leur jardin, dans la banlieue nord, par la construction de l'autoroute.

Aux années 30, c'était la crise qui n'en finissait pas. La spéculation généralisée n'avait pas atteint la peinture contemporaine. Le temps était propice aux fourmis patientes. Mlle Henry achetait petit à petit, dans les galeries, chez les courtiers, elle échangeait ce qu'elle aimait le moins contre ce qu'elle désirait davantage. Activité de plaisir, pour satisfaire son « amour de l'art » et son « travers » de collectionneur. Par la force des choses, elle achetait ce qui n'était pas encore entré dans le domaine des marchands patentés, qui imposent les prix, et soutiennent les cotes. Les tableaux cubistes par exemple. En revanche, les peintres « fauves » étaient encore relativement en liberté sur le marché. Cette peinture « sauvage », comme en général celle des expressionnistes, était loin d'être acceptée. Elle était à la portée de ceux qui — à contre-courant — pouvaient être sensibles à ses débordements de couleurs.

JACQUES MICHEL.

(Lire la suite page 13.)

(1) M. Robert Thomas est l'auteur d'une *Promenade anthologique à travers la pensée d'Occident*, qui réunit comme une « collection de mots », des bribes de la culture écrite. Ed. Mazarine, 530 pages.

EN BREF

L'atelier lyrique du Rhin continue

Animation, production, association de la population locale aux spectacles : trois objectifs que s'efforce de poursuivre, dans l'ombre de l'Opéra du Rhin, l'Atelier lyrique de Colmar, que dirige Pierre Barrat.

La saison 1976-1977 comprendra la mise en place, pendant sept mois, avec la participation des enfants des écoles et de chorales d'adultes, d'une « fête musicale » mêlant aux *Vols au-dessus de l'Océan*, de Brecht-Weill, des partitions originales de Jean-Claude Pennetier, Yves Prin et Guy Reibel (représentations : les 6 et 7 mai).

D'autre part, la reprise le *8 mars à Mulhouse, les 10 et* 12 mars à Colmar, d'*Histoire de loups*, de Georges Aperghis (créée par l'Atelier au cours du festival d'Avignon 1976), donnera lieu à une exposition sur le loup, à des conférences sur l'inconscient, à un cycle de films sur la mémoire et à une représentation de *Portrait de Dora*, d'Hélène Cixous (le 25 février).

Le XIXe gala de la piste au Cirque d'Hiver

Le Dix-neuvième Gala de la piste aura lieu au Cirque d'Hiver, le jeudi 6 janvier, à 21 heures.

Quelques-unes des grandes attractions présentées au dernier Festival du cirque de Monte-Carlo composeront l'essentiel de l'affiche, notamment les puristes américains du trapèze volant : les Flying Michaels, les Albarracines, le groupe soviétique d'acrobates voltigeurs de Victor Chemchour, Judy Norton et aussi le numéro de haute école de Lucien et Philippe Gruss.

Les Rolling Stones en album

Illustré par deux cents photos et documents, l'album écrit par Roy Carr retrace, disque après disque, l'aventure des Rolling Stones depuis les débuts obscurs d'un jeune groupe de rythm and blues dans la banlieue de Dartford jusqu'aux années tumultueuses où ils deviennent à la fois princes et hors-la-loi pour avoir pris du haschich et de la marijuana avant de jouer, quelques années plus tard, le rôle de « superstars ». Roy Carr fait l'inventaire des différents visages de ceux qui ont été parmi les responsables de l'énorme changement dans les mentalités et le comportement des jeunes.

Une discographie et de multiples informations complètent cet album réussi. — C. F.

★ The Rolling Stones, par Roy Carr, dist. Hachette, 48 F.

Voir « Lorenzaccio » et ne rien voir

Un professeur de lettres de Courbevoie, Mme Anne-Marie Saïd, communique son indignation devant ce qu'elle nomme *« le vol manifeste que pratique la Comédie-Française à l'égard des spectateurs qui ne peuvent s'offrir de places à l'orchestre »*. Mme Anne-Marie Saïd a accompagné un groupe d'élèves à une représentation de *Lorenzaccio*, mais, dit-elle, *« sept d'entre nous ont payé 30 F pour ne rien voir d'autre que les spectateurs en face d'eux. C'est d'autant plus inqualifiable que l'on écrit et dit partout que la rénovation de ce théâtre permet maintenant à tout un chacun de bien voir la scène. Pour le même prix, au Théâtre de Nanterre, où tous les spectateurs sans exception ont une vue parfaite sur le plateau, mes élèves pourront s'offrir quatre spectacles ».*

● PRECISIONS. — Après la parution du « Dossier Beaubourg » (*le Monde des arts et des spectacles* daté 30 décembre 1976), les services de promotion du Centre national d'art et de culture Georges-Pompidou nous prient de préciser que leurs efforts ne s'adressent pas à l'occasion mais en priorité aux comités d'entreprise.

D'autre part, le Musée d'art moderne, situé par erreur dans cette enquête quai de Tokyo, se trouve, en fait, quai de New-York, dans l'ancien palais de Tokyo.

DES LIVRES

Un grand voyage à travers la musique

SCIENCE DE LA MUSIQUE, le dictionnaire encyclopédique en deux volumes que viennent de publier les Editions Bordas est une grande invitation au voyage. Ce n'est pas seulement un bon serviteur, toujours présent pour donner quelque renseignement, mais aussi un ami, un mentor à travers le temps, l'espace, les techniques, l'esthétique.

Ouvrons-le au hasard : negro spiritual, néo-classicisme, neume, neuvième (accord), New-York, ney (flûte persane), Nice, niveau, nô, nocturne, noël, nœud, noire. En six pages, bien tassées mais d'un caractère très lisible, on a fait presque le tour du monde et des systèmes musicaux, du moyen-âge à notre époque. Mais on peut aussi le lire de manière « prismatique » ou associative en suivant les flèches qui balisent un parcours : l'article sur l'harmonie (onze colonnes) conduit à contrepoint, polyphonie, système pythagoricien, système zarlinien, fonction, cadences, modulations, basse continue, chiffrage, notes de passage, etc. Studio renvoie à enregistrement, magnétophone, micro, montage, mixage, stéréophonie, musique électro-acoustique, dynamique — ce dernier aiguillant lui-même sur décibel, nuances, bruit de fond, crescendo, niveau, nuances, expression. Heureux ceux qui auront le temps de parcourir tout l'itinéraire, car jamais ils ne tomberont sur une définition sèche : chaque article est une petite Somme de son sujet. Et l'on est toujours au contact d'un aspect du phénomène musical saisi dans sa profondeur.

***

Science de la musique vient parachever un travail auquel le maître d'œuvre, Marc Honegger, directeur de l'Institut de musicologie de Strasbourg, a consacré douze ans. Il y a six ans paraissaient les deux volumes du *Dictionnaire de la musique - les hommes et les œuvres* (1 232 pages), le plus récent en langue française ; nous voici, six ans après, avec les deux présents volumes, dotés d'une encyclopédie complète qui n'a guère d'équivalent que l'*Encyclopédie de la musique* (Ed. Fasquelle, trois volumes), déjà ancienne (1958-1961), mais qui reste précieuse.

Les deux ouvrages se complètent et s'enrichissent mutuellement : Fasquelle est souvent plus didactique et littéraire, parfois anecdotique ; Bordas, plus musicologique et riche en références, mais cela dépend des auteurs des articles, de même que l'importance donnée à chaque sujet. Un développement plus grand est donné en général aux articles courts chez Bordas (Evangile, exécutant, exercice, expression, expressionnisme...), tandis que chez Fasquelle les notices sur les musiques nationales, par exemple, sont quelquefois intarissables (vingt-quatre colonnes sur la Hongrie contre neuf à Bordas, mais six colonnes de Bordas contre une pour l'Iran, et cinq pour la Corée, qui n'est pas traitée par Fasquelle). Bordas a, de plus, l'avantage de la jeunesse, qui lui permet de traiter plus à fond des sujets nouveaux (aléatoire, composition automatique), ou mieux connus (kabuki, ethno-musicologie).

***

Ajoutons que si la présentation de Fasquelle est plus souriante, par l'insertion d'illustrations à l'intérieur du texte, Bordas est enrichi de cent vingt-huit hors-texte en couleurs et en noir, et de nombreux exemples musicaux et dessins d'instruments, qui rappellent sans cesse que la musique est « vivante », selon le but que se sont fixé les promoteurs de l'ouvrage : « Faire fructifier la musique vivante par la science et la connaissance. » Un but qui sera sans nul doute atteint, car tous ceux qui aiment la musique, qui en vivent intérieurement, y puiseront de nouvelles richesses.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Ed. Bordas, 2 vol., 17 × 25, 1 216 pages ; 3 000 articles ; 170 collaborateurs ; chaque vol., 160 F.

LES STARS DU CINÉMA ÉROTIQUE

LA photographie d'une femme nue, vue de dos, assise sur un fauteuil pliant de studio de cinéma, sert de couverture au livre d'Henri Rode : *les Stars du cinéma érotique*. Ce ne peut plus être, de nos jours, une image provocante et, de toute façon, il s'agit d'un livre sérieux. Romancier et essayiste, l'auteur, qui fut journaliste à *Cinémonde*, est un cinéphile averti. Il retrace l'évolution de l'érotisme au cinéma jusqu'à l'explosion — hors clandestinité — de la pornographie. Se hasardant juste ce qu'il faut pour n'être jamais ennuyeux dans les sentiers de la sociologie (transformation des mœurs et des censures), gardant toujours un œil sur quelque écran pour lui toujours visible, Henri Rode nous conduit de l'érotisme qui faisait rêver (les stars féminines d'Hollywood des années 20 aux années 60) à la représentation directe de l'amour physique, en passant par cette étape qui a considérablement modifié le comportement des acteurs et des actrices : le jeu sans vêtements.

Pour l'érotisme proprement dit, on retrouve, dans une rétrospective alertement contée, ce qui fit, en leur temps, l'originalité des albums de photographies de Lo Duca que l'on feuilletait en égrenant des fantasmes. Mais Henri Rode fait aussi la petite histoire du nu masculin, ce qui l'amène à constater l'apparition de la bisexualité dans l'érotisme et la levée des tabous pesant sur l'homosexualité dans le cinéma pornographique.

Ce cinéma pornographique, Henri Rode ne le loue ni ne l'attaque. Il dissipe l'hypocrisie qui le fait parfois rejeter au nom du manque de qualité artistique. Il examine un fait de société avec franchise mais sans complaisance. On ne trouvera pas chez lui de descriptions de scènes osées et les illustrations du livre n'appellent pas le voyeurisme. Mais l'érudition de Rode est prodigieuse. Il a certainement vu tous les films pornographiques et il cite toutes les vedettes, celles qui ne pratiquent pas le « hard-core » (la plus célèbre est Sylvia Kristel, l'interprète d'*Emmanuelle*) et celles qui le pratiquent : les Américaines Linda Lovelace, Marilyn Chambers, Georgina Spelvin, les Françaises Claudine Beccarie et Sylvia Bourdon, par exemple. Même chose pour les hommes. Toutes les « porno-stars » ont trouvé leur historien. Ainsi, d'ailleurs, que les réalisateurs de ces films qui drainent toujours un vaste public et occupent une place importante sur le marché du cinéma, même si, en France, la loi et les conséquences du classement en catégorie X sont venues freiner leur production.


(Dessin de BONNAFFE.)

Ce livre, sans doute, n'épuise pas le sujet. Il a le mérite d'être le premier à l'exposer sans fausses pudeurs et sans parti-pris, et de soulever des questions : le cinéma pornographique répond-il vraiment à une nouvelle morale de la liberté sexuelle ou n'est-il qu'un spectacle honteux, un commerce du sexe poussé sur le terrain de sociétés permissives ? Après avoir fait éclater la censure et alimenté considérablement les recettes de l'industrie française du cinéma, va-t-il sombrer dans le ghetto des salles spécialisées et périr sous les taxes d'une répression économique ? Et où commence, où finit la qualité « artistique » d'un film érotique ou pornographique ?

JACQUES SICLIER.

★ Ed. PAC. Collection « Tête d'affiche ». 35 F.

UNE ESTHÉTIQUE SANS ENTRAVE

L'AMITIE peut-elle être une valeur esthétique ? Telle est la question que pose l'un des auteurs des « Mélanges offerts à Dufrenne ». Il y répond par l'affirmative, et l'amitié, effectivement, fait œuvre en cet ouvrage collectif. Ne moquons pas ce sentiment-là, Gilbert Lascauet a cent fois raison de la dire, car « il y a une générosité, que l'on rencontre sans cesse chez Dufrenne, laquelle est une critique joyeuse du désir de dominer, de gouverner ».

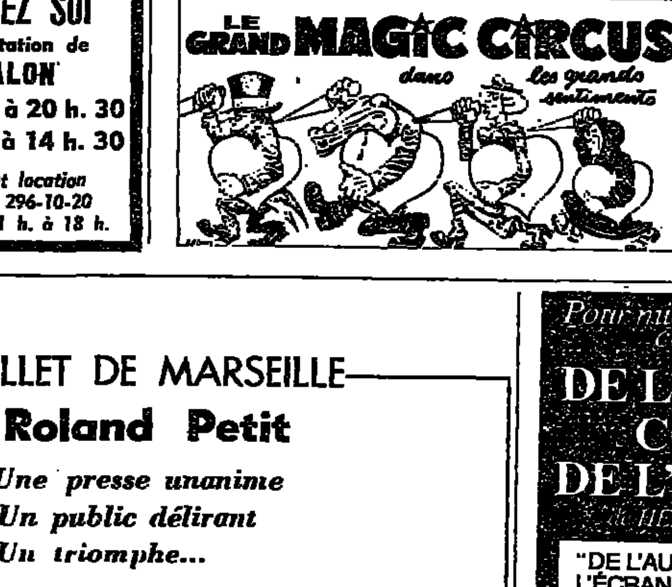
Cet homme, donc, Mikel Dufrenne, a témoigné tout naturellement dans son existence quotidienne de ce qu'il défend en ses textes : la liberté. Liberté, d'abord, dans les rapports de personne à personne. Liberté, ensuite, dans l'activité artistique, l'un des grand axes de sa réflexion. D'où le titre du livre-cadeau venant de ceux qui le connaissent bien et qui l'estiment : « Vers une esthétique sans entrave. »

Des mélanges ne se résument pas. L'esprit souffle en tout sens. Ici, esprit libre. Oui, « la sémiologie s'inscrit tout entière dans le prolongement de l'inspiration phénoménologique » (Metz). Oui, « le réel ne vaut pas l'imaginaire, mais l'imaginaire peut se réaliser » (Reveult). Oui, l'histoire politico-économique existe, mais on peut voir, éclatant parfois en son cœur — automne de 1793, printemps de 1871, printemps de 1968 — l'histoire dionysienne, sans but ni sens qui pourraient la récupérer, paganisme « résistant au modèle chrétien, hégélien, qui reste celui de Lacan » (Lyotard).

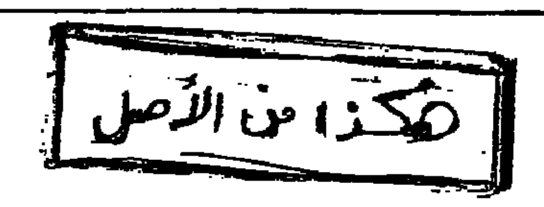
Quelque critique qu'adresse Dufrenne aux philosophes de la « libidiné », nous le sentons proche d'eux, comme ils sont proches de lui, dans la vigilance à l'égard de tous les importants, les importuns, les tyrans. Sartre, Dufrenne, Lyotard : d'une génération à l'autre, combat semblable, sinon même combat.

LUCIEN MALSON.

★ U.G.E. Collection « 10/18 ». 506 pages.





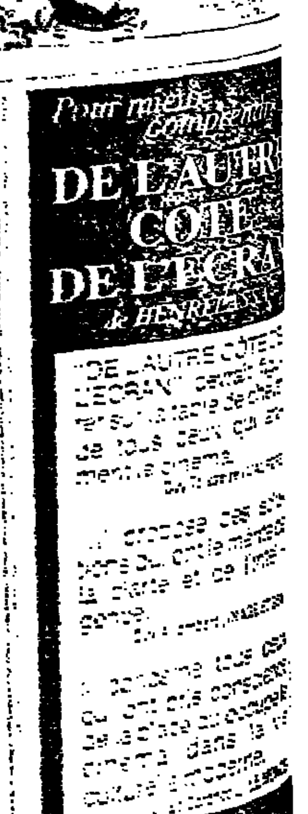


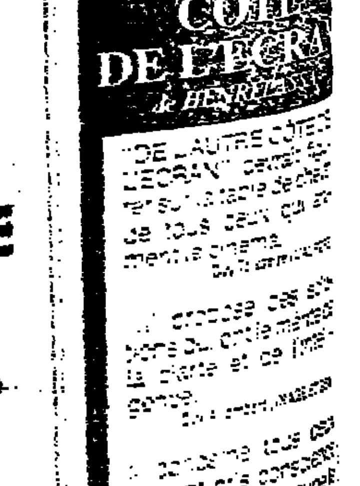
LE MONDE

UNE ESTHÉTIQUE SANS ENTRAVE

L'AMITIÉ peut-elle être une valeur esthétique ? ...

LUCIEN MALSON.





UNE LYCÉENNE ET DES INDIENS

Patricia Moraz retourne à Lausanne filmer sa tribu

FRANÇAISE par son mariage, cette Patricia, aujourd'hui parisienne, est pourtant née à Khartoum d'un père helvétique et d'une mère égyptienne d'ascendance juive. Grandie à Lausanne dans le coton suisse, la culture des valeurs établies, une éducation classique au gymnase (lycée) local, avec parfois un sentiment de malaise, des questions intérieures laissées sans réponse. La découverte du cinéma grâce à la Cinémathèque de Freddy Buache, plus importante, la remise en perspective d'une société trop policée.

Le choc de 1968, ou plutôt les retombées de 1968 de l'autre côté du Léman, les débuts en politique et au cinéma, des actions ponctuelles, des scénarios. Expérience décisive, vers 1970, la découverte, avec son mari architecte, de la vidéo légère demi-pouce, un premier travail à Lausanne, vite développé et amplifié à Paris, puis dans un asile psychiatrique moderne à Chailles. Enseignement à Vincennes. « *Après quatre ans de vidéo*, explique Patricia Moraz, *je veux jouer le jeu de la fiction, j'ai même choisi d'emblée le 35 millimètres à cause d'une certaine qualité de lumière. Je pars d'une histoire très fabriquée, mais grâce à la fiction je retrouve le sens du documentaire. Mais je ne renonce pas pour autant à la vidéo. Je reprendrai plus tard l'énorme matériau déjà enregistré et entreprendrai un montage pour l'INA.* »

Depuis cinq semaines Patricia Moraz est de retour à Lausanne, sur les lieux de son adolescence, en compagnie de deux de nos meilleures jeunes comédiennes, Isabelle Huppert et Christine Pascal, avec la collaboration de Renato Berta à la caméra, l'assistance du Film Kollektiv de Zurich, plus un « machino » français, Marcel, trente ans de métier. L'absence d'accords de coproduction, due, semble-t-il, à un manque d'efficacité des autorités de Berne, n'a rien facilité. L'affaire a néanmoins pu être montée à partir d'une aide du Centre national de la cinématographie française, qui a enclenché tout le processus, tant à Paris qu'en Suisse : outre le C.N.C., l'INA et deux distributeurs sont partie prenante pour la France ; côté suisse il y a eu la subvention du département de l'intérieur, une participation de la télévision genevoise, un « à-valoir » distribution. Au total, un budget modeste mais confortable d'environ 2 millions de francs français.

Il a fallu se battre d'arrache-pied pendant plusieurs mois, frapper à toutes les portes, au risque d'y laisser un peu son latin, ou plutôt de perdre de vue l'objectif principal, s'exprimer. Comme tous ceux et toutes celles, sauf de rares exceptions, qui tentent l'impossible : tourner un premier film, ou tout simplement tourner un film indépendant. Le sujet choisi tenait à cœur à Patricia Moraz, un fait divers survenu il y a quelques années à Lausanne : sans raison apparente, une jeune lycéenne de dix-sept ans est allée se laisser mourir dans la neige, aux portes de la ville. Le film, intitulé *Les Indiens sont encore loin*, s'il ne prétend pas expliquer cette fin brutale, essaie de recréer l'itinéraire qui y a conduit, s'attache à « *reconstituer le paysage social et mental qui a rendu cette mort possible autant qu'imprévisible* ».

Un sujet admirable dans sa concision tranquille, un scénario qui refuse toute psychologie, toute dénonciation facile, s'il fournit les éléments d'une première approche. Jenny (Isabelle Huppert) ne présentait, en apparence, aucun symptôme inquiétant. Personnage secret, elle échappe même à sa meilleure amie, Lise (Christine Pascal). « *Jenny*, selon la cinéaste, *c'est du diamant. Lise, c'est du vif argent.* » Isabelle Huppert devra autant intérioriser son personnage que Christine Pascal extériorisera le sien. Les deux jeunes actrices, chacune vingt-trois ans, doivent donc jouer des lycéennes de dix-sept ans. La transition se fait sans effort, avec infiniment plus de souplesse que les collégiens de Lindsay Anderson dans *If*...

« *Patricia nous a fait retrouver notre adolescence* », s'exclame Christine Pascal. Une scène reste gravée dans la mémoire d'Isabelle Huppert, celle qui a pour cadre la salle de gymnastique, à l'école même où le metteur en scène a vécu son adolescence et où sont tournées plusieurs séquences : « *Une salle de gymnastique*, déclare-t-elle, *ça paraît bien innocent. Et soudain ça devient une salle de tortures. Nous avons tourné dans une lumière irréelle, comme dans des limbes, quelque part dans l'éternité. Aucun projecteur n'était visible, tout arrivait par les fenêtres.* » En fait Renato Berta a expérimenté le système utilisé par Stanley Kubrick pour *Barry Lindon* : la lumière du jour a été entièrement recréée artificiellement, une toile, avec un échafaudage, protégeait de tout contact avec la lumière naturelle les treize fenêtres du gymnase, un éclairage égal, très doux, irradiait l'intérieur de la salle à n'importe quel moment de la journée.

Les Indiens du titre, c'est la tribu des Nambikwaras, expressément cités par la lecture d'un passage de *Tristes Tropiques* de Claude Lévi-Strauss, par des photos extraites de l'ouvrage. Autre figure exotique et pourtant proche, Charles Dé, le héros du premier film d'Alain Tanner, *Charles mort ou vif*, l'industriel suisse en rupture de société, interné, provisoirement en liberté. Patricia Moraz ne travaille pas exactement comme la plupart des cinéastes ; sa formation documentaire, son expérience à Chailles, donneront au film un ton assez proche du constat psychiatrique, du moins croit-on le deviner : son héroïne, Jenny, c'est une autre, une inconnue, mais aussi le plus intime d'elle-même.

Son mari, Chil, et Mathieu Carrière qu'elle a connu étudiant à Vincennes (selon elle ce sera une



révélation), jouent les contestataires un peu fatigués, parvenus à la trentaine, et décrits avec une ironie discrète. Mais l'essentiel du drame se joue chez les filles, parmi les jeunes filles comme, semble-t-il, nous n'en avons plus connu au cinéma depuis *Jeunes filles en uniforme*, d'une autre femme cinéaste, l'Allemande Léontine Sagan.

D'uniforme, pourtant, à peine la trace : les élèves en classe ont mis des pulls sombres, pour donner plus de relief à la photographie, et les rushes, vus dans le sous-sol de l'hôtel de Lausanne où vit toute l'équipe, confirment la justesse du choix : seule Christine Pascal (Lise) a choisi du bleu. A la veille du tournage Patricia Moraz déclarait volontiers qu'elle réussirait le grand film qu'elle a conçu, ou bien elle « *s'étalerait de tout son long* ». Pour elle, comme pour son héroïne Jenny, le compromis est une notion inconcevable.

LOUIS MARCORELLES.

LA DONATION HENRY-THOMAS

Histoire heureuse d'un collectionneur

(Suite de la page 11.)

Et ce que Mlle Henry n'achetait pas pour elle, surtout lorsque les prix dépassaient ses moyens, elle l'achetait pour le professeur Thomas, oto-rhino installé à Grenoble. Ce paysage fauve de Braque par exemple, *l'Olivier près de l'Estaque* peint juste avant le cubisme, en 1906, qui est une des pièces maîtresses de cette collection, avec les autres « fauves », Derain, Dufy, Vlaminck, Othon Friesz, Van Dongen... Mais des cubistes, encore hors circuit marchand, elle n'a pu acquérir que les figures secondaires, comme Metzinger, Gleizes... Et si la collection comprend un très beau Juan Gris cubiste, *le Livre*, daté 1912-1913, il a été acheté à bon compte en 1947 chez un peintre espagnol dans le besoin. Comme le pêcheur, le collectionneur doit rester sur le qui-vive pour prendre au passage ce qui se présente. Il doit avoir du flair (et Mlle Henry en a montré), avoir le goût de l'aventure, connaître l'histoire de l'art, des artistes, ceux que le marché n'a pas encore rendus accessibles, les oubliés qui méritent attention...

« L'Herbinophage »

Comme les « fauves » aux années 30, voici Picabia aux années 50. La donation en compte quatre tout à fait inattendus. Éclectisme d'un collectionneur qui mêle peinture et antipeinture. Des Picabia, la Côte d'Azur, où il avait vécu les dernières années de sa vie, en regorgeait. Et nul n'en voulait.

Avec la veuve du peintre, Mlle Henry échange une œuvre de Dufy, peintre coté, contre plusieurs compositions de Picabia, artiste encore incertain, mais dont l'avenir allait dégager l'importance dans l'art contemporain.

Et voici aussi Herbin, au moment où il était peu connu. Elle flaire le méconnu, achète, achète. On appelait Mlle Henry *l'Herbinophage*. La collection du musée en compte dix, pas ceux de la période abstraite, les plus recherchés aujourd'hui, sauf une sculpture, mais un insolite Herbin cubiste de 1911, et un *Paysage près de Cateau-Cambrésis* qui rachète les autres, de moindre force.

Tant d'ardeur à collectionner ne pouvait trouver sa conclusion que dans la transformation en marchand, qui est peut-être une voie commode pour accumuler des tableaux, « *surtout lorsqu'on ne les vend pas* ». Dans sa galerie de la rue de Miromesnil, près de la place Beauvau, fermée il y a cinq ans, Mlle Henry exposait ses trésors, sans tapage, presque confidentiellement. C'est le meilleur qui a été donné au musée. (la donation avait été acceptée par André Malraux). A une condition : que cette collection, à laquelle elle a consacré une vie patiente de collectionneuse obstinée, reste réunie en son entier. Qu'elle lui survive telle quelle, que le collectionneur survive à travers sa collection.

On avait d'abord songé à l'installer à l'hôtel de Sully — où elle fut exposée en 1974, — mais la promesse d'aménagement restant vague et lointaine, au soir de sa vie elle préféra tout régler en la donnant sans attendre au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, qui n'a pas hésité à déménager des salles pour la mettre en place. « *En matière de collection, l'essentiel*, dit Mlle Henry, *c'est d'acheter ce qu'on aime, hors des courants à la mode. De garder, garder toujours les choses acquises, le plus longtemps possible... Lorsqu'on aime les œuvres d'art, elles vous le rendent bien...* »

Voilà récompensée une vie consacrée à l'amour de l'art. Les conservateurs, qui ne disposent que de peu de crédits pour acheter des œuvres d'art (et parfois font preuve de peu de motivation), connaissent bien ces « passions » que les musées « muséifient ». Ils laissent les collectionneurs amasser leurs trésors, puis vient leur tour d'en faire la récolte.

JACQUES MICHEL.

★ La donation Germaine Henry et Robert Thomas, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris.

LE « MISANTHROPE » A STRASBOURG

Les cauchemars de Molière

C'EST un *Misanthrope* enthousiasmant qu'offre le Théâtre national de Strasbourg dans la mise en scène de Jean-Pierre Vincent, un *Misanthrope* à tel point « recréé » que l'on en arrive à se demander ce que vont faire ces personnages si connus, ancrés dans nos mémoires presque autant que ceux des contes de Perrault.

La découverte de l'œuvre à travers un texte des plus classiques et des plus familiers tient à ce qu'elle est replacée dans le temps où Molière l'a écrite, le programme donne un aperçu du travail dense de l'équipe dramaturgique. Mais sur scène, ce ne sont pas des actions parallèles reconstituant la vie quotidienne d'un groupe social pris dans un moment de l'histoire, comme dans *le Tartuffe* de Planchon. On y voit des figures poudrées de blanc, fardées de rose, engoncées dans des costumes rigides, malcommodes (de Patrice Cauchetier), des portraits découpés, sortis de leur cadre, ils évoluent précautionneusement, majestueusement, sur un plancher de marbre glissant, dans un espace abstrait d'un blanc laiteux. Seul un mur est concret, couvert de tableaux baroques, bordé de tabourets à franges.

Face à ce décor (de Jean-Paul Chambas, en collaboration avec une nombreuse équipe), nous regardons le dix-septième siècle. La Fronde vient d'être vaincue, on s'empresse de l'oublier par solidarité de classe, car la famine provoque des révoltes populaires : le temps n'est pas à la répression mais au refoulement. A Versailles, Louis XIV maintient la noblesse sous sa dépendance, il « *invente un système complexe et envahissant de signes, dont la seule mais essentielle fonction est de marquer les différences* », écrivent les dramaturges. L'Histoire, les personnages, la montrent par la manière dont elle pèse sur leur comportement, et les personnages ne sont pas des caractères de théâtre, ce sont des personnes humaines qui essaient de vivre. De près ou de loin, elles appartiennent à la cour, elles doivent donc apprendre le formalisme maniaque de l'étiquette et s'y accoutumer. C'est une question de vie ou de mort sociale, rien n'est futile, chaque geste, chaque mot, est choisi après mûre et grave réflexion.

Homme cultivé, riche, dont l'amitié est importante, Alceste porte en lui les refus, les chauchemars de Molière, sa peur de la maladie. Il s'observe en hypocondriaque, établit son propre diagnostic à partir des connaissances médicales de son temps. Alceste, c'est Philippe Clevenot, inquiétant, bouleversant, le regard buté, des bras crispés sur l'estomac, tendu à l'extrême, étouffant sous le poids d'une misère qui dérape en discours d'une philosophie amère, brouillant les causes d'une souffrance brusquement révélée dans une phrase éperdue : « *Je veux qu'on me distingue.* » Il se voit cerné par des reflets déformés de ses contradictions, par des épouvantails : Oronte (Claude Bouchery), le pédant ambitieux, dangereux ; Philinte (Alain Rimoux), si libéral, si amical, qu'il en devient fuyant ; les marquis bouffis d'autosatisfaction.

Mais Alceste ne se reconnaît pas en Célimène (Christiane Cohenty). Il ne comprend pas pourquoi il l'aime, et pourtant elle lui ressemble. Elle est intelligente, un peu bas-bleu. Elle tient soigneusement, mais sans plaisir, sa fonction de femme d'esprit ; elle reste sur le qui-vive, dans ce monde où l'on doit sans cesse se contrôler, où rien n'est spontané, pas même l'expression de l'amour. Eliante (Evelyne Didi) et Arsinoé (Michèle Foucher) sont traitées en meubles de luxe, dont l'un est utilisable, l'autre bon à mettre au rebut. Pourtant, parce qu'elles ne peuvent compter que sur elles-mêmes, elles se servent au maximum de leurs facultés ; elles se laissent moins duper que les hommes par l'étiquette ; elles gardent leurs distances ; elles cherchent autre chose.

Comme Alceste, Célimène cherche à sauvegarder son indépendance. Mais, au contraire de lui, l'ennemi du genre humain tiré par son désir angoissé de solitude, elle veut séduire. Elle multiplie les preuves de son existence ; elle la fixe dans des lettres, où elle flatte les uns en disant du mal des autres, et où éclate son mépris de tous, les lettres qu'au dernier acte ses « victimes » brandissent pour se venger avant de l'abandonner. Elle est vaincue, mais ne craque pas : Alceste, profitant sans élégance de sa défaite pour poser ses conditions, elle refuse de le suivre. En fin de compte, c'est peut-être elle qui gagnera, mais plus tard, dans plusieurs générations.

Pour l'heure c'est l'heure de ce cinquième acte, et c'est celle de la vérité amenée minute par minute, évidence par évidence, dans un mouvement sûr et un étonnement perpétuel. Dans la lumière d'hiver, le mur du fond ressemble à un ciel gris traversé de fins nuages, et la vérité de chacun apparaît. Ceux (Alceste et Célimène) qui choisissent le refus. Ceux (Philinte et Eliante) qui sont prêts pour la résignation ou pour les dangers de la vie à deux. Chacun attend l'autre ; ils ne savent pas, ils hésitent, faibles, désemparés comme des enfants fatigués d'un jeu sans issue. Et, encore une fois, on entend la voix désabusée d'Alceste qui dit : « *Si le roi m'avait donné Paris, sa grand ville... j'aime mieux ma mie ô gué ! J'aime mieux ma mie.* » La musique se lève et le rideau tombe.

COLETTE GODARD.

L'année du T.N.S... à Paris

QUAND Jean-Pierre Vincent est venu s'installer au Théâtre national de Strasbourg en 1975 avec son « collectif » : les dramaturges, les comédiens, les décorateurs, les administratifs, il a imposé son rythme de travail, quelque chose d'assez inhabituel en France, une répartition du temps — y compris des temps morts — organisée pour l'efficacité. Du dehors, le grand bâtiment ressemble à un bastion calme, bien protégé. Au-dedans, il est traversé de courants d'activités sans désordre.

Chatterton *a ouvert cette saison et s'est joué devant des salles combles. Le « bouche à oreille » a été favorable. Jean Jourdheuil est le metteur en scène de cette élégie pleurant les malheurs du poète romantique, devenue l'analyse douloureuse des contraintes morales et sociales qui empêchent un homme d'agir, d'aimer, et qui va être donnée au Récamier pour un mois à partir du 10 janvier. Le spectacle avait été prévu en coproduction, mais les subventions d'Antoine Bourseiller (directeur du Récamier) ayant été amputées d'un tiers pour 1977, le T.N.S. en assure seul le financement. Il n'était pas question de renoncer ni à Strasbourg ni à Paris, où* Chatterton *sera la première production du T.N.S. à être présentée. On parle aussi de faire venir à la Maison de la culture de Nanterre* le Misanthrope *et un* Pougatchev *que prépare André Engel — le metteur en scène de Baal. « Mais, dit Jean-Pierre Vincent,* cette opération nous coûtera 600 000 francs, et c'est trop. »

C'est toujours l'argent qui manque le plus, même lorsque le budget est confortable. En dehors du personnel technique et administratif, l'équipe artistique comprend dix-huit personnes. « Si nous engagions des comédiens au spectacle, *dit Vincent,* cela nous reviendrait moins cher, mais notre travail ne serait pas le même. C'est un choix, nous ne pouvons pas en faire un autre, et nous devrions même être plus nombreux. »

Un choix rentable à court et à long terme puisqu'il garantit la qualité du travail et sa continuité, cette nécessité évidente trop souvent oubliée ou mise de côté en attendant des jours meilleurs. Une activité permanente qui ne s'appuie pas sur une troupe permanente est une absurdité. A Strasbourg, l'équipe artistique ne chôme jamais, même lorsqu'elle ne joue pas ou ne répète pas ; il y a l'école, et la troupe participe à son existence.

L'école est rattachée au théâtre et à ses options. Elle forme des comédiens, des metteurs en scène, des décorateurs, constitués en groupes selon les dates d'admission. Chaque groupe monte plusieurs spectacles par an. Fin décembre, les plus anciens ont joué en public Oncle Vania. *Ils ont aménagé une salle : utilisant les portes et les couloirs, ils ont démultiplié et ouvert l'espace. Ils l'ont enveloppé de chauds tapis orientaux sur les murs et sur le sol. Ils ont fabriqué leurs costumes, et n'ont pas essayé de faire croire qu'ils avaient l'âge des personnages tchékhoviens. Ils ont joué comme s'ils disaient : « Voilà ce que nous risquons de devenir quand nous aurons quarante ans »... et ils ont réalisé un spectacle vibrant, vigoureux qui pourrait faire pâlir bien des groupes professionnels. On les verra à Paris, ils participeront au Centre Beaubourg au cycle Théâtre ouvert avec* Marianne attend le mariage, *de Jean-Paul Wenzel, dans une « mise en espace » de Jean-Pierre Vincent.*

Avec Marianne attend le mariage, *avec* Chatterton *et, il faut l'espérer* le Misanthrope *et* Pougatchev, *1977 sera l'année du T.N.S. à Paris.*

C. G.

Une sélection



DERSOU OUZALA, vu par Bonnaffé.

Cinéma

L'ESPRIT DE LA RUCHE
de Victor Erice

— *Lire notre article page 11.*

DERSOU OUZALA
d'Akira Kurosawa

Film d'aventures, d'une extraordinaire beauté. Le premier film « écologique » qui échappe aux conventions de la mode, au rousseauisme des idéologues. Film également sur l'amitié virile, sur l'estime et le respect que forgent les épreuves... On pense à Kipling, à Jack London, à Jules Verne, mais Akira Kurosawa est là, avec sa pureté, sa tendresse, sa foi dans la noblesse humaine. On sort du cinéma heureux, pacifié, ébloui.

MARATHON MAN
de John Schlesinger

A New-York, un jeune étudiant juif, fils d'une victime du maccarthysme et frère d'un agent secret, court pour échapper à un ancien bourreau nazi. Schlesinger a laissé de côté les implications morales et psychologiques du sujet de William Goldman, mais, pour les amateurs de suspense pur, son film est une mécanique dramatique parfaitement montée, une suite de morceaux de bravoure brillamment mis en scène, un divertissement à faire frissonner. Et Dustin Hoffman est très étonnant.

BAROCCO
d'André Téchiné

Intrigues mystérieuses, monstres sans visages, amour fou ressuscitant un mort par son double. Dans Amsterdam, ville crépusculaire de roman noir, Téchiné, le jeune cinéaste le plus original du cinéma français, a tourné un « film énigmatique » à la mise en scène superbement lyrique et baroque, et réinventé des acteurs célèbres : Isabelle Adjani, Gérard Depardieu, Marie-France Pisier, Jean-Claude Brialy.

AFFREUX, SALES ET MÉCHANTS
d'Ettore Scola

Dans un bidonville romain où croupit un sous-prolétariat misérable, Nino Manfredi, propriétaire borgne d'un million de lires, règne sur une tribu qui cherche à le supprimer pour hériter. Les pauvres d'Ettore Scola ne sont ni beaux, ni propres, ni bons et, dans ce film, l'humour noir, le sarcasme et la dérision sont employés comme explosifs politiques. Scola démontre qu'on ne débride pas une plaie sociale par la démagogie. Son pamphlet, qui utilise des gags énormes, porte loin.

CASANOVA UN ADOLESCENT A VENISE
de Luigi Comencini

Luigi Comencini est décidément, parmi les cinéastes italiens, un des talents les plus divers. Voici une de ses œuvres maîtresses : l'enfance et l'adolescence de Casanova, racontées avec la verve, le sens de la reconstitution, et la dimension magique qui enchantèrent dans Pinocchio.

— ET AUSSI : *King Kong*, version 1976 (pour comparer avec l'original) ; *Jonas qui aura vingt-cinq ans en l'an 2000*, d'Alain Tanner (les paumés de mai 1968 cultivent l'utopie) ; *Une fille unique*, de Philippe Nahoun (les désespoirs discrets de la bourgeoisie de province à la veille du Front populaire) ; *le Coup de grâce*, de Volker Schlöndorff (les glaces de la passion) ; *1900, second acte*, de Bernardo Bertolucci (épopée emblématique de deux mondes en Emilie-Romagne sous le fascisme).

Théâtre

LE RÊVE DE L'HOMME RIDICULE
au Palace

Le groupe de Pip Simons revient à Paris avec un spectacle musical adapté d'une nouvelle de Dostoïevski. L'histoire, d'un homme humilié, traitée avec une ironie violente, un humour hargneux, et un talent fou. Moins directement morbide que An die Musik *(présenté en janvier dernier), moins directement choquant, et tout aussi fort.*

LA JEUNE LUNE...
à la Cartoucherie de l'Aquarium

Dix acteurs en chaussettes de couleur suscitent un réel urgent : celui de dizaines d'usines occupées. Ils en jouent les grilles, les briques, ils jouent les vaches des prés d'alentour, les machines neuves ou usées. Invention, poésie, gaieté, irriguées de vie vraie.

LA DISPUTE
à la Porte-Saint-Martin

A la recherche de l'amour perdu dans son royaume déserté, des aristocrates au cœur usé déchirent les brouillards de la raison, pénètrent à l'intérieur d'un jardin chimérique. Sous leurs yeux, quatre adolescents jouent avec leurs reflets, apprennent à aimer, vivent l'instant où la passion naît et tue. Splendeur du spectacle-légende de Patrice Chereau, un cas limite.

A.A. THÉATRES D'ADAMOV
à Chaillot

Le parcours d'un homme torturé, son théâtre et les racines de son enfer, paysage mental qui prend la couleur bleue du souvenir. Planchon rassemble des bribes de vie dans un rêve brumeux, nostalgique. Rassemble les éléments d'un portrait, celui d'un auteur qui a souffert tous les maux de la condition humaine.

PENTHÉSILÉE
à la Cartoucherie de Vincennes

Une fable sauvage : Penthésilée, *reine des Amazones, livre par amour le corps d'Achille à ses chiens. Du poème hellénistique-prussien de Kleist, Michel Hermon a fait une fantasmagorie très curieuse, où des créatures de Carpaccio, d'Edgar Degas, courent entre des pianos, des chevaux, des malles d'osier, des bougies. Long (4 heures), mais fascinant.*

LES GRANDS SENTIMENTS
au Chapiteau du TEP

Le Magic Circus décape sa légende, tourne le dos à l'utopie de la fête sans renoncer aux flonflons et aux confettis. Sans renoncer à sa tendresse immense pour les vieux artistes naïfs, les animaux désabusés, les ingénues candides. Sans renoncer aux rires, à la générosité.

— ET AUSSI : *les Amoureux*, à la Gaîté-Montparnasse (irrésistible, étourdissant Patrick Chesnais) ; *les Dames du jeudi*, au Studio des Champs-Elysées (les femmes entre femmes s'empêchent de sombrer) ; *la Frappe*, au café d'Edgar (le comique cosmique de Stéphanie Loïk) ; *Etrange Pâleur*, aux Blancs-Manteaux (une fable thriller de Jean Bois pour les pères bourreaux, les maris tortionnaires, les mères castratrices) ; *Yuro*, à l'Épée-de-Bois (le livre de l'espoir) ; *Victor ou les enfants au pouvoir*, à l'Athénée (Lorsque l'enfant paraît).

Musique

CRÉATIONS MONDIALES
au TEP

A ne pas manquer, au Théâtre de l'Est parisien, ce concert du « Collectif musical de Champigny », qui réunit, avec le IVe Quatuor, de Schoenberg, trois créations mondiales d'un vif intérêt : les Mots, *récitation pour mezzo et deux orchestres, de Milko Kelemen, d'après Sartre,* Océan captif, *de Jacques Lenot, et surtout* Ainsi la nuit *pour quatuor à cordes, d'Henri Dutilleux, sa première œuvre depuis* Tout un monde lointain, *qui sera interprétée par le Quatuor Parrenin. Il se passe toujours quelque chose dans le vingtième... (TEP, 17, rue Malte-Brun, le 6 janvier, 20 h. 30.)*

SUR L'ORDINATEUR

Avant le démarrage de l'IRCAM, un intéressant débat réunit au Centre culturel américain deux spécialistes : Max Mathews et J.-Cl. Risset sur l'« usage de l'ordinateur pour synthétiser et composer la musique ». En anglais malheureusement, mais avec traduction simultanée. Débat illustré par des bandes magnétiques, films et diapositives. (3, rue du Dragon, le 12 janvier.)

BÉATRICE DE TENDE
à Radio-France

L'intéressante saison lyrique de Radio-France offre un opéra inconnu de Bellini, Béatrice de Tende, *qui subit un échec total en 1833, mais recèle, d'après H. Rosenthal, des trésors annonciateurs de Verdi. Avec Adriana Maliponte. (Radio-France, le 7 janvier.)*

L'ORCHESTRE DE LILLE
sur les routes

L'Orchestre régional de Lille poursuit son action de décentralisation exemplaire ; ses dix concerts de janvier seront donnés dans neuf villes différentes, sous la direction de J.-C. Casadesus et Robert Delcroix, avec des solistes tels que I. Oïstrakh, N. Denize, J.-P. Collard, A. Dumay et F. Lodéon, et des programmes qui associent Stravinski, Bartok et Prokofiev à Beethoven, Wagner, Ravel, etc. Une action qui fait rêver de ce que pourrait être la France avec son effectif complet d'orchestres régionaux (Cambrai, le 8 ; Saint-Omer, le 10 ; Lille, les 11 et 31 ; Jeumont, le 13 ; Roubaix, le 18 ; Saint-Amand, le 19 ; Arras, le 25 ; Villeneuve-d'Ascq, le 27 ; Loos, le 28 janvier).

— ET AUSSI : *Cosi fan tutte*, dir. D. Masson (Opéra de Marseille, les 6, 7 et 9) ; Orchestre de l'Ile-de-France, dir. P. Dervaux (Créteil, le 7 ; Châtenay-Malabry, le 15 ; Saint-Michel-sur-Orge, le 16) ; œuvres d'I. Wyschnegradsky (studio 105, Radio-France, le 7) ; chant grégorien, par les chœurs J.-B. Lully, dir. G. Morançon (St-Germain-des-Prés, les 7, 14, 21 et 28) ; P. Amoyal et M.-J. Pires (Montpellier, le 7) ; Beethoven, par l'Orchestre de Lyon, dir. S. Baudo (auditorium de Lyon, le 8) ; symphonie de Chausson et concerto de Beethoven, par I. Stern et l'Orchestre du Capitole, dir. M. Plasson (Toulouse, le 8) ; M. Chapuis (Saint-Gervais, le 8, à 17 h.) ; quatuors avec flûte de Mozart, par le Trio de Paris et A. Marion (Th. d'Orsay, le 9, à 11 h.) ; Quatuor Vegh (Radio-France, le 10 ; La Rochelle, le 11) ; Beethoven, cycle Barenboïm (Champs-Elysées, le 10) ; *l'Or du Rhin* (Opéra les 12 et 14, à 20 h.) ; M. J. Pires (Cannes, le 12 janvier).

Variétés

QUILAPAYUN
au Théâtre de la Ville

Un groupe chilien qui depuis trois ans a fait un énorme travail de recherches harmoniques.

Expositions

LA BOITE à l'ARC

Une exposition d'œuvres d'art en boîtes. Des boîtes par centaines, disposées parfois sur étagères, qui font du musée l'hypermarché des mondes intérieurs. Mondes de l'enfermement et de l'agoraphobie, de la fascination du cercueil et du nid, du reliquaire magique et du grenier oublié, de la poubelle même et de ses déchets.

PUVIS DE CHAVANNES...

Un hommage attendu, d'autant que Puvis, qui fut l'une des gloires de la IIIe République, est peut-être le peintre le plus décrié du siècle dernier. Si elle ne présente pas l'essentiel de l'œuvre — les grandes décorations, impossibles à déplacer, — l'exposition regroupe quantité de projets, d'esquisses, de tableaux, et révèle un homme beaucoup plus moderne, divers et sensible qu'on ne le croit, un indépendant qui a cheminé seul ou à peu près dans son époque.

...ET LA PEINTURE RUSSE A L'ÉPOQUE ROMANTIQUE
au Grand Palais

Que peignent les Russes dans la première moitié du dix-neuvième siècle ? Des visages et des sites, avec une sensibilité qui déborde le « constat ». Par là, ils apportent leur contribution au mouvement du romantisme international, dont les musées, depuis quelque temps, nous font découvrir des aspects négligés.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION 1925
au Musée des arts décoratifs

Une évocation de la fameuse exposition des arts décoratifs qui, il y a un demi-siècle, couvrait l'esplanade des Invalides de pavillons rutilants de dorures et habillait Paris de guirlandes de roses stylisées. L'exposition force à un regard critique en ne cachant pas les contradictions et les faiblesses d'une production décorative que la mode « rétro » a remise au goût du jour.

LA DONATION HENRY-THOMAS
au Musée d'art moderne de la Ville de Paris

— Lire notre article page 11.

— ET AUSSI : *la Peinture allemande à l'époque du romantisme*, à l'Orangerie ; *Serizawa*, au Grand Palais ; *les Dessins français de l'Art Institute de Chicago* et *les Nouvelles Acquisitions du musée d'Orléans*, au Louvre ; *l'Art 1900 en Hongrie*, au Petit Palais ; *César*, *Kupka* et *Léon Zack*, au Musée d'art moderne de la Ville de Paris ; *Moholy-Nagy*, au Centre de création industrielle.

— EN PROVINCE : *Angers, tapisserie vivante*, au musée d'Angers ; *A tout corps*, à Dreux ; *Jouets des dix-neuvième et vingtième siècles, donation Tomi Ungerer*, au Musée historique de Strasbourg ; *Jouets populaires d'autrefois*, à la Maison du Coche-d'eau, à Auxerre ; *Couleur et art populaire*, au Musée de Reims ; *Vieira da Silva*, au Musée de Metz ; *les Espaces textiles de Chompré*, au Musée des beaux-arts de Tours.

Point de vue

Il n'y a pas de décentralisation à Paris

BEAUBOURG EN QUESTION

par GEORGES SARRE (*)

Dans moins d'un mois : Beaubourg. Mais on peut déjà faire le tour des projets, l'inventaire des intentions (« le Monde » du 30 décembre 1976), trouver le Centre Pompidou trop onéreux. Inadapté. *Les deux à la fois.* S'interroger sur sa fonction dans la France d'aujourd'hui. Politiques ou artistiques — au sens large, culturels, — les *points de vue ne manquent pas.* Nous publions ici l'opinion de M. Georges Sarre, conseiller de Paris, membre du bureau exécutif du parti socialiste.

DANS quelques semaines, le Centre Georges-Pompidou sera inauguré. Événement national, compte tenu de l'ampleur de l'opération et de la personnalité de son initiateur, mais événement parisien surtout, sur lequel je souhaite avancer quelques réflexions.

On a beaucoup relevé, ces derniers temps au Parlement et dans la presse, le coût de l'opération et nombreux sont ceux qui ont souligné le contraste entre l'ampleur de cette imposante manifestation et la pauvreté des moyens mis à la disposition des régions. Mais l'on a peu relevé la pauvreté des moyens culturels mis à la disposition des habitants des différents quartiers de Paris, par opposition à l'énorme manne qui tombe sur le Centre Pompidou. Certes, le Centre Pompidou, par son caractère exceptionnel, joue un rôle important pour contribuer au rayonnement de la capitale. Certes, il initiera des manifestations de prestige, et, par la confrontation des idées et des disciplines, il deviendra un pôle de création et, à ce titre, dans le tourbillon international, sa place sera essentielle.

Mais cet aspect de l'influence du Centre doit être replacé dans son contexte politique global.

Le président Pompidou se posait en amateur d'art, rêvant d'être un nouveau Laurent de Médicis. Dans cette optique, le Centre devait être un phare sur la scène internationale pour des esprits éclairés venant de New-York avant de repartir pour Tokyo après une escale à Londres ; Beaubourg est un pur produit élitaire, tant par son architecture extrêmement sophistiquée que par les produits qu'elle proposera. Le Centre s'adresse, avant tout, à un public international, déjà cultivé qui ne retrouvera pas ses préoccupations quotidiennes dans ce qui sera proposé. Il suffit de regarder le programme des premières expositions : Paris-New-York-Paris et Duchamps qui, quelles que soient leurs qualités, et même si elles sont nécessaires ne suffisent pas pour faire venir les habitants de Belleville ou ceux de la République.

Allons plus loin. Non seulement le Centre Pompidou, tel qu'il a été conçu et tel qu'il fonctionnera, sera réservé à une élite parisienne et internationale, mais il sert directement les intérêts du marché de l'art. Dans ce domaine comme dans les autres secteurs économiques, il se produit un phénomène de concentration. Les galeries d'art, les marchands de tableaux, ont besoin de voir leur circuit se développer non à l'échelle d'un seul pays, mais à l'échelon international.

L'art contemporain est ainsi valorisé, avec l'appui des Etats-Unis, jusqu'ici en situation hégémonique, et qui, avec l'apparition de ce foyer secondaire, trouvent un relais indispensable à l'extension de leur puissance. La floraison des galeries d'art autour du Centre, et l'intérêt des grands marchands internationaux indiquent clairement dans quel réseau le Centre s'inscrit et à quelle logique il répond : nous la connaissons bien, c'est la logique économique du capitalisme.

Que deviennent les Parisiens dans cette affaire ? Certes, ils pourront venir à Beaubourg, attirés par les tuyaux, le clinquant et les gadgets, par curiosité aussi. Mais s'y retrouveront-ils ? Est-ce de cela que les Parisiens ont besoin ? Je pose la question en tant que citoyen et responsable politique qui constate l'énormité des sommes et des moyens mis en œuvre (1 milliard de nouveaux francs pour la construction, 150 millions de budget de fonctionnement : 800 personnes). Dans les quartiers, dans nos arrondissements, au contraire, les maisons de jeunes et de la culture sont démunies ; les théâtres s'essoufflent, les foyers de création sont rares et les préoccupations quotidiennes des habitants ne sont pas prises en compte.

Il n'y a pas à Paris comme en province de véritable décentralisation culturelle, de moyens d'expression et de création mis à la disposition des Parisiens sur leur lieu d'habitation et de travail, de centres culturels où les gens aient plaisir à se retrouver, à se rencontrer, à échanger, à créer, à se divertir, et à se confronter avec d'autres talents, fussent-ils des grands créateurs.

En fait, il s'agit d'une démarche inversée. Celle du pouvoir répond à une logique : concentration des moyens, élitisme, internationalisme, prestige. La nôtre, à nous socialistes, part des besoins des habitants de Paris, de leur réalité et de leurs préoccupations. C'est ce que nous avons traduit dans nos propositions, sur le plan culturel comme dans d'autres, dans le plan socialiste pour Paris.

Beaubourg est la traduction d'un rêve et l'expression d'une politique. Notre conception nous aurait conduits à d'autres orientations. Non pas que la nécessité d'un grand musée d'art moderne, d'une bibliothèque ou d'un centre de recherche musicale contemporaine, ne soient, entre autres équipements, prioritaires à Paris. Mais il aurait fallu procéder autrement. Il nous restera, une fois au pouvoir, à reprendre cet instrument pour le mettre véritablement au service des Parisiens.

(*) Conseiller de Paris, membre du bureau exécutif du parti socialiste.

L'objectif n'est peut-être pas que tout le monde aille au théâtre

L'ACTION CULTURELLE



Le budget des affaires culturelles pour 1977 a fait l'objet de réajustements dans le secteur de l'action culturelle. Toutefois, l'insuffisance globale des moyens mis à la disposition des créateurs et des animateurs conduit à opposer ces deux aspects de l'intervention publique, à souhaiter des arbitrages. C'est ici l'animateur d'un centre municipal, Joël Dragutin, dont les activités sont centrées sur Roubaix, dans une agglomération où le théâtre (à Tourcoing, à Lille, à Villeneuve-d'Ascq) et la musique (avec l'orchestre régional) tiennent une large part, qui examine les aspirations de sa profession, un point de vue sur la transformation de la conscience culturelle au sein de la collectivité.

par JOËL DRAGUTIN (*)

ON a beaucoup répété ces derniers temps que la tâche essentielle serait désormais de mettre les « œuvres » culturelles à la disposition du plus grand nombre, et bien des créateurs reprennent cette antienne en demandant qu'on leur donne enfin les moyens de l'appliquer dans les faits... Toujours des moyens pour monter ici ou là des spectacles... Dans la misère où nous sommes — qu'on en juge par le retard culturel que la région du Nord commence seulement à rattraper, — de telles pétitions ne nous avancent guère, elles laisseraient même plutôt le fond du problème de côté. Car il n'y a pas seulement des créateurs, et l'on se demande parfois qui va se décider enfin à parler de l'animation culturelle, à parler d'elle dans les termes qui sont vraiment les siens.

Il est grand temps de se préoccuper de ce qui sera certainement une donnée essentielle de la pratique culturelle de demain, de ce qui ouvrira peut-être une voie concrète vers une démocratisation de la culture. Les difficultés sans nom qu'un centre d'action culturelle comme le nôtre, à Roubaix, rencontre pour affirmer son existence ne sont pas seulement financières, même si la situation en la matière fait de nous de véritables acrobates des budgets ; elles procèdent bien davantage d'un refus de reconnaître l'animation, d'une méconnaissance de sa réalité, de schémas culturels vieillis et qui encombrent les représentations de bon nombre de ceux qui devraient pourtant nous aider à vivre.

Les animateurs sont aujourd'hui le sous-prolétariat de la création, et leur démarche, qui vise à rétablir l'égalité des chances devant les moyens culturels, se heurte le plus souvent à la conception dominante d'une culture qui trouve ses modèles dans les « beaux-arts ». L'animation culturelle est un refus déterminé de ce découpage de la culture selon le schéma traditionnel des beaux-arts, de la sectorisation des techniques et de la sélection des publics. L'idéologie véhiculée par les beaux-arts établit en effet une rupture irréparable entre les acteurs et les spectateurs, le public et les œuvres, elle conditionne l'idée qu'on se fait du « public », qui cesse d'être ce qui s'oppose au privé pour signifier ce qui est passif. Les amuseries ouvriéristes des uns et la démagogie populiste des autres n'y changeront en substance rien, puisqu'il est dès lors admis que l'art est l'affaire des seuls créateurs, qui seraient donc génétiquement déterminés par je ne sais quel « chromosome culturel »...

Il faut travailler, comme le Centre d'animation culturelle (CAN) le fait à Roubaix, avec une population en grande partie ouvrière et immigrée pour savoir qu'on se condamne à ne parler à personne si l'on veut reproduire une telle tradition. Non que nous refusions la musique, le théâtre, la peinture ou l'audiovisuel, mais nous voulons utiliser ces moyens d'expression « artistiques » à d'autres fins que la seule contemplation des œuvres, pour les mettre à la disposition des groupes auxquels nous nous adressons : immigrés, jeunes d'un quartier, ouvriers dans une usine, enfants dans les écoles... C'est une politique cohérente avec les caractéristiques sociales de la population qu'a choisie la mairie de Roubaix en la personne de M. Pierre Prouvost, adjoint pour les affaires culturelles, une politique qui regroupe en un même programme le travail d'animation, de formation, de diffusion et de création. Car il s'agit d'un travail global, qui n'exclut d'ailleurs pas que le Centre d'animation culturelle de Roubaix fasse parallèlement un travail de création correspondant à sa politique et à ses moyens ; le Centre d'animation culturelle devra aussi collaborer entre autres avec le Théâtre de la Salamandre, Centre dramatique du Nord, actuellement à Tourcoing.

Travailler en symbiose

En général, les pouvoirs publics, qui décident de nos financements, et même certains créateurs, qui sont parfois nos interlocuteurs avec le public, ont du mal à appréhender ce qu'est l'animation culturelle : elle est difficile à saisir, elle rompt avec beaucoup d'habitudes, elle exige qu'on remanie les notions avec lesquelles on pense communément la culture. La population, pour sa part, ignore la vérité, puisqu'elle croit encore le plus souvent à son impuissance devant « l'art et les artistes », d'autant que la radio, la télévision, toute une partie de la presse et même quelques créateurs l'y incitent fréquemment. C'est ici qu'il s'agit de refuser le pouvoir dont certains voudraient se parer, pour le donner à tous ; c'est cela démocratiser la culture, et non remplir des stades...

Je parle ici, cela s'entend, des animateurs culturels et non des animateurs socio-culturels dont le rôle est bien différent. Ils effectuent, « sur le terrain », comme on dit, un travail qui nous est indispensable et sans lequel notre propre action n'aurait peut-être même pas de sens ; ils mettent en relation des individus à partir d'un milieu social déterminé (un quartier, une ZUP, un foyer), en tentant de rassembler les gens, de définir des besoins avec eux, de leur proposer des activités qui les aident à réfléchir sur leurs propres problèmes. A ce titre on peut dire de l'animation socio-culturelle qu'elle est une polyvalence basée sur la sensibilisation, et qu'elle assure le tissu social sans lequel on ne pourrait nulle part avoir d'action importante.

Mais l'animateur culturel intervient autrement, il met à la disposition de la population des moyens d'expression (théâtre, musique, audiovisuel, arts plastiques, etc.) avec lesquels elle apprendra progressivement à s'exprimer elle-même. C'est ce que nous faisons depuis plusieurs années déjà dans le Nord avec les enfants des écoles, les associations dans les quartiers et, nous l'espérons aussi, dans les comités d'entreprise, pour peu que le patronat en accepte le principe. C'est ce que nous faisons, en tentant de persuader les pouvoirs publics, et en demandant chaque jour qu'on reconnaisse la nécessité d'aller plus loin.

S'il met à la disposition du public des moyens d'expression, l'animateur culturel n'est pas un touche-à-tout, un apprenti-sorcier qui se contenterait, par exemple, du théâtre d'animation, faute de pouvoir faire vraiment du théâtre. C'est une idée très répandue chez les créateurs, qui se disent un peu trop souvent qu'on est animateur par défaut. Eh bien non, on est animateur par choix, et ce n'est pas l'impuissance qui pousse André Benedetto, l'équipe de cinéma de la Maison de la culture du Havre, Alain Bauguil à Firminy, le Groupe de recherche musical de Bourges et bien d'autres groupes institués ou non par ailleurs, à travailler comme ils le font en symbiose avec des populations.

En réalité, il faut bien se dire que ce sont deux moments d'un seul et même travail global, qui devrait d'ailleurs inclure la création, et qui a pour nom l'animation culturelle. Pourquoi les moyens du théâtre seraient-ils réservés aux seuls cinq mille comédiens, ou presque, qui travaillent en France, pourquoi l'audiovisuel serait-il la propriété des seules chaînes de télévision ou des producteurs de cinéma sous prétexte que les animateurs ne font jamais aussi bien que les spécialistes officiels ?

Il faut reconnaître aujourd'hui deux conceptions différentes du professionnalisme, qui sont d'ailleurs complémentaires. Pour les créateurs, l'objectif — spécialisé au niveau d'une technique — est de se donner les moyens d'une recherche individuelle, ou même si l'on veut « collective », mais au sens où les Bourbaki sont une collectivité en mathématique. Les animateurs poursuivent un objectif différent puisqu'ils développent une technique afin de n'en pas rester les seuls maîtres. Entre le créateur et l'animateur, il y a différence d'objectif et non hiérarchie dans le travail. D'autant que les animateurs doivent nécessairement se confronter à la création s'ils veulent mieux développer leurs techniques d'animation. Sinon ce serait comme si on voulait enseigner la littérature sans même savoir écrire ou l'architecture sans savoir construire. L'animateur, à la différence de l'enseignant, ne transmet pas des connaissances, il n'enseigne pas Molière, mais l'envie du théâtre.

Je suis convaincu que si l'on donnait pendant trois mois à une troupe de théâtre amateur des moyens adaptés, c'est-à-dire plus importants, elle produirait un travail des plus acceptables... Mais la question n'est pas là, même si l'on a encore quelques réticences à admettre que M. Tout-le-Monde pourrait faire autre chose avec une caméra super-8 que des films de famille. Le problème est que l'animation culturelle est un langage que l'on entend encore mal, qu'on a du mal à comprendre. Pour les hommes politiques, par exemple, elle est difficilement évaluable à partir des critères qui permettent de mesurer quantativement une action, en nombre de spectateurs, en nombre de pièces jouées. Les élus souhaitent le plus souvent attirer les foules pour des raisons qui procèdent tout bonnement de la rentabilité, puisqu'il s'agit pour eux d'investir. C'est pourquoi ils se tournent assez spontanément vers le théâtre, dont ils tolèrent aisément les démarches avant-gardistes, car au moins, le théâtre, on sait ce que c'est : il y a une scène, des acteurs, un public.

Avec l'animation culturelle, on ne sait plus très bien où l'on en est puisqu'il est suggéré que les spectateurs peuvent, doivent être acteurs. Sortant ainsi des critères de l'économie marchande, l'animation culturelle ne se laisse pour le moment mesurer à l'aune d'aucun baromètre et elle n'a pas l'avantage du spectaculaire.

Aux créateurs, il faut dire que l'objectif primordial n'est peut-être pas (du moins tout de suite, et en tous les cas pas uniquement) que tout le monde aille au théâtre ou au concert, mais avant tout que les individus sortent du ghetto culturel dans lequel ils vivent. Parlez un peu avec les femmes qui partent au travail à 4 heures du matin dans les usines textiles de Poubaix, vous saurez ce que c'est. Il faut donc commencer par autre chose que la promotion des spectacles et tenir compte de la problématique du public. C'est la question de l'animation. Si la création est un moment fort de l'animation culturelle et s'il est légitime de vouloir s'y consacrer entièrement, encore faut-il accepter, dès qu'on veut s'adresser au public, d'articuler son travail sur une animation déjà existante. C'est pourquoi il ne devrait pas être possible de penser des centres dramatiques régionaux qui ne s'appuient pas sur des centres d'animation culturelle. Sinon qu'on fasse, comme en Union soviétique ou en Scandinavie, des instituts de recherche théâtrale. Pour le moment, prisonniers de schémas culturels du dix-neuvième siècle, les créateurs sont pris dans une contradiction difficile à surmonter : ils ressentent bien que leur travail ne s'articule pas sur des besoins réels de la population tant qu'ils ne prennent pas la charge de l'animation culturelle, mais ils refusent l'animation, si bien qu'ils sont non seulement pauvres, mais frustrés, comme pourrait l'être un médecin d'hôpital qui s'obstinerait à ne faire que de la recherche. Il faut savoir au contraire partager son temps.

Des groupes qui savent où ils vont

Aux pouvoirs publics, il faut dire que, si leur intérêt pour l'investissement en matière culturelle s'est considérablement accru, ils sont naturellement tentés par des opérations spectaculaires, et ils sont peut-être trop sceptiques à propos d'une action nouvelle. Dans le Nord-Pas-de-Calais, le conseil régional consacre près de 10 % de son budget aux affaires culturelles, si bien que le Nord arrive à être une région pilote pour le développement culturel. Mais les animateurs sont encore beaucoup trop marginalisés. Dans une ville comme Roubaix, il faudrait une équipe de trente animateurs pour répondre aux besoins effectifs de la ville ; nous sommes loin du compte.

Or, si les médias continuent à propager les schémas culturels qu'enfourchent également certains créateurs (où sont les journaux où l'on trouve une rubrique « animation » ?), le public de son côté ne se contente plus uniquement de spectacles, il veut disposer des moyens culturels et dépasser un rôle uniquement contemplatif, ce qui ne signifie pas qu'il veuille faire profession d'artiste. Il veut participer, faire des stages, créer, lorsqu'il a pris conscience qu'il peut faire quelque chose. Plutôt que des moutons entassés au spectacle, les animateurs préfèrent des groupes qui savent où ils vont, et qui savent dire qui ils sont.

A cela tout le monde a quelque chose à gagner, tant il est vrai que la situation du théâtre et du cinéma professionnels, par exemple, est intimement liée à la vie du théâtre et du cinéma « amateur » : c'est pourquoi, si elle ne résout pas les problèmes sociaux, l'animation culturelle aidera les individus à mieux les exprimer et peut-être ainsi quand même à mieux les résoudre. C'est ce que le Centre d'animation culturelle de Roubaix (CAN) propose à la population avec laquelle il a commencé à travailler, c'est ce dont, nous animateurs, mesurons chaque jour l'impérieux besoin. Mais l'animation culturelle n'est pas une mystique, c'est une réalité dialectique et politique, un pari sur la communication.

(*) Directeur du Centre d'animation culturelle de Roubaix.

Témoignage

COURAGE

par BERNARD MOUNIER (*)

LORSQUE M. Raymond Barre a rendu hommage à André Malraux, naïvement j'ai apprécié qu'il s'arrête un moment sur les maisons de la culture, cette institution « que le monde entier nous envie ». *Depuis lors, au fil des jours qui passent, je sens grandir en moi une indignation, une colère, dont il faut bien qu'elle s'exhale en un cri !*

J'ai dirigé pendant huit années la Maison de la culture du Havre. Deux de mes proches collaborateurs d'alors dirigent à leur tour deux des treize maisons existantes ; j'ai contribué à la naissance d'un centre dramatique national, je continue depuis dix-huit mois une aventure similaire à La Rochelle, et donc je sais de quoi je parle et il me semble avoir le droit d'en parler.

La culture, en France, c'est Lourdes au Far-West : les responsables d'entreprises culturelles ont la démarche des chasseurs de primes et leur survie tient du miracle. La situation des hommes de culture est marginale et précaire. Le budget des affaires culturelles est d'une honteuse indigence. Le lac de la création artistique est recouvert par les glaces du mépris et si, par aventure, on essaie de s'y engager, c'est au risque de faire craquer la fine couche brillante, miroir dérisoire destiné à la montre où une majorité silencieuse et crédule continue d'admirer le reflet hivernal de la tradition intellectuelle de la France.

Comment le premier ministre peut-il utiliser le souvenir d'un homme dont l'héritage avait été vilipendé déjà de son vivant, dont le grand projet culturel, repris du Front populaire, a été systématiquement maltraité, réduit, contenu, presque anéanti ? Et que l'on ne parle pas encore de l'« échec » des maisons de la culture : j'ai vu fermer celle de Caen à la suite de triomphales représentations de Shakespeare auxquelles douze mille personnes avaient participé, parce qu'une poignée de notables en avaient ainsi décidé.

Que M. Barre vienne à Amiens, à Grenoble, au Havre ou à La Rochelle apprécier l'espoir qui se lève dans toutes les couches sociales lorsqu'un minimum de moyens arrachés à l'Etat et une volonté municipale délibérée permettent de répondre à la demande publique ! Voyez aussi combien la misère culturelle généralisée fait de ces quelques témoins d'une idée généreuse la cible favorite des conservateurs de tout poil et de certains intellectuels égarés par leur quotidien désespéré. Comble de l'ironie, le Centre Beaubourg, destiné à être le signal de la culture française, est menacé par ceux-là mêmes qui l'avaient imaginé dans un moment de rêve ou d'exaltation nationaliste...

Faut-il que le gouvernement ait peur de cette culture qui donne aux hommes la conscience fraternelle ! Faut-il qu'il ait peur de la conscience fraternelle des hommes, pour en être arrivé à cette extrémité !

Mais, alors, je dénie à M. Barre le droit de reprendre à son compte les paroles d'André Malraux qu'il a prononcées au Louvre : « A ceux qui me demandaient ce que pourrait être la devise de la jeunesse française, j'ai répondu : culture et courage. »

Oui, il faut beaucoup de courage à ceux qui veillent aujourd'hui sur la culture menacée. Nourris d'indignation et de colère, ils continueront de le faire et survivront à l'oraison funèbre : le Chant des partisans *fait désormais partie de la culture populaire...*

(*) Directeur de la Maison de la culture de La Rochelle.



Expositions

PUVIS DE CHAVANNES. — Grand Palais, entrée avenue du Général-Eisenhower (231-81-24). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h.; le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F. Le samedi : 5 F (gratuite le 5 janvier). Jusqu'au 14 février

SERIZAWA. — Grand Palais, entrée place Clemenceau (voir ci-dessus). Les 5, 12 et 19 janvier, à 17 h., « Cérémonie du thé », par l'école Urasenké. Jusqu'au 14 février.

LA PEINTURE RUSSE A L'EPOQUE ROMANTIQUE. — Grand Palais, entrée avenue de Selves (voir ci-dessus). Jusqu'au 21 février.

LA PEINTURE ALLEMANDE A L'EPOQUE DU ROMANTISME. — Orangerie des Tuileries (073-99-48). Sauf mardi, de 10 h. à 20 h. : le mercredi, jusqu'à 22 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 28 février.

DESSINS FRANÇAIS DE L'ART INSTITUTE DE CHICAGO, DE WATEAU A PICASSO. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi, de 9 h. 45 à 17 h. Entrée : 7 F : le dimanche : 3 F. Jusq'au 17 janvier.

NOUVELLES ACQUISITIONS DU MUSEE D'ORLEANS. — Musée du Louvre, entrée porte Jaujard (voir ci-dessus). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 28 mars.

L'ART 1900 EN HONGRIE. — Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-99-21). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. Entrée : 8 F ; le samedi : 5 F. Jusqu'au 28 février.

FRANCIS GRUBER (1912-1948). — Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 11, avenue du Président-Wilson (723-61-27). Entrée : 5 F (gratuite le dimanche). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 9 janvier.

CESAR, rétrospective. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 janvier.

DONATION GERMAINE-HENRY - ROBERT-THOMAS. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus).

LEON ZACK. — Musée d'art moderne de la Vile de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 janvier.

FRANTISEK KUPKA. Quatre histoires de blanc et noir. — Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 23 janvier.

LA BOITE ET SON CONTENU DANS L'ART DE XXe SIECLE. — ARC 2 au Musée d'art moderne de la Ville de Paris (voir ci-dessus). Jusqu'au 30 janvier.

CINQUANTENAIRE DE L'EXPOSITION DE 1925. — Musée des arts décoratifs, 107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf mardi, de 12 h à 18 h.; le dimanche, de 11 h. à 18 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 28 février (L'exposition est complétée par des conférences (le samedi, à 14 h. 30) et des visites-conférences. Renseignements au musée.)

LASZLO MOHOLY-NAGY (1895-1946). — Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 31 janvier.

PIERRE GRAZIANI. Peintures 1952-1976. — Musée Galliera, 10, avenue Pierre-1er-de-Serbie (720-85-46). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 31 janvier.

BELMONDO A LA MONNAIE. — 11, quai de Conti (326-52-07). Sauf dimanche et jours fériés, de 11 h. à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 janvier.

CLAUDE-JOSEPH VERNET (1714-1789). — Musée de la marine, palais de Chaillot. Sauf mardi et jours fériés, de 10 h. à 17 h Jusqu'au 9 janvier.

CAMILLO OTERO. — Prix Bourdelle 1975. Musée Bourdelle, 16, rue Antoine-Bourdelle (548-67-27). Sauf mardi, de 10 h. à 17 h. 45. Jusqu'au 10 janvier.

HOMMAGE NATIONAL A SAINT-JOHN PERSE. — Musée Jacquemart-Andre, 158, bd Haussmann (227-39-94). Sauf lundi et mardi, de 13 h. 30 à 18 h. Jusque fin janvier.

CENTENAIRE DE LOUIS GILLET (1876-1943) — Musée Jacquemart-André (voir ci-dessus). Jusque fin janvier.

HOMMAGE A MAX JACOB (1876-1944). — Musée de Montmartre, 17, rue Saint-Vincent (606-61-11). Sauf mardi, de 14 h. 30 à 17 h. 30 : dimanche, de 10 h. à 17 h. 30. Entrée : 5 F. Jusque fin janvier.

CERAMIQUES DE TCH'ANG-CHA. Quelques pièces des HAN au T'ANG de la collection MU-FEI. — Musée Cernuschi, 7, avenue Velasquez (522-23-31). Sauf lundi et mardi, de 10 h. à 17 h. 40. Entrée : 3 F. Jusqu'au 30 janvier.

LE PARISIEN CHEZ LUI AU XIXe SIECLE. — Hôtel de Rohan, 87, rue Vieille-du-Temple (277-11-30). Sauf mardi, de 10 h. à 18 h. 30. Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 février.

EVOCATION DU VIEUX XVe. — Bibliothèque Beaugrenelle, 36, rue Emériau. Jusqu'au 15 janvier.

LES ARTS DU METAL. — Hôtel de Sens, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf lundi, de 13 h. à 20 h. Jusqu'au 14 mars.

GALERIES

ANGERS, TAPISSERIE VIVANTE. — Centre international de Paris, porte Maillot (758-22-22). Tous les jours, de 10 h. à 20 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 23 janvier.

GROUPE « V » : Altmann, Davanzo, Laks, Campa. — Galerie C. Colin, 33, quai de Bourbon (633-14-03). Jusqu'au 28 janvier.

SIX PEINTRES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS. — Galerie Vercamer, 3 bis, rue des Beaux-Arts. Du 7 au 29 janvier.

BOX-MAKERS (Adzak, Clareboudt, Da Costa, Fabry, Maillet, etc.). — Galerie le 3e Œil, 41, rue Saint-Merri (277-78-91). Jusqu'au 20 janvier.

GRAVURES : Alexeïeff, Avati, Chavignier, Dali, Lars Bo, etc. — Galerie Aranella, 18, rue Ortolan (336-16-17). Jusqu'au 31 janvier.

ALPHABETS EN LIBERTE. — Mecanorma graphic center., 23, avenue de Neuilly (483-92-66). Jusqu'au 14 janvier.

LE MONDE DES JOUETS ANCIENS OU L'ENFANCE RETROUVEE. — Fondation Ricard, 35, avenue Franklin-Roosevelt. Jusqu'au 29 janvier.

CAREL BALTH. — Galerie Durand-Dessert, 43, rue de Montmorency (277-63-60). Jusqu'au 15 janvier.

CHAVEZ. — Galerie de Seine, 18, rue de Seine (325-32-18). Jusqu'au 15 janvier.

LUCIEN COUTAUD, Le réel par le rêve. — Galerie des Grands-Augustins 16, rue des Grands-Augustins (326-32-18). Jusqu'au 21 janvier.

MARC DEVADE. — Galerie Piltzer-Rheims, 38, rue des Blancs-Manteaux (278-74-33). Jusqu'au 15 janvier.

CARLOS ESTEBAN. — Streaming Art Gallery, 7, rue de Miromesnil (265-15-56). Jusqu'au 15 janvier.

LEONOR FINI, Sultans et magiciennes des Mille et Une Nuits. — Galerie Charpentier, 46, rue du Bac (222-79-58). Jusqu'au 15 janvier.

JACQUES GAUTIER. Vitraux, tableaux. — 36, rue Jacob (260-84-33). Jusqu'au 31 janvier.

GENTILINI, lithographie, eaux-fortes. — Galerie, 22, rue de Seine (033-66-75). Jusqu'au 19 janvier.

EDDA MAILET. Dessins. — Galerie Darial, 22, rue de Beaune (261-20-63). Jusqu'au 15 janvier.

SUZANNE MARTIN. Peintures, gouaches, dessins. — Galerie Claude-Renaud (71, boulevard Raspail (222-15-78). Jusqu'au 20 janvier.

JULES NOEL (1815-1881). — Galerie de la Scala, 68, rue La Boëtie (225-20-12). Jusqu'à fin janvier.

K.-X. ROUSSEL. Pastels et peintures. — Galerie La Cave, 7, rue de Miromesnil (265-40-66). Jusqu'au 15 janvier.

FERNAND TEYSSIER. — L'Œil-de-Bœuf, 58, rue Quincampoix (278-36-66). Sauf dim. et lundi, de 14 h. à 19 h. Jusqu'au 29 janvier.

GERARD TITUS-CARMEL. — Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 22 janvier.

WEISBUSCH. Le cheval, le peintre et son modèle. — Galerie Vision nouvelle, 31, rue du Colisée (720-70-49). Jusqu'en février.

Théâtres

(Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.)

Les salles subventionnées

OPERA (073-95-26). Relâche jusqu'au 11. Les 12 (Ab. J) et 14 à 20 h. : l'Or du Rhin ; le 15 à 20 h. 30 : la Bohème.

COMEDIE-FRANÇAISE, les 7, 8, 9, 12 à 20 h. 30, le 16 à 14 h. 30 : la Paix chez soi ; le Malade imaginaire ; les 10 (Ab. D), 11 (Ab. A), 14 à 20 h. 30, les 8 (Ab. 1) et 12 (Ab. rose) à 14 h. 30 : le Verre d'eau ; les 13, 16 à 20 h. 30, le 9 à 14 h. 30 : la Commère, le Jeu de l'amour et du hasard ; le 15 à 20 h. 30 : la Jalousie du barbouillé, le Malade imaginaire.

ODEON (325-70-32). Relâche jusqu'au 9 janvier. A partir du 10 à 20 h. 30: Ton nom dans le feu des nuées.

PETIT ODEON, (L.), 18 h. 30 : Paralchimie.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Théâtre, (D., L.), 20 h. 30 : A. A. Théâtres d'Arthur Adamov. — Salle Gémier (D. L.), 20 h. 15 : Mère Courage et ses enfants (à partir du 7).

TEP (636-79-09), (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. 14 h. 30 et dim. 15 h. : Chicago, Crime and Crash ; le 6 à 20 h. 30 : Ensemble 2e2M.

PETIT TEP (J., D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. 15 h. : PAR 3441 ; le 6 à 20 h. 30 : Dialogue d'auteurs. — Chapiteau (14, av. Jean-Jaurès), (L.), 20 h. 30 : Grand Magic Circus.

Les salles municipales

CHATELET (233-40-00) (D. soir, L.), 20 h. 30 ; mat. sam. 14 h. 30 et dim. 14 h. : Volga.

NOUVEAU CARRE (277-88-40) (D., L.), 20 h. : Paroles de femme ; 20 h. (salle 2) : Emma Santos ; mer., sam., dim., à 15 h. 30 : Cirque à l'ancienne ; lun., 20 h. 30 : Cours d'initiation au cinéma.

THEATRE DE LA VILLE (887-35-39), (D., L.), 18 h. 30 : Quilapayun ; les 11, 12, 14, 15 à 20 h. 30, le 16, à 14 h. 30 : les Brigands ; le 13 à 20 h. 30 : Ensemble contemporain.

Les théâtres de Paris

ATHENEE (073-82-23) (L.) 21 h., mat. D. à 17 h. : Victor ou les Enfants au pouvoir.

CARTOUCHERIE DE VINCENNES, Atelier de l'Epée-de-Bois (808-39-74) Mer., V. et L. à 21 h : Yuro. Théâtre de l'Aquarium (374-99-61) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. à 16 h. : La jeune lune tient la vieille lune toute une nuit dans ses bras. Théâtre de la Tempête (328-36-36) (D. soir, L.) 20 h. mat. D. à 16 h. : Penthesilée.

CENTRE CULTUREL DU XVIIe (227-68-81) (L., Mar.) 21 h., D. à 17 h. et 21 h. : les Amours de Jacques le Fataliste.

COMEDIE - CAUMARTIN (073-43-41) 21 h. 10, mat. D à 15 h. 10 : Boeing-Boeing.

COMEDIE DES CHAMPS - ELYSEES (359-37-03) D. soir, L.) 20 h. 45, mat. D. à 15 h. et 18 h. 30 : Chers Zoiseaux.

DAUNOU (261-51-12) (J., D. soir) 21 h., mat. D. à 15 h. et 18 h. 30 : le Portrait de Dorian Gray.

EDOUARD VII (073-67-90) (D soir, L.) 21 h., mat. S. à 16 h., D. à 15 h. : Amphitryon 38.

ESSAION (278-46-42) (D.,L.) 21 h. : Représentation.

GAITE-MONTPARNASSE (633-16-18) D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. à 13 h. et 18 h. 30 : les Amoureux.

GYMNASE (770-16-15) (L.) 21 h., mat. D. à 15 h. : Une aspirine pour deux.

HUCHETTE (326-38-99) (D. soir, L.) 20h. 45 et 17 h 15 : la Leçon : la Cantatrice chauve.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) 21 h., mat. D. à 15 h. et 18 h. : Pour cent briques, t'as plus rien maintenant.

MADELEINE (265-07-09) relâche jusqu'au 13.

LA MICHODIERE (742-95-22) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. D. à 15 h. et 18 h. 30 : Acapulco, Madame.

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.) 20 h. 45, mat. D. à 15 h. et 18 h. 30 : les Mains sales.

MICHEL (265-35-02) Mer.) 21 h 10, mat. D. à 15 h. 10 : Joyeux Anniversaire.

MODERNE (874-94-23) (D. soir, L.) 21 h., mat. D. à 15 h. et 18 h. : Qui est qui ?

MONTPARNASSE (326-89-90) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. D. à 15 h et 18 h. 30 : Même heure, l'année prochaine

MOUFFETARD (336-02-87) 20 h. : la Musica ; les Eaux et les Forêts (Jusqu'au 9).

NOUVEAUTES (770-52-76) (le 5, J., D. soir) 21 h., mat. à 15 h. et 18 h 30 : Nina.

ŒUVRE (874-42-52) (le 5, L.) 20 h. 45, mat. D à 15 h. : le Scénario

ORSAY (548-38-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Equus. II : mer. et mar., à 20 h 30 : Oh ! les beaux jours ; (Mer., D. soir, L., Mar.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Madame de Sade.

PALACE (770-44-37) (L.), 21 h. : Pip Simmons Théâtre Group ; le Rêve d'un homme ridicule (à partir du 6).

PALAIS-ROYAL (742-84-29) (L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : la Cage aux folles.

LA PENICHE (205-40-39) (L.), 20 h. 30 : En attendant Godot.

POCHE - MONTPARNASSE (548-92-97) (D.), 20 h. 45, sam. à 20 h. et 22 h. 30 : Isaac et la sage-femme

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. sam. et dim., à 15 h. : la Dispute (prolongation).

PLAISANCE (273-12-65) (D.), 20 h. 45 : la Reine de la nuit.

RECAMIER (222-54-88), 20 h. 30 : Chatterton (à partir du 10).

STUDIO DES CHAMPS-ELYSEES (359-36-88) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. et 18 h. 30 les Dames du jeudi.

THEATRE D'ART (508-08-41) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. : Bonsoir Monsieur Tchekov ; ven et sam., à 22 h. 30 : l'Amant arabe ; sam et dim., à 18 h. 30 : la Femme de Socrate.

THEATRE DES ARTS (387-23-23) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : l'Ecole des cocottes.

THEATRE DU MANITOUT (325-60-13), jeudi, ven., sam., à 20 h. 30 : Dom Juan ; mer., à 20 h. 30 : le Souffle ; mer., à 18 h. : Vitromagie (dernière, le 8).

THEATRE DU MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h. 30 : Electre ; 22 h. 30 : Jeanne et ses copines.

THEATRE PRESENT (203-02-55) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 17 h : les Pavés de l'ours ; le Tombeau d'Achille.

THEATRE 14 (805-43-63) (D., L.), 20 h 30 : la Fausse Suivante.

THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), à la Resserre (D., L.), 21 h. : Deux.

THEATRE 347 (874-28-34) (D. soir, L.), 20 h. 45, mat. sam. et dim., à 15 h. : Egmont.

THEATRE SAINT - GEORGES (878-63-47) (le 5, J., D. soir), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : Lucienne et le boucher.

VARIETES (233-09-92) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim., à 15 h. et 18 h. 30 : l'Autre Valse (dernières).

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35) (D), 21 h. : la Collection ; 22 h. 15 : Emmanuelle ; 23 h. 30 : A. Bruant.

LES BLANCS MANTEAUX (277-42-51) (D.), 20 h. : Romain Bouteille ; 21 h. 15 : Jean Bois ; 23 h., F. Du-Grunier.

CAFE D'EDGAR (326-13-68) (D.), 21 h. : le Desert rose ; 22 h. 30 : la Frappe. II : 20 h. 30 : Nous chantons, ne vous déplaise ; 22 h. 15 (V. et S. + 23 h. 45) : Deux Suisses au-dessus de tout soupçon.

CAFE DE LA GARE (278-52-51) (L., Ma.), 22 h. : Une pitoyable mascarade.

AU COUPE-CHOU (272-01-73) (D., (L.), 20 h. 30 : l'Armenoche ; 22 h. : Pourquoi pas moi ? ; 23 h. 30 : Bruno Garcin.

LE FANAL (233-91-17) (D.), 20 h. (S. — 22 h. 20) : le Président.

LA COUR DES MIRACLES (548-85-60) (D.) : 20 h. 30 : les Jeannes ; 22 h. : la Flemme ; 18 h. 30, Erostrate.

LE PETIT CASINO (747-62-75) (D.), 21 h. 15 : Partez du pied gauche ; 22 h. 30, J.-C. Monteils.

LE SELENITE (033-53-14), (Ma.) I : 20 h. 30 : Une maille à l'endroit... une maille à l'envers ; 22 h. : Pinok et Matho ; 23 h. 30 : Eh ! Mec. — II : 21 h. : C'est très important ; 22 h. 30 : Jeanne au boucher ; 24 h., les Hommes-loups.

LA VIEILLE GRILLE (707-60-93) (L.). I : 20 h. : Groupe Orchidée ; 21 h. 15 : Handicap. — II : 20 h. 30 : Martin Saint-Pierre ; 22 h. 30 : Rochers Digest (à partir du 7).

Les théâtres de banlieue

AUBERVILLIERS, Théâtre de la Commune (833-16-16), à partir du 11 à 20 h. 30 : Schippel ou le Prolétaire bourgeois.

BAGNOLET, gymnase Maurice-Baquet (360-01-02), du 8 au 15 : IXe Concours international de chorégraphie.

BOULOGNE-BILLANCOURT. T.B.B. (603-60-44), les 5, 6, 7 et 8 à 20 h. 30, le 9 à 15 h. 30 : la P... respectueuse ; Huis clos.

CERGY-PONTOISE, CAC (030-46-01), le 7 à 21 h. : Monbasa (jazz). Le 11 à 21 h. : le Maître de musique ; le Ventriloque.

CORBEIL-ESSONNES, C. Pablo Neruda (496-57-86), le 7 à 20 h. 20 : François Béranger ; le 8 à 20 h. 30 : Cie Anne Béranger.

EVRY, Arènes, le 9 à 16 h. : Gala de l'Union des conservatoires de l'Essonne.

MARLY - LE - ROI, M.J.C.-Théâtre (958-74-87), le 10 à 18 h. : Musique et danse des Andes et de l'Amérique latine.

NANTERRE, Théâtre des Amandiers, (204-18-31), les 10 (générale) et 11 à 21 h. : le Songe d'une nuit d'été, de W. Shakespeare.

SURESNES, Théâtre J.-Vilar (506-57-18), le 8 à 21 h. : Dadi and Friends.

LE VESINET, CAL (976-32-75), le 8 à 21 h. : Marius.

VERSAILLES, Théâtre Montansier, (950-71-18), les 7 et 8 à 21 h. : Monsieur Masure.

VINCENNES, Théâtre Daniel-Sorano (374-73-74), les 3, 4, 5, 6, 7, 10 et 11 à 21 h ; le 9 à 18 h. : la Cantatrice chauve ; la Grammaire, d'E. Labiche.

VILLEPREUX, Théâtre du Val-de-Gally : le 9 à 17 h. : Puissance quatre (musique).

VITRY, Théâtre J.-Vilar (680-85-20), le 7 à 20 h. 30 : Jacques Roubaud (atelier-poésie).

Cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans ; (**) aux moins de dix-huit ans.

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24).

MERCREDI 5 JANVIER. — 14 h. 45, It, de C. Badger ; 15 h., l'Empire du soleil, de E. Gras et M. Craveri ; 16 h., Stage Struck, de A. Dawn ; 18 h. 30, le Bandit, de A. Luttunda ; 20 h. 30, Toni, de J. Renoir ; 22 h. 30, la Loi, de J. Dassin.

JEUDI 6. — 15, le Million, de R. Clair ; 18 h. 30, Animal Crackers, de V. Heerman ; 20 h. 30, Embrassez-la pour moi, de S. Donen ; 22 h. 30, Loin de la foule déchaînée, de J. Schlesinger.

VENDREDI 7. — 15 h., l'Etrange Monsieur Victor, de J. Gremillon ; 18 h. 30, Camille, de R. Smallwood ; 20 h. 30, White Feathers, de R.-D. Webb ; 22 h. 30, le Fleuve sauvage, de E. Kazan ; 24 h. 30, The Night the world explosed, de F.-S. Sears.

SAMEDI 8. — 14 h. 45, le Rail, de L. Pick ; 15 h., Millie, de G. Roy Hill ; 16 h., la Rue, de K. Grune ; 18 h. 30, Aimez-moi ce soir, de R. Mamoulian ; 20 h. 30, Au nom du père, de M. Bellochio ; 22 h. 30, le Nuits rouges, de G. Franju ; 24 h. 30, The Intruder, de R. Corman.

DIMANCHE 9. — 14 h. 45, la Veuve joyeuse, de E. Lubitsch ; 15 h., Que viva Mexico, de S.-M. Eisenstein ; 16 h., Sa Majesté est de sortie, de J. von Sternberg ; 18 h. 30, Thomas l'imposteur, de G. Franju ; 20 h. 30, Signe de vie, de W. Herzog ; 22 h. 30, l'Ombre d'un doute, de A. Hitchcock ; 24 h. 30, le Météore de la nuit, de J. Arnold.

LUNDI 10. — Relâche.

MARDI 11. — 15 h., la Mégère apprivoisée, de S. Taylor ; 18 h. 30, Anna Christie, de C. Brown ; 20 h. 30, Thérèse Desqueyroux, de G. Franju ; 22 h. 30, les Ecrans déchirés, de J. Richard (en présence de l'auteur).

Les exclusivités

L'AFFICHE ROUGE (Fr.) : Quintette, 5e (033-35-40).

AFFREUX, SALES ET MECHANTS (It.), v.o. : Saint-Germain-Huchette, 5e (633-87-59) ; Styx, 5e (633-08-40) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Rive-Gauche, 6e (548-26-36) ; Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42) ; v.f. : Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (770-84-64) ; Nations, 12e (343-04-67) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42).

L'AGE DE CRISTAL (A.), v.o. : Cluny-Ecoles, 5e (023-20-12) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90) ; v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Mistral, 14e (539-52-43).

L'AILE OU LA CUISSE (Fr.) : A.B.C., 2e (233-55-54) ; Cluny-Palace, 5e (033-07-76) ; Mercury, 8e (225-75-90) ; Fauvette, 13e (331-56-86), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

AMBULANCES TOUS RISQUES (A.), v.o. : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Studio Raspail, 14e (326-38-98) ; v.f. : Omnia, 2e (233-39-36) ; Liberté Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90).

ASHTON'S MUSIC SHOW (A.), v.o. : Vidéostone, 6e (325-60-34).

LA BANANE NOIRE (Isr.), v.o. : Le Seine, 5e (325-95-99) en soirée.

BAROCCO (Fr.) (*) : Quintette, 5e (033-35-40) ; Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Murat, 16e (288-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

BARRY LINDON (Ang.), v.o. : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Gaumont-Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16).

LE BERCEAU DE CRISTAL (Fr.) : Le Marais, 4e (278-47-86).

CASANOVA, UN ADOLESCENT A VENISE (It., v.o.) : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33), Hautefeuille, 6e (633-79-38), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LE CHASSEUR DE CHEZ MAXIM'S (Fr.) : Cluny-Palace, 5e (033-07-76), Bosquet, 7e (551-44-11), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Paris, 8e (359-53-99), Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

LE COUP DE GRACE (All., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12), Studio des Ursulines, 5e (033-39-19), Biarritz, 8e (723-69-23).

CRIA CUERVOS (Esp., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38).

LA DERNIERE FOLIE (A., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).

DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Studio Alpha, 5e (033-39-47), Arlequin, 6e (548-62-25), Paramount-Elysées, 8e (359-49-34), Paramount-Gaîté, 13e (326-99-34) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33).

EDVARD MUNCH, LA DANSE DE LA VIE (A., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71).

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) : St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; v.f. : Balzac, 8e (359-52-70).

FACE A FACE (Suéd., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

LE GRAPHIQUE DE BOSCOP (Fr.) : Noctambules, 5e (033-42-34).

LE GRAND ESCOGRIFFE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33), Ambassade, 8e (359-19-08), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Victor-Hugo, 16e (727-49-75), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

L'HEROINE DU TRIANGLE D'OR (Fr.) : La Clef, 5e (337-90-90).

JONAS QUI AURA VINGT-CINQ ANS EN L'AN 2000 (Suisse) : Quintette, 5e (033-35-40), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81), Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

LE JOUET (Fr.) Quintette, 5e (033-35-40) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Cambronne, 15e (734-42-96) ; Caravelle, 18e (387-50-70).

LE JOUR DE GLOIRE (Fr.) : Omnia, 2e (233-39-36) ; Balzac, 8e (359-52-70) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Les Images, 18e (522-47-94).

KING-KONG (A., v.o.) : Studio J.-Cocteau, 5e (033-47-62) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; v.f. : Boul'Mich, 5e (033-48-29) ; George-V 8e (225-41-46) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (073-34-37) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Orléans 14e (540-45-91) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-St-Charles, 15e (577-09-70) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

LES DOUZE TRAVAUX D'ASTERIX (Fr.) : Calypso, 17e (754-10-68).

MADO (Fr.) : Français, 9e (770-33-88) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Gaumont-Sud, 14e (331-51-16) ; Grand-Pavois, 15e (531-44-58).

LA MALEDICTION (A., v.f.) (*) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

MARATHON MAN (A., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Dragon, 6e (548-54-74) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Gaumont-Richelieu, 2e (233-56-70) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

1900 (première partie) (It., v.o.) (**) : Grands-Augustins, 6e (633-22-13) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).

1900 (deuxième partie) (It., v.o.) (**) : St-Germain-Village, 5e (633-87-59) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Calypso, 17e (754-10-68) ; v.f. : Templiers, 3e (272-94-56) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).

MOI, PIERRE RIVIERE (Fr.) : Studio Git-le-Cœur, 6e (326-80-25) ; Studio Logos, 5e (033-26-42).

MONSIEUR KLEIN (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-47-19) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).

NOUS NOUS SOMMES TANT AIMES (It., v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NOUS PARLONS, VOUS ECOUTEZ (Fr.) : Olympic, 14e (542-67-42).

LA PREMIERE FOIS (Fr.) (**) : Gaumont-Théâtre, 2e (231-33-16) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32) ; Mistral, 14e (539-53-43) ; Clichy-Pathé, 18e (522-37-41) ; Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

RED (Can., v. québ.) : Studio Saint-Séverin, 5e (033-50-91).

SALO (It., v.o.) (**) : Studio Galande, 5e (033-72-71).

SANTHALA, NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h. et 13 h.

SARTRE PAR LUI-MEME (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; Marais, 4e (278-47-86).

SCANDALO (It., v.o.) (**) : Biarritz, 8e (723-69-23).

SERAIL (Fr.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90).

SI C'ETAIT A REFAIRE (Fr.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08).

UN CADAVRE AU DESSERT (A., v.o.) : Studio de la Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (073-34-37).

UNE FEMME A SA FENETRE (Fr.) : Colisée, 8e (359-29-46).

UN ELEPHANT, ÇA TROMPE ENORMEMENT (Fr.) : Paris, 8e (359-53-99) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Saint-Ambroise, 12e (700-89-16) ; Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13) ; Royal-Passy, 16e (527-41-16).

UN MARI, C'EST UN MARI (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (770-20-89) ; Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Miramar, 14e (326-41-02) ; Murat, 16e (288-99-75).

LA VICTOIRE A ENTEBBE (A., v.o.) : Publicis-Matignon, 8e (359-31-97) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (266-55-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17) ; Convention-Saint-Charles, 15e (577-09-70) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Moulin-Rouge, 18e (606-34-25).

LA VICTOIRE EN CHANTANT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99).

LE VOYAGE AU BOUT DU MONDE (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny-Ecoles, 5e (033-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-47-19) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Grand Pavois, 15e (531-44-58).

WINSTANLEY (Ang., v.o.) : Olympic-Entrepôt, 14e (542-67-42).

20 000 LIEUES SOUS LES MERS (A., v.f.) U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32).

Les films nouveaux

RUE HAUTE, film belge de André Ernotte : Panthéon, 5e (033-15-04), Balzac, 8e (359-52-70), Maxéville, 9e (770-72-86), Maxéville, 9e (770-72-86), Athéna, 12e (343-07-48), Fauvette, 13e (331-56-86), Cambronne, 15e (734-42-96).

L'ESPRIT DE LA RUCHE, film espagnol de Victor Erice, v.o. : Saint-Germain Studio, 5e (033-12-72), 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00), Monte-Carlo, 8e (225-09-83), 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81).

LACHE-MOI LES BASKETS, film américain de Joseph Ruben, v.o. : Studio de la Harpe, 5e (033-34-83), Marignan, 8e (359-92-82) ; v.f. : Maxéville, 9e (770-72-86), Gaumont-Opéra, 9e (073-95-48), Montparnasse-Pathé, 14e (326-65-13), Gaumont-Sud, 14e (331-51-16), Cambronne, 15e (734-42-96), Gaumont-Gambetta, 20e (797-02-74).

ENNEMIS COMME AVANT, film américain de Herbert Ross, v.o. : Quintette, 5e (033-35-40), France-Elysées, 8e (723-71-11) ; v.f. : Montparnasse 83, 6e (544-14-27), Gaumont-Madeleine, 8e (073-56-03), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Clichy-Pathé, 18e (522-37-41).

WEEK-END SAUVAGE, film américain de William Fruet, v.o. : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69), Paramount-Opéra, 9e (073-34-37), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (326-22-17), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SURVIVRE, film mexicain de José Cardona Sénior (*) v.f. : Rex, 2e (236-83-93), U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08), Ermitage, 8e (359-15-71), U.G.C.-Opéra, 9e (261-50-32), Liberté-Gare de Lyon, 12e (343-01-59), U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19), Mistral, 14e (539-52-43), Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Murat, 16e (288-99-75), Secrétan, 19e (206-71-33).

Les grandes reprises

LA BELLE ET LE CLOCHARD (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (331-06-19) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Napoléon, 17e (380-41-46).

BROADWAY MELODY 1940 (A., v.o.) : Bilboquet, 6e (222-87-23) ; Vendôme, 2e (073-97-52) ; Marbeuf, 8e (225-47-19).

CHANTONS SOUS LA PLUIE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 9e (234-67-29).

KING-KONG 1933 (A., v.o.) : Pagode, 7e (705-12-15), à partir de 18 h. 30 ; Jean-Renoir, 9e (874-40-75).

LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All.), v.o. : Actua-Champo, 5e (033-51-60).

LES MARX BROTHERS AU GRAND MAGASIN (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; Haussmann, 9e (770-47-55).

LA REVUE DE CHARLOT (A.) : Champollion, 5e (033-51-60).

SHOCK CORRIDOR (A., v.o.) : Action-Lafayette, 9e (878-80-50), en soirée.

SHOW BOAT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78) ; Studio Marigny, 8e (225-20-74).

Les séances spéciales

AMERICAN GRAFFITI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

L'AUTRE (A., v.o.) : la Clef (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

AGUIRRE, LA COLERE DE DIEU (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er (508-94-14), à 22 h. Sam. + 24 h.).

CABARET (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 20 h.

LE DECAMERON (It., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 12 h. (sauf dim.).

FAMILY LIFE (Angl., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 12 h.

LA GRANDE ILLUSION (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e, à 24 h.

L'HONNEUR PERDU DE KATHARINA BLUM (All., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 18 h.

HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

INDIA SONG (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 30 (sauf dim.).

JE, TU, IL, ELLE (Fr.) : Le Seine, 5e à 16 h. 20, 18 h. 20 et 20 h. 20.

ORFEU NEGRO (Fr.-Brés.)) : Châtelet-Victoria, 1er, à 16 h.

LE LIMIER (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et 24 h.

PHANTOM OF THE PARADISE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), à 10 h., 12 h. et 24 h.

SOLEIL VERT (A., v.o.) : Châtelet-Victoria, 1er, à 14 h. (vend. + 24 h.).

LA SOLITUDE DU CHANTEUR DE FOND (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), à 24 h.

SON NOM DE VENISE DANS CALCUTTA DESERT (Fr.) : Le Seine, 5e (325-95-99), à 12 h. 15 (sauf dim.).

LES TROIS JOURS DU CONDOR (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90), à 12 h. et à 24 h.

Les festivals

Xe ANNIVERSAIRE (v.o.), Action-La Fayette, 9e (878-80-50), mer. : les Trente-neuf Marches ; jeu. : Couple invisible ; ven. : Anne et son clochard ; sam. : Une femme disparaît ; dim. : Ninotchka ; lun. : Women ; mar. : Dr Jekill et Mister Hyde.

LES CHEFS-D'ŒUVRE DU PEPLUM (v.o.) : Action-République, 11e (805-51-33) ; mer., jeu. : Cléopâtre ; ven., sam. : Salomon et la reine de Saba ; dim., lun., mar. : Spartacus.

TEX AVERY (v.o.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

A REVOIR (v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), mer. : l'Ouragan de la vengeance ; jeu. : la Comtesse de Hong-Kong ; sam. : Chinatown ; dim. : Profession : reporter ; lun. : la Dernière Corvée ; mar. : The Shooting.

CINEMA ANGLAIS ET AMERICAIN (v.o.), Studio des Acacias, 17e (754-97-83), 13 h. : la Femme à abattre ; 14 h. 30 : Help ! ; 16 h. : l'Obsédé ; 18 h. 15 : les Misfits ; 20 h. 15 : Dans la chaleur de la nuit ; 22 h. : Docteur Folamour ; 23 h. 30 : Zardoz (minuit fantastique).

MARILYN MONROE (v.o.), Action-Christine, 6e (325-85-78), mer. : le Milliardaire ; jeu. : Niagara ; ven. Troublez-moi ce soir ; sam. : Bus Stop ; dim. : Les hommes préfèrent les blondes ; lun. : Chérie, je me sens rajeunir ; mar. : Comment épouser un millionnaire.

BUSTER KEATON, Le Marais, 4e (278-47-86), mer. : College ; jeu. : les Trois Ages ; ven. : Ma vache et moi ; sam. : Steamboat Bill Jr ; dim. : les Lois de l'hospitalité ; lun. : Fiancées en folie ; mar. : la Croisière du Navigator.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)





Cinéma

Les cinémas de banlieue

YVELINES (78)

CHATOU, Louis-Jouvet (966-20-07) : le Grand Escogriffe.
CONFLANS - SAINTE - HONORINE, U.G.C. Conflans (972-60-96) : Survivre ; King Kong.
LA CELLE - SAINT - CLOUD, Paramount-Elysées (969-69-56) : Week-end sauvage ; le Lauréat ; mer. 14 h. 30 : Vera-Cruz ; mar 19 h. et 21 h. 15 : Phantom of Paradise.
LE CHESNAY, Parly-II (954-54-00) : le Jour de gloire ; Lâche-moi les baskets ; la Première fois ; Un mari c'est un mari ; le Jouet.
MANTES, Domino (092-04-05) : Survivre ; le Bal des vampires ; la Belle et le Clochard.
LES MUREAUX, Club A et B (474-04-53) : Un cadavre au dessert ; King Kong ; Club X et Z (474-94-46) : le Jouet ; Ambulances tous risques.
POISSY, U.G.C. Poissy (965-07-12) : Barocco ; le Jouet ; Un cadavre au dessert : Un mari c'est un mari.
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE, C 2 L (963-04-08) : Survivre ; la Belle et le Clochard.
VELIZY, Vélizy (946-24-26) : la Belle et le Clochard ; Marathon Man ; le Jouet ; Ennemis comme avant.
VERSAILLES, Cyrano (950-58-58) : la Belle et le Clochard ; Survivre ; Rue Haute ; King Kong ; l'Aile ou la Cuisse ; Barocco ; C2 L (950-58-58) : Marathon Man.

ESSONE (91)

BUSSY-SAINT-ANTOINE, Buxy (900-50-82) : 20 000 lieues sous les mers; l'Aile ou la Cuisse ; King Kong ; Victoire à Entebbe.
BURES-ORSAY, Ulis (907-54-14) : King Kong ; Survivre ; le Jour de gloire ; Lâche-moi les baskets.
CORBEIL, Arcel (088-06-44) : King-Kong, la Belle et le Clochard ; Un éléphant ça trompe énormément.
EVRY, Gaumont (077-06-23) : Marathon Man ; le Jouet ; Rue Haute ; le Chasseur de chez Maxim's ; Lâche-moi les baskets.
GIF-SUR-YVETTE, Val (907-44-18) : l'Affiche rouge ; la Malédiction ; les Douze Travaux d'Astérix.
GRIGNY, France (906-49-96) : la Malédiction ; Une femme à sa fenêtre.
GRIGNY-LA GRANDE-BORNE (905-79-60) : King Kong s'est échappé.
SAINTE-GENEVIEVE-DES-BOIS, les 4 Perray (016-07-36) : la Malédiction ; le Jour de gloire : le Grand Escogriffe ; l'Aile ou la Cuisse.
VIRY-CHATILLON, Calipso (921-85-72) : le Jour de gloire.

HAUTS-DE-SEINE (92)

ASNIERES, Tricycle (793-02-13) : la Première Fois ; la Malédiction ; Marathon Man.
BAGNEUX, Lux (655-81-43) : le Jour de gloire.
BOULOGNE, Royal (605-06-47) ; le Voyage au bout du monde ; Mr. Klein.
LA GARENNE, Voltaire (242-22-27) : Une femme à sa fenêtre.
NEUILLY, Le Village (722-83-05) : Victoire à Entebbe.
PUTEAUX, Défense (788-29-34) : Week-end sauvage ; King Kong.
RUEIL, Ariel (749-48-29) : le Jouet ; Marathon Man ; Studios (749-19-47) : King Kong ; Barocco ; le Jour de gloire.
SCEAUX, Les Gémeaux (660-05-64), mer., 21 h. : la Règle du jeu ; ven. 14 h. et 21 h. : Chronique d'Anna Magdalena ; sam. 21 h. : Viol en première page.
VAUCRESSON, Normandie (970-28-60), mer., ven., sam., dim. : le Jour de gloire ; jeu., sam., dim., mar. : Si c'était à refaire.

SEINE-SAINT-DENIS (93)

AUBERVILLIERS, Studio (833-16-16) (mer. 19 ; ven. 21 h. 30, sam. 19 h., dim. 18) : Il était une fois Hollywood ; (mer. 21 h. 30, sam. 14 h. 30, 21 h. 30, mar. 19 h.) : Marat Sade ; (ven. 19 h., sam. 16 h. 30, dim. 15 h. 30, mar. 21 h. 30) : Next Stop Greenwich Village.
AULNAY-SOUS-BOIS, Parinor (931-06-05 : Survivre, la Belle et le Clochard, le Jouet, l'Aile ou la Cuisse.
BOBIGNY, Centre commercial (844-69-70) : les Douze Travaux d'Astérix, l'Age de Cristal, le Jour de gloire.
EPINAY-SUR-SEINE, Epicentre (243-89-50) : Rue Haute, Affreux, sales et méchants, Lâche-moi les baskets, l'Aile ou la Cuisse.
DRANCY, Trianon (284-00-10), mer., jeu., ven. : la Tour des monstres ; sam., dim. : Si c'était à refaire.
LE BOURGET, Aviatic (284-17-86) : Ennemis comme avant, la Malédiction(Lâche-moi les baskets.
MONTREUIL, Méliès (858-45-33) : la Belle et le Clochard, King Kong, Survivre.
PANTIN, Carrefour (843-38-02) : la Belle et le Clochard, Survivre, King Kong, le Jour de gloire, Ambulance tous risques, l'Aile ou la Cuisse.
ROSNY, Artel (876-11-31) : Survivre, le Jouet, King Kong, l'Aile ou la Cuisse, Barocco, le Chasseur de chez Maxim's.
SAINT-OUEN, Alhambra (254-02-27) : (mer., jeu., dim. 21 h.) : Cadavres exquis ; (mer. 15 h., ven., sam. 21 h.) : la Dernière Folie de Mel Brooks.

VAL-DE-MARIE (94)

BRY-SUR-MARNE, l'Ecran (871-14-44) (mer. 15 h., ven., sam. 21 h., dim. 14 h. 30, 17 h.) : Croc Blanc.
CACHAN, la Pléiade (253-13-58) : Une femme à sa fenêtre ; mar. : l'Honneur perdu de Katarina Blum.
CHAMPIGNY, Multiciné (706-03-04) : Ennemis comme avant, Rue Haute, Marathon Man, Lâche-moi les baskets.
CRETEIL, Artel (898-92-64) : la Belle et le Clochard, Barocco, l'Age de cristal, King Kong.
JOINVILLE-LE-PONT, le Royal (883-22-26) (mer. 15 h., ven., sam. 21 h.): Si c'était à refaire.
LA VARENNE, Paramount (883-59-20) : Week-end sauvage, King Kong, Survivre.
LE PERREUX, Palais du Parc (324-17-04) : la Belle et le Clochard.
MAISONS-ALFORT, Club 123 (207-71-70) : Affreux, sales et méchants, l'Aile ou la Culsse, la Malédiction.
NOGENT-SUR-MARNE, Artel (871-01-52) : le Jouet, King Kong, Barocco, le Jour de gloire. — Artel-Port (871-01-52) Survivre.
ORLY, Paramount (726-21-69) : King-Kong ; Week-end sauvage.
THIAIS, Belle-Epine (686-37-90) : le Jouet ; Marathon Man : la Première Fois.
VILLENEUVE - SAINT - GEORGES, Artel (922-08-54) King-Kong ; Survivre : la Belle et le Clochard.

VAL-D'OISE (95)

ARGENTEUIL, Alpha (981-00-07) : King Kong ; le Jour de gloire ; Survivre ; Week-end sauvage : Rue haute ; Lâche-moi les Baskets. Gamma (981-00-03) : la Belle et le Clochard ; Affreux, Sales et Méchants ; l'Aile ou la Cuisse : Ambulances tous risques.
CERGY - PONTOISE, Bourvil (030-46-80) : la Belle et le Clochard : Barocco ; le Jour de gloire ; le Jouet.
ENGHIEN, Hollywood (417-00-44) : la Belle et le Clochard, Le Français (417-00-44) : King-Kong ; le Jour de gloire : Marathon Man ; Ennemis comme avant. Marly (417-00-44) : le Jouet.
SAINT-GRATIEN, Les 3 Olympic, (989-21-89) : Docteur Justice; l'Année Sainte ; la Victoire en chantant.
SARCELLES, Les Flanades (990-14-33) : la Belle et le Clochard ; King-Kong ; Survivre ; Marathon Man ; le Jour de gloire.

Cinéma en province

BORDEAUX. — L'Age de cristal : Ariel (44-31-17) ; l'Aile ou la Cuisse : Trianon (52-32-69) ; l'Autre : Concorde (91-77-86) ; la Belle et le Clochard : Ariel, Gaumont (44-13-38) ; le Chasseur de chez Maxim's : Club (52-24-17) ; Fellini Roma : Concorde ; le Grand Escogriffe : Marivaux (48-43-14) ; le Jouet : Gaumont ; la Malédiction : Marivaux ; le Jour de gloire: Français (52-69-47), Ariel : King-Kong : Français ; Marathon Man : Gaumont ; Monsieur Saint-Ives : Ariel; la Montagne ensorcelée : Concorde; la Première Fois : Français, Gaumont ; Si c'était à refaire : Français ; Un éléphant, ça trompe énormément : Marivaux; Un mari, c'est un mari : Ariel ; Victoire à Entebbe : Français ; Voyage au bout du monde : Ariel.

LILLE. — L'Age de cristal : Concorde (57-22-05) ; l'Aile ou la Cuisse : Métropole (55-22-58) ; le Bal des vampires : Ariel (54-68-35) ; la Belle et le Clochard : Concorde ; le Chasseur de chez Maxim's : Familia (57-38-55) ; le Grand Escogriffe : Ritz (55-23-57) ; le Jouet : Métropole ; le Jour de gloire : Ariel ; King Kong : Capitole (54-78-46), Splendid (56-46-16), Cinéac (55-02-01) ; Mado : Pathé (57-32-71) ; Marathon Man : Pathé ; la Première Fois : Métropole ; Scandalo : Ariel ; Un éléphant, ça trompe énormément : Pathé ; Un mari c'est un mari : Ariel ; Une femme à sa fenêtre : Ariel ; Victoire à Entebbe : Capitole ; Voyage au bout du monde : Ariel.

LYON. — Affreux sales et méchants : Bellecour (37-09-05) ; l'Age de cristal : U.G.C. - Scala (42-15-41), U. G. C. Part - Dieu (62-68-04) ; l'Aile ou la cuisse : Tivoli (37-33-25), Comœdia (58-58-98) ; l'Argent de poche : C.N.P. Villeurbanne (68-23-07) ; Ambulances tous risques : U.G.C. Concorde (42-15-41), U.G.C. Part-Dieu ; Barry Lyndon : Tivoli ; la Belle et le Clochard : U.G.C. Concorde, Ritz (52-17-67), U.G.C. Part-Dieu, Cinéjournal (37-88-92) ; Bronco Bullfrog : Canut (28-34-91) ; les Canons de Navarone : Palais des Congrès (24-15-83) ; le Chasseur de chez Maxim's : Pathé (42-61-03) ; la Clepsydre : Ateliers (37-46-30) ; la Course à la mort de l'an 2000 : U.G.C. Scala ; Cria Cuervos : Gémeaux, Zola (84-36-28) ; la Dernière Folie de Mel Brooks : C.N.P. Grolée (37-38-87) ; la Dernière Tombe à Dimbaza : Cinématographe (37-24-84) ; Du côté des tennis : C.N.P. Caluire (23-68-08) ; Easy Rider : Fourmi (60-34-89) ; le Grand Escogriffe : Comœdia, Tivoli ; le Graphique de Boscop : C.N.P. Lyon (27-26-25) ; Hallucinations : Ateliers (37-46-30) ; L'Héroïne du triangle d'or : C.N.P. Lyon ; l'Invasion des araignées géantes : U.G.C. Scala ; Jonas : Tivoli ; le Jouet : Royal (37-31-49) ; le Jour de gloire : U.G.C. Scala, Chanteclair (28-13-65) ; King-Kong (1933) : Ateliers ; King-Kong : Paramount (42 - 01 - 53)), U.G.C. - Part-Dieu, U.G.C. Scala ; Lettre paysanne : Cinématographe ; Mado : C.N.P. Villeurbanne, C.N.P. Caluire ; la Malédiction : Pathé ; Marathon Man : Pathé, Comœdia ; les Marx Brothers aux grands magasins : C.N.P. Lyon ; le Milieu du monde : Cinématographe ; Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère : C.N.P. - Lyon ; Monsieur Klein : C.N.P. Grolée (37-38-87) ; 1900 (première partie) : Fourmi ; 1900 (deuxième partie) : Gémeaux ; Nos plus belles années : C.N.P. Villeurbanne ; la Première fois : Pathé ; Salo : Duo (37-05-55) ; Si c'était à refaire : U.G.C. Concorde ; Un cadavre au dessert : U.G.C. Concorde ; Un certain jour : Canut ; Un éléphant, ça trompe énormément : Gémeaux ; Un mari, c'est un mari : U.G.C. Concorde, U.G.C. Part-Dieu. Une femme à sa fenêtre : Ambiance (28-14-84) ; Victoire à Entebbé : Paramount.

MARSEILLE. — L'Age de cristal : Capitole (48-27-64), Ariel (33-11-65); Affreux, sales et méchants : Paris (33-15-59), Chambord (77-15-24) ; Ambulances tous risques : K7 (48-42-79), Hollywood (33-74-93) ; l'Aile ou la cuisse : Pathé (48-14-45), César (37-12-80) ; Autant en emporte le vent : Capitole ; le Bal des vampires : Capitole ; Barocco : Odéon (48-35-16), K7, Hollywood ; la Belle et le Clochard : Ariel, K7, Hollywood ; Délivrance : Breteuil (37-75-89) ; l'Exorciste : Pagnol (49-34-79) ; El Topo : Paris ; le Grand Escogriffe : Rex (33-82-57), Pathé (48-14-45), Chambord ; la Grande Bouffe : Breteuil; Jeremiah Johnson : Capitole ; le Jouet : Rex, Pathé ; le Jour de gloire : Odéon, K7, Hollywood ; King Kong : Majestic (33-38-32), Odéon, K7, Pathé, Drive In (54-16-00) ; Lucia et les Gouapes : Paris ; 1900 (deuxième partie) : Chambord ; la Malédiction : Pathé ; Marathon Man : Pathé, Rex ; Monsieur Saint-Ives : Capitole ; la Première Fois : Pagnol (49-34-79), César ; Salo : Festival Vieux Port (90-28-77) ; Sartre par lui-même : Breteuil ; Scandalo : Capitole ; Si c'était à refaire : César ; Un éléphant, ça trompe énormément : Pathé ; Un mari, c'est un mari : Capitole, Ariel ; Victoire à Entebbe : Odéon ; Ving mille lieues sous les mers ; K7 ; Voyage au bout du monde : Capitole.

STRASBOURG. — L'Age de cristal : Capitole (32-13-32) ; le Bal des vampires : Rit's (32-45-51) ; la Belle et le Clochard : Capitole ; le Chasseur de chez Maxim's : Capitole ; les Dents de la mer : Rit's; la Dernière Folie de Mel Brooks : Rit's ; le Jouet : Rit's ; Marathon Man : A.B.C. (32-17-66) ; Scandalo : Capitole ; Sex O'Clock U.S.A. : Rit's ; Un mari, c'est un mari : Capitole ; Vincent, François, Paul et les autres : Kléber (32-19-83).

Concerts

MERCREDI 5 JANVIER

MUSEE GUIMET, à 20 h. 30 : Katerina Ismailova, opéra filmé de Dimitri Chostakovitch.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36), à 20 h. 30 : Orchestre national de France, dir. : S. Baudo, soliste : Bishop (Nigg, Beethoven, Stravinsky).
PALAIS DES CONGRES (758-27-78), à 20 h. 30 : Orchestre de Paris, dir. : D. Barenboïm, soliste : J.-B. Pommier (Beethoven).

JEUDI 6 JANVIER

PALAIS DES CONGRES, à 20 h. 30 : voir le 5.
TEP (636-79-09), à 20 h. 30 : Ensemble 2E 2M. dir. : J. Mercier (Lenot, Schoenberg, Dutilleux, Kelemen).
SALLE ROSSINI (770 - 27 - 09), à 20 h. 30 : Cercle musical de Paris Haydn).

VENDREDI 7 JANVIER

EGLISE SAINT - GERMAIN - DES - PRES, à 21 h. : Chœurs J.-B. Luly, dir. : G. Moraçon (Chants grégoriens).
RADIO - FRANCE (224 - 33 - 61), à 20 h. 30 : Nouvel orchestre philarmonique, dir. : M. Arena (Bellini : Béatrice de Tende).
HOTEL HEROUET (278-62-60), à 20 h. 15 : Trio Revival, soliste : S. Escure (Bach).

SAMEDI 8 JANVIER

THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 10 h. : voir le 5 au Palais des Congrès. A 14 h. et 14 h. 30 : les Heures étoilées présentées par C. Bertrand (Saint-Saëns, Debussy, Mallarmé, Ibert).

DIMANCHE 9 JANVIER

EGLISE SAINT-LOUIS-DES-INVALIDES, à 18 h. : J. Marguillard et D. Villette (Purcell, Dandrieu, Krebs, Bach, Haendel).
EGLISE REFORMEE D'AUTEUIL, à 17 h. 45 : Daniel Roth (Pierné, Boëlly, Bach).
EGLISE DES BILLETTES, à 10 h. 30 : Orchestre M. Dubois, soliste : L. Delfantie, M. Leclerc (Bach) ; à 17 h. 45 : A. Cambon et M. Leclerc (Bach, Buxtehude, Haendel, Albinoni, Viviani).
NOTRE-DAME-DE-PARIS, à 17 h. 45 : Françoise Hougue (Bach).
THEATRE D'ORSAY (548-38-53), à 11 h. : Trio à cordes de Paris et A. Marion (Mozart).
CHATELET (231-44-80), à 18 h. : Concerts Colonne, dir. : P. Dervaux, soliste : I. Oïstrakh (Tchaïkowsky).
THEATRE ESSAION, à 18 h. 30 : A. Hotard (Chopin).

LUNDI 10 JANVIER

RADIO-FRANCE, à 20 h. 30 : Quatuor Vegh (Schumann, Bartok, Beethoven). A 20 h. 30 (Studio 105) : Podium jeune musique, J.M.F.
THEATRE 13, à 21 h. : Mary Toussaint (Mozart, Beethoven, Chopin, Serocki, Kabalevski, Obretenov).
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES, à 20 h. 30 : D. Barenboïm, G. Besnard, M. Bloum (Beethoven).
THEATRE ESSAION, à 20 h. 30 : A. Dumond, K. Chastain, P. Pasquier et le Quatuor - Bernede (musique espagnole, Hadyn, Beethoven).

MARDI 11 JANVIER

RADIO - FRANCE (Studio 105), à 20 h. 30 : voir le 10.
ROSSINI, à 20 h. 30 : Quatuor Loewenguth (Beethoven).
THEATRE ESSAION, à 20 h. 30 : R. Cousté et le Quatuor Bernede (Bartok, œuvres du vingtième siècle).

Variétés

Le music-hall

BOBINO (033-30-49) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 14 h. 30 et 18 h. 30 : Georges Brassens.
CONCERTS MAYOL (770-95-08) (mer.) 21 h. 15, mat. sam. et dim. à 16 h. 15 : Bouquets de nus.
OLYMPIA (742-25-49) (L.), 20 h. 45, mat. dim. à 14 h. 30 : Dalida ; le 10 à 20 h. 45 : Eva Demarczyk.
THEATRE DES ARTS (387-23-33) (D., L.) 18 h. 30 : Roger Mason.
THEATRE FONTAINE (874-74-40), 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : Jacques et Paul Préboist (dernière le 9).
THEATRE DE LA RENAISSANCE (208-18-50) à partir du 11 à 21 h. : Guy Bedos.
PALAIS DES CONGRES (758-22-03), 21 h. : Serge Lama (à partir du 8).

Les opérettes

BOUFFES - PARISIENS (073-87-94) (les 5, 6, D. soir, L.) 20 h. 45, mat. dim. à 15 h. : la Belle Hélène.
ELYSEES - MONTMARTRE (606-38-79) (D. soir, L.) 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. 30 : Ginette Lacaze.
HENRI-VARNA-MOGADOR (285-28-80), le 7 à 20 h. 30 : Rêve de valse.
THEATRE MARIGNY (256-04-41) (D. soir, L.) 21 h., mat. dim. à 14 h. 45 et 18 h. 30 : Nini la Chance.
THEATRE MOUFFETARD (336-02-87), (D., L.) 22 h. 15 : Opéra-Zoo.

Les chansonniers

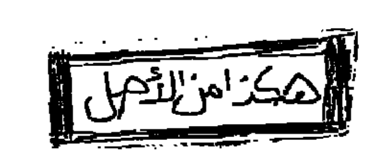
CAVEAU DE LA REPUBLIQUE (278-44-45), 21 h., mat. dim. à 15 h. 30 : R.P.R. ou le Nouveau-Né a une grande barbe.
DIX-HEURES (606-07-48) 20 h. 15 : La démocratie est avancée ; 22 h. 15 : Tu crois que c'est mieux ailleurs ? (dernières le 8).
DEUX ANES (606-10-26) (les 5, 6, 7 et mar.) 21 h., mat. dim. à 15 h. 30: Marianne, ne vois-tu rien venir ?

La danse

CENTRE CULTUREL DU MARAIS (272-73-52), mer., jeu., ven., sam. à 21 h. : Solaris.
THEATRE DES CHAMPS-ELYSEES (225-44-36) (D. soir, L.), 20 h. 30, mat. dim. à 15 h. : le ballet de Marseille Roland Petit (Casse-Noisette, de Tchaïkovsky).
THEATRE DE LA CITE INTERNATIONALE (589-38-69), Grand Théâtre (D., L.), 21 h. : les ballets Ethery Pagava (à partir du 6).



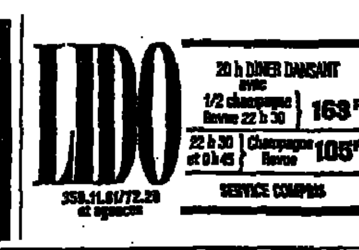




CABARETS







VOTRE TABLE CE SOIR

● Ambiance musicale ■ Orchestre P.M.R. : Prix moyen du repas. J... h. : ouvert jusqu'à ... h.

DINERS AVANT LE SPECTACLE

L'ALSACE AUX HALLES 236-74-24, 16, rue Coquillière, 1er. T.l.j.	Ouv. jour et nuit. Chans. et music. de 22 h. à 6 h. mat. av. nos animat. Spéc. alsaciennes. Vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
CHEZ HANSI 548-96-42, 3, place du 18-Juin, 6e. T.l.j.	Jusqu'à 2 h. du mat. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.
FLORA DANICA ELY. 20-41, 142, Champs-Elysées, 8e. T.l.j.	De 19 h. à minuit. Vue sur son agréable jardin. Spécialités Danoises et Scandinaves. Hors-d'œuvre danois. Festival de saumon. Mignon de rennes. Canard salé.
JOSEPH ELY. 63-25, 56, rue P.-Charron, 8e. F/Dim.	Pour vous permettre d'aller au théâtre, on sert à partir de 18 h. 30. Cuisine française traditionnelle. Grillades. Poissons. Cave réputée.
AUB. DE RIQUEWIHR 770-62-39, 12, faubourg Montmartre 9e. T.l.j.	Jusqu'à 2 heures du matin. Ambiance musicale. Ses spécialités alsaciennes. Ses vins fins d'Alsace et MUTZIG, la Reine des Bières.

DINERS

RIVE DROITE

LE TROU DES HALLES 508-80-13, 47, rue Saint-Honoré, 1er. Ouv. Dim.	Cuisine Française à l'ancienne. Vue sur le trou. P.M.R. 50 F. Banquets. Repas d'affaires. F/Mardi soir, Samedi midi.
ASSIETTE AU BŒUF - POCCARDI, 9, bd des Italiens, 2e. T.l.j. ●	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. du matin, avec ambiance musicale.
LES BATELEURS DU PONT-NEUF, 14-16, rue du Pont-Neuf. 231-38-47	Jusqu'à 2 h. - De la gratinée 8 F à ses 20 grillades de 16 à 34 F. Son pub, ses salles de rest., dont une avec piste de danse pr banquets.
ASSIETTE AU BŒUF, 123, Champs-Elysées, 8e T.l.j.	MICHEL OLIVER propose une formule Bœuf pour 22 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin.
LE WESTERN STEAK, 60, rue Pierre-Charron, 8e.	Aux Champs-Elysées, COTE DE BŒUF géante 23,30 F, légume, bière ou café, service compris. Dans un cadre agréable.
LE BELUGA 723-79-05, 66, rue François-Ier, 8e. F/Dim.	Caviar, saumon fumé, brochette de poissons, ris de veau aux coquilles Saint-Jacques, steack de canard.
AU JOUR ET NUIT ELY. 12-63, 2, rue de Barri, 8e.	Midi à 2 h. Banc d'huîtres. Meilleures viandes de Paris (charolais, normand). Menus : suggestion 36 F. de 12 h. à 20 h. 30 express 25 F.
Monsieur BŒUF F/Sam., Dim. midi, 31, rue Saint-Denis, 10e. 508-58-35	Nouvelle direction. Déj. d'aff. Diner-Souper. Cadre : Toiles de maître. Son célèbre « BŒUF ROSE » et ses vins de propriétés.
FLO PRO. 13-59, 63, rue Fg-St-Denis, 10e. F/Dim.	La plus pittoresque brasserie de Paris. Ouverte jusqu'à 2 heures du matin. Ses spécialités, foie gras frais, 18 F. Banc d'huîtres.
LE BOCK LORRAIN 208-17-28, 27, bd Magenta, 10e. et 203-23-44	Spécialités Lorraines - MENU gastronomique à 32 F. Vin et service compris. Grillades au feu de bois. Salons de 10 à 100 couverts.
LA TOUR D'ARGENT 344-32-19, 4, pl. de la Bastille, 12e. 344-32-32	Jusqu'à 1 h. 15 du matin, dans un cadre élégant et confortable. A la carte : Grillades et plats cuisinés.
AU PETIT MARGUERY 331-58-59, 9, bd de Port-Royal, 13e. F/Mar.	Déjeuner-Diner d'affaires jusqu'à 22 h. Terrine de canard maison. Pavé au roquefort. Filet de sanglier grand veneur. P.M. 70 F.
AU CHARBON DE BOIS 288-77-49, 10, rue Guichard, 16e. F/Dim.	Jusq. 22 h. 30 la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) devient gastronomie. Menu 32,50 F. 2e rest. 16, r. du Dragon-6e, 548-57-04.
JEAN-PIERRE ETO. 01-41, 6, place Pereire, 17e. T.l.j.	Soupe du Pêcheur 12 F. Filet de Barbue à l'Oseille 29 F. Ris de veau aux Morilles 46 F. Magret de Canard 44 F. Goulash hongroise 17 F. Salade aux Lardons 15 F. SA FORMULE à 21 F.
PETRUS 754-53-52, 12, place Pereire, 17e. T.l.j.	Jusqu'à 23 h. Huîtres, Coquillages, Poissons. MENU 70 F boiss. + serv. compris. Ses spécial. : Chou farci langouste 38, Ragoût d'escargot 28.
SAINT-SIMON 754-47-30. F/Sam. sr, 116, bd Pereire (pl. Pereire). Dim.	Jusqu'à 23 h. Patron aux fourneaux, ses spécial. : Gibiers, Crustacés, Feuilleté de homard 48. Cagouille charentaise 26. Cadre Louis XVI.
MAISONNETTE RUSSE ETO. 56-04, 6, rue d'Armaillé, 17e. F/Dim.	Déjeuners d'affaires, diners d'ambiance. Ses spécialités russes, bortch, caviar, saumon fumé, chachlik, vodka.

RIVE GAUCHE

LE VIEUX BISTROT 033-18-95, 14, r. Cloître-Notre-Dame, 4e. T.l.j.	Tripes au calvados 14 F. Moules farcies à l'oseille 19 F. Civet de canard 24 F. Bœuf bourguignon 18 F. Ses Gibiers. Jusqu'à 23 heures.
LA GRILLERIE 633-08-32 ●, 5, rue du Petit-Pont, 5e. T.l.j.	Jusqu'à 23 h. 30, cadre médiéval. Déj., Diners aux chand. Sa formule à 21 F : Salade aux noix, pavé de charolais, pom. allumettes. Sa carte.
ASSIETTE AU BŒUF T.l.j., Face église St-Germain-des-Prés, 6e.	MICHEL OLIVER propose une formules Bœuf pour 22 F s.n.c., le midi et le soir jusqu'à 1 h. 30 du matin avec ambiance musicale.
LAPEROUSE 326-68-04, 51, quai Gds-Augustins, 6e. F/Dim.	On sert jusqu'à 23 h. Cadre ancien de réputation mondiale. Déj. 60 F et Diners 90 F, service compris. Grande Carte. Salons particuliers.
BRASSERIE DU MORVAN T.l.j., 16, Carrefour Odéon, 6e. 033-96-91	Jusqu' 2 h. Charcuteries du Morvan. Ses plats chaque jour renouvelés : Bœuf bourguignon 14. Potée du Morvan 18. Petit Salé 18. Fruits de mer.
LA COMMANDERIE 222-35-98, 15, rue Bernard-Palissy, 6e F/Dim.	Diners-Soupers aux chandelles dans une cave du XIIIe. Grillades au feu de bois. Côte de bœuf. Ses poissons.
AU CHARBON DE BOIS 548-57-04, 16, rue du Dragon, 6e. F/Dim.	Jusq. 23 h. la Grillade (préparée devant vous par nos grillardins) devient gastronomie. Menu 32,50. 2e rest. 10, r. Guichard, 16e, 288-77-49.
LES VIEUX METIERS 588-90-03 ●, 13, bd Auguste-Blanqui, 13e. F/Lun.	Ecrevisses flambées. Langouste grillée. Poulette mousserons. Canard cidre. Pâtisserie maison. Sancerre Roland Salmon. Bourgogne Michel Malard. Cuisine Michel Moisan. Souper aux chandelles, 50 à 90 F.
LA TAVERNE ALSACIENNE, 187, r. de Vaugirard, 15e. 828-80-60	Dans sa nouvelle brasserie aux décors et costumes alsaciens, vous seront servies : la meilleure Choucroute de Paris et les Poulardes de sa ferme. Mo Vaugirard. Ouvert tous les jours et toute l'année.
LE TENNESSEE 533-74-63, 69-71, bd Victor, Paris, 15e. T.l.j.	Grill à l'américaine. Buffet de hors-d'œuvre et vins à volonté. Spécialités T-Bone et côte à l'os. Piano Bar de 21 h. 30 à 1 h. 30.

DINERS - SPECTACLES

ALCAZAR, 62, rue Mazarine, 6e.	Diners 21 h. - Spectacle 23 h. Nouvelle revue : « Boum à l'Alcazar ». Réserv. à partir 10 h. : 329-02-20, 633-64-64, 326-53-35. Ouvert dimanche.
BARCELONA 824-47-66, 9, rue Geoffroy-Marie, 9e. T.l.s.	Jusqu'à 2 h. du matin. Spéc. espagnoles : Paella Valentina, Zarzuela, Gambas à la Plancha, Calamares à la Romana. Spectacle de chants et de danses d'Espagne : flamenco et guitares.
L'OLYMPE 824-46-65, 15, rue de la Grande-Batelière, 9e.	Jusqu'à 4 h. Jean VASSILIS présente son nouveau spectacle grec avec sa formation. Menu gastronom. avec spéc. 60 F sce en sus, et sa Carte.
LE MIKADO 878-7453. F/Dim., 11, rue Lallier (av. Trudaine), 9e.	Présente « LADY PISSENLIT et ses SALADES ». Menu 75 F et Bar 35 F.
L'OREE DU BOIS 722-94-92, Porte Maillot. T.l.j.	Marcel BEKIER présente : « RIEZ, NOUS FERONS LE RESTE... ». Menu 135 F, vins compris, service en sus.
LA BONNE FRANQUETTE 252-02-42, 18, rue Sainte-Rustique, 18e.	Et DINER DANSANT - SPECTACLE LE PLUS GAI DE MONTMARTRE. Menu 80 F vins compris et Grande Carte.

DINERS DANSANTS

VILLA D'ESTE ELY. 78-44, 4, rue Arsène-Houssaye, 8e.	A 20 h. 30, spectacle à 22 h. 30, avec Isabelle AUBRET, P.-J. VAILLARD, J. MEYRAN, Jean FREJAC, A. ASTOR. Menu suggest. 90. Vendredi, samedi et veilles de fêtes 100 F.

SOUPERS APRÈS MINUIT

BOFINGER 5, r. de la Bastille. ARC. 87-82. Déj., din., soup. - Banc d'huîtres. OUVERT DIM. - Parking facile.

LA CLOSERIE DES LILAS 171, bd du Montparnasse. 326-70-50. 033-21-68. Au piano Yvan Meyer.

A L'ESCARGOT MONTORGUEIL 38, rue Montorgueil (1er). Ouvert tous les soirs - 236-83-51.

ÉLÉPHANT BLANC 24, r. Vavin, 6e. 033-90-65. F/Dim. Diner, Soupers aux chand. MENU GASTRO À 42 F + v et sce.

GUY 6, rue Mabillon. 033-87-61. Saint-Germain-des-Prés. SOUPER BRÉSILIEN. Feijoada - Churrascos - Camaroes.

JULIEN Tous les soirs jusqu'à 1 h. 30 (sf Dim.) 16, rue du Fg-Saint-Denis, 10e. 770-12-06.

LE LOUIS XIV 8, bd St-Denis. 208-56-56. Huîtres - Fruits de mer - Gibiers. Parking. Fermé lundi et mardi.

MERVEILLES DES MERS CHARLOT Ier 522-47-08. 128 bis, boulevard de Clichy (18e). Son banc d'huîtres - Poissons.

LE PICHET 68, rue P.-Charron. 359-50-34. Spécialités campagnardes. GRILLADES - FRUITS DE MER. PATISSERIES PAYSANNES.

DESSIRIER T.l.j. - 754-74-14. 9, pl. Péreire (17e). LE SPECIALISTE DE L'HUITRE. Poissons - Spécialités - Grillades.

TERMINUS NORD 824-48-72. T.l.j. Brasserie 1925. Spécial. alsaciennes. 23, rue de Dunkerque, 10e.

WEPLER 532-53-24. 14, place Clichy. SON BANC D'HUITRES. Foie Gras frais - Poissons.

RELIGION

L'abbé Pierre Talec est nommé responsable de la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse

Le bureau de presse de l'archevêché de Paris communique que, « en juin 1977, le Père Pierre Talec sera nommé responsable de la communauté Saint-Bernard de Montparnasse et le Père Albert Rouet responsable du centre Jean-Bart. Jusqu'à cette date, le Père Bernard Feillet et le Père Pierre Talec gardent leurs responsabilités actuelles ».

L'abbé Rouet, né en 1936, est notamment l'auteur d'un livre intitulé : « Prêtres mariés, nos frères », publié par « le Cerf » (« le Monde » du 8 juillet 1974).

La décision de nommer l'abbé Talec à Saint-Bernard de Montparnasse a été communiquée par l'abbé Coloni, vicaire épiscopal, à trois cents membres de la communauté, réunis en assemblée générale, le 3 janvier, pour discuter du départ de l'abbé Feillet et des relations de la communauté avec les autorités diocésaines. Les réactions à l'annonce de la nomination de l'abbé Talec, connue officieusement par la plupart des membres de la communauté, allaient de la satisfaction à la méfiance, en passant par le regret, largement partagé, que la communauté n'ait pas été partie prenante dans une décision qui la concerne directement.

Ce regret avait été longuement exposé, du reste, au cardinal François Marty, le 30 décembre, par une délégation de la communauté. Ayant exprimé son désir de rester en communion avec l'évêque, la délégation a regretté d'avoir été traitée « *comme des enfants* ».

« *A propos du départ de Bernard Feillet*, lit-on dans le compte rendu de l'entretien avec le cardinal, *on apprend fortuitement qu'il a dû remettre une lettre de démission. Est-ce une sanction contre lui ou un jugement sur la communauté ? A propos de la nomination du successeur, on attendait une discussion.* »

D'autre part, la délégation a formulé les « souhaits » suivants : que Saint-Bernard demeure un espace de recherche, que le pouvoir soit mieux partagé, que la personne remplaçant l'abbé Feillet fasse un « essai » jusqu'au mois de juin, avant d'être nommée définitivement.

Pour sa part, le cardinal Marty a regretté que la presse se soit emparée de l'affaire avant toute décision sur le départ de l'abbé Feillet et la désignation d'un successeur. Il ne met en doute ni les responsabilités pastorales de l'abbé Feillet ni les orientations qu'il a données à la communauté. Il n'est pas question, toutefois, de nommer un prêtre après un essai de six mois. En cas d'échec pour ce prêtre, a fait remarquer le cardinal, cela risquerait d'être désastreux pour lui.

« Cette *prise de position*, conclut le compte rendu, *est pour nous un échec du dialogue. Elle ferme la possibilité de voies nouvelles quant au mode de fonctionnement du pouvoir dans l'Eglise. Pourtant, la plupart des institutions humaines envisagent aujourd'hui une période de probation avant la désignation à un poste responsable. (...) La nomination de prêtres par le truchement de conseils secrets nous semble un phénomène aujourd'hui dépassé.* »

L'assemblée générale s'est terminée par la création de quatre commissions, qui doivent étudier les différents problèmes soulevés par cette affaire, et se propose d'élire un conseil permanent de la communauté avec un président qui aura pour tâche de dialoguer avec le nouveau responsable, l'abbé Talec. La prochaine assemblée générale aura lieu à Saint-Bernard le 7 février.

[Rompant avec un silence dommageable, l'archevêché s'est résolu à confirmer officiellement sa volonté d'écarter l'abbé Pierre Talec du centre Jean-Bart dont il avait la responsabilité depuis trois ans. Après les remous provoqués par ce départ, on remarquera le laconisme du communiqué, qui ne dit pas un mot sur les motifs de cette décision et n'apporte aucun démenti aux propos tenus par la presse. Dans l'esprit de la hiérarchie, tout se passe comme si le fait de nommer l'abbé Pierre Talec à la chapelle Saint-Bernard de Montparnasse indiquait que celui-ci jouit de l'entière confiance des autorités.

En fait, si l'archevêché reconnaît les qualités de ce prêtre et ne saurait se passer de ses services, surtout en ces temps où les jeunes prêtres se font rares, il est de notoriété publique que de sérieuses tensions — encore toutes récentes — se sont produites à propos des méthodes de sacramentalisation, de la liberté de comportement dans la parole et les écrits, de la répartition des responsabilités en matière d'évangélisation. Un certain style était en train de s'instaurer au centre Jean-Bart, qui ne recontrait pas l'approbation de l'archevêché.

A la chapelle de Montparnasse l'abbé Talec jouira d'une plus grande autonomie, la responsabilité d'une communauté de type paroissial reposant davantage sur celui qui fait fonction de curé que dans un centre comme le centre Jean-Bart, qui est un organe de l'archevêché.

A noter également que l'abbé Talec s'est vu récemment refuser, d'une part, une séance de travail au centre avec le cardinal Marty, et, d'autre part, un délai d'un an avant d'abandonner son poste.

Quant à l'abbé Feillet, on ne connaît pas encore actuellement sa nouvelle affectation. — H. F.]

PAUL VI NOMME UN EXARQUE POUR LES ARMÉNIENS EN FRANCE

Paul VI a nommé exarque apostolique pour la communauté arménienne en France (deux cent mille personnes environ, dont 10 % de catholiques) le Père Gregorio Ghabroyan, du clergé patriarcal de Bzommar (Liban).

[Né à Alep (Syrie) en 1934, le Père Ghabroyan a été ordonné à Beyrouth en 1959. Il a été préfet de discipline au séminaire de Jounieh en 1960 puis, de 1961 à 1969, directeur du collège arménien catholique de Saint-Mesrob-de-Beyrouth, et de 1969 à 1975, recteur du petit séminaire du clergé patriarcal de Bzommar et secrétaire du conseil directif du couvent de Bzommar.]

SPORTS

Tennis

L'« OPEN » D'AUSTRALIE A MELBOURNE

Le championnat « open » d'Australie, premier en date des quatre grands tournois internationaux de la saison 1977, première manche du fameux « grand chelem » que réalisèrent Donald Budge et Rod Laver — les autres se situant à Roland-Garros, Wimbledon et Forest-Hills, — a commencé il y a trois jours à Melbourne. Dans la ville des Jeux de 1956, le stade de Koojong, naguère encore Mecque du tennis sur herbe, n'attire plus aujourd'hui les milliers de fanatiques de ce sport national, qui préfèrent se dorer au soleil des plages en regardant les matches du court central devant leurs postes de télévision portatifs. En outre, les « grandes raquettes », plus occupées de disputer des tournois lucratifs aux États-Unis répugnent à rallier les antipodes et font la fine bouche devant les prix, ce qui explique le « champ » peu relevé, qui ne comprend que Vilas et Ashe comme vedettes.

A l'âge d'or où les champions de Melbourne ou de Sydney dominaient le tennis mondial, seuls quelques Américains, tels Kramer et Schroeder, Seixas et Trabert, pouvaient prétendre à la victoire sur l'herbe australienne. Cette génération bénie, due au « sorcier » Harry Hopman, se renouvela miraculeusement de 1950 à 1967, et plus miraculeusement encore par paire : il y eut Sedgman et Mac Gregor, Hoad et Rosewall, Cooper et Anderson, Fraser et Laver, Emerson et Stolle, Newcombe et Roche. C'est sur le central de Koojong que se disputèrent les fameuses rencontres du challenge-round de la Coupe Davis Australie - Etats-Unis, la plus glorieuse restant celle où, devant dix-sept mille spectateurs, toute la population de Melbourne étant suspendue aux postes de radio, Lewis Hoad, âgé de dix-neuf ans, réussit à terrasser par 7-5, au cinquième set, Tony Trabert, alors imbattable.

Puis il y eut, en 1968, l'inauguration des grands tournois « open » à Roland-Garros, Wimbledon et Forest-Hills, et la voie d'eau des dollars, malgré un combat d'arrière-garde de la Fédération australienne, emporta les derniers champions de Melbourne. A l'image de Laver, d'Emerson, de Newcombe, ceux-ci firent fortune aux Etats-Unis, ne revenant au pays que pour compter les têtes de bétail de leurs ranches australiens.

C'est quand même avec un ultime respect d'amateurs que les actuels concurrents des Internationaux d'Australie, sur ce central caniculaire de Koojong, qui a vu tant de luttes homériques, croisent la raquette.

OLIVIER MERLIN.

JEUNESSE

● *Conflit au foyer départemental de l'enfance de Brétigny-sur-Orge (Essonne).* — La direction départementale de l'action sanitaire et sociale D.D.A.S.S.) a décidé à la fin de l'année 1976 de ne plus confier d'enfants à ce foyer « *tant que les conditions normales de fonctionnement n'auront pas été rétablies* ». La D.D.A.S.S. met en cause le « *laxisme du personnel d'encadrement* ». Selon elle, « *aucune prise en charge éducative* » n'était assurée dans l'établissement.

La section locale C.F.D.T. s'insurge pour sa part contre cette décision, qui « *lèse gravement l'intérêt des enfants* ». Ceux-ci, au nombre d'une soixantaine, ont été placés dans des familles ou dans d'autres établissements spécialisés du département. Le conseil général de l'Essonne doit examiner prochainement les conditions de réouverture du foyer et statuer sur le sort des cent six salariés de celui-ci.

MÉDECINE

● RECTIFICATIF. — Dans la présentation du témoignage « Faut-il la vie à n'importe quel prix ? » (« le Monde de la médecine » du 5 janvier 1977), il fallait lire : « ... *Doit-on opérer systématiquement ces enfants comme on le fait habituellement en France ou laisser en paix les cas les plus graves, comme en a décidé la Grande-Bretagne... ?* », et non comme cela a été imprimé à la suite d'une erreur : « ... *Doit-on opérer systématiquement ces enfants comme on le fait habituellement en France ou pour les cas les plus graves comme en a décidé la Grande-Bretagne... ?* »

ÉQUIPEMENT ET RÉGIONS

A PROPOS DE...

LE RAPPORT CORNUAU

Moins de routine dans les constructions publiques

Désigné par M. Jacques Chirac, le 29 août 1975, pour étudier les moyens d'améliorer la qualité de l'architecture des bâtiments publics, M. Claude Cornuau, chargé de mission au ministère de l'équipement et secrétaire général du Fonds d'aménagement urbain, vient de remettre ses « propositions » au premier ministre, M. Raymond Barre. Le secrétaire d'Etat à la culture doit faire une communication à leur sujet lors d'un prochain conseil des ministres.

Dans une note de dix-huit pages, M. Cornuau décrit les mesures qui permettraient aux « meilleurs créateurs de s'exprimer » *Plutôt que la définition de nouvelles normes administratives, l'auteur a cherché ce qui pourrait* « soutenir cet art difficile du faire faire, peu familier aux bâtisseurs publics, en mettant les responsables de la commande publique en situation de rechercher spontanément la qualité ».

L'administration fait construire chaque année plus du dixième des bâtiments neufs : écoles, hôpitaux, bureaux de poste, bâtiments administratifs de toutes sortes Il serait normal que l'Etat donne l'exemple de la qualité d'autant qu'il est, selon M Cornuau, le mieux à même d'en prendre les risques.

Or, dans le système actuel, chaque ministère constructeur est enfermé dans la routine, pris entre les exigences de délais, de normes et de prix, et enclin à s'adresser à un nombre restreint d'architectes « agréés ». De plus, le fonctionnaire responsable des services constructeurs n'a le plus souvent reçu aucune formation spécialisée de maître d'ouvrage. Dans ce contexte, tout pousse ce dernier à « chercher la sécurité et l'absence de critiques dans la reproduction aveugle des solutions conventionnelles ».

Un « secteur-pilote »

Pour alimenter la concurrence entre les architectes et découvrir de nouveaux talents, M. Cornuau propose notamment d'organiser tous les quatre ans des concours d'idées pour chaque catégorie de bâtiments administratifs, de veiller à la composition des jurys, d'interdire les listes d'architectes agréés et d'imposer la consultation de jeunes et de provinciaux.

S'inspirant de l'expérience du plan-construction créé en 1971 pour encourager l'innovation architecturale dans le secteur du logement, M. Cornuau propose de créer dans chaque ministère (économie et finances, éducation, équipement, jeunesse et sports, justice, P.T.T., santé), un « secteur-pilote » à qui seraient réservées au moins 5 % des constructions de l'année Dans ce secteur, les normes habituelles deviendraient facultatives et les prix plafonds pourraient être dépassés de 10 à 15 % afin de « lancer » les innovations, l'objectif restant la recherche de la qualité au meilleur prix Ces « secteurs-pilotes » seraient l'« antidote nécessaire au perfectionnisme administratif » *et permettraient de mettre les innovations à l'épreuve des faits.*

Sur le plan national, une « mission architecture construction » serait créée Ce service interministériel, rattaché au ministre chargé de l'architecture (actuellement le secrétariat d'Etat à la culture), assurerait la circulation de l'information et soutiendrait des actions communes La mission pourrait notamment coordonner la recherche, lancer des « programmes architecture nouvelle », organiser la formation des fonctionnaires. Une « conférence annuelle pour l'architecture publique » ferait chaque année le bilan des opérations réalisées par l'administration Ce bilan serait transmis au premier ministre, assorti de recommandations. Enfin, une « fondation pour le développement de la qualité architecturale » devrait prendre financièrement en charge quelques architectes pendant une durée de deux ans, afin de leur permettre de mettre au point une innovation « jugée porteuse d'avenir ». *Des firmes privées pourraient être sollicitées pour apporter leur concours à cette fondation et augmenter le nombre des architectes aidés.*

Bien accueillies par Mme Françoise Giroud, ces propositions doivent cependant être chiffrées. Plusieurs réunions interministérielles sont prévues ces jours-ci dans cette intention.

MICHÈLE CHAMPENOIS.

CIRCULATION

APRÈS PLUSIEURS MOIS DE NÉGOCIATIONS

L'État va garantir 650 millions d'emprunt pour les autoroutes alpines

Après des mois de négociations, un accord financier est sur le point de se conclure entre le ministre de l'équipement et l'A.R.E.A., société concessionnaire des autoroutes alpines. Celle-ci, ou plutôt le groupement d'intérêt économique qui groupe les sociétés de travaux publics actionnaires de l'A.R.E.A., terminera l'autoroute à péage Grenoble-Chambéry-Annecy (A 41). Après l'ouverture de la section Meylan-Pontcharra (*le Monde* du 23 décembre), il reste 92 kilomètres à construire, dont le coût est évalué à près de 1 200 millions de francs, y compris la section col des Vires-Scientrier, que l'A.R.E.A. s'est engagée à construire pour 1980 et qui assurera la liaison avec l'autoroute blanche vers Genève. L'essentiel de la liaison, c'est-à-dire Pontcharra-Chambéry et Chambéry-Annecy, devrait être ouvert dès la fin de cette année.

Pour cela, l'A.R.E.A. va être autorisée à lancer un emprunt garanti par l'Etat de 650 millions de francs (au lieu des 850 qu'elle demandait). La société trouvera, d'autre part, 170 millions auprès de ses actionnaires (dont 50 en comptes bloqués non rémunérés) et 375 millions auprès des banques. En contrepartie, la rémunération versée par l'A.R.E.A. à ses actionnaires, dénoncée par les syndicats, sera ramenée de 14 à 5,5 %. D'autre part, une partie des emprunts garantis (225 sur les 650) feront l'objet d'une redevance de 0,5 % au Trésor pendant quatorze ans.

Enfin, l'Etat va rembourser comme prévu à l'A.R.E.A. la section Grenoble-Saint-Egrève de l'autoroute A 48, construite au moment des Jeux olympiques pour 97 millions de francs.

En septembre et octobre derniers, deux cent cinquante des neuf cent cinquante ouvriers et employés de l'AREA s'étaient mis en grève durant quatre semaines et avaient occupé à plusieurs reprises des portions de route et d'autoroute. Ils s'inquiétaient des menaces sur leur emploi.

Basse-Normandie

Un budget maximum pour dix programmes prioritaires

De notre correspondant

Caen. — « *La Basse-Normandie est la seule région de l'Ouest à connaître un solde migratoire négatif. Elle mérite donc autant d'attention que le Massif Central ou la Bretagne* » ; tel a été le leitmotiv des dernières réunions des deux assemblées régionales.

Celles-ci ont constaté « *avec consternation* » que les services ministériels parisiens ne paraissaient guère tenir compte des priorités d'investissement et de développement que la région s'était fixées. Dans le cadre du VII[e] Plan, la Basse-Normandie a mis au point dix programmes d'actions prioritaires ; un seul a reçu véritablement l'appui — nécessaire — de Paris : celui pour la promotion de la moyenne et petite industrie, largement soutenu par le ministre concerné, M. Michel d'Ornano, élu de la région.

Pourtant, les responsables bas-normands ont la certitude d'avoir, eux, respecté l'esprit de la réforme régionale. Ils n'ont jamais voulu aller au-delà de la loi, mais ils en ont utilisé toutes les possibilités ; ils ont toujours voté un budget utilisant le maximum de ressources permises par la réglementation. Le mardi 4 janvier, le conseil régional, suivant en cela la proposition du préfet et l'avis du Comité économique et social, a voté un budget de 50 millions de francs, ce qui, compte tenu d'un emprunt de 10 millions, correspond à des recettes fiscales de 30,73 francs par habitant. Mais il est d'ores et déjà prévu que la première décision modificative utilisera un reliquat de recettes qui n'avait pu être dépensé en 1976. Ainsi, en 1977, le budget total devrait être de plus de 55 millions, soit 34,57 francs par habitant, sans pour autant que les taux des impôts soient augmentés.

Avec cette somme, la Basse-Normandie va continuer les grandes politiques régionales déjà commencées : aménagement du territoire (schéma routier, petites villes, littoral, revitalisation du milieu rural, assainissement) et développement économique (structures d'accueil, exploitations agricoles, artisanat, moyennes et petites industries et recherche).

Pour manifester leur bonne volonté et en compensation du fait que l'Etat prendra entièrement à sa charge la mise à quatre voies de la R.N. 13 entre Bayeux et Cherbourg, les élus bas-normands ont accepté le principe de la participation de la région à l'entretien de certaines routes nationales et à l'équilibre financier de liaisons ferroviaires jugées d'intérêt régional (certaines de celles-ci pourraient ainsi être réouvertes).

THIERRY BRÉHIER.

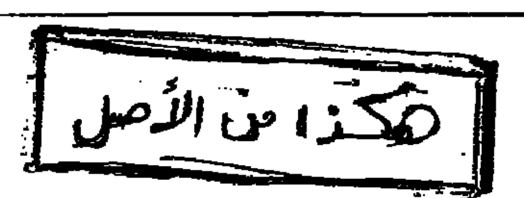
Ile-de-France

● UN BUDGET DE RIGUEUR POUR LES HAUTS-DE-SEINE. — Le conseil général des Hauts-de-Seine vient d'adopter le budget du département pour 1977, par vingt et une voix contre seize. Ce budget, d'un montant de 1 milliard 300 millions de francs, est en augmentation de 15 % par rapport à celui de 1976.

Au terme de la session, M. Jacques Baumel (R.P.R.), président du conseil général, a déclaré : « *Le budget pour 1977 est un budget de rigueur qui correspond aux nécessités de l'austérité et des économies. C'est un budget social, puisque 50 % des dépenses sont affectées à l'action en faveur des catégories les plus défavorisées.* » M. Baumel a également souligné les préoccupations des élus en matière d'environnement. Le conseil général a notamment voté un crédit de 2 millions de francs pour l'acquisition de parcelles sur l'île Saint-Germain, qui doit être aménagée en espaces verts.

Transports

● L'ACCIDENT DE NOIRETABLE. — La cour d'appel de Riom (Puy-de-Dôme) a confirmé qu'il n'y aurait pas de contre-expertise dans l'instruction ouverte après l'accident d'avion d'Air Inter, qui s'est produit le 27 octobre 1972 près de Noirétable (Loire) et dans lequel soixante personnes avaient trouvé la mort. Le Syndicat national des pilotes de ligne avait demandé cette contre-expertise après que l'enquête ordonnée par le ministre des transports eut révélé qu'une erreur de pilotage n'était pas exclue.



	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70
"Placards encadrés" 2 col. et +. (la ligne colonne)	42,00	49,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés".	34,00	39,70
Double insertion	38,00	44,37
"Placards encadrés".	40,00.	46,70
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69



emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'ÉLECTRONIQUE
(SUD-EST DE LA FRANCE)
recherche

UN CHEF DE SERVICE FABRICATION

- IL SERA RESPONSABLE :
  - de l'établissement et de la réalisation de fabrication de très grandes séries ; des prévisions des prix de revient, des besoins en personnel et équipement ;
  - des programmes de réduction des coûts de fabrication ;
  - du service entretien.
- SON EXPERIENCE :
  - 5 ans d'expérience minimum de fabrication de grande série avec les responsabilités s'y rattachant (techniques et commandement du Personnel) et d'ordonnancement.
- SA FORMATION :
  - Ingénieur A. et M. ou équivalent ;
  - une spécialisation en électronique serait appréciée (E.S.E., par exemple) ;
  - bonnes connaissances de l'anglais indispensables.

Ecrire ss la référence n° 91.811 à CONTESSE Publ., 20, avenue de l'Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

SOCIETE METALLURGIQUE
(*région DROME*)
recherche

CADRE SUPERIEUR ADMINISTRATIF

assistant le Chef d'établissement chargé notamment :
- de la Comptablité générale
- de la mise en place et du suivi de la comptabilité analytique et du système budgétaire
- de la gestion de la trésorerie

CONDITIONS REQUISES :
- DECS ou niveau équivalent
- connaissance de la réglementation sociale
- compétence en informatique
- expérience de 3 à 5 ans acquise dans ces différents domaines.

La rémunération sera en rapport avec les aptitudes professionnelles constatées.

Adresser curriculum vitae manuscrit, photo références et prétentions sous No 91.919, 20 avenue de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

— Vous êtes âgé de plus de 30 ans et vous avez une solide culture générale.

— Vos qualités humaines et de contact, vos aptitudes d'animateur et d'organisateur sont supérieures à la moyenne.

— Vous êtes depuis 4 à 5 ans dans la fonction personnel en usine, ou bien vous exercez intelligemment un commandement important en usine depuis plusieurs années.

— Nous sommes une importante Société Française d'Alimentation et nous vous offrons d'animer et de faire évoluer

LA FONCTION PERSONNEL et ADMINISTRATIVE

de notre usine (300 personnes) de l'OISE (près Compiègne)

Rémunération en rapport de l'expérience.

Si vous êtes intéressé, écrivez avec C.V. détaillé, photo et prétentions sous n° 90.719, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra votre candidature avec toute la discrétion d'usage.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ
— 15 usines —
filiale d'un des premiers Groupes industriels français, fabriquant des produits métallurgiques destinés à la grande consommation
recherche
pour usine VAL DE LOIRE

INGÉNIEUR CHEF SERVICE MÉTHODES

- diplômé grande école, Réf. 51 A
- ayant au moins 3 ans expérience similaire.

INGÉNIEUR SERVICE TECHNIQUE

Réf. 51 B
débutant, diplômé Arts et Métiers.

Ces situations impliquent des possibilités de carrière à l'échelon du Groupe.
Adr. CV prétentions sous réf. correspondante
Serge BAILLY CONSEIL
40, avenue Hoche 75008 PARIS

FACOM

Usine d'EZY-SUR-EURE, rech. pr son département
ÉLECTRONIQUE
(appareillage de contrôle diagnostic moteur automobile)

INGÉNIEUR DE MAINTENANCE

Ce poste concerne de jeunes ingénieurs diplômés (ISEP, BREST, ESIEE, ENREA, ...) ayant 1 à 2 ans d'expér. professionnelle et désirant entrer dans le

SERVICE APRÈS VENTE

Une évolution ultérieure vers le commercial est envisageable. Déplacements nécessaires.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence SAV à :

CETAGEP
• 30, AVENUE AMIRAL LEMONNIER 78160 MARLY LE ROI •

Organisme para-public
recherche

INGÉNIEUR INFORMATICIEN

pour servir conseiller au directeur de son centre informatique (370-135 puis IRIS 55)
— Connaiss. approf. des systèmes DOS/VS et ou SIRIS 3.
— 3 années expér. minimum.
— Rémunération annuelle de départ : 90 000 F.

Adresser C.V. à U.R.T.I.C., BP 1859, 45008 ORLEANS CEDEX.

POUR NANTES

2 INGÉNIEURS MÉCANICIENS

pour travaux recherche appliquée. Expérience 3 à 5 a. (Industrie ou labo) souhaitée.
1er poste : matières plastiq.
2e poste : étude des structures et des systèmes, avec, de préférence, connaissances en automatisme.
Adresser C.V. détaillé et photo à n° 922.373, HAP-Hall P. A., 44040 NANTES CEDEX.

Le Bureau de Recherches Géologiques et Minières
recherche
pour son département des ETUDES MINIERES

INGÉNIEUR

Ecoles des Mines ou Centrale.

5 à 10 ans d'exploitation Mines, désireux de poursuivre sa carrière dans le domaine des Etudes Economiques.
Missions de courte durée France et Etranger.
Anglais indispensable.
Lieu de travail : ORLEANS LA SOURCE.

Adresser C.V., réf. et prét. au Département du Personnel BP 6009, 45018 Orléans Cedex.

Import. Sté Négoce
recherche

CHEF DE SERVICE FINANCIER

pour son siège LYON
Poste convenant à jeune diplômé Sup. de Co. option finances, comptabilité gestion et connaissant langue anglaise.

Sous le contrôle du directeur administratif et financier, il devra :
— Suivre toutes les tâches du service financier ;
— Réunir et analyser les informations multiples en provenance des succursales ;
— Développer et affiner les analyses, les statistiques ;
— Participer à l'élaboration de projets divers.

Adresser C.V., photo et prétent., sous n° 213.140 à : CENTRE de PSYCHOLOGIE APPLIQUEE 104, rue Ney, 69006 LYON.

Société d'Expertise comptable Région OUEST
recherche

RÉVISEURS

confirmés
D.E.C.S. complet ou en cours + études supérieures
Adr. C.V., photo, prétentions, à n° 8.164 « le Monde » Publ., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Impt const. mat. filature
recherche

INGÉNIEUR TEXTILE

ITR - ESITM ou SIMIL.
Technico - Commercial
Etudes projets et relations clientèle France et étranger
ALLEMAND ou ESPAGNOL COURANT
Pratiq. filature ou peignage fibres longues souhaitée.
Situation : ville de l'Est.
Possibilités de logement.
Adresser C.V. détaillé à :

SELETEC
Conseil en Recrutement
67009 STRASBOURG CEDEX
sous réf. 673

Expert comptable rech. pour le NORD, BOURGES et LE MANS

COLLABORATEURS

experts comptabl. commissaires inscrits, diplômes gdes écoles commerciales ou expér. approf. du contrôle, pour exécution missions censoriales. Position cadre. Ecr. n° 8.163 « le Monde » Pub., 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

O'CEDAR S.A.

SAINT-FLORENT-SUR-CHER
(15 km de Bourges)
recherche

CHEF DE SERVICE CRÉDIT CLIENTS RECOUVREMENTS

RESPONSABILITES :
— Gestion portefeuille clients (correspondance clientèle, relance, suivi des litiges, surveillance crédits recouvrements).
— Comptabilité clients traitée sur ordinateur. (15.000 COMPTES)
— Plusieurs années d'expérience souhaitées avec clientèle grande distribution.
— Position cadre.
— Bon salaire + avantages sx.
— Environnement agréable.

Adresser C.V. manuscrit photo (retournée), prétentions à : Service du Personnel Boite postale 32 18400 Saint-Florent-sur-Cher.

CONCESSION AUTOMOBILE BOURGES
recherche

CHEF DE GROUPE COMPTABILITE
Apte à deven. le CHEF COMPT.
Axes principaux
1) Immédiat :
Comptabilité générale et analyt. Administrative du personnel
2) A terme :
Gestion Comptab. et Financière.
Si vous souhaitez obtenir des informations sur ce poste, écr. : GRANDS GARAGES DU CHER B.P. 46 18230 Saint-Doulchard.

service informatique

Importante entreprise Nord-Ouest de la France, recherche pour son Service Informatique CADRE CHARGE DU TELETRAITEMENT.

Rôle : Conception et réalisation des études - Responsabilité de la programmation - Lancement des applications.

Profil du candidat recherché : Niveau minimum D.U.T. Informatique et plusieurs années d'expérience du télétraitement - M.I.A.G.E. ou équivalent.

Ce poste important exige une réelle aptitude aux contacts et le goût du travail en équipe.

Premiers contacts possibles à PARIS.

Adresser curriculum vitæ et prétentions sous référence 6417-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
3, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

SOCIÉTÉ FRANÇAISE ÉTUDE ET RÉALISATION MATÉRIELS DE HAUTE TECHNICITÉ (DÉPARTEMENT DU VAR) RECHERCHE

INGÉNIEUR CHEF DE PROJETS

- diplômé Ecole Supérieure — quelques années d'expérience souhaitées,
- bonnes connaissances : analyse numérique, Fortran, Mitra 15.

POUR :
- études projets temps réel sur mini-ordinateur,
- recherche et calculs scientifiques sur important réseau télétraitement (CDC 7600, IBM 360, 370).
- encadrement équipe de programmeurs,
- discrétion absolue.

Ecrire lettre manuscrite avec C.V. à Etablissements des Constructions et Armes Navales 83990 SAINT-TROPEZ.

Le directeur général d'un constructeur mécanicien, leader mondial sur son marché, cherche, pour l'une de ses unités de production (600 collaborateurs) située à 150 km de Lyon, un

directeur d'usine

Il s'appuie sur une structure complète : BE, achats, comptabilité, service du personnel. Il doit être un excellent animateur et organisateur. Ce poste convient à un ingénieur diplômé d'une école de type AM, ayant l'expérience d'une direction d'usine dans la construction mécanique. La connaissance des fabrications **mécano-soudées en série** est appréciée. Ecrire à Mme G. DILL ss réf. 389 LM.

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON
PARIS-LILLE-BRUXELLES-GENEVE-LONDRES

SOCIETE D'ENGINEERING METROPOLE NORD
recherche

INGÉNIEUR BATIMENT DIPLOMÉ

35 ans minimum, pour Direction Travaux comportant coordination et contrôle des conducteurs d'importants chantiers - T.C.E.

Expérience similaire exigée.

Une bonne connaissance de la langue anglaise serait appréciée.

Ecrire avec C.V. complet et photo s/réf. 16.168 à Mme POITEVIN

cm consultant
91, bd Carnot, 59420 MOUVAUX.

Importante Société de Produits Chimiques
recherche

TECHNICO-COMMERCIAL

pour promouvoir et vendre une gamme de produits chimiques purs auprès de différentes industries : pharmac., cosmét., etc...

Résidence : MARSEILLE

Prière env. photo, C.V., prétent., ss le n° 49.210 à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris.

IMPORTANTE COMPAGNIE D'EXPLOITATION THERMIQUE recherche pour REGION NORD (COMPIEGNE)

INGÉNIEUR THERMICIEN

ayant expérience pratique de la conduite d'installations de chauffage et de conditionnement d'air
RESPONSABILITES DU POSTE : techniques, commerciales et gestion.
— Bonne aptitude au commandement.
— Age minimum 30 ans.
— Place stable, poste disponible immédiatement.

Ecrire avec C.V. à : COFRETH
Direction du Personnel, 46, rue Letort, 75018 Paris

Nous prions les lecteurs répondant aux « ANNONCES DOMICILIEES » de vouloir bien indiquer lisiblement sur l'enveloppe le numéro de l'annonce les intéressant et de vérifier l'adresse, selon qu'il s'agit du « Monde Publicité » ou d'une agence.

offres d'emploi offres d'emploi

sema

Première Société Européenne de Conseil
recherche pour sa Division
INFORMATIQUE

pour participer, au sein d'une importante équipe en ALGERIE, à la conception d'un nouveau système comptable d'une grande entreprise industrielle et à sa mise en oeuvre

expert en comptabilité

- possédant au minimum 6 ans d'expérience pratique en comptabilité des grandes entreprises
- disponible à court terme
- Niveau : D.E.C.S., Expertise-comptable...
  Une formation de base HEC, ESSEC ou équivalent sera appréciée.

Première affectation d'environ deux ans en ALGERIE.

Rémunération fixée en fonction des compétences et de l'expérience.

Indemnité complémentaire pour le séjour en ALGERIE.

Adresser C.V., photo, prétentions et date de disponibilité, sous référence 10120 M à

sema selection — Centre Metra
16, rue Barbès - 92126 Montrouge

Responsable d'une Entreprise faisant partie d'une très grande activité de services, j'ai créé aussi il y a 10 ans une S.A.R.L. de CONSEIL EN RECRUTEMENT. Spécialisé dans ce domaine, je recherche :

PSYCHOLOGUE CONSULTANT

qui soit
L'HOMME D'ACTION

Je l'imagine ayant 30 ans min., capable et l'ayant prouvé, de résoudre les problèmes de ressources humaines des Responsables qu'il impressionnera par la qualité de son écoute et l'efficacité de son action. Une équipe sympathique et coopérante l'accueillera s'il a l'esprit d'Entreprise et sait modeler sa rémunération à sa réussite.

Ecrire avec lettre manuscrite C.V. photo et prétentions à Mme KRIVONOS 15, rue Henri Monnier 75009 PARIS qui transmettra.

IMPTE Sté CONSTRUCTIONS d'APPAREILS de MESURES PARIS-13e, recherche :

A.T. ÉLECTRONICIEN

titulaire du B.T. électronique industriel, 2 ans d'expérience sur plate-forme d'essais. Si possible double compétence analogique et logique. Il est indispensable que le candidat accepte son transfert dans notre établissement d'EVRY (91) courant 1977. Ecrire avec C.V. et prétentions à A.O.I.P., BP. 301, PARIS-13e.

IMPTE Sté CONSTRUCTIONS d'APPAREILS de MESURES PARIS-13e, recherche :
dans le cadre du renforcement des ETUDES :

DESSINATEUR

ETUDE 2, ayant expér. mécanique et conception de moules pour injections matières plastiques. Lieu de travail actuel : bd Vincent-Auriol (13e). Ecr. avec C.V. et prétent à : A.O.I.P., B.P. 301, Paris-13e.

Nous recherchons un

RESPONSABLE DE FORMATION

Notre expansion est forte. Pour qu'elle se poursuive, il nous paraît indispensable que chaque collaborateur puisse trouver son épanouissement professionnel. Les besoins de formation sont donc grands.

Si vous êtes un praticien de la formation, si vous savez définir les actions et les organiser, si vous pouvez convaincre la hiérarchie, vous pouvez aussi trouver chez nous votre épanouissement professionnel.

Ecrire à n° 6435 « le Monde », 5, rue des Italiens, Paris-9e, qui transmettra.

Société privée en Algérie
recherche

CHEF DE FABRICATION

ayant longue expérience dans le dom. de l'enduction P.V.C.-P.U. Lieu de travail et résidence : Oran - Ville. - Ecrire avec C.V. à n° 3.973 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

Poste stable Paris
PROGRAMMEUR débutant
Fortran matériel IBM
Se présenter :
SRS 66, rue de Provence - 9e (2e étage gauche)

URGENT : SOCIETE ENGINEERING BASEE NORD DE LA FRANCE, Filiale d'un Groupe Industriel souhaite embaucher

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

(40 ans environ)
Spécialiste de l'injection matières plastiques
Rôle : diriger le montage du matériel - 25 presses injection et soufflage en liaison avec l'environnement ;
— démarrer l'installation ;
— assurer la formation du personnel et l'assistance technique.

Entrée en fonctions dès que possible pour formation complémentaire en France.
Présence sur le site en Algérie d'avril 1977 à fin 1980.

Ecrire sous le n° 8.178 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens. — 75427 PARIS (9e).

Groupement de Sociétés spécialisées dans la distribution de produits surgelés et possédant un taux d'expansion de 25 % l'an, désire s'adjoindre :

2 CHEFS DES VENTES

— L'UN BASE DANS LE QUERCY PERIGORD (référence M 1)
placé à la tête d'une équipe commerciale dynamique, sa mission sera définie ainsi :
— Animation psychologique et pratique des représentants et preneurs d'ordre (15 personnes environ).
— Réalisation de séances de travail (dont une des particularités sera le suivi de l'évolution des produits et des concurrents).
— Création et mise à jour permanente des argumentaires de ventes.
— Consolidation de la clientèle existante et recherche de nouveaux marchés.

— L'AUTRE BASE A PARIS (référence M 2)
Les objectifs prioritaires de sa mission seront :
1) Animation et reprise en main d'un département déjà existant, le « Home Service » (vente particuliers). Outre ses qualités d'animateur, il aura la charge d'assurer la relance et le suivi d'une clientèle sous contrat ;
2) Coordination de l'activité commerciale entre le département « Home Service » et les magasins spécialisés de produits surgelés approvisionnés par notre Société ;
3) La mise en route des deux réseaux :
a) Vente aux collectivités (administrations, cantines, restaurants d'entreprise...).
b) Vente aux grandes surfaces.

Ces deux postes, comportant un fixe + intéressement, ne pourront être confiés qu'à des candidats dont les expériences acquises auront fait de ceux-ci des vendeurs de premier ordre.

Adresser C. V. et photo en précisant la référence du poste choisi, à P.M.P. - 69, rue de Provence, 75009 Paris.- Réponse et discrétion assurées.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70
"Placards encadrés" 2 col. et + (la ligne colonne)	42,00	49,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés"	34,00	39,70
Double insertion	38,00	44,37
"Placards encadrés"	40,00	46,70
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

offres d'emploi

La discrimination

Il est de bon ton de s'en offusquer. Il faut la combattre, la gommer, revendiquer et créer de nouvelles structures mentales.

Il faut la FEMME égale de l'HOMME, d'abord et surtout sur le plan professionnel qui commande tous les autres.

Mais
L'EGALITE EST INDIVISIBLE

Combien de FEMMES acceptent-elles d'affronter les contraintes de toutes les professions ?

Ainsi la Vente
Ainsi le Management
d'un réseau de Distribution.

- A PARTIR des garanties les plus solides de rémunération, de carrière, de sécurité d'emploi, de promotion sociale et professionnelle.
- A PARTIR d'une égalité absolue avec leurs homologues masculins.
- A PARTIR de produits sophistiqués répondant aux besoins et motivations précis et exprimés d'une clientèle à revenus confortables.

COMBIEN vont jusqu'au bout de l'identité de leur comportement avec les hommes?

COMBIEN placent réellement les astreintes de leur vie professionnelle avant les exigences de leur vie personnelle?

Notre appel
ne s'adresse qu'à ces jeunes femmes qui assument pleinement leur ambition.

Nous sommes outillés pour les aider : Volume - puissance - sécurité - formation - pédagogie active - ambiance.

Une bonne formation générale et 21 ans révolus sont nécessaires et suffisants.

Envoyer lett. manuscrite à PUBLI-BANS réf. AG 212
13, rue Marivaux, 75002 PARIS, qui transmettra
(Merci de bien vouloir préciser la référence)

- *Que vous soyez diplômé d'une Grande Ecole ou Autodidacte ;*
- *Si vous êtes dynamique et ambitieux ;*
- *Que vous ayez une expérience de ventes de matières plastiques et que vous soyez un bon négociateur à haut niveau ;*
- *Que vous parliez couramment anglais ;*

dans ce cas

GENERAL ELECTRIC
PLASTICS FRANCE
recrute

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

PARIS et PROVINCE
pour assurer la vente de matières premières techniques auprès d'une clientèle industrielle de transformateurs et intégrés.

Envoyer votre C.V., photo avec référ. et prét. à :
CAPIC - 18, rue Volney, 75002 PARIS.
Discrétion absolue assurée

IMPORTANT QUOTIDIEN NATIONAL

RESTRUCTURANT ET RENFORÇANT SON SERVICE DE PUBLICITE

recherche :

— UN CHEF DE PUBLICITE SENIOR. Il aura 25 ans minimum, devra connaître à fond les méthodes de vente moderne, aura pratiqué la vente d'espace dans un support dynamique. Ce poste conviendrait également à un chef de groupe d'agences, attiré par une carrière dans un grand support.

— UN CHEF DE PUBLICITE JUNIOR bien introduit en agence : préférence sera donnée à candidat connaissant bien le secteur tertiaire : immobilier, banque, distribution.

— UN (E) ATTACHE (E) COMMERCIAL (E) pour démarchage boutiques parisiennes.

Ecrire avec curriculum vitae à :
M. DENIS, référence M. G. 108,
20, rue du Commandant-Mouchotte,
75014 PARIS.

RESPONSABLE DES VENTES

(Publications périodiques)

Qualifications : expérience de la gestion de préférence par traitement informatique d'un service de périodiques, capacité de diriger un personnel international, excellente connaissance du français, très bonne connaissance de l'anglais. Salaire annuel $ 14.000/18.000 suivant qualifications et expérience.

Les règles régissant la répartition géographique des fonctionnaires des organisations internationales du système des Nations Unies empêchent à l'heure actuelle le recrutement par l'Unesco de nouveaux employés de nationalité belge, britannique, française et suisse.

Adresser candidature à UNESCO, Bureau du Personnel, 7, place de Fontenoy, 75007 PARIS (France) avant le 31 janvier 1977 en indiquant la référence PUB - 331.

---

etap

GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS

RECHERCHE POUR TRES IMPORTANT COMPLEXE PETROCHIMIQUE AU MOYEN-ORIENT

DIRECTEUR DE CHANTIER

Ingénieur très confirmé, ayant une solide expérience travaux et de préférence l'habitude de travailler Outre-Mer (des connaissances en génie chimique seraient très appréciées).
Il coordonnera l'activité de nombreux cotraitants (effectif 2.500 personnes).

CE CANDIDAT, RECRUTE ET FORME EN FRANCE, SERA ENVOYE AU MOYEN-ORIENT POUR UNE DUREE APPROXIMATIVE DE 3 ANS. IL PARTICIPERA AU DEMARRAGE DE L'UNITE ET A LA « MISE EN PLACE » DES DIFFERENTS SERVICES. IL POURRA ENSUITE DEVELOPPER SA CARRIERE AU SEIN DU GROUPE.

La connaissance de l'anglais est nécessaire.
Ecrire sous référence FU 264 AM.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE MATERIELS ELECTRONIQUES HAUTE RENOMMEE - LEADER SUR SON MARCHE

recherche pour son département maintenance en très large développement

RESPONSABLES RÉGIONAUX

PARIS - BORDEAUX - NANTES

Ces postes peuvent convenir à

INGENIEURS ELECTRONICIENS
diplômés ISEP, ISEN, GRENOBLE ou école équivalente, 28 ans minimum, disposant solide expérience maintenance ou plate-forme en

INFORMATIQUE - INSTRUMENTATION - AUTOMATISME, CAPABLE ANIMER ET GERER EQUIPES DE TECHNICIENS SPECIALISES ET AYANT SENS MARQUE RELATIONS ET SERVICE.

Situations intéressantes et avenir dans firme en large expansion

Ecrire en précisant ville souhaitée sous référence HA 314 AM.

IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL CREE, POUR DEUX ENSEMBLES DE 1.500 PERSONNES CHACUN, DEUX POSTES DE

RESPONSABLES DE FORMATION

RATTACHES A LA DIRECTION GENERALE ET INTEGRES A UNE EQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE, ILS SERONT CHARGES
- de l'analyse des besoins ;
- de l'organisation et de la gestion de la formation.

Ces postes peuvent convenir à des candidats, de formation supérieure, ayant assumé des responsabilités de formation pendant au moins trois ans en milieu industriel et ayant, si possible, eu également une expérience dans des postes opérationnels.

Poste : ville OUEST FRANCE, référence IP 299 AM.

Poste : ville RHONE ALPES, référence KR 300 AM.

Ecrire en précisant la référence

SOCIETE FRANÇAISE FABRICATION MATERIELS TOLERIE FINE - CA HT 40 MILLIONS CHERCHE POUR SON USINE PRINCIPALE DE 300 PERSONNES SITUEE AU SIEGE SOCIAL DANS
petite ville département du VAUCLUSE

DIRECTEUR TECHNIQUE ET DE PRODUCTION

chargé de diriger les services : fabrications, méthodes, achats, ordonnancement, entretien et travaux neufs.

Ce poste conviendrait à un ingénieur A.M. ou équivalent, animateur et organisateur

AYANT ENVIRON 10 ANS D'EXPERIENCE INDUSTRIELLE ET COMMANDEMENT D'UN PERSONNEL NOMBREUX.

Ecrire sous référence DK 294 CM.

IMPORTANTE SOCIETE INDUSTRIELLE 2.000 PERSONNES - 10 USINES - PARIS-LA DEFENSE RECHERCHE

EXPERT COMPTABLE DIPLOMÉ

ADJOINT AU DIRECTEUR DE LA COMPTABILITE, IL TRAVAILLERA AU NIVEAU DE LA DIRECTION GENERALE
(études, centralisation, gestion, liaison avec l'informatique et les usines).

REMUNERATION IMPORTANTE
pour candidat 30 ans minimum, disposant solide expérience professionnelle acquise de préférence dans l'industrie, ayant le sens du travail en équipe.

Ecrire sous référence LS 301 CM.

TRES IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS RECHERCHE POUR SON AGENCE DE LYON

INGÉNIEUR DE VENTES

POSTE IMPLIQUANT INITIATIVE ET DYNAMISME POUR
candidat, formation ingénieur chimiste, ayant 3 à 5 ans d'expérience dans la vente de produits chimiques (chimie organique), capable de développer la commercialisation d'une gamme de produits auprès d'une clientèle industrielle.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

POSSIBILITE D'AVENIR AU SEIN DU GROUPE.

Ecrire sous référence ZG 313 AM.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE PETIT APPAREILLAGE ÉLECTROMÉCANIQUE TRES GRANDE SERIE - RECHERCHE

JEUNE INGÉNIEUR AMÉLIORATION QUALITÉ

CES FONCTIONS IMPLIQUENT UNE FORTE AUTONOMIE ET UN SENS MARQUE DES RELATIONS INTERSERVICES ET PEUVENT CONVENIR A
AM - INSA - BREGUET - VIOLET ou école équivalente, ayant début d'expérience produit très grande série, type petit matériel électromécanique.

Lieu de travail : usine ville universitaire 130 km NORD PARIS.

Evolution vers fonctions siège Paris dans quelques années.

Ecrire sous référence MT 302 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

SOCIETE D'INGENIERIE INTERNATIONALE
recherche
période de 12 à 18 mois
- Personnel de chantier qualifié avec expérience pour installations de traitement de gaz en Algérie.
- Affectation en qualité de célibataire.
- Connaissance anglais indispensable.

1 SUPERVISEUR DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
2 MÉTREURS
1 SUPERVISEUR CONSTRUCTION INSTRUMENTATION
1 SUPERVISEUR CONSTRUCTION ÉLECTRIQUE
1 CHEF POINTEAU
1 AGENT DE RELANCE DE MATÉRIEL
1 INGÉNIEUR DE CONSTRUCTION
1 INGÉNIEUR DE CONSTRUCTION TUYAUTERIE
1 SUPERVISEUR DE SOUDURE
1 SPÉCIALISTE IMPORTATION DE MATÉRIEL
1 AGENT DE RELANCE ET EXPÉDITION DE MATÉRIEL
3 SECRÉTAIRES PARFAITEMENT BILINGUES FRANÇAIS-ANGLAIS

Adresser C.V. détaillé à :
J. PORTIN,
34, avenue des Champs-Elysées, 75008 PARIS.

Filiale d'un groupe multinational
C.A. 240 millions de F., recherche

chef des services comptables

sous la responsabilité du Directeur Financier, il sera chargé de l'organisation et du fonctionnement de l'ensemble des services comptables et du reporting mensuel.

Ce poste s'adresse à un candidat de formation supérieure ayant déjà exercé des fonctions d'adjoint ou de chef comptable dans une société internationale.

Il possèdera également une bonne connaissance de la langue anglaise.

Poste d'avenir pour un candidat qui saura faire preuve de qualités d'animateur et d'un réel sens des relations humaines.

La Société est implantée dans la banlieue SUD-OUEST de PARIS.

Adresser CV détaillé, sous référence 11.618 M
HAVAS CONTACT
156, Boulevard Haussmann, 75008 PARIS.

IDEP-CELER

Développe ses interventions dans **l'animation des réseaux de vente**

et souhaite coopter

UN FORMATEUR CONSULTANT

30 ans minimum, ayant solide expérience méthodes de vente.

Avec l'appui du Groupe et en disposant d'une large autonomie d'action, il :
- conseille les Entreprises sur tous les problèmes de gestion et animation commerciale,
- conçoit et anime des actions de formation sur mesure,
- prospecte et négocie de nouveaux contrats (développement d'une clientèle).

Merci d'adresser lettre motivée et C.V. sous réf. 646 M à Pierre ARTIGUES — IDEP CELER — 39 rue Lafayette - 75009 PARIS.

CADRES DE BANQUE

Important Centre de Formation de dimension internationale cherche des

CADRES DE BANQUE

Les candidats devront poss. une expér. approfondie de l'EXPLOITATION BANCAIRE et des opérations de banque

La préférence sera donnée à ceux qui, en plus, pourront justifier d'une expérience en matière de formation.

La fonction implique de nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions n° 91.433 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er
Une discrétion absolue est garantie.

CADRES COMPTABLES

Important Centre de Formation de dimension internationale cherche des

CADRES COMPTABLES

Les candidats devront posséder une connaissance approfondie du financement des entreprises.

La préférence sera donnée à ceux qui, en plus, pourront justifier d'une expérience en matière de formation.

La fonction implique de nombreux déplacements en France et à l'étranger.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions n° 91.435 CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, Paris-1er
Une discrétion absolue est garantie.

SOCIETE MOYENNE INDUSTRIES MECANIQUES ayant 2 usines dans la région parisienne recherche

JEUNE DIRECTEUR

des Services Comptable et Financier

IL AURA :
— 28 ans minimum,
— un D.E.C.S. ou l'expertise comptable,
— une expérience indispensable de plusieurs années dans une filiale de Groupe Multinational où il aura acquis une bonne expérience du « Reporting Mensuel »,
— à mettre en place un système de comptabilité orienté vers la prévision,
— un goût très marqué pour le travail en équipe.

NOUS OFFRONS :
— de réelles possibilités d'évolution dans une société en pleine expansion qui a triplé son chiffre d'affaires en 4 ans,
— des responsabilités dans une équipe dynamique.

Envoyer C.V., photo, lettre man. sous n° 89027 B, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES, qui transm.

Pour lancer nouveau département BUREAU BOIS STRATIFIE recherchons EXCELLENT

ANIMATEUR DES VENTES

très introduit auprès clientèle grands utilisateurs, entreprises, administrations et capable entraîner avec dynamisme un réseau de représentants province (marché revendeurs). Sérieuses références exigées.

Env. C.V. sous réf. 6.335, P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra.

GROUPE FINANCIER EN EXPANSION
recherche pour son
DEPARTEMENT JURIDIQUE

UN FISCALISTE

disposant d'une expérience d'environ 6 années acquise :
- soit dans l'ADMINISTRATION DES IMPOTS,
- soit dans une SOCIETE FIDUCIAIRE.

Envoyer C.V., photo et prétentions à n° 91.715, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, q. tr.

IMPORT. CHAUDRONNERIE ACIERS INOX MÉTAUX SPÉCIAUX LEADER EUROPÉEN DANS SA BRANCHE

recherche
pour son siège social porte Sud-Est Paris

ACHETEUR

Ce poste peut convenir à un candidat Ecole Supérieure des approvisionnements, ayant une bonne expérience professionnelle.
— sens des contacts, de la négociation, analyse et suivi des affaires ;
— bonnes connaissances en métallurgie aciers inox et chaudronnerie.

Horaire à la carte, restaurant self-service.

Adresser C.V. et photo sous n° 59.458 V à : BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transm.

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	40,00	46,70
"Placards encadrés" 2 col. et ÷ (la ligne colonne)	42,00	49,04
DEMANDES D'EMPLOI	9,00	10,33
CAPITAUX OU PROPOSITIONS COMMERC.	70,00	81,73

ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
L'IMMOBILIER	28,00	32,69
"Placards encadrés"	34,00	39,70
Double insertion	38,00	44,37
"Placards encadrés"	40,00	46,70
L'AGENDA DU MONDE	28,00	32,69

offres d'emploi

GENERAL ELECTRIC

recherche pour ALGERIE

INTERPRÈTES
FRANÇAIS-ANGLAIS

— DUREE DE L'ENGAGEMENT : 5 mois, débutant février 1977.
— LIEU : SKIKDA (Algérie).
— QUALIFICATIONS : Licence Sciences Appliquées ou équivalent.
— Conditions de logement et salaire très intéress.

Tél. : 225-52-32

SERVICE DU PERSONNEL pour rendez-vous pour interview qui aura lieu le 10 ou le 11-1-77.

ORGANISME PUBLIC
INTERVENANT DANS LE DOMAINE DE L'ENVIRONNEMENT
recherche

DOCTEUR EN DROIT

(DOCTORAT D'ETAT)
25 ans minimum
ayant une très bonne connaissance en Droit administratif et sachant bien rédiger.
Intégré à une équipe d'une dizaine d'Ingénieurs, il sera responsable des affaires juridiques dans le domaine de l'environnement.

Adresser CV sous référence 945 à :



GEDEV SÉLECTION
65, avenue de WAGRAM 75017 PARIS

Important Centre de Recherche de Biologie, situé à PARIS, recrute pour son service « Informatique Scientifique »

UN SPÉCIALISTE DE HARDWARE

connaissant parfaitement les équipements du type PDP 11 et les assembleurs utilisés.

Le candidat devra :

— Etre de niveau universitaire (doctorat) ;
— Justifier d'une expérience de plus de deux ans dans le domaine du calcul scientifique ;
— Avoir participé ou conduit le lancement d'applications informatiques dans la recherche scient. ;
— Avoir une expérience de la programmation en temps réel au moyen d'un logiciel type RSX-11 M ou Unix ;
— Avoir une expérience de la mise en œuvre et/ou de l'installation d'une banque de données

Envoyer C.V. à THIBAULT, B.P 340, 75624 PARIS CEDEX 13 — Sous la référence 419.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE

Spécialisée dans l'étude et la fabrication de matériel de haute qualité en acier inox et matériaux spéciaux en liaison avec les Sociétés ENGINEERING étrangères et les grands chimistes internationaux

recherche

POUR SON DEPARTEMENT EXPORT A PARIS

UN ASSISTANT

DYNAMIQUE ET ENTHOUSIASTE

De langue maternelle anglaise, formation technique, possédant permis conduire, dégagé O.M., horaire à la carte.

Adressr C.V. et photo sous no 88669 B à BLEU, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

LA SOCIÉTÉ FIBRO FRANCE

SPECIALISEE EN PRESSES MECANIQUES APPAREILS D'AVANCE, ELEMENTS NORMALISES

recherche

UN INGÉNIEUR

OU FORMATION EQUIVALENTE

pour assurer la responsabilité du service vente et service technique du Nord de la Région Parisienne et Nord de la France.

Fixe + voiture + intéressement + frais.

Ecrire avec C.V. pour R.-V. à FIBRO FRANCE, 44, rue de la Marne, 75020 PARIS.

INSTRUMENTS S.A
ISA DIVISION **JOBIN YVON**

recherche pour son
DEPARTEMENT PHYSIQUE

2 CHEFS DE PRODUITS

1°) MONOCHROMATEUR
2°) MICROSCOPIE

★ Ils seront nécessairement INGENIEURS DIPLOMES D'UNE GRANDE ECOLE ou titulaire d'une MAITRISE SCIENTIFIQUE.

★ Connaissance de l'ANGLAIS parlé exigée.
★ Allemand apprécié.
★ Ils devront justifier d'une expérience réussie de 3 ans minimum dans L'INSTRUMENTATION SCIENTIFIQUE

★ Les postes requièrent des hommes dynamiques, efficaces, capables d'assurer la promotion et le développement d'une gamme de produits de classe internationale.

Adr. C.V. et photo récente à M. DER AGOBIAN

Jobin-Yvon
16-18, rue du Canal, 91160 LONGJUMEAU

---

etap

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE EQUIPEMENTS INDUSTRIELS - FILIALE D'UN PUISSANT GROUPE - LYON - CREE POSTE DE

DIRECTEUR DE MARKETING

RATTACHE AU DIRECTEUR GENERAL, IL AURA UN ROLE DE CONCEPTION ET D'ANIMATION :

- Elaboration de la politique et de la stratégie commerciale FRANCE et exportation (la société réalise plusieurs types de matériels destinés à des marchés différents) ;
- Orientation de la société vers des activités nouvelles ;
- Animation, auprès des Directeurs de division, pour la réalisation des actions définies

POSTE DE PREMIER PLAN POUR candidat, H.E.C., INGENIEUR, M.B.A., ayant une très solide expérience du marketing de biens industriels.

Anglais courant indispensable.
Autre langue étrangère souhaitée.

ORDRE DE GRANDEUR DE REMUNERATION

150.000 F +

Ecrire sous référence CJ 293 CM.

UN DES PREMIERS GROUPES CHIMIQUES FRANÇAIS REALISANT UNE IMPORTANTE USINE RECHERCHE UN CANDIDAT DE VALEUR POUR CREER LE POSTE DE

CHEF DES SERVICES DU PERSONNEL

Ce poste peut convenir à un cadre formation supérieure, ayant assumé pendant 5 ans au moins des fonctions de chef de personnel en usine et ayant si possible également eu l'occasion d'exercer des responsabilités opérationnelles (type production, entretien...). Il assumera l'ensemble des fonctions de personnel.

POSTE TRES INTERESSANT POUR CANDIDAT CAPABLE DE PROMOUVOIR UNE GESTION MODERNE DU PERSONNEL.

Poste : Grande ville NORD FRANCE.

Ecrire sous référence OV 304 CM.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE HAUTE RENOMMEE AU PLAN NATIONAL ET INTERNATIONAL - SIEGE PARIS

recherche dans le cadre de sa

POLITIQUE AFFAIRES SOCIALES ET GESTION PREVISIONNELLE DU PERSONNEL

JEUNES SC. PO-ESSEC...

ou formation équivalente, ayant un ou deux ans d'expérience industrielle. Ils recevront une formation adaptée et assisteront les divisions opérationnelles de la société sur le plan des relations sociales et de la gestion du personnel.

Situation intéressante et avenir au sein d'une firme dynamique et en large expansion pour jeunes cadres souhaitant s'orienter vers Affaires Sociales ou valoriser leur carrière dans autres fonctions de l'entreprise par une expérience concrète des problèmes de personnel.

Ecrire sous référence NU 383 AM.

IMPORTANTE FIRME FRANÇAISE EQUIPEMENT INDUSTRIEL LOURD RECHERCHE

DIRECTEUR USINE

Grande ville province.

IL S'AGIT D'UN POSTE IMPORTANT QUI PEUT CONVENIR A CADRE DE HAUT NIVEAU

disposant :

- Solide formation Ingénieur MINES, E.C.P. ou école équivalente ;
- Expérience de direction d'usine importante ;
- Qualités marquées d'organisateur, animateur et gestionnaire.

SITUATION EVOLUTIVE DANS SOCIETE EN TRES LARGE DEVELOPPEMENT

200.000 F +

Ecrire sous référence SZ 307 AM.

SOCIETE DE TRANSFORMATION DE MATIERES PLASTIQUES - BRANCHE EMBALLAGES C.A. 100 MILLIONS - TRES FORTE EXPANSION - 70 KM SUD-OUEST PARIS

STRUCTURE SON ORGANISATION PAR LA CREATION D'UN POSTE DE

CHEF DE DÉPARTEMENT COMMERCIAL

Il sera responsable de :

- L'animation des ventes et du suivi de la clientèle ;
- L'administration des commandes ;
- Lancement des produits nouveaux ;
- L'élaboration des objectifs.

Ce poste exige, à un haut niveau, des qualités d'animateur, d'esprit d'équipe, de négociateur et de gestionnaire.

Il conviendrait à un candidat, de formation commerciale supérieure, ayant au moins 5 ans d'expérience de la négociation de produits industriels.

Une bonne pratique de l'anglais serait très appréciée.

ORDRE DE GRANDEUR DE REMUNERATION

130.000 F +

Ecrire sous référence AH 291 CM.

TRES IMPORTANT GROUPE CHIMIQUE FRANÇAIS - RECHERCHE POUR SES USINES DE LORRAINE (2.500 PERSONNES)

INGÉNIEUR ADJOINT AU CHEF DE SERVICE FORMATION

POSTE INTERESSANT PERMETTANT EVOLUTION ULTERIEURE DANS D'AUTRES FONCTIONS AU SEIN DU GROUPE

pour un ingénieur ayant une expérience en exploitation (fabrication ou entretien) très motivé pour travailler quelques années en formation, ayant de préférence des connaissances dans ce domaine, capable de collaborer à toutes activités de formation (analyse des besoins, organisation des stages, gestion des budgets...).

Ecrire sous référence YF 312 AM.

etap 4 rue Massenet 75016 PARIS
discrétion absolue

SOCIETE MOYENNE : Banlieue EST de Paris
2 Usines (150 personnes)
Activité Industrie Mécanique

recherche

JEUNE INGÉNIEUR
ARTS ET MÉTIERS

et/ou grande école équivalente, ayant 3 ans d'expérience des problèmes de fabrication et/ou de Méthodes et logistique.

Il aura :

— du caractère et le goût du commandement,
— une forte personnalité,
— le désir de faire évoluer et de favoriser l'évolution d'une industrie à un tournant décisif.

Nous offrons :

— la possibilité d'accéder à des fonctions de Direction Générale, à l'avenir, pour candidat ambitieux ayant obtenu de bons résultats ;
— la responsabilité complète de la logistique, Méthodes et Fabrications.

Env. C.V., lettre manuscrite et photo s. n° 87.994 B BLEU PUBLICITE, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIETE EUROPEENNE
recherche pour
AFRIQUE FRANCOPHONE

CHEF COMPTABLE
EXPERIMENTE

Il se verra confier la mise en route d'une comptabilité générale et analytique dans une filiale africaine après avoir reçu une formation de 3 mois en FRANCE (Paris).

Nous demandons :
— 30 ans minimum;
— D.E.C.S. ou équivalence.
— expérience pratique nécessaire sur le plan comptable ainsi que de l'encadrement et si possible de l'Afrique.

Adresser CV détaillé, photo et prétentions sous référence 3001 à:

A.P.C. 31 Bd Bonne Nouvelle 75002 PARIS

Ceci intéresse un spécialiste des Petites Annonces :

Nous offrons une excellente opportunité dans un groupe de supports importants à un candidat de 25 ans minim., possédant une expérience sérieuse et réussie soit dans une agence de petites annonces, soit dans un grand support, et maîtrisant parfaitement le phénomène petites annonces. Il aura à gérer et à développer un chiffre d'affaires de plus de 40 millions.

Ecrire avec curriculum vitae à :

M. DENIS, sous la référence M G. 108
20, rue du Commandant-Mouchotte, 75014 PARIS.

SOCIÉTÉ DE SERVICES

désireuse de développer ses implantations pour PARIS et REGION PARISIENNE, BANLIEUES NORD, OUEST, SUD

recherche

ATTACHÉS COMMERCIAUX

4-5 ans d'expérience dans la vente en milieu industriel de biens d'équipement, matériel de bureau ou services.

Envoyer C.V., photo et prétentions sous réf. 2180/JR A.M.P. - 40, r. Olivier-de-Serres, 75015 PARIS, q. tr.

STÉ INDUSTRIELLE

dont le principal établissement est situé outre-mer recherche pour ses bureaux à VERSAILLES, un

ASSISTANT DU PERSONNEL

principalement responsable du travail administratif portant sur la gestion des effectifs et le recrutement, il devra prendre en charge, jusqu'à bonne fin, les différentes formalités concourant aux embauches des techniciens et agents de maîtrise.

Il sera formé à exercer son discernement sur les candidatures reçues.

La préférence sera donnée à un technicien (B.T. ou B.T.S., Lycée JACQUARD pour une femme) ayant 3 à 5 ans d'expérience professionnelle dans un bureau des méthodes ou dans un rôle d'encadrement de production.

Ecrire avec C.V. explicite sous référence SOPER à :

CETAGEP
30, av. de l'Amiral-Lemonnier, 78160 MARLY-LE-ROI.

QUARTIER MONTREUIL
Les Établissements BECHU fabricant d'articles de quincaillerie pour meubles

offre situation intéressante et d'avenir à

ADJOINT DE DIRECTION

chargé de la promotion des ventes. Niveau B.T.S. 3 ans d'expérience souhaitée.

Adresser C.V. manuscrit très complet, photo et prétent. sous réf. 836 à CAMPBELL, B.P. 57 75824 Paris Cedex 17, qui tr.

Une importante Société d'éditions juridiques recherche

JEUNE JURISTE

de formation impérative LICENCE DROIT PRIVE D.E.S. droit privé souhaité pour réaliser, après mise au courant, des publications concernant le droit des sociétés.

Un goût et une capacité rédactionnels réels sont indispensables pour réussir dans cette activité.

Adresser C.V. manuscrit détaillé et prétentions à SEPFI (réf. 1001) Service recrutement, 54, rue de Chabrol, PARIS-10e.

IMPORTANTE SOCIETE Située à PARIS recherche pour Séjour prolongé à l'étranger.

UN CHEF DE TRAVAUX

Niveau Ingénieur pour lignes T.H.T.
Qualités requises : organisation, commandement, contact humain.

Env. C.V., prétent. no 91 755, CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er, qui trans.

Sté expertise comptable recherche
EXPERT COMPT. STAGIAIRE
place stable et intéressante.
Ecrire SETECY, 9 bis, rue Gambetta, 78800 HOUILLES.

Rech. étudiant niveau licence secrétariat politico-littéraire environ 5 heures par semaine. — Ecrire GIRAUDOUX, 27, quai des Grands-Augustins, Paris-6e

---

Société d'H.L.M. PARIS recherche

JEUNE CADRE COMPTABLE

B.T.S. I.U.T. D.E.C.S.
ayant expérience entreprise si possible immobilière pour poste :
CHEF COMPTABLE
Adresser C.V. et prétentions No 91.618 Contesse Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er qui tr.

CHARGÉ D'ÉTUDES

Diplômé d'Enseignement Supérieur avec spécialisation Economique ou Commerciale

AYANT :
— Une expér. professionnelle dans l'exportation de préférence.
— Le sens des relations publiques.
— Et disponible pour voyager.

Bonne connaissance du Russe indispensable. Connaissance de l'Allemand souhaitée.

Le candidat recherché aura pour tâche de contribuer au développement des exportations françaises vers les pays de l'Est. Il devra concevoir des actions d'animation, rédiger des notes et études d'ordre économique et participer à des réunions de niveau élevé.

Adr. C.V. avec réf. et prét. No 91.371 Contesse Publicité, 20, av Opéra, Paris-1er qui tr.

Société de Services
Filiale d'un groupe important recherche

COLLABORATEUR DE CONTROLE DE GESTION

sous l'autorité du Directeur financier.
Il sera chargé de missions de contrôle de gestion dans les Directions régionales décentralisées, d'organisation et de liaisons administratives, ce qui nécessite de fréquents déplacements en Province.
DECS ou niveau DECS, expér. professionnelle 2 ans minimum. Ouverture sur l'informatique appréciée.
Ecr. C.V., prét. et photo à : C.G.S.T. - SAVE - Direction du Personnel, 67, rue Archereau, 75019 Paris.

Pour Porte d'Orléans

RESPONSABLE SERVICE PAYE

min. 38 ans, bonnes connaiss. méthodes informatiq., sociales et humaines. Poste fixe. Libre de suite. Se prés. ou tél. A.S., 42, av. Montaigne, PARIS-8e. 225-34-86.

PARIS-9e
Cie D'ASSURANCES

BRANCHE MALADIE

(production et sinistres)
recherche
REDACTEUR
30 ans min. Niveau : Terminal C ou D.

AIDES-REDACTEURS
30 ans min. Niveau : BEPC.

Ecrire 5.399 L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 Paris Cedex 02.

CAISSE REGIONALE D'ASSURANCE MALADIE DE PARIS
recherche

INFIRMIER (ÈRE)

Diplômé (ée) d'Etat, titulaire du permis de conduire et ayant un véhicule personnel pr déplacements professionnels
Salaire annuel brut de début 33.771,42 F.
Ecr. Mme le chef du Personnel, 17-19, rue de Flandre, 75935 Paris Cedex 19.

STE D'EXPERTISE COMPT.

recherche
COMPTABLE 2e échelon
Expérience Cabinet souhaitée.
Ecr. SECOR, 8 bis, r. d'Annam Paris 20e - Tél. 797-09-49.

S.A. VERNHES - Vins fins, spiritueux, spécialiste de la restauration bar-hôtel, rech.

CADRE COMMERCIAL

ayant bonne connaissance clientèle pour poste de

DIRECTEUR DES VENTES

Paris - Région parisienne
Salaire intéress. Ecr. avec C.V., B.P. 191 Pantin (93504)

PUBLICITE BANCE
13, rue de Marivaux, Paris 2e
Me RICHELIEU-DROUOT
Tél. 742-14-98 et 66-93
recherche

AIDE COMPTABLE H. ou F.

expérimenté (e) comptabilité par décalque. 2.500 F X 13.
Ecrire ou tél. pour rendez-vous.

Groupe immobilier recherche ancien inspecteur des impôts pour chef du service contentieux.
Ecr avec C.V. manuscrit, prétentions et photo à H.E.C., 20, r. de l'Eglise, 92202 Neuilly sous no 32, qui transmettra.

Important groupe de services recherche pour le département des FILIALES ETRANGERES

CONTROLEUR DE GESTION

Sup. de Co., ESSEC. Débutant ou 1 à 2 ans d'expérience. Pratique courante de l'Anglais et de l'Allemand.

50 % environ de son temps sera consacré aux déplacements à l'Etranger :

ANGLETERRE - BELGIQUE - ALLEMAGNE.

Adresser C.V. détaillé et prétentions s/réf. 6.339 à P. LICHAU S.A., 10, rue de Louvois, 75063 PARIS CEDEX 02, qui transmettra.

IMPORTANTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

RÉGION ORSAY

recherche pour faire face à son développement

UN RESPONSABLE COMPTABLE

— NIVEAU D.E.C.S. ;
— EXPERIENCE MINIMUM 4 à 5 ans ;
— CONNAISSANCES EN COMPTABILITE analytique souhaitées ;
— ANGLAIS APPRECIE.

Rémunération : 55.000 F. Envoyer C.V. manuscrit photo et prétentions à M. BUTELOT - C.R.S., 5, RUE DE PRONY, 75017 PARIS

SOCIÉTÉ D'EXPERTISE COMPTABLE

PARC MONCEAU

recherche

COLLABORATEUR
ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ayant expérience professionnelle de 1 à 2 ans. Envoyer C.V. manuscrit, photo et prétentions à : Mme KIENNER - C.R.S., 5, r. de Prony, 75017 Paris.

offres d'emploi

Ville de Saint-Ouen 93406 recherche :
— Infirmières diplôm. d'Etat,
— Assistantes soc. dipl. d'Etat.
Candidat. av. C.V. à adresser au Maire de Saint-Ouen 93406.

LES ARTISTES ASSOCIES rech. dactylo bilingue. Libre de suite. Parlant angl. couramment, prenant initiatives et responsabilités. Tél. au 266-40-36 ou 265-45-90, poste 274.

STE en expansion rech. pour divers postes HMES/FMES + 21 ans, sal. garanti. 544-51-84.

MATH 2000 recherche profess. temps partiel, math., physique, chimie 6e A terminale. Env. CV 153, bd Haussmann, PARIS.

Importante Société recherche pour son

SERVICE INFORMATIQUE JEUNE TITULAIRE
Maîtrise Informatique.

Ecr. avec C.V. et prétent. à : n° 2 895, Spérar, 12, rue J.-Jaurès, 92807 Puteaux.

capitaux ou proposit. com.

Conseil juridiq. inscrit, dispos. de vastes locaux profess. (16e) très bien agencés, quart. Foch-Etoile, télex, 4 l. téléph., très bne clientèle, ch. expert-comptable, conseil fiscal ou même confrère spécialiste en fiscalité, égalem. inscrit, en vue collaboration d'affaires, d'utilisat. et organisat. matérielle des locx. Participation aux frais suivant surface des locaux disponibles. Ecr. n° 8.169, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

cours et leçons

MATH. Rattrap. par prof. exp. Px modéré. T. 278-77-71

ANGLAIS Cours particuliers et petits groupes. Solutions personnalisées. Prof. de langue natale. 500-15-53

ANGLAIS RAPIDE
Nouvelle formule. 307-08-11.

MATH-PHYSIQUE
par étud. en doctorat ingénieur. Tél. 660-88-10, ch. A 448 (20 h.).

traductions

Demande

Etud. en doct. d'Etat, cherche trad. spéc. doms., lits, angl.-franç. : thème et vers. ital., catalan : vers. fr et angl. 544-44-43.

enseignem.

Conversation cours dom. traduc. profes. américain, 7 a. exp. éc. intern. B.A., M.A., lic. ès lettr. Smith, 91, rue Alésia, Paris-14e.

autos-vente

Agent PEUGEOT Nanterre
VEND COUPÉ 504 V6 1976
15.000 km. Gris métal. Etat neuf
204-56-14.

Concession ALFA-ROMEO à NANTERRE vend
ALFASUD TI 75
SIMCA 1100 TI 76
204 - 52 - 52.

autos-achat

VOUS VENDEZ
téléphonez-nous
780-54-61 - 781-39-43.

demandes d'emploi

H.E.C., 43 ans
Diplômé expertise-comptable
Solide expérience des méthodes de comptabilisation françaises et américaines et des applications de l'informatique, connaissances approfondies juridiques et fiscales -audit,
recherche poste de
DIRECTEUR FINANCIER
Ecrire sous référ. JB 701, à Interprojets, 3, rue de Penthièvre, 75008, qui transmettra.

Vous réalisez 10 à 50 millions de C.A.
Vous voulez réduire vos coûts, développer votre C.A. et votre rentabilité par un management efficace et un contrôle de gestion rigoureuse.
Il vous faut :
UN VRAI DIRECTEUR
46 ans, Ingénieur E.N.S.P., résultats excellents, grande expérience de l'organisation et du commandement en sociétés américaines.
Téléph. : 951-57-13, après 18 h. 30.

CHEF D'ATELIER AUTO
53 ans - spécialiste service après-ventes dans tous ses aspects.
Longue expérience d'ateliers de réparations V.L. et P.L. plusieurs marques - 21 ans, Chef S.A.V. en Afrique anglophone : cherche emploi stable dans sa spécialité
MOBILITE TOTALE
DISPONIBILITE IMMEDIATE
Faire offre à n° 91.440 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra - Paris-1er qui transmettra.

secrétaires

Secrétaire de direction

GROUPE DE PRESSE
Centre Paris
recherche pour Direction Générale
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
ayant réelle expérience professionnelle et très bonne formation générale. Excellente sténodactylo indispensable. Horaires décalés se terminant à 21 heures.
ECRIRE : S.G.P.
13, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS.

Quartier INVALIDES
INGENIEUR recherche
EXCELLENTE
SECRÉTAIRE de DIRECTION
— Age indifférent.
— Bac maths indispensable. Format. maths SUP. ou SPE. Licence ès sciences (maths ou physique) ainsi que certificat correspondant appréciés.
— Sténodactylo ayant le sens de l'organisation et classement.
Horaire souple pouvant aller jusqu'à 18 h. 30 ou 19 h. (40 h. x 5).
Adr. C.V. manuscrit indiquant derniers émoluments perçus à **B.E.O.** (réf. 6.684) - 3, rue de Téhéran - 75008 PARIS

Sténodactylos

IMPORTANT SERVICE TECHNIQUE
proche banlieue SUD DE PARIS
recherche
pour Directeur de ce service
STÉNODACTYLO
ayant solide expérience et références.
Ecr. HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 Paris. Sous référ. 32.860.

Secrétaires

INSTITUTION UNIVERSITAIRE ALLEMANDE
recherche
SECRETAIRE ADMINISTR. ET COMPTABLE BIL. ALLEM. POUR POSTE MI-TEMPS
Longue expér. profes. indispens. Ecr. avec C.V. et référ. Maison HEINRICH-HEINE, 27 C, bd Jourdan, 75690 Paris Cedex 14.

Institution universitaire ALLEMANDE rech.
SECRETAIRE STENO-DACT. BILINGUE ALLEMAND
expér. professionnelle souhaitée. Ecr. av. C.V. et réf., à Maison HEINRICH-HEINE, 27 C, boul. Jourdan, 75690 Paris Cedex 14.

FILIALE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
Proche banlieue Nord recherche pour son service distribution :
SECRÉTAIRE
BILINGUE ALLEMAND EXPERIMENTEE
5 × 8 × 13, cantine. Env. lettre manuscrite + C.V. et photo (retournée) sous référ. 7 299 à P. LICHAU SA, 10, rue Louvois 75063 Paris, Cedex 02 qui transmettra.

Filiale d'un groupe multinational Sud de Paris, rech.
SECRÉTAIRE
parfaitement bilingue anglais français. Adress. C.V. manuscrit photo et prét. sous n° 88600 B Bleu, 17, rue Lebel. 94300 VINCENNES.

Secrétaire Direction, 30 ans, rech. poste responsabilités, expér. 10 ans, bilingue anglais et connaissance allemand. TEL. : 905-11-73.

Etudiante 4e année de droit privé ch. emploi à mi-temps. Tél. : 303-30-39, le mercredi, vendredi et mardi après-midi.

J.F., 27 a., 7 a. d'expér. dans secrétariat bili. ch. emploi. Ecr. n° 6 432, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

CADRE FINANCIER
Jeune directeur financier de filiale d'un groupe multinationale expérimenté en trésorerie, financement, comptabilité, budget, procédures, reporting. Recherche poste à responsabilités et évolutif. Rémunération 90 000 F/an. Ecr. n° 6 430, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. 24 d. O.M., DECS complet cert. sup. jur. et fiscal clerc. stage exp. comptable 2e ann. 32 h. Libre fin janvier. Ecr. n° 60 079 M REGIE-Presse 85 bis, r. Réaumur, Paris-2e.

INGENIEUR AGRO INA, 30 ans Exp. 5 a. rech. + 4 a. Chef serv. plantat. canne à s., angl., esp., ch. poste France ou O.-M. Girault, 4, r. Labrouste, 17000 La Rochelle. Tél. : (46) 34-77-44.

CADRE ADMINISTRATIF
FEMME CELIBATAIRE 40 ANS
recherche poste
ASSISTANTE SECRETAIRE GENERALE, DIRECTEUR FINANCIER ou DIRECTEUR GENERAL dans petite société.

Ex-chef comptable, responsable serv. administratif et personnel, contact banque, clients, comité d'entreprise, délégué du person.
Ecr. n° T 96.124 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris (2e)

J F., 26 a., Secrét. Sténodact. trilingue anglais, espagnol, 3 ans expér. quart. La Défense, Saint-Lazare, Champs-Elysées. Ecr. I.P.F. n° 79.607, 12, rue de l'Isly, 8e, 602-61-18.

J. Fme, 32 a., licence psychologie en cours, goût prononcé des relations humaines, gde exp. recrutement de personnel habituée contacts tous niveaux anglais, recherche situation. Ec. N° T 96.155 M, Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

J. Fme, 35 ans, célib., études supér., formation commerciale et technique, très dynamique, ambitieuse. Forte personnalité et très bonne présentation. Excel. réf. professionnelles. Exp. 8 ans vente de service bien introduite secteur industriel et commercial, sachant rédiger et taper à la machine. Recherche emploi. Niveau direct. commerciale ou tout autre proposition intéres. sérieuse et lucrative. Accepte poste sur la province, pays francophone, frontalier. Ecr. N.V.A. HENRI Danièle, 23, bd Poissonnière, Paris-2e.

CADRE BANQUE CLASSE V, 27 a., diplômé enseignem. supér. Sc. Po (ECOFI) + lic. Sc. Eco + Dauphine, 3 ans d'expérience administrat., comptable et commerc., rech. poste ds entrepr. industriel. ou cciale, ou secteur bancaire (possibilité province). Ecr. n° 119, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Conducteur de travaux bâtiment, 28 ans, dessin, devis, métré, gestion générale, dossier permis de construire, cherche emploi stable. Libre rapidement. — Ecr. n° 6.434, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J. H. 25 a., lib. O.M., trilingue, 1re expér. professionn. ds audit ESCP + DECS cherche place CADRE ADMINISTRATIF. Ecrire M. BURTIN, 5 bis, rue Parmentier, 92200 NEUILLY.

J.F. 23 a., documentaliste INTD + connaiss. anglais ch. emploi. Ecr. n° T 096 163 M Régie-Presse 85 bis, rue Réaumur. Paris-2e.

J. F. cherche poste secrétaire dans cabinet juridique ou service juridique d'entreprise. 3 500 mens. Libre 1er février. Ecr. P.M.P. n° 504, 69, rue de Provence, 9e, qui transmettra.

H. syst. 29 a., 7 a. exp. I.B.M. 368/370 DOS/VS Ass. Cob. BTAM Expér. des Bases et Données. DL 1/VS AM. Cherche place à créer ou à développer Sociétés service ou intérim s'abstenir. Réf. dispo. chez construc. Ecr. n° 91 927 CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui tr.

occasions

Artisan peintre ch. tous travaux toutes distances. Tél. 465-44-04, de 12 h. à 14 h. et apr. 18 h. 30.

PIANOS NEUFS, dep. 6.300 F. OCCAS., dep. 3.500 F. Daudé, 75, av. Wagram. 924-34-17 QUEUE, dep. 6.000. Locat. Crédit

l'agenda du Monde

Offres de particuliers

Part. vd téléviseur « Grundig » avec télécommande, mod. 1977, neuf, sous garantie, bi-voltage, plein écran 56 cm. — 727-34-27.

Animaux

URGENT
Chiot de 5 mois, chien de chasse beagle cherche maître. 326-08-29 ou 328-53-21.

Antiquités

Particulier vend antiquités et curiosités d'Indonésie. Tr. belles pièces. — Téléph. 203-69-73, soir.

Artisans

TOUS TRAVAUX DE RENOVATION, maçonnerie, plomberie, chauffage, électricité, carrelage, peinture et moquette. Etude et devis gratuits. Crédit. Téléph. 906-81-96, 42-28.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS, BAGUES ROMANTIQUES se choisissent chez GILLET, 19, rue d'Arcole, PARIS (4e). — Tél. 033-00-83.

Cours

ATELIER HARBURGER
Cours de peinture, lundi, mardi après-midi. M° Alésia. 588-76-75.

DACTYLOGRAPHIE - STENO. Méthode accélérée. — 757-86-86.

Déménagement

Dgts P.L. Service. Ts volumes, qual. artisanale, 12, r. Valadon, PARIS-7e. Tél. 555-23-48, 23-89.

Décoration

V. I. P.
DECORATION SERVICE
vous propose tous travaux : peinture, électricité, plomberie, tapisserie, revêtement de sols, rideaux, voilages.
Téléph. 359-32-77 - 256-07-78.
Après 20 heures : 225-07-18.

Jusqu'à épuisement des stocks pose av. molet. et galon au m2.
— Le lin (260) à 30 F H. T.
— Le shantung (260) à 37 F H.T.
— Le daim (140) à 39,60 F H.T.
Téléphone 370-23-69.

Matériel de bureau

Cse dble empl. vdons PHOTOCOPIEUR ts tirages et formats, parf. ét. de marche et d'entretien. 3.000 F. Tél. h. b. 874-44-34.

Moquettes

30 A 70 %
de remise sur moquette grande largeur toutes qualités.
10.000 m² en stock.
757-29-18, de 10 h. à 19 h., sauf dimanche et lundi matin.

l'agenda du Monde

Le mercredi et le vendredi nos lecteurs trouveront sous ce titre des offres et des demandes diverses de particuliers (objets et meubles d'occasion, livres, instruments de musique, bateaux, etc.) ainsi que des propositions d'entreprises de services (artisans, dépannages, interprètes, locations, etc.) Les annonces peuvent être adressées soit par courrier au journal, soit par téléphone au 233-44-21, postes 396 et 364.

Matériel chirurgical

CLINIQUE PRIVEE DE SUISSE ROMANDE cherche, en vue de parfaire les installations de son bloc opératoire, table d'opérations complète, appareil de radiologie mobile, instruments divers, en occasion, pour chirurgie spécialisée ou toute chirurgie.
Paiement comptant.
Il sera répondu à chaque offre après examen en toute discrét.
Prière de faire offres sous chiffre P. 1.355-22 à PUBLICITAS, CH-1200 GENEVE.

Philatélie

TIMBRES. ACHETE CHER COLLECTION. 267-09-19, matin.

Instruments de musique

PIANOS
D. MAGNE
Sélection meilleures marques. Neuf, occasion, location, vente, achat, réparation, entretien. Dix ans garantie. Crédit, location-test, livraison. 50, rue de Rome, 75008 PARIS. 522-30-90 — 522-21-74.

Collectionneur recherche VIOLONS, VIOLONCELLES, ARCHETS. — Téléph. 076-34-93.

Rencontres

Ne rêvons plus d'amis avec qui partager nos joies, nos goûts, quels qu'ils soient : artistique, sportif, touristiq. Vs les trouverez grâce à « Goûts communs », Colette LESURE, PARIS (7e). Téléph. 548-95-16.

RENCONTRES
Relat., réunions, bridge, échecs, scrabble, débats, yoga, danse, etc. 8, r. du Dragon. 222-88-38.

CLUB H. F. C. Paris, Orléans, Tours. AVSA, B.P. 1253, 45002 Orléans Cedex. 16 (38) 88-17-21.

Vacances-Tourisme-Loisirs

Quelques heures restent disponibles au TENNIS WILSON, 2, impasse Chevalier, La Plaine-St-Denis (500 m. Pte de la Chapelle). Courts couverts, chauffés, terre battue, restaurant, magasin articles de sport. Téléphonez-nous au 752-02-54, ou, mieux, venez nous voir...

L'immobilier

appartements vente

Paris Rive gauche

ST-GERMAIN-DES-PRÉS
Dans HOTEL PART. XVIIIe
EXCEPT. S/JARDIN
220 m2, 5 pièces groupées + 2 indép., studio de service, 2 park. Prof. libérale. 924-07-69.

RUE DES BERNARDINS
TRES PROCHE SEINE
IMMEUBLE entièrement **RESTAURE**
2 PCES 70 m2 envir., tt conft SUR COUR CALME
CHAMBRES 14 M2 ENVIRON w.-c., salle d'eau.
Livrables sous deux mois
Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

ODEON Immeuble XVIIe Living + chbre, chauf. central, cuis. et s. bains équipées. URGT. S/pl. 66, RUE MAZARINE, 13-17 h (2e ét. face)

ST-MICHEL A rénover 30 m2
TEL. Cave. 135.000 F. Pptaire : 325-75-42 - 520-25-40, le soir.

SEVRES-LECOURBE
très beau 2/3 p., refait neuf, 250 000, bel imm. Visite 14-17 h. Jeudi, 19, r. François-Bonvin. TEL. : 325-15-76.

PLACE SAINT-MEDARD
fantastique et original. Grand living + chambre, 85 m2. Poutres, cheminée, tout confort. Px 498 000 F. T. : 325-10-74.

Près PORTE-D'ITALIE. 3/4 p. 2 BALC. + TERRASSE 74 m2, parking, petit immeuble récent, calme. 297 000 F. T. 535-56-92.

Près PLACE JEANNE-D'ARC Bel imm. 3/4 p., cab. toil., w.-c., chauff. centr. Travx à prévoir. Px : 195 000 F. T. : 326-08-94.

ODEON Immeuble CARACTERE Studette, coin cuis., dche, w.-c. Px : 52 000 F. T. : 326-08-94.

ARENES DE LUTECE
4 p. 85 m2, pte blindée, décor. raviss., état impecc., 3e ét., Im. P. de T. Téléphone : 325-41-83.

M° DUPLEIX - EN TRIPLEX
ATELIER D'ARTISTE
tt conft, 65 m2. Prix 320.000 F. Jean FEUILLADE - 566-00-75.

LE MARQUIS
19-21, rue Cambronne - Paris-15e
2 PIECES : 316.000 F
4 PIECES : 631.000 F
Appartement modèle sur place tous les jours de 14 h à 19 h 30.
JOR & Cie. T. : 766-25-32.

M° VANEAU
Dans imm. gd standing, studio 41 m2+5 m2 balcon, 2 P. 52 m2, 3 P. 83 m2 + 5 m2 balcon, cuis. équipée, dressing aménagé, tél., T.V., volets roulants électriques. S/pl. ce jour : 99, r. de Sèvres, de 14 à 19 h. ou VIP. 567-54-56.

BEAUX-ARTS
MAGNIFIQUE salon hauteur 4,50 m, loggia + 2 ch. 140 m2. IMM. XVIIIe. Eicher BAL. 42-07.

ODÉON
RUE HAUTEFEUILLE
HOTEL XVIe SIECLE
ENTIEREMENT RESTAURE
APPARTEMENTS
2, 3, 4 ET 5 PIECES DE 85 M2 A 170 M2
POSSIBILITE PARKINGS NEUFS A PROXIMITE
Livraison : PAQUES 1977
Documentation et visites :
SOREDIM 227-91-45 755-98-57

RUE MOUFFETARD
DANS IMMEUBLE RESTAURE SUR RUE ET COUR TRES AGREABLE
2 P. 50 m2 environ, cuisine équipée, s. de bains, wc, placards, chauff. et eau chaude par l'imm., ascens. 340.000 F. Renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

VIIe - CHAMP-DE-MARS
2 p., 150 m2, ét. él., en duplex, ch. serv., box. Soleil. Calme 346-58-36

Paris Rive droite

NEUILLY - SAUSSAYE
LUX. H. P. décor ultra-moderne
Réception, 5 chambres, salle de jeux, service, garage. Libre immédiatement.
FRANK ARTHUR - 924-07-69

AV. GAMBETTA, n° 135 bis : Vds imm. récent séj. + 3 ch., tt cft. Jeudi, vendredi 14 à 17 h. 7e étage ou Tél. : 742-99-09.

MUETTE. Bel immeuble Pierre de taille, 5/6 p. tt cft, chbre service. Professions libérales. MARTIN Dr Droit. T. 742-99-09.

Sur PLACE des VOSGES RAVISS. APPT 200 m2 environ, boiseries, soleil. T. : 622-02-17.

R. LAFAYETTE, 9e et dernier étage, dble-séj., chbre 64 m2 + double terrasse 100 m2. x : 350 000 F. T. : 705-22-60.

SAINT-SULPICE
POUR GENS DE GOUT
2e ét., escalier monumental, élégant appt avec boiseries, 250 m2 SUR RUE et GDE COUR SOLEIL, PARKING. RIC. 02-44.

BROCHANT, 3 pièces, 75 m2, tt cft. profess. lib. poss. et neuf. Merc., jeudi, 96, av. de Clichy.

Résidentiel imm. pierre de T., 131, bd Murat (16e), 2 p. 33 m2 tt cft, 145 000 F. Studio, balc. tout confort, 125 000 F. Tél. : 224-18-42, même le dimanche.

Sur verdure, imm. récent, beau 4 p, tt cft. Mercredi, jeudi, de 14 à 17 h., r. Lamarck, n° 136, 4e étage. Téléphone : 742-99-09.

11e atelier sculpteur 120 m2, poss. diviser. 589-20-97, ap. 18 h.

ENTRE SEINE & RIVOLI. Petit imm. DE CARACTERE. STUD. & 2 P. vente sur plan. CH. MAOUT. Tél. : 563-11-59.

EGLISE D'AUTEUIL PRES SEINE
IDEAL INVESTISSEUR
MAGNIFIQ. 3 PIECES TT CFT OCCUPE. PRIX EXCEPTIONN. VU URGENCE - Tél. 225-18-30.

EXELMANS VUE SEINE
LIBRE ou OCCUPE 2 PIECES: confort. 6e étage. asc. PRIX EXCEPT. VU URGCE. 225-18-30

FAUBOURG SAINT-ANTOINE
Imm. ancien standing - 4e ét.
CHARME SOLEIL
200 m2 - 5 P., 3 bains service. Profession libérale
FRANK ARTHUR - 924-07-69

PLACE DES VOSGES
(prox.) - Dans bel imm. neuf « STYLE MARAIS »
Très beau 2 P., 60 m2, calme, soleil, verdure - 278-46-43.

Rue Quincampoix. Belle restauration immeuble XVIIe. Reste à vendre grand studio 215.000. — 2 pièces, confort. 322.000. — RAIMCO, 35, r. de la Verrerie. 278 - 77 - 07.

SUCHET PLEIN CHARME VERDURE LIV. + CHAMBRE tout confort sur jardin privatif, plain-pied. IMMEUBLE REC. RARE. 480 000 F. T. 754-15-63.

Près PL. DAUMESNIL, bel im. pierre de T., ravalé., asc., hall d'entrée, cuis., séj., salon, 2 ch., lingerie + dressing, w.-c., salle de bains, chauffage central, calme. Px 370 000 F. 345-82-72.

16e PTE ST-CLOUD, VUE S/ JARD., ét. él., balc., hall, séj. dble + 3 chbres, cuis., s. de bains, cab. toit. Prix 580.000 F. ROUSSEL - 825-36-49

Cité des Flamands. Imm. neuf, gd standing. Living + 4 chbres, parking, 350.000 F. - 278-09-40.

AV. GRAVELLE, sur le bois M° Pte-Charenton. Entr., séj., 2 ch., cuis., wc, chauff. centr., soleil. Placement intéressant. 192.000 F. - Tél. 346-63-85.

Région parisienne

NEUILLY MAIRIE
Immeuble pierre de taille 1928
Tout confort, chauffage central
STUDIO 16 M2 ENVIRON
2 PIECES 35 M2 ENVIRON
TRES BONS PLACEMENTS
Pour renseignements et visites : 755-98-57 ou 227-91-45

NOGENT CENTRE - Belle maison bourgeoise, ref. neuf, 4 pces, cuis., s. bains. 280.000 F - 526-99-74.

ASNIERES (près gare). Récent 3 P. tt cft., calme. Parking, possib. ccial. MARTIN, Dr. Droit. 742-99-09.

BOULOGNE, 58 m² somptueux living + chbre, décoration raffinée, grand standing, parking. 567-22-88.

Banlieue Ouest Garches, petit imm. Pierre de T. face gare. Livraison immédiate studios et 2 Pièces. Tél. 602-57-57.

RUEIL. Part. vend dans résidence, appt. 3 pièces tt conft. Park. Cave. Tél. Calme. 220.000 F + 5.000 C.F. Tél. 967-68-53, le soir.

BOULOGNE
dans bonne construction ancienne entrée, séjour, 2 chbres, cuis., s. de bains, w-c., état impeccable. 225.000 F. 825-60-40.

A vendre CHELLES (résidence Val-Fleuri), 15' gare, très bel appt F 3 (71 m2) + balcon + cave, parking, ascenseur. 5e étage. Prix : 138 000 F. + 25 000 F C.F.F. Ecr. n° 6 431, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PANTIN. P. vend studio imm. résidentiel, tél., gar., 120 000 F. Tél. : 260-33-00, poste 22-33.

MAIRIE D'ISSY. Résidentiel. studio TT CFT IMM. RECENT. 95 000 F. URGENT 265-68-90.

NEUILLY. Près Saussaye. Pptaire vend du STUD. au 3 p. Vente sur plan. T. 563-11-59.

LEVALLOIS 6 P.
tt cft. 139 m2. Imm. stdg 1967, parking. Prix : 610 000, crédit. Tél. : 627-78-52.

Mairie AUBERVILLIERS - Très beau 4 p. tt cft, cuis. équipée, tél., park. 833-59-67, avant 10 h, après 19 h. ou 887-98-20.

Province

OUISTREHAM
220 km Paris, s/côte normande 24 apts, tt conft. Vue sur mer. du studio aux 4 P. loggias. Agce LE LAY. Tél (31) 97-18-39.

appartem. achat

PAQUET rech. pour clients sérieux 1 à 6 P. 8e - 9e - 17e - 18e arr. 526-31-66.

Rech. PARIS 15e, 7e arrdts pr bons clients, appts ttes surfaces et immeubles. Paiement compt. Jean FEUILLADE, 54, av. de la Motte-Picquet (15e). 566-00-75.

DISPOSE PAIEMENT COMPT. CHEZ NOTAIRE, achète urgent STUDIO Paris, préférence 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e. T. 873-23-55.

Achète directement COMPTANT URGENT 1 à 3 P. PARIS. Avec ou sans travaux, préférence près FACULTE. T. 873-20-67.

URGENT RECHERCHE
4 à 7 p. tout confort. 16e, 8e, Rive gauche, Neuilly. MICHEL & REYL. 265-90-05.

constructions neuves

POSSIBILITE LOCATION ET GESTION PAR NOS SOINS
PRIX NON REVISABLES DES LA RESERVATION

PORT-ROYAL
— Studio .... 207.000 F
— 2 pièces 61 m² .... 520.000 F
Habitables fin 1977.

XVe, RUE DE L'EGLISE
— Studios vrales cuisines.
— 2, 3 et 5 p. avec terrasses.
Habitables 4e trimestre 1977.

PRES RUE DU POTEAU
— Studio .... 126.000 F (parking compris).
— 2, 3 et 4 pces avec terrasse.
Habitables 2e trimestre 1977.

IMMOBILIERE FRIEDLAND, 41, av. de Friedland. 225-93-69.

TROCADÉRO
8, R. de LONGCHAMP, Paris-16e
Disponible : 13 apparts luxueux du studio au 3 pièces, 1 triplex 5 pces, terrasse. Prix ferme et définitif. Livraison 1er trimestre 1977. - Informations sur place tous les jours, de 14 à 19 hres. Sauf dimanche.
SAGE Tél. : 874-49-32.

locaux indust.

A LOUER VITRY-SUR-SEINE entrepôt de 8.000 m² raccordé au fer, hauteur ss plafond 2 m 75 accès camions ts tonnages, cour 1.300 m², bureaux 90 m²: téléph. Restaur. d'entrepr. Px modérés. STEF VITRY, téléph. 680-11-39. Direct. entrepôts. Tél. 522-88-94.

locations non meublées Offre

Paris

TROCADERO Luxueux 160 m2 dans hôtel particul. 7.000 F. 387-67-91.

Importante société loue SANS COMMISSION appartements neufs tout confort PARIS 19e
15 et 17, rue Henri-Ribière, face Métro Place des Fêtes.
3 pièces 67 m², loyer 1.203 F, charges 295 F, parking 118 F.
5 pièces 105 m², loyer 1.619 F, charges 441 F, parking 118 F.

PARIS (11e)
SANS COMMISSION
Immeuble tout confort
2 pièces 51 m², loyer 1.000 F, charges 213 F, parking 120 F.
2 pièces 54 m², loyer 1.033 F, charges 221 F, parking 120 F.
51 bis à 61, avenue Parmentier. Téléph. 355-52-46.

XIIIe Résidence TOKYO 20, avenue d'Ivry
DU STUDIO AU 5 PIECES
cuis. équipée, cave, parking. Sur place tous les jours de 10 heures à 19 heures.

8e GD STANDG. Poss. mixte. 8 PIECES, 236 m2. TEL. 3.500 F - 526-78-06.

Région parisienne

Bois-Colombes, villa 7 pces cft. garage, tel. 2.650 F. 878-39-34.

NEUILLY. Stdg, gde récept. + 2 ch., tel., park. 3.500 F charg. compr. D. Bourgeois, 293-62-16.

locations non meublées Demande

Paris

Collaborateur journal cherche 2 ou 3 pièces, salle de bns, cuis. équipée, tél., 7e, 8e, 16e, 17e, 14e, 15e. Téléph. le soir 578-88-07, ou écr. à 6.416, « le Monde » Pub., 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas, pavillons, ttes banl. Loy. garanti 4.000 F maxi. 283-57-02.

locations meublées Offre

Région parisienne

SAINT-MANDE
SITUAT. EXCEPT. face Bois. lux. 3 p. meub. mod., cuis. equ., bns, tel., park 3.000 (525-21-62).

BOULOGNE
A louer 5 P., meublées, imm. neuf, grand stand., 19e étage, libre fin janvier. 3.600 F. par mois. Tel. - 982-21-32, poste 207. Heures bureau.

locations meublées Demande

Paris

CHERCH. APPTS DE STAND. PR LOCATIONS 1 A 12 MOIS OU PLUSIEURS SERIEUSES REFERENCES OFFERTES
PARIS PROMO - 325-28-77

fonds de commerce

PARIS XVe BIEN SITUE
CAUSE FAMILLE VENDS :
RESTAURANT EN SERVICE + APPT
Cuisine française + spécialités. Libre de suite - Tél. 578-86-48.

Investir dans le PRESSING, oui, mais laissez les soucis à une équipe de professionnels. Rentabilité élevée. 344 - 31 - 93.

RAVISSANT HOTEL BUREAU
2 **NN, grande ville REG. RHONE-ALPES
bénéfice annuel net : 210 000 F.
Affaire absolument impeccable.
Ecr. HAVAS LYON 5635.

CEDONS ATELIER de TAPISSERIE de 1.200 m2 situé dans Paris, équipé pour fabrication sièges de série et spéciaux voilages, rideaux et tenture murale. Personnel et encadrement qualifiés. Partie du chiffre d'affaires assurée pour 1977. Ecrire FIT, 12, bd Poissonnière (9e). Réf. 5.

Pr. PL. TERTRE. Vds librairie-pap., bail 9 a. Petit appt. cft, 100.000 F. - Tel. 606-74-92.

locaux commerciaux

(93) SAINT-DENIS
près Autoroute Nord
Part. loue hangar et bureaux de 650 m² sur terrain de 3.500 m². Possibilité 4.500. Accès GROS PORTEUR. Bail 3, 6, 9.
Ecr. N° 6.433 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

PTE MAILLOT - Vends ou loue rez-de-chauss. commercial, parking. - 722-78-99, matin.

ANNONCES CLASSÉES TÉLÉPHONÉES
233-44-21

Immobilier (information)

LOCATIONS SANS AGENCE
OFFICE DES LOCATAIRES
18, r. la Michodière, M° Opéra. Seuls frais 300 F. — 742-78-93.

bureaux

1 à 20 BURX - Tous quartiers Locations sans pas-de-porte AG. MAILLOT - 293-45-55

BUREAU 15 m2
dans imm. grand standing avenue George-V, avec secrétariat assuré. A louer pour 6 mois. Ecr. ss n° 6.196, L.T.P., 31, bd Bne-Nouvelle, 75008 Paris

8e SAINT-AUGUSTIN
A LOUER
dans immeuble gd standing
BUREAUX
Climatisation Parkings - Tél. **293-62-52**

propriétés

LE VESINET Résidentiel
8' RER - Belle demeure famil., récept. 90 m2, bur., 6 chbres sur un seul étage, tt confort, garage 2 voitures, beau jardin.
RARE
F.P.I. - 976-07-06

100 KM NORD - Jolie ferme transformée, living, 4 chbres, 2 sal. bains, tt conft, dépend., 4.000 m2. 330.000 F.
LARGIER ANJ. 02-49 ANJ. 18-83

20 KM. SUD PARIS
Demeure ancienne caractère 20 pièces, dépendances, beau parc boisé 1 ha 2. Prix 1.500.000 F. PESCHARD, 666-00-27.

65 KM. PARIS-OUEST
MAISON PLAIN-PIED
Séjour 70 m², 5 chambres, 3 bains, JARDIN 6.732 m². VUE PANORAMIQUE.
A. DUSSAUSSOY, « NADEL », 073-36-93 — 073-97-27.

CHANTILLY
Magnif. propriété, maison princ. 400 m2 hab., parf. état, mais. de gard. neuve, parc de 90.000 m2. A 15 mn de Roissy-en-France. Pour visite et renseignements : TEL. (4) 457-30-98

terrains

Terr. en partie boisé 26.000 m2 dominant vallée de l'Orb 34 3 huttes de pierre, 10 m2 l'une, 26.000 F. Tél. 75-69-07, apr. 19 h.

pavillons

L'ISLE-ADAM 95 PLEIN CENTRE
Particulier vend vaste maison ancienne, parfait état, séjour, salon, bureau, cuis., 5 chbres, s. de bs, 2 wc, cave, grenier, chauff. central, téléph., jardin. Tél. h. repas, soir : 469-25-02.

SEVRES Séjour, 3 chbr., jard., 640 m2. 507 000 F - 027-57-40.

PUTEAUX près Pont-de-Neuilly
Part. vend charmante maison, SEJOUR, 3 CHB., en DUPLEX, bains, t confort, jardin, calme, PARFAIT ETAT - 267-30-01.

SAINT-PRIX (95)
Prop. vend à part. (à partir du 11 janv. 77), s/580 m2, Pavillon 140 m2 habit., renové 1973. (inter. à term.) sur ss-sol cuis., coin repas, s. d'eau, vaste séjour ; à l'étage : 4 ch. + débar., chauff. fuel + gar. atten. Px 375.000 F. M. RAUDET, 414-19-40, ap. 19 h.

villas

PARC MAISONS-LAFFITTE
Maisons rustiques restaurées
Liv., bureau, 3/4 chbres, tt cft, jard. 700 m2. - F.P.I. : 976-07-06

domaines

NORMANDIE, 11 km de Bayeux 200 ha en herbages de 1re catégorie, d'un seul tenant, manoir + corps de ferme en bon état. Tél. Mme PEREZ - 050-56-34.

Au plein cœur de la Sologne : très belle propriété de chasse, 225 hectares d'un seul tenant dont 30 hectares d'étangs. Mme PEREZ - 050-56-34.

viagers

BOULOGNE, PRES BOIS
4 p. cft, occupé 2 têtes 71-74 a. Cpt 60.000 F, rente 1.300 F.
LE VIAGER 130, rue de Rivoli 233-05-75

Libre. Square Carpeaux - 18e 5 pièces, tt cft. Très bel imm. 325.000 F + 1.780 F - 80-81 ans.
F. CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

VIAGER ANTIBES, libre fin 77, 1 tête 79 a., 4e ét. : 2 p., cuis. (S. E., w.-c.), parking, cave, grenier, chauf. ind. « Bouquet », 75.000 F mens., 610 F indexés. BELLOIR, 27, boulev. Chancel, 06600 ANTIBES. — (93) 34-72-66.

Vendez aux meill. conditions
FONCIAL 36 ans d'expérience Expertise gratuite
19, bd Malesherbes - 266-32-35.

Rech. viager occupé ou libre
F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00
Rente indexée, toutes garanties. Estimation gratuite, discrète.

R. de la PAIX - Gd 3 p. tt cft + BOX. Comptant élevé + rente 3.729 F 1 Tête 81 ans, occupé.
F CRUZ 8, rue La Boétie 266-19-00

villégiatures

SUPER GRAND BORNAN (Haute-Savoie). De janvier à avril, sem. ou quatorz. Duplex 6-8 personnes. Prix intéressant. Téléphoner heures bureau : (26) 68-06-24 ou 64-28-44.

châteaux

Château (Var). Parc 4.600 m², Prix 650.000, possibil. 110 ha. Tél 329-33-33 ou (91) 52-64-65.

forêts

Pres MILLY-LA-FORET
150.000 m² bois en plusieurs lots. 2,50 F le m2. — RAYNAUD, 14, r. Lincoln, PARIS. 359-97-50.

هكذا من الأصل

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

CONFLITS ET REVENDICATIONS

APRÈS TROIS MOIS DE GRÈVE

Le personnel de la Caisse d'épargne de Paris reprend le travail sans avoir obtenu satisfaction

Les employés grévistes de la Caisse d'épargne de Paris (CEP) ont décidé de reprendre le travail à partir du jeudi 6 janvier, soit trois mois, jour pour jour, après le début du mouvement, déclenché par le Syndicat unifié et la C.F.D.T.

Cette résolution a été prise mardi 4 janvier : par 504 voix contre 145 et 12 abstentions, le personnel s'était prononcé pour la poursuite de la grève, mais il était entendu, depuis le 6 octobre, que le quorum des voix nécessaires pour cette continuation était fixé à 650 (au total les employés de la CEP sont un peu plus de 1 300), afin que cette grève soit majoritaire.

Les agents de la CEP reprennent le travail sans avoir rien obtenu : ni le versement intégral de la prime de fin d'année, source principale du conflit, ni aucun autre point de leur cahier revendicatif, ni le paiement en tout ou partie des jours de grève. Cependant, le tribunal de grande instance de Paris doit statuer, le 26 janvier, sur l'assignation à jour fixe lancée par le personnel contre la direction et relative au paiment intégral de la prime.

Malgré cette reprise du travail, le retard dans les opérations sur livrets — et notamment la comptabilisation des intérêts — ne sera pas résorbé, selon les syndicats, avant la fin du premier trimestre. La direction générale de la CEP assure de son côté que ces délais seront beaucoup plus courts pour les épargnants qui n'ont pas fait d'opérations durant le dernier trimestre de 1976.

Il ne suffit pas d'avoir raison...

Cette grève aura au moins démontré une chose : la Caisse d'épargne, symbolisée par l'écureuil, n'est pas un organisme privé avec la garantie de l'Etat, comme veut le faire accroire son statut, mais bel et bien un organisme d'Etat, avec, éventuellement, la garantie privée des déposants, comme l'indiquent les faits. Tout au long du conflit qui vient de s'achever, l'intervention des pouvoirs publics a été, en effet, constante et déterminante.

C'est d'abord la lettre de M. Jean-Pierre Fourcade, alors ministre de l'économie et des finances, adressée le 28 juillet au président du conseil d'administration de la Caisse d'épargne de Paris (C.E.P.) et communiquée au personnel le 22 septembre (« jour de naissance » du plan Barre...), qui a mis le feu aux poudres.

Dans cette note, M. Fourcade affirmait que « *le fait d'attribuer une prime de bilan au personnel, alors que la gestion principale se solde par un déficit, constitue une infraction grave* » et ordonnait : « *Je vous invite, dans ces conditions, à renoncer à l'avenir à tout versement anticipé de la prime de bilan, qui ne devra désormais et en toute hypothèse être octroyée qu'au vu des résultats positifs des comptes d'exploitation de la gestion principale.* » En 1975, le solde de ce compte avait été nul, mais la prime avait tout de même été versée en janvier 1976. Pour 1976, il était prévu environ 7 millions de francs de bénéfices pour la gestion principale, alors que 10 millions de francs étaient nécessaires pour le versement intégral de cette prime.

Dès le début du mouvement, déclenché le 6 octobre par le Syndicat unifié des agents et cadres des caisses d'épargne (S.U.A.C.C.E.), proche de la C.G.T., et le Syndicat national du personnel des caisses d'épargne C.F.D.T., M. Jacques Viet, directeur général de la C.E.P., se retranchait derrière cette circulaire, au « *caractère hautement impératif* » pour refuser toute négociation. Sa position ne devait pas varier.

Mais M. Viet répétait aussi, à plusieurs reprises, qu'il n'était pas « *aux ordres* » de la Rue de Rivoli, tout en indiquant qu'il n'avait pas de « *tendances suicidaires* ». En fait, s'il avait été passé outre aux instructions du ministre de l'économie et des finances, le conseil d'administration de la C.E.P. aurait été dissous et le directeur général limogé.

Cette emprise gouvernementale a été officialisée, si besoin était, par le premier ministre lui-même. A l'occasion d'une interview télévisée, M. Raymond Barre déclarait, en effet, le 28 octobre : « *Je trouve que ce qui se passe dans les caisses d'épargne à l'heure actuelle est profondément regrettable, quand on sait quels sont les avantages qui ont été accordés au personnel de ces caisses au cours de ces dernières années.* » Il ajoutait cette phrase « historique », semblable au « *Lip, c'est fini* » de M. Pierre Messmer : « *Mais, croyez-moi, dans ce cas-là, le gouvernement ne cédera pas* ».

Faire un exemple

C'était clair et net : le premier ministre était déterminé à faire du conflit à la C.E.P. un test politique dans le cadre de son plan lui de « faire un exemple », de lui de « faire un exemple », de saper à la base toute revendication d'ordre salarial. A moins de se déjuger, la cause était donc entendue dès le 28 octobre. Pourquoi les organisations syndicales concernées ont-elles alors poursuivi leur mouvement pendant plus de deux mois ?

C'est d'abord le sentiment, profondément ancré, d'être dans leur droit le plus absolu qui a essentiellement conduit les employés de la C.E.P. à persister dans la grève. Ils avaient conscience de ne demander que « *le maintien des avantages acquis* » : pendant vingt-cinq ans, cette prime, indexée sur les salaires et constamment équivalente à un quatorzième mois, leur avait été régulièrement versée, sans qu'il soit question — et surtout pas de la part du conseil d'administration et de la direction générale de la C.E.P. — d'associer cette prime aux résultats.

« *Leur argumentation ne manque pas de tenue* », reconnaissait, au moins en privé, M. Jacques Viet, et du reste le rapport de M. Jean Marx, expert près la cour d'appel de Paris, désigné comme consultant par le tribunal des référés, leur donnait, le 13 décembre, entièrement raison.

Mais suffit-il d'avoir raison pour obtenir raison, et les syndicats n'ont-ils pas trop tardé à suivre l'adage selon lequel il faut savoir terminer une grève, évitant ainsi la profonde amertume qui a présidé, mardi 4 janvier, à la décision de reprendre le travail sans avoir rien obtenu ? Le personnel de la C.E.P. est entré à 80 % dans ce conflit dès le 6 octobre. Presque aucune défection n'a été enregistrée pendant deux mois et demi. Réunis chaque jour en assemblée générale, les employés ont voté la reconduction de la grève pratiquement à l'unanimité jusque dans la deuxième quinzaine de décembre. Etait-il possible d'arrêter net le mouvement plus tôt, compte tenu de cette détermination et de cette cohésion étonnantes ?

Et puis, les responsables syndicaux du SUACCE et de la C.F.D.T. ont fait cette analyse, peut-être un peu naïve : ils ont été persuadés que si M. Raymond Barre avait fait, le 28 octobre, une telle déclaration, c'est qu'il ne connaissait pas bien le dossier et qu'il reviendrait par la suite sur sa position. Ils ont été aussi convaincus que le conseil d'administration et la direction générale de la C.E.P. avaient « *une marge d'autonomie* » par rapport aux pouvoirs publics. Sur ces points, ils se sont à l'évidence trompés.

La décision de reprendre le travail peut donc être ressentie comme un échec. Mais, pas plus que la solide et populaire réputation de la « Caisse de l'écureuil », le conseil d'administration et la direction générale de la C.E.P. ne sortent grandis de cette longue épreuve. En revanche, M. Raymond Barre a fait, en cette circonstance, la preuve de sa fermeté : s'il faut un vainqueur dans cette affaire, c'est lui.

MICHEL CASTAING.

La C.G.T. dénonce « l'exportation des usines et des capitaux »

Prenant la parole à la réunion de presse organisée mardi 4 décembre par la C.G.T. pour commenter l'évolution des prix selon l'indice de cette confédération, M. Georges Séguy, secrétaire général, a notamment déclaré que la détérioration du pouvoir d'achat et celle de l'emploi étaient « *au centre de la situation sociale. On va certainement connaître une forte poussée revendicative* ». Les conversations qui se poursuivent avec la C.F.D.T., a indiqué le syndicaliste, devraient aboutir à la définition d'une action commune, à laquelle les deux centrales espèrent que s'associeront la FEN et certaines organisations F.O.

Dans les secteurs public et nationalisé, où tous les travailleurs se heurtent au même blocage, on s'oriente, selon M. Séguy, vers une coordination à l'échelle nationale. Dans les entreprises privées, l'action pourrait prendre la forme de mouvements diversifiés de harcèlement, eux aussi coordonnés.

« *En 1976*, a dit M. Séguy, *l'indice C.G.T. a enregistré une hausse de 12,6 %. Rares sont ceux qui ont eu une augmentation de salaires supérieure à ce taux. La perte de pouvoir d'achat a donc été de 2 à 3 %. C'est un élément important, qui renforce la volonté commune de défendre le pouvoir d'achat.* » (1)

On constate des fermetures d'entreprises, cependant viables, notamment dans la sidérurgie, la machine-outil, le textile, l'électronique. « *On assiste à l'exportation par anticipation de capitaux et d'usines*, a dit M. Krasucki, *comme si, en cas de victoire de la gauche, on recherchait déjà des endroits où le coût de la main-d'œuvre est quasi inexistant. La C.G.T. ne laissera pas faire.* »

M. Jean-Louis Moynot, secrétaire confédéral, a détaillé l'évolution de l'indice des prix de la C.G.T., qui, en décembre, a progressé de 0,6 %. Ce résultat, dit-il n'indique pas de façon nette un ralentissement de la hausse, car les augmentations de décembre sont, depuis 1973, toujours inférieures à celles de novembre.

M Moynot a précisé qu'en comparaison des deux cents enquêteurs dont dispose l'INSEE, pour relever cent cinquante mille prix dans toute la France, la C.G.T. n'a que trente personnes opérant seize mille relevés de prix dans la seule région parisienne. Il estime néanmoins que la variation des prix est aussi bien reflétée par les moyens de la C.G.T. qui, en outre, suivent mieux l' « effet qualité ». Pour les cégétistes, il s'agit non pas de connaître un niveau des prix mais de suivre une évolution.

Pour qu'un instrument soit honnête, il faut pouvoir en discuter. Or « *avant comme après le plan Barre on nous a toujours refusé toute discussion de l'indice INSEE* », a ajouté M. Moynot.

(1) Selon les statistiques du ministère du travail, l'augmentation du taux de salaire horaire a été, en un an (d'octobre 1975 à octobre 1976), de 14,9 % ; la progression du gain hebdomadaire a été dans le même temps de 14 %, compte tenu de la baisse de la durée du travail, ce qui donne une progression du pouvoir d'achat de 3,7 % par rapport à l'augmentation de l'indice officiel des prix, et même de 1,2 % par rapport à l'augmentation de l'indice C.G.T.

● ERRATUM. — Une coquille typographique nous a fait écrire dans nos premières éditions d'hier que l'indice des prix de la C.G.T. marquait en décembre une nette accélération de l'inflation. Il fallait lire décélération. (l'indice C.G.T. de décembre a augmenté de 0,6 % contre 1 % en novembre).

● S.N.C.F. : DANS LA REGION DE CHAMBERY, une grève de vingt-quatre heures a été observée, le mardi 4 janvier, par 80 % des agents de conduite à l'appel des syndicats C.G.T., C.F.D.T. et F.G.A.A.C.

● SOFRES : LES GREVISTES ONT DECIDE DE REPRENDRE LE TRAVAIL, par 64 voix contre 28 et 3 abstentions, après une grève de onze jours et un accord qui satisfait partiellement les revendications du personnel : augmentation de 15% des bas salaires, de 10 % des autres au titre de l'année 1976, mais paiement d'un seul jour de grève

● LES MONITEURS A VAL-THORENS. — En grève depuis le 31 décembre, les moniteurs de l'école de ski de Val-Thorens (Savoie), qui entendaient protester ainsi contre la création d'une école de ski « parallèle », continuent leur mouvement. Des incidents se

M. DURAFOUR ATTEND DES ENTREPRISES PUBLIQUES UN « COMPORTEMENT EXEMPLAIRE »

« Il importe que les entreprises publiques contribuent, par un comportement exemplaire, au succès du programme de lutte contre l'inflation défini par le gouvernement », a déclaré le 4 janvier M. Michel Durafour, ministre délégué à l'économie et aux finances, au cours d'une réunion de travail avec les contrôleurs d'Etat. Ceux-ci auront à « exercer une particulière vigilance » quant au respect des directives générales en matière de salaires, de prix et d'économies (énergie, frais généraux, publicité). Les contrôleurs devront notamment surveiller « les projets d'investissement trop inspirés par des considérations de prestige, de snobisme technologique ou de démonstration publicitaire et sans véritable retombée pour la masse des usagers ou des consommateurs ».

Le ministre a « l'intention d'adresser désormais à chaque contrôleur d'Etat, à l'occasion de son affectation, une lettre de mission définissant les problèmes spécifiques à l'entreprise auxquels il lui sera demandé de porter une attention particulière ». Ainsi M. Ramel, chef de la mission de contrôle auprès de l'ERAP, auquel il a été confié également les fonctions de commissaire du gouvernement auprès de la C.P.F. et de la C.F.R. « afin de réaliser l'unification du contrôle sur les entreprises pétrolières dont l'Etat est actionnaire », recevra bientôt une lettre d'instructions à ce sujet.

PRIX

RENAULT, CITROËN ET PEUGEOT GARANTISSENT LES PRIX DURANT TROIS MOIS

Renault, Citroën et Peugeot, suivant l'exemple de Chrysler-France (*le Monde* du 10 décembre 1976), garantissent désormais durant trois mois à leurs clients le prix de vente de leurs véhicules au tarif en vigueur à la date de la commande. A défaut de livraison dans le délai de trois mois, l'acheteur pourra résilier sa commande, et récupérer l'acompte versé s'il n'entend pas supporter une hausse de tarif intervenue entre-temps. Cette faculté de résiliation pourra plus généralement s'exercer si la livraison n'intervient pas au terme de ce délai de trois mois.

Ces nouvelles dispositions de contrats de vente interviennent à la suite de négociations menées avec les constructeurs français d'automobiles par le secrétariat d'Etat à la consommation, qui prépare également des textes sur la limitation des clauses abusives de contrats.

Ces garanties, applicables dès maintenant, étaient devenues particulièrement nécessaires depuis deux ans, les hausses successives de prix des automobiles ayant mis en évidence, pour les acheteurs, le coût parfois excessif des retards de livraison, volontaires ou non.

● MERCEDES AUGMENTE EN FRANCE le prix de ses voitures de 9 % en moyenne. La dernière hausse remontait au 1er mars 1976. « *Ce réajustement des tarifs*, déclare la firme, *a été rendu inévitable par l'évolution des taux de changes. Elle aurait dû normalement entrer en application le 1er octobre dernier.* » On s'attend que d'autres marques étrangères appliquent prochainement des augmentations de prix, retardées par la mise en place du plan Barre depuis le mois de septembre. Les quatre constructeurs français négocient de leur côté avec la direction des prix de nouvelles hausses de tarifs : celles-ci ne devraient cependant pas intervenir au plus tôt avant le mois de février.

AGRICULTURE

LE GOUVERNEMENT ARRÊTERA, LE 19 JANVIER, UN PLAN DE RESTRUCTURATION DU VIGNOBLE LANGUEDOCIEN.

« Mon ambition est que, lorsque je partirai, les exploitants puissent dire : « Lui au moins ne nous a pas » trompés. » (...) « La pire plaie de la vie politique c'est la démagogie », a déclaré M. Christian Bonnet, ministre de l'agriculture, le 4 janvier, à TF 1. Il a également précisé, à propos du projet de restructuration du vignoble du Languedoc, qu'une « très longue maturation, en concertation avec les professionnels », avait été nécessaire pour mettre au point le rapport, confié depuis mai 1975 à M. Bentejac, commissaire à la rénovation du vignoble.

C'est le 19 janvier que le gouvernement examinera ce rapport et arrêtera définitivement un plan de restructuration. Le 6 janvier, un conseiller technique du ministère de l'agriculture recevra les dirigeants des principales organisations paysannes et de viticulteurs afin de les consulter sur ce projet.

CONJONCTURE

L'« OPÉRATION T.V.A. »

Les biens commandés avant le 1er janvier mais livrés après doivent bénéficier de la baisse de 2 %

Toutes les commandes passées avant le 1er janvier mais livrées et facturées après cette date doivent bénéficier de la baisse de 2 %, dans la mesure, bien entendu, où les produits commandés étaient soumis au taux de la T.V.A. à 20 %. Cette précision a été fournie mardi 4 janvier par M. Claude Vilain, directeur de la concurrence et des prix au ministère de l'économie et des finances à l'occasion d'une émission en direct sur les ondes d'Europe 1.

M. Villain qui répondait aux coups de téléphone des auditeurs a ajouté qu'il avait été saisi dès mardi d'un certain nombre de cas montrant que les commerçants — spécialement dans l'ameublement et l'électro-ménager — essayaient de ne pas répercuter la réduction de T.V.A., se mettant ainsi en infraction.

Les autres précisions fournies par M. Villain ont été les suivantes :

● Les tarifs des blanchisseurs et des teinturiers ne baisseront pas de 2 %, car ces prestataires de services étaient déjà soumis au taux de 17,6 %. Pour les coiffeurs comme pour les garagistes la règle est différente selon qu'il s'agit d'artisans ou de sociétés. Pour les coiffeurs, le critère est double : s'ils sont classés en catégorie de luxe et s'ils ne sont pas artisans, la baisse de 2 % doit être appliquée ; pour les garages, le critère est unique : ceux qui emploient dix salariés et plus doivent répercuter la baisse de la T.V.A. En fait, tous les grands garages (notamment les grands concessionnaires) sont astreints à la réduction de 2 %, seuls les artisans y échappent. La mention dans le bas de la facture payée par le client du taux de la T.V.A. est une indication (en comparant les deux dernières factures on voit si le taux inscrit est bien passé de 20 à 17,6 %).

● Pour un certain nombre d'articles dont les prix sont trop bas, pour qu'il soit possible de pratiquer une baisse de 2 %, M. Villain a déclaré que des dispositions spéciales de stabilisation des prix pendant une certaine durée avaient été prises. Ainsi les prix des allumettes ne bougeront pas pendant un an. Stabilité également pour les tarifs des lavages automatiques, des locations de télévision, etc.

● A un commerçant en textile qui lui faisait remarquer que les prix de ses fournisseurs étaient en augmentation de 10 à 15 %, M. Villain a répondu qu'effectivement les cours de la laine et du coton avaient beaucoup monté en Australie (laine), en Egypte et en U.R.S.S. (coton). Les seules hausses licites sont celles qui concerne les tissus et habits de collection « printemps-été 1977 » qui avaient été libérés. En revanche, les prix des articles dits « permanents » (couvertures bonneterie, sous-vêtements) ne doivent pas augmenter.

[La frontière paraît difficile à trouver entre les articles permanents et ceux qui ne le sont pas. Ainsi, un pardessus ou un costume peuvent être l'un ou l'autre.]

D'une façon générale a rappelé le directeur de la concurrence et des prix, aucune profession n'est autorisée à augmenter ses prix de détail aussi longtemps qu'elle n'aura pas souscrit un engagement de modération. Or à ce jour pas un seul engagement n'a été signé (les premiers devraient l'être la semaine prochaine), toute hausse est actuellement délictueuse.

● En réponse à une question de M. Lucien Kerbart, président de l'Union des jeunes professionnels en fruits et légumes (le mouvement « dur » qui avait mené la grève des détaillants en octobre à Rungis), M. Villain a répondu que la réglementation actuelle (blocage des marges en valeur absolue) serait maintenue comme prévu jusqu'au 1er avril.

● *Un certain nombre de restaurateurs* refusent toujours de signer avec le gouvernement un « *engagement de modération* ». Ces restaurateurs (de province, surtout), réunis dans un groupement national, ont publié un communiqué déclarant que « *la disparition de la convention en vigueur correspond à un blocage total de toutes les prestations, assorti, dans l'immédiat, d'une augmentation de 3 % sur les menus conseillés et de 3,5 % (modulés) sur les prix des autres menus ou plats « libres », inférieure aux augmentations de frais généraux attendus* ».

LA VIE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE

AFFAIRES

Les modalités de l'aide à la sidérurgie ne seront connues qu'en février

Le montant de l'aide financière que l'Etat doit accorder à la sidérurgie française et les modalités de son attribution ne seront définitivement arrêtées qu'en février prochain. En donnant cette précision lundi après-midi, les services du premier ministre ont voulu couper court aux rumeurs et aux pronostics qui se sont répandus en début de semaine à la suite d'un article du *Républicain lorrain* et des déclarations de M. Jean-Jacques Servan-Schreiber, tant au conseil régional de Lorraine qu'au micro d'Europe Nº 1 (*le Monde* du 4 janvier).

Pour l'instant, aucune option ferme n'a encore été prise. Les sidérurgistes viennent de remettre aux pouvoirs publics un rapport détaillé sur les mesures de réorganisation qu'ils jugent indispensables. A partir de ce rapport, M. Gabriel Oheix, directeur de l'emploi au ministère du travail est chargé d'étudier l'aspect social de l'aide (mutations, mises à la retraite, reconversions), M. Jacques de l'Estoile, directeur général de l'industrie, doit examiner le remodelage des structures, et M. Jacques de La Rosière, directeur du Trésor, définira les modalités financières de l'aide.

Aussi, selon Matignon, les indications chiffrées qui ont été avancées (1 milliard de francs pour l'emploi et 2 milliards de francs pour la restructuration) apparaissent-elles « *prématurées* » ?

Les réactions des syndicats

L'utilisation des fonds publics pour la sidérurgie « *doit être placée sous le contrôle rigoureux des élus de la nation, des organisations syndicales, des comités d'entreprise* », a déclaré lundi, dans un communiqué, la fédération C.G.T. de la métallurgie. « *Dans ce sens, la nationalisation immédiate de sidérurgie s'avère comme la solution fondamentale* », réaffirme la fédération C.G.T., qui avance cette revendication depuis plusieurs années. La fédération C.G.T. estime que « *l'Etat va une fois de plus apporter une aide financière massive au patronat de la sidérurgie pour fermer des entreprises, licencier quatorze mille à vingt mille travailleurs en Lorraine, dans le Nord et le Centre-Midi et pour investir à l'étranger* ».

Après avoir dénoncé « *ce gâchis considérable et national que représente l'utilisation à 55 % des capacités existantes actuelles le déclin de régions économiques et de bassins entiers* », la C.G.T. appelle les travailleurs à « *s'opposer résolument à l'application de ce plan profondément réactionnaire, anti-social et anti-national* ».

Commentant l'annonce d'une éventuelle aide de l'Etat à la sidérurgie lorraine, M. René Huin, secrétaire fédéral de la C.F.D.T. de Lorraine, a estimé, de son côté, que « *ce plan avait été élaboré en dehors des organisations syndicales. Le patronat renie ainsi l'accord sur l'emploi dans la métallurgie* ». « *De fait*, ajoute-t-il, *le gouvernement cède au chantage patronal, se contente de négocier uniquement sur les conséquences des décisions patronales. A ce jour, patronat et gouvernement s'entendent pour refuser de négocier avec les organisations syndicales.*

» *La C.F.D.T., pour sa part, conteste les décisions patronales car elles ne sont pas de nature à régler les problèmes sociaux, économiques et industriels posés. Au contraire, elles perpétuent une situation néfaste aux travailleurs et à la région.* »

● EN ALLEMAGNE FEDERALE la production industrielle a baissé de 0,9 % en novembre. Cette baisse est la première depuis juillet 1976. L'indice — provisoire — s'est situé à 112 (base 100 en 1970) contre 113 en octobre et 107 en novembre 1975. — (*Agefi.*)

LE GROUPE AMÉRICAIN CAMPBELL-SOUP EST AUTORISÉ A PRENDRE LA MAJORITÉ DE GRINGOIRE

Le ministère de l'économie et des finances vient d'autoriser, par une lettre du 30 décembre, le groupe américain Campbell-Soup à racheter à une autre société américaine, Pillsbury Mills, sa participation majoritaire dans la firme française Gringoire-Brossard.

Les pouvoirs publics s'étaient longtemps opposés à cette opération, espérant trouver une « *solution française* » avec la société Céraliment-Lu-Brun, premier groupe de ce secteur sur le marché français (800 millions de francs). Celle-ci a finalement préféré prendre une participation dans la société belge Général Biscuit (Biscuiterie alsacienne).

Si la transaction avec Campbell-Soup a lieu — il reste à en négocier les modalités, — le groupe américain, qui possède déjà une filiale en Belgique (Delacre), entrera alors en force avec Gringoire sur le marché français, dont 31 % sont déjà sous contrôle étranger.

L'autorisation des pouvoirs publics s'accompagne de plusieurs conditions concernant notamment la garantie de l'emploi pour les mille cent salariés employés dans les trois usines Gringoire

CAP-Sogeti prend le contrôle du groupe Bossard

Le groupe CAP-Sogeti, première société française de services informatiques (1), vient de prendre une participation de 51 % dans le groupe Bossard. Le nouvel ensemble représente un chiffre d'affaires de 350 millions de francs pour un effectif de deux mille trois cents personnes.

Les activités de ce que l'on a coutume d'appeler le groupe Bossard s'exercent dans deux grandes directions. M. Yves Bossard s'était plus spécialement occupé de la partie « conseil en organisation » (ingénierie, formation, etc.). Un secteur « développement international » avait été créé auparavant pour la promotion et la gestion de grands projets internationaux. M. Jean Bossard s'intéressait, pour sa part, à la « communication » (publicité, relations publiques). En 1972, il avait repris Havas-Conseil relations publiques.

Récemment, les deux frères avaient regroupé dans une holding tous les intérêts qu'ils possédaient dans les différentes sociétés de leur groupe. La branche « communications » avait traversé difficilement la crise économique des deux dernières années. Si le groupe Bossard conserve son autonomie — il ne s'agit pas d'une fusion — il reste que la prise de contrôle majoritaire de la holding par CAP-Sogeti marque pour lui la fin d'une époque.

Animé par M. Serge Kampf, qui en est également le fondateur et le principal actionnaire (58 %), le groupe CAP-Sogeti a atteint ces dernières années la dimension internationale avec la prise de contrôle de Gemini. Le chiffre d'affaires réalisé en 1976 avoisinera les 240 millions de francs.

(1) La CISI, filiale des services informatiques du C.E.A., occupe en fait la première place si on consolide sa participation de 34 % dans CAP-Sogeti.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

SINTRA

Le conseil d'administration de la société Sintra s'est réuni le 22 décembre 1976 pour délibérer sur l'offre publique d'échange proposée aux actionnaires de Sintra par la Compagnie Electro-Financière, filiale de la Compagnie générale d'électricité.

Après avoir pris connaissance des modalités de l'opération, qui porte sur quarante-cinq mille actions Sintra, échangées sur la base de trois actions pour une action CIT-Alcatel, le conseil a constaté que la parité d'échange — malgré le rendement actuellement inférieur des titres offerts — était équitable, compte tenu des cours de Bourse, pour les actionnaires de Sintra.

Il a considéré d'autre part que la société trouverait au sein du groupe de la Compagnie générale d'électricité, dont la participation va se trouver ainsi portée de 37 % à 52,6 % de son capital, les moyens nouveaux nécessaires à la poursuite de son développement et à l'élargissement de ses activités.

Il a enfin noté que la cotation de l'action Sintra serait maintenue après l'opération.

Dans ces conditions, le conseil a l'unanimité, s'est déclaré favorable à l'offre publique d'échange présentée par la Compagnie Electro-Financière, tout en laissant aux actionnaires l'entière liberté de leur choix, notamment en fonction des perspectives de développement propres à Sintra.

LA REDOUTE

Dans sa lettre aux actionnaires de décembre, M. Henri Pollet, président-directeur général de la Redoute, présente les résultats semestriels de l'exercice 1976-1977 et fait le point sur les activités du groupe au 30 novembre 1976; il indique également les perspectives de l'exercice en cours.

LA REDOUTE S.A

La progression est conforme aux prévisions ; pour les six premiers mois de l'exercice (1er mars/31 août), le chiffre d'affaires taxes comprises ressortait à 1 028 millions de francs contre 867 millions de francs, soit une progression de 18,6 % sur le premier semestre de l'exercice précédent.

Après impôt et pertes et profits exceptionnels, le bénéfice net semestriel atteignait 12,4 millions de francs contre 10,8 millions, en progression de 15 % sur le printemps-été 1975.

Après un ralentissement de la demande fin septembre et en octobre, la société connait depuis début novembre une nette reprise ; le lundi 15 novembre, le record absolu de réception de commandes a été battu, avec cent trois mille commandes pour cette seule journée.

Au titre des neuf premiers mois de l'exercice (1er mars/30 novembre), le chiffre d'affaires atteint 1 780 millions de francs, marquant une progression de 15 % ; c'est une progression de cet ordre qui est attendue, conformément aux prévisions, pour l'ensemble de l'exercice, tant au niveau du chiffre d'affaires que des résultats.

FILIALES ET PARTICIPATIONS

— Au 30 novembre 1976, les chiffres d'affaires des filiales françaises indiquaient les progressions suivantes :

SOCIETE NOUVELLE D'EXPANSION REDOUTE :

78,25 millions de francs (+ 32,7 %). Début septembre, la SNER a porté à douze le nombre de ses points de vente, en ouvrant deux nouveaux magasins, à Nice et à Strasbourg.

PREMAMAN :

89,84 millions de francs (+ 34,8 %).

FINAREF :

Montant des agios facturés : 33 millions de francs (+ 20 %).

Seul, le chiffre d'affaires d'EDI-CLUB-ROMBALDI, spécialisé dans le domaine culture-loisirs, était en régression de 3,4 %.

A l'étranger, pour la même période de référence, le chiffre d'affaires des filiales SARTHA (Belgique) et VESTRO (Italie) indiquait une progression supérieure à 17 %.

* * *

Sur le plan du groupe, le président Henri Pollet a indiqué que le chiffre d'affaires consolidé ressortait à 1 263 millions de francs au 31 août 1976 contre 1 060 millions de francs pour la période correspondante de l'exercice précédent.

Au 30 novembre 1976, la progression est de l'ordre de 16 % avec un chiffre d'affaires avoisinant 2 157 millions de francs, et doit pouvoir se maintenir jusqu'à la fin de l'exercice, tant au niveau du chiffre d'affaires que des résultats.

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE

ELECTRICITE DE FRANCE OBLIGATIONS 7,80 % (ex-5 %) 1961

Les intérêts courus du 25 janvier 1976 au 24 janvier 1977 sur les obligations Electricité de France 7,80 % (ex-5 %) 1961 seront payables, à partir du 25 janvier 1977, à raison de 19,50 F par titre de 250 F nominal, contre détachement du coupon nº 16 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de 2,34 F (montant global : 21,84 F). En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de 3,12 F, soit un net de 16,38 F.

A compter de la même date, les 90 783 obligations appartenant à la série désignée par le nombre « 1 » sorti au tirage du 19 novembre 1976, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à 300 F, coupon nº 17 au 25 janvier 1978 attaché.

Ci-après sont rappelées les séries sorties aux tirages antérieurs :

1962 :	« 22 »	1970 :	« 14 »
1963 :	« 19 »	1971 :	« 3 »
1964 :	« 15 »	1972 :	« 12 »
1965 :	« 17 »	1973 :	« 28 »
1966 :	« 24 »	1974 :	« 5 »
1967 :	« 16 »	1975 :	« 26 »
1968 :	« 27 »	1976 :	« 8 »
1969 :	« 23 »		

Le paiement des coupons et le remboursement des titres sont effectués sans frais aux caisses des comptables directs du Trésor (trésoreries générales, recettes des finances et perceptions), à la Caisse nationale de l'énergie, à Paris, 17, rue Caumartin, ainsi qu'aux guichets de la Banque de France et des établissements bancaires désignés ci-après :

Crédit lyonnais, Société générale, Banque nationale de Paris, Banque de Paris et des Pays-Bas, Crédit du Nord, Crédit commercial de France, Crédit industriel et commercial et banques affiliées, Société générale alsacienne de banque, Société marseillaise de crédit, Banque de l'union européenne, Banque de l'Indochine et de Suez, caisse centrale des Banques populaires, et toutes les Banques populaires de France, Société centrale de banque.

COMPAGNIE ÉLECTRO-FINANCIÈRE

La Compagnie Electro-Financière a confié à Electro-Banque, à la Société générale et au Crédit commercial de France le soin de présenter aux actionnaires de la société Sintra une offre publique d'échange de leurs actions contre des actions de la Compagnie industrielle des télécommunications CIT-Alcatel à prélever sur celles qu'elle détient actuellement en portefeuille.

L'échange proposé se fera sur la base suivante : pour chaque groupe de trois actions de 100 F nominal de la société Sintra, jouissance du 1er janvier 1976 (estampillées ex-droit à l'attribution gratuite du 1 octobre 1976, présenté à l'échange, il sera délivré une action de la Compagnie industrielle des télécommunications CIT-Alcatel de 100 F nominal, portant jouissance du 1er janvier 1976 (coupon nº 12 et suivants attachés), sous condition que le nombre de titres proposés à l'échange soit au moins égal à 45 000 actions Sintra (15,60 % du capital). Au-delà de 45 000 actions présentées, la Compagnie Electro-Financière se réserve le droit d'accepter ou non l'échange de tout ou partie du surplus des titres offerts, aux mêmes conditions d'échange.

Cette offre est valable jusqu'au 28 février 1977 inclus.

Les actionnaires de Sintra qui désireraient échanger leurs actions sur la base de la parité proposée doivent remettre à leur banquier ou à leur agent de change un ordre d'échange suivant le modèle tenu à leur disposition et faire déposer leurs actions, par leur intermédiaire, auprès de la chambre syndicale des agents de change, au plus tard le 28 février 1977.

Il est rappelé que la Compagnie Electro-Financière appartient au groupe de la Compagnie générale d'électricité qui, par l'intermédiaire d'une filiale, détient déjà 106 660 actions Sintra, soit 37 % du capital. En cas de succès de l'offre publique d'échange, la participation du groupe C.G.E. serait portée à 52,60 %.

CESSATION DE GARANTIE

LE CREDIT LYONNAIS

Société anonyme de banque nationale au Capital social de 480 millions de francs, dont le siège social est à Lyon, 18, rue de la République, et le siège central à Paris, 19 boulevard des Italiens, immatriculé au registre du commerce de Lyon sous le nº 54 B 974

informe le public qu'à la demande de M. Robert Galbez, 130, Grande-Rue, 93250 Villemomble,

la garantie qu'il lui avait accordée à compter du 23 décembre 1975 cesse à l'expiration d'un délai de trois jours francs de la date de la présente publication (article 44 du décret 72-678 du 20 juillet 1972).

Conformément aux dispositions de l'article 45 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances ayant pour origine un versement ou une remise effectué pendant la période de garantie pour les opérations visées par la loi 70-9 du 2 janvier 1970, qui restent couvertes par le Crédit lyonnais, à condition d'être produites par le créancier dans les trois mois de la présente publication au siège du Crédit lyonnais.

Il est précisé qu'il s'agit de « créances éventuelles » et que le présent avis ne préjuge en rien du paiement ou du non-paiement des sommes dues, et ne peut, en aucune façon, mettre en cause la solvabilité et l'honorabilité du cabinet ci-dessus indiqué.



LES MARCHÉS F
LONDRES
NOUVELLES DES SOCIÉTÉS
BOURSE DE PARIS - 4 JANVI

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

4 JANVIER

Vif redressement

Les valeurs françaises se sont très nettement redressées ce mardi à la Bourse de Paris, où la baisse de la veille a été totalement effacée et même au-delà.

A 13 heures, l'indice Michelez était en hausse de plus de 1 %, et en clôture une centaine de titres avaient progressé dans des proportions souvent sensibles.

L'attention des opérateurs s'est principalement concentrée sur les établissements de crédit (Crédit du Nord + 7 %, B.C.T. + 5 %), où la cotation du Crédit foncier immobilier a même dû être retardée en raison de l'abondance de la demande ; la construction électrique, les magasins, la métallurgie, le bâtiment, l'alimentation, les pétroles et les laboratoires (Roussel Uclaf + 6 %).

Une vingtaine de baisses ont encore été relevées, mais la plupart d'entre elles sont restées très limitées (Signaux — 2,5 %, Cotelle — 2,5 %, Printemps — 2 %).

Deux éléments ont favorablement impressionné les opérateurs : 1) le discours télévisé du premier ministre, qui a redonné fois dans la réussite du plan anti-inflation; 2) la baisse du dollar qui s'est poursuivie sur les marchés des changes et pourrait, si elle continuait, abaisser sensiblement la facture pétrolière de la France. C'est d'ailleurs ce qui explique, en partie la meilleure tenue des titres de l'industrie lourde, grande consommatrice d'énergie.

Aux valeurs étrangères l'effritement de Wall Street et la baisse de la monnaie américaine se sont conjuguées et ont provoqué un léger recul des américaines. Les allemandes étaient fermes, de même que les mines d'or. Toutefois, les pétroles internationaux ont été assez irréguliers.

Sur le marché de l'or, en revanche, l'entrée en vigueur de la taxe de 4 % sur les lingots affecte de plus en plus le bon déroulement des transactions, dont le volume a encore baissé, tombant à 2,75 millions de francs contre 3,08 millions la veille. Avec 75 kilos échangés, seulement, le lingot a progressé de 295 F à 21 790 F et le napoléon de 1,90 F à 239,90 F.

LONDRES

Hésitant

Le marché se montre plutôt hésitant mercredi à l'ouverture. Toutefois, après un tassement initial, les industrielles se redressent un peu pour se retrouver à leurs niveaux de la veille. Irrégularité des mines d'or. Tendance soutenue aux Fonds d'Etat. Recul des mines d'or.

OR (ouverture) (dollars) : ... .. contre 135 70

VALEURS	CLOTURE 4/1	COURS 5/1
War Loan 3 1/2 %	25 3/4	25 15/16
Beecham	360 ..	360 ...
British Petroleum	820 ..	834 ...
Shell	460 ...	457 1 2
Vickers	151 ...	149 ..
Imperial Chemical	345 ...	346 1 2
Courtaulds	89 ...	90
De Beers	212 ...	207 1 2
*Western Holdings	14 ...	13 3/4
Rio Tinto Zinc Corp.	177 ...	176
*West Driefontein	18 1/4	18 1/2

(*) En livres.

Taux du marché monétaire

Effets privés .... 10 ... %

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

BRITISH PETROLEUM LTD. — La compagnie vient d'acquérir de R.T.Z., une participation de 10 % dans un projet d'exploitation sous-marine dirigé par Kennecott Copper Corp.

FINANCIERE ETERNIT. — La société, qui détient déjà 50,21 % du capital de la société des Dalles et Produits amiantes - Dalami, lance une offre publique d'achat simplifiée sur ces actions au prix unitaire de 1 192 francs, qui sera maintenu en Bourse jusqu'au 1er février inclus.

CHANTIERS DE FRANCE - DUNKERQUE. — La société détient un carnet de commandes qualifié d'« exceptionnel » par le président Gérard Chauchat. Pour 1976, le dividende global pourrait ainsi être fixé à 12 francs par action, égal à celui de l'exercice précédent.

CARREFOUR. — Le chiffre d'affaires consolidé du mois de décembre s'est élevé à 972,72 millions de francs contre 748,76 millions de francs en décembre 1975. En novembre, il atteignait 681,25 millions de francs contre 514,79 millions de francs un an plus tôt.

NEW-YORK

Recul sensible

Les valeurs industrielles ont sensiblement reculé mardi, à Wall Street, où l'indice Dow Jones a perdu près de 12 points, à 987,87.

Cette baisse, qui s'ajoute à celle de lundi (5 points), a été enregistrée à l'issue d'une séance plutôt active : 22,7 millions de titres changeant de mains contre 21,28 millions la veille.

A l'origine de ce mouvement, la déception éprouvée par les opérateurs devant l'impuissance du marché à se maintenir au-dessus du niveau des 1 000 et la crainte d'une remontée des taux d'intérêt. Les ventes bénéficiaires se sont alors ajoutées aux ventes bénéficiaires et 976 titres ont terminé en baisse, contre à peine 570 en hausse.

Même l'annonce d'une augmentation de 1,1 % des commandes nouvelles à l'industrie, en novembre, n'a guère détendu l'atmosphère.

Indices Dow Jones : transports, 235,46 (— 2,06) ; services publics, 108,03 (— 0,61).

VALEURS	COURS 3/1	COURS 4/1
Alcoa	56 3 4	55 3 4
A.T.T.	63 3 8	62 7 8
Boeing	46 1 2	44 5 8
Chase Manhattan Bank	30 5 8	30 7 8
Du Pont de Nemours	134 3 4	133
Eastman Kodak	86 3 8	84 8 8
Exxon	53 5 8	52 5 8
Ford	61 1 4	59 1 2
General Electric	55 3 8	53 3 4
General Foods	29 7 8	29 3 8
General Motors	78 ..	76 1 4
Goodyear	23 3 4	23 1 2
I.B.M.	276 1 2	273
I.T.T.	33 5 8	33 3 8
Kennecott	27 5 8	27 5 8
Mobil Oil	65 1 8	64 3 8
Pfizer	28 5 8	28 1 4
Schlumberger	96 5 8	94 3 8
Texaco	27 1 2	27 1 2
U.A.I. Inc.	27 3 8	26 7 8
Union Carbide	62 ...	61 1 8
U.S. Steel	49 3 8	48 7 8
Westinghouse	17 3 8	17 1 2
Xerox	58 1 4	57 5 8

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	4/1	5/1
1 dollar (en yens)	291 85	291 88

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE. Base 100 : 31 déc. 1976.)

	3 janv.	4 janv.
Valeurs françaises ..	98,8	101,1
Valeurs étrangères ..	100,3	100,8

Cie DES AGENTS DE CHANGE (Base 100 : 29 déc. 1961.)

Indice général	64	64,4

BOURSE DE PARIS - 4 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	37	0 789	GAN (Sté) Centr.	616	616	Lyon-Alemand	108	96	UFIMEG	81	80 60
5 %	52 40	4 831	Préservatrice S.A.	335	334 50	Paris-Réescompt	256	338	U.A.I.M.O.	112	116 50
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
E.D.F. parts 1958	... ..	474 10
E.D.F. parts 1959	468	468 ..
Ch. France 3 %	125 10	127 ..
Abeille I.A.R.D.	515 ..	515
Abeille (Vie)	218 80	219 ..
A.G.F. (Sté Centr.)	389	398
Ass. Gr. Paris Vie	1200	1216
Concorde	238	240
Epargne France	310	319
Fonc. T.J.A.R.D.	84	85 50
France I.A.R.D.	178	178 ..
France (La)	308	320 ..

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées le lendemain dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant fait l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
614	4,50 % 1973	611 ..	611 90	612 20	612 20
1630	C.N.E. 3 %	1657	1635	1641	1640
395	Afrique Occ	408	411 50	428 ..	415 ..
300	Air liquide	320	327 ..	326 90	327 ..
58	Als. Part. Ind	59 80	59 40	59 40	58 30
185	Als. Superm.	192	189 ..	189 ..	189 ..
440	Cie Gle Eaux	480	489	494	490 ..
173	E. J. Lefebvre	189	188	197 50	193 ..
52	Esso S.A.F	55 45	55 10	55 10	56 20
161	Eurafrance	165 10	165	164 90	162 10
335	Europe n° 1	362	364 80	364 80	365
133	Olida-Caby	135	140 ..	141 80	140 ..
85	Opfi-Paribas	89 40	88 80	88 80	C 88 30
105	Paris-France	110 80	118 50	110 70	110 50
72	Pechelbronn	74	72 40	72 40	71
485	T.R.I.	499 50	502 ..	502	502 ..
585	Tél. Electr.	647	655 ..	658	642
121	— (obl.)	117	119	118 ..	C119 ..
290	Tél. Ericsson	282	284	280	288 40
54	Terres Roug.	57 10	58 50	59 50	58 40
189	Thomson-Br	176 50	178 ..	181 ..	188 ..
238 50	— (obl.)	224	(22.) 70	225 70	225 70
57	Free State	58 70	60 70	60 50	60
265	Gen. Electric	275 80	275	278 ..	278 50
380	Gen. Motors	385 50	382 ..	381 ..	382 40
12 50	Goldfields	12 70	12 70	12 70	12 45
18 20	Harmony	15 80	16 20	16 25	16
285	Hoechst Akt	289 ..	293 50	283 50	292 50
27	Imp. Chem.	28 80	29 10	28 10	28 65
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
296	Bayer	287	291 ..	292 ..	290 50
37	Buffelsfont	36 80	38 10	39 ..	37 35
10 50	Charter	10 65	10 65	10 65	10 45
143	Chase Manh	149 80	148 50	150 10	150 ..
102 ..	Cie Pét. Imp.	106 50	107 50	107 30	105 30
405	C.F. Fr.-Can	418	423	416	415 ..
11	De Beers (S.)	11 80	12 20	12 65	12 10
600	Deuts. Bank	604	612	612	603
210	Dome Mines	216 10	217	216	214
690	Du Pont Nem	672	668	668	671
420	East Kodak	428 ..	424 50	418 ..	C422 20
15 50	East Rand	15 45	16 ..	15 70	16 10
108	Ericsson	113	110 50	111 50	110 50
280	Exxon Corp	266 80	266 40	267 ..	264 10
295	Ford Motor	302 ..	301	301 ..	298 ..
14 50	Riotinto Zinc	14 60	14 60	14 75	14 70
61	St-Helena	69 60	72 50	72 90	72 50
470	Schlumberg.	488	479 90	474 ..	476
37	Shell Tr (S).	38	37 80	37 80	37 80
580	Siemens A.G.	565	570	573	572
47	Sony	45 95	45 05	44 75	45 50
13	Tanganyika	12 70	12 80	12 80	12 55
240	Unilever	244	249	249 ..	246 50
12	Union Corp.	12 15	12 65	12 65	12 80
133	U. Min. 1/10	138 90	138 90	137 ..	136 20
105	West Driet	107 ..	111 20	112 50	109 20
40	West Deep	42 ..	42	42 10	41 95
78	West Hold	79 80	81 50	81 20	80 05
0 82	Zambia Cop.	1 12	1 21	1 25	1 25

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT

a : offert ; c : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché. — Lorsqu'un « premier cours » n'est pas indiqué, il y a eu cotation unique portée dans la colonne « dernier cours ».

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 4/1	COURS DES BILLETS échange de gré à gré entre banques
Etats-Unis ($ 1)	4 945	4 920	4 95
Canada ($ can. 1)	4 976	4 900	4 88
Allemagne (100 DM)	210 650	210 650	208 25
Autriche (100 sch.)	29 715	29 710	28 60
Belgique (100 F.)	13 822	13 797	13 77
Danemark (100 krd)	86 070	85 650	85 25
Espagne (100 pes.)	7 261	7 239	7 06
Grande-Bretagne (£ 1)	8 438	8 425	8 45
Italie (1 000 lires)	5 661	5 640	5 425
Norvège (100 k)	96 970	96 860	96 25
Pays-Bas (100 fl.)	202 050	202 275	200 50
Portugal (100 esc.)	15 800	15 725	15
Suède (100 krs)	120 420	120 320	119 75
Suisse (100 fr.)	202 425	202 250	202

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 4/1.
Or fin (kilo en barre)	21450	21750
Or fin (kilo en lingot)	21495	21790
Pièce française (20 fr.)	238 ..	239 90
Pièce française (10 fr.)	200	197 50
Pièce suisse (20 fr.)	208 10	211
Union latine (20 fr.)	210 ..	199 10
Souverain	222	218 50
Pièce de 20 dollars	1041 60	1044 ..
Pièce de 10 dollars	539	535
Pièce de 5 dollars	340 10	
Pièce de 50 pesos	890	887 50
Pièce de 10 florins	212	206 ..

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE SÉISME DU 28 JUILLET AURAIT TUÉ EN CHINE PLUS DE SIX CENT MILLE PERSONNES

Selon un journal de Hong-Kong, le *South China Morning Post*, le tremblement de terre qui a frappé le nord-est de la Chine le 28 juillet 1976 aurait tué plus de six cent cinquante mille personnes. Plus de sept cent mille blessés (dont soixante-dix-neuf mille grièvement) auraient été dénombrés. Le journal de Hong-Kong aurait extrait ces chiffres d'un document chinois officiel (mais secret) qui lui serait parvenu clandestinement. Rappelons que les autorités de Pékin ne publient jamais les chiffres des victimes après les catastrophes sismiques.

L'ABSENTÉISME DES ENSEIGNANTS

Le ministère demande la suppression des stages de formation pédagogique au mois de janvier

Le ministère de l'éducation vient de demander aux recteurs de supprimer les stages d'enseignants et les journées pédagogiques prévus pour janvier. Cette décision se fonde sur la nécessité de ne pas accroître les conséquences de l'absentéisme, surtout net en hiver.

Le ministère a rendu public le télex qu'il a adressé le 31 décembre 1976 aux recteurs d'académie : « *Compte tenu des nécessités d'assurer le fonctionnement normal des classes et d'utiliser en priorité les moyens de suppléance pour le remplacement des maîtres en congé de maladie durant cette période d'hiver, je vous prie de prendre en compte le principe de la suppression provisoire en janvier de tous les stages, journées de regroupement pour études et choix de sujets, formation complémentaire et conférences pédagogiques. Exception sera faite pour les stages de professeurs d'éducation manuelle ou technique, ou autres stages longs commencés antérieurement à Noël 1976 et cas particuliers actuellement à l'étude.* »

Pour expliquer cette décision, le ministère ajoute dans un communiqué que « *la période d'hiver pose à l'administration de l'éducation, aux maîtres et aux familles un problème très difficile : celui du remplacement des enseignants absents pour raison de santé* ». Mais il ne fournit qu'un seul exemple, celui du département du Rhône, considéré comme représentatif. Après avoir constaté que le nombre des maîtres en congé de maladie supérieur à une semaine a augmenté de 50 % au deuxième trimestre de l'année scolaire 1975-1976, le communiqué précise : « *Au total, le département du Rhône, à cette période, avait plus de cinq cents maîtres absents de leur classe pour cause de maladie ou de maternité (sur un total de 6 950). Pour assurer le remplacement, le Rhône a disposé d'un contingent permanent d'environ trois cent cinquante remplaçants. S'il suffit largement en période normale, on s'aperçoit qu'il ne peut répondre à la pointe d'hiver, même si l'on tient compte de la possibilité d'ajouter pour quelques semaines une cinquantaine de vacataires.* »

Si cette situation n'est pas nouvelle, on peut se demander pourquoi les stages sont supprimés cette année précisément ? « *Il est exclu pour le moment*, répond le ministère de l'éducation, *dans la période financière difficile que traverse le pays, d'accroître les dépenses de remplacement. (...) Il s'agit de mesures provisoires qui prendront fin dès que la situation redeviendra normale.* »

Au Syndicat national des instituteurs (SNI), qui réunit son bureau national le jeudi 6 janvier, on nous a indiqué que « *c'est la troisième fois que le ministre prend une décision de ce genre sans consulter personne* ». D'après les premières réactions parvenues au SNI, il semble que les consignes de M. Haby seront diversement répercutées par les recteurs. Pour sa part, le SNI a déjà envoyé des télégrammes à ses sections départementales pour que les stagiaires commencent leurs stages sans tenir compte du télex aux recteurs.

Au Syndicat national des enseignements du second degré (SNES), qui n'a pas été averti des mesures prises au ministère, on déclare qu'« *une fois de plus, le ministère détourne les moyens de la formation continue au profit du remplacement des maîtres* ». Quant aux rencontres syndicales, également évoquées par le ministère, le SNES déclare : « *Un télex ne peut remettre en cause des textes statutaires.* »

VERS UNE GRÈVE ADMINISTRATIVE DES MÉDECINS APRÈS LES SANCTIONS PRISES PAR LA SÉCURITÉ SOCIALE CONTRE QUATRE-VINGT-DIX PRATICIENS.

Quatre-vingt-dix médecins de la région parisienne, dont soixante-seize du Val-de-Marne, ont reçu de la caisse primaire d'assurance-maladie une lettre de mise hors convention pour dépassement des tarifs négociés en 1976 entre les caisses nationales et la Fédération des médecins de France (F. M. F.). Cette sanction, la plus grave qui soit, entraîne pour le praticien la perte d'avantages fiscaux et sociaux importants et pour les malades une forte diminution du remboursement des soins médicaux. La décision de la caisse parisienne a été prise après une longue procédure (lettres d'information, d'avertissement, puis mise en demeure) contre des généralistes ou spécialistes qui avaient appliqué un « tarif syndical » ; celui-ci a été préconisé, au printemps dernier, par la Confédération des syndicats médicaux français (C. S. M. F.) après son refus de parapher l'accord tarifaire, qu'elle jugeait insuffisant. D'autres sanctions du même type seraient à l'étude dans les départements de l'Yonne et de la Manche.

Les mesures qui ont été prises et qui sont applicables un mois après l'envoi des lettres, c'est-à-dire le 1er février, peuvent encore être rapportées par les caisses nationales. De son côté, le bureau de la C. S. M. F., qui doit se réunir ce mercredi 5 janvier, pourrait déclencher une grève administrative se traduisant pour les médecins par le refus de remplir les feuilles d'assurance-maladie. Lors de la grève nationale d'avertissement des médecins de la C. S. M. F., le 22 décembre, M. Monier, président de ce syndicat, avait rappelé que son assemblée générale l'avait mandaté pour donner le « feu vert » à cette nouvelle escalade dans le conflit médecins-Sécurité sociale en cas de sanctions.

A l'occasion de la construction de la ville nouvelle

PLUSIEURS MILLIONS DE FRANCS AURAIENT ÉTÉ DÉTOURNÉS A SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Une information pour abus de confiance, faux et escroqueries vient d'être ouverte par le parquet de Versailles (Yvelines) à propos d'une délicate affaire financière, qui provoque des remous dans la ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Destinés à financer les équipements publics, plusieurs millions de francs auraient été détournés par une société prestataire de services — la Compagnie générale du bâtiment (C.G.B.). — qui avait été dûment mandatée par un groupement d'entreprises pour traiter, avec l'établissement public d'aménagement (EPA) de la ville nouvelle, la passation et l'exécution des marchés.

Actionnaire de cette société privée, un agent contractuel de l'EPA a déjà été suspendu et une quinzaine de plaintes ont été reçues en quelques jours par la section financière du parquet de Versailles.

● *Le bureau d'information* et de liaison de l'O.L.P. à Paris qualifie de maillon d'un « *vaste complot sioniste* » l'assassinat, lundi 3 janvier, dans la capitale française, de Mahmoud Saleh, ancien représentant par intérim de l'O.L.P. en France et directeur de la Librairie arabe (*le Monde* du 5 janvier). Il déclare : « *Pour la quatrième fois en quatre ans, la main criminelle des sionistes abat un militant de la révolution palestinienne...*

» *Le bureau d'information et de liaison de l'O.L.P. en France voudrait alerter l'opinion française contre de tels actes odieux et appeler avec insistance les autorités françaises à tout mettre en œuvre pour que la lumière soit faite sur l'assassinat de notre camarade Mahmoud Saleh.* »

Le numéro du « Monde » daté 5 janvier 1977 a été tiré à 569 972 exemplaires.

Le franc confirme son raffermissement

Profitant de la sensible remontée du franc, la Banque de France a ramené mercredi matin le taux de l'argent au jour le jour de 10,25 à 10 %. Le dollar était coté 4,93 F à Paris, soit un cours légèrement plus haut que celui de la veille, mais on notait simultanément une certaine baisse du deutschemark, qui valait 2,0980 F au lieu de 2,1050 F la veille. A Francfort, le dollar s'était raffermi dans des proportions plus fortes qu'à Paris : il était coté 2,35 DM mercredi matin.

Le cours du dollar à Paris se retrouve donc près du niveau qu'il avait au mois de septembre, à la veille du lancement du plan Barre. Le franc s'est raffermi assez rapidement puisque le 27 décembre dernier le dollar valait encore 4,9825 F. Depuis lors, on assiste sur toutes les places à un recul sensible de la devise américaine, dont le franc, cette fois-ci, a profité.

Cela s'explique sans doute par l'amélioration du jugement porté en général sur l'économie française et sur les chances du plan de redressement depuis quelques semaines, mais entrent aussi en jeu des facteurs techniques propres à l'évolution du marché. Les taux d'intérêt sur l'eurofranc ont monté (par suite, semble-t-il, d'opérations de report) ; il était mercredi matin à 15 % pour un mois. Maints opérateurs empruntent du franc pour profiter de la différence de taux (celui de l'eurodollar n'étant, pour la même échéance, que de 4 5/8).

Un « appui » pour M. Chaban-Delmas

LES LANDES DÉSIGNENT DEUX ÉLUS MODÉRÉS POUR SIÉGER AU CONSEIL RÉGIONAL D'AQUITAINE.

(De notre correspondant.)

Mont-de-Marsan. — Au cours de sa séance du mardi 14 janvier, le conseil général des Landes a désigné MM. Raoul Faget, maire de Gabarret, et Augustin Lafargue, maire d'Urgons, pour siéger au conseil régional d'Aquitaine.

L'arrivée de ces deux élus (de tendance modérée) au conseil régional est de nature à conforter la position de M. Jacques Chaban-Delmas qui devra affronter le 18 janvier M. André Labarrère (P.S.) pour la présidence de l'assemblée.

MM. Faget a été élu au bénéfice de l'âge, et M. Lafargue à la majorité relative. Ils remplacent à l'assemblée régionale un socialiste et un communiste dont la désignation en mars dernier, après les élections cantonales, a été annulée par le tribunal administratif de Bordeaux, puis par le Conseil d'Etat.

LA MEURTRIÈRE D'UN POLICIER S'ÉVADE DE L'HOPITAL PSYCHIATRIQUE OU ELLE ÉTAIT INTERNÉE

Mlle Maria Syrigos, vingt-deux ans, la jeune Grecque qui avait bénéficié d'un non-lieu (*le Monde* du 15 décembre 1976) après le meurtre d'un policier au commissariat du 13e arrondissement, s'est évadée dans la soirée du mardi 4 janvier de l'hôpital psychiatrique de Maison-Blanche, à Neuilly-Plaisance (Seine-Saint-Denis), où elle avait été internée. Les circonstances de son évasion n'ont pas encore été établies.

L'inspecteur de police Jean Ricaud avait été tué le 12 août dernier de deux coups de fusil dans les locaux de l'hôtel de police du treizième arrondissement. Après son arrestation, Mlle Syrigos avait expliqué son geste par un désir de vengeance, le policier l'ayant, affirma-t-elle, violée, un an plus tôt, après l'avoir arrêtée pour vol à l'étalage. Elle avait, peu après, tenté de s'enfuir de la salle Cusco de l'Hôtel-Dieu où elle était en traitement. Elle avait ensuite été reconnue irresponsable de ses actes par des experts aliénistes.

NOUVELLES BRÈVES

● *Trente-cinquième jour de grève de la faim pour un insoumis.* — Arrêté le 1er décembre à Metz, un insoumis, M. François Malchrowicz, a été incarcéré à la maison d'arrêt. Il observe depuis trente-cinq jours une grève de la faim, cela pour protester contre son incarcération et réclamer un « *véritable statut de l'objection de conscience* ».

● *Le double crime de Limoges : une victime identifiée.* — L'un des hommes tués à coups de pistolet et découverts dans une voiture volée près de Limoges le 31 décembre (*le Monde* daté 2-3 janvier) a été identifié : il s'agit de M. Jean-François Langlois, trente et un ans, un courtier en viandes habitant à Neuilly-sur-Marne (Seine-Saint-Denis). Il a été reconnu par son épouse ; celle-ci pense que la seconde victime pourrait être un de ses amis qui travaillait avec lui aux halles de Rungis.

● *L'International Herald Tribune*, quotidien de langue anglaise, composé à Paris, est transmis en fac-similé, depuis ce mercredi 5 janvier, dans le Sud-Est, au Muy (Var). Le premier, *l'International Herald Tribune* avait décidé, en mars 1974, de réaliser chaque jour à Londres 20 % de son tirage grâce à ce système de transmission à distance.

C'est le troisième quotidien, après *l'Aurore* (24 novembre), et *Libération* (22 décembre) à être tiré par l'imprimerie Riccobono, au Muy.

Le quotidien *Rouge* adoptera à son tour la transmission par fac-similé à destination du Muy.